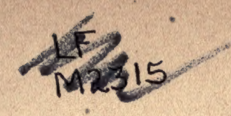

3 1761 05507397 7

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

JOSEPH DE MAISTRE

Lyon, imp. Emmanuel VITTE, rue Condé, 30.



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

EDITION NE VARIETUR

2e TIRAGE

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME HUITIÈME

Observations critiques sur une édition des lettres de Mme de Sévigné. — Reflexions sur le Protestantisme. — Lettres sur la Chronologie biblique. — Lettres a une Dame protestante et à une Dame Russe, — Opuscules sur la Russie. — Lettres sur la Fête séculaire des protestants, et sur l'Etat du Christianisme en Europe.



LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

3, place Bellecour, 3.

1893

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR UNE ÉDITION DES

LETTRES DE Mme DE SÉVIGNÉ

Lorsqu'un homme conçoit le projet de se rendre l'éditeur d'un écrivain illustre qui n'existe plus, nous voudrions qu'il y eût un tribunal littéraire auquel cet homme fût tenu de présenter ses titres pour en obtenir une permission, sans laquelle son projet serait considéré comme un délit plus ou móins punissable ; à moins qu'il ne s'agit uniquement de réimprimer le texte sans y ajouter une syllabe.

Il faut en effet, dès qu'il s'agit de notes et d'additions, qu'il y ait entre l'auteur et l'éditeur certains rapports indispensables : il faut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'il y ait entre eux une certaine *parenté* de goûts, de sentiments et d'opinions, sans laquelle il y aura nécessairement entre les idées de l'auteur et celles de l'éditeur une dissonance choquante et quelquefois scandaleuse.

Parmi les énormités du dix-huitième siècle, nous avons toujours distingué l'édition si connue des *Pensées de Pascal*, par *Condorcet* et *Voltaire*, avec les notes et

les observations de ces deux sophistes. C'est un spectacle insupportable, nous ne disons pas pour la piété ou la philosophie, mais pour le simple bon sens et pour la probité, de voir l'irréligion déraisonner ou ricaner au bas de ces pages vénérables où Pascal avait déposé les preuves immortelles de son génie autant que de sa foi.

La gloire, l'honneur, la renommée d'un grand homme sont une propriété de la nation qui l'a produit. Elle doit en être jalouse, et défendre ce dépôt sacré. C'est par ses grands hommes qu'elle est célèbre elle-même ; pour prix de la gloire qu'elle en reçoit, elle doit au moins protéger leur cendre et faire respecter leur mémoire.

Si Pascal eût vécu, irrité de l'attentat commis sur son ouvrage, il aurait poussé un cri d'indignation et de vengeance; il aurait traîné Condorcet et Voltaire devant les tribunaux, et sûrement le procureur général s'en serait mêlé. Pourquoi donc les Français ont-ils oublié Pascal, parce qu'il est mort? Ils ont bien su blâmer aigrement ce même Voltaire pour s'être permis le ton du persiflage dans son Commentaire sur les œuvres de ce Pierre Corneille *qui ne persifla de sa vie, et fut sublime bonnement*. Fallait-il donc traiter une simple irrévérence plus sévèrement qu'un délit?

Ces réflexions nous conduisent, par une pente naturelle, à la nouvelle édition des *Lettres de madame de Sévigné*.

Nous parlerons d'abord du nouvel éditeur et de son travail : nous dirons ensuite, si nous l'osons, quelques mots sur madame de Sévigné.

Nous sommes arrêté d'abord par ce titre d'*ex-législateur* attaché au nom de M. Grouvelle. Qu'est-ce qu'un législateur? C'est un souverain, ou bien c'est l'un de ces hommes extraordinaires qui paraissent de loin en loin pour opérer ce qu'il y a peut-être de plus merveilleux dans le monde, la constitution d'un peuple. C'est un Moïse, un Numa, un Lycurgue, etc.; jamais il n'a passé jusqu'ici dans la tête d'aucun homme de s'intituler *ex-législateur*, pour avoir été membre d'un conseil ou d'une assemblée législative. On dirait que le caractère de législateur est un état, et qu'on est législateur comme on est colonel ou ambassadeur.

Les hommes n'ont jamais donné, ne donneront jamais, et ne peuvent même donner ce caractère. Les législateurs naissent tels, d'une manière ou d'une autre.

Et quand il en serait autrement, il nous resterait un grand problème à résoudre sur ce titre. Ce serait de nous expliquer comment il peut y avoir des hommes assez courageux pour rappeler des temps épouvantables et le rôle qu'ils y ont joué. Cet honnête Grec qui mit le feu au temple d'Éphèse pour se faire un nom, fut certainement un homme bien avide de renommée ; cependant, il se contenta philosophiquement de celle qu'il venait de se procurer à si juste titre, et nous ne lisons nulle part qu'après cette action *lumineuse*, il ait cru devoir s'intituler EX-ARCHITECTE.

Nous sommes fort trompé, si le tribunal dont nous parlions tout à l'heure n'était pas tenté de rejeter la demande de l'éditeur, sans autre examen que celui des titres dont il se pare.

Mais qu'auraient dit les juges si l'accusateur public (car il en faut un dans tous les tribunaux) s'était levé, et avait dit : « Messieurs, celui qui veut donner une « nouvelle édition de ces Lettres fameuses méprise et « déteste ce que madame de Sévigné aimait et adorait : « il est capable de calomnier les plus grands personnages « de sa patrie, à commencer par madame de Sévigné « même ; sa tête est remplie d'anecdotes ou controuvées, « ou impies, ou indécentes. Il ne montre aucune espèce » de connaissances utiles ; et ce qu'il ignore le plus « profondément, c'est sa langue. »

Hélas ! la preuve complète de cette accusation se trouve dans cette nouvelle édition, qui est véritablement une insulte faite à la mémoire de madame de Sévigné, et même à la nation française.

Le marquis de Mirabeau disait jadis, dans *l'Ami des hommes :* « Il n'est maintenant bouquet à Iris ou disser- « tation sur des eaux chaudes où l'auteur ne veuille in- « sérer sa petite profession de foi d'esprit fort. » C'était la grande folie du dix-huitième siècle : mais comment les restes de ce siècle ne voient-ils pas que le genre humain rétrograde, et qu'ils sont ridicules en pure perte ? Encore s'ils n'exposaient que leurs propres écrits, ils seraient les maîtres d'en courir le risque. Que M. Grouvelle soit grand ennemi du christianisme, c'est une affaire entre Dieu et lui, et très-honorable d'ailleurs pour le christianisme ; mais qu'il vienne attacher ses pesants sarcasmes au nom de madame de Sévigné pour les tenir à flot sur le fleuve d'oubli, c'est ce qui n'est pas du tout permis.

Son premier tort (et certes il n'est pas léger), c'est d'avoir présenté madame de Sévigné comme un esprit fort, tandis que l'ensemble de ses Lettres respire là piété la plus éclairée et la plus respectable. Elle penche même un peu vers le rigorisme, et s'accuse de tiédeur de la manière la plus originale. Elle ne parle que de la Providence, c'est le texte de tous ses discours. Saint Augustin est pour elle ce que Descartes était pour madame de Grignan. Nous assistons à toutes ses lectures; presque toutes sont pieuses. Elle voudrait prendre les *Essais de Morale* en *bouillons.*

Nous la suivons à la messe, au sermon, à Ténèbres. Nous mangeons maigre avec elle; nous l'entendons disputer avec les protestants. Enfin, nous ne croyons pas qu'il y ait rien de plus incontestablement prouvé que la religion et la piété de cette femme célèbre.

Mais l'éditeur en sait sur Madame de Sévigné plus qu'elle-même; il cite quelques plaisanteries jetées en volant sur des superstitions populaires, sur la procession d'Aix, sur le chapelet, etc. A ce compte, il n'y aurait que des impies sur la terre.

Pour établir sa thèse favorite au sujet de madame de Sévigné et de Madame de Grignan même, M. Grouvelle tire grand parti de la table des matières. En voici des exemples remarquables:

Le cardinal de Retz voulait rendre le chapeau: le pape, qui fut instruit de ce projet, remit au cardinal Spada un bref qui refusait d'avance la démission demandée. Madame de Sévigné, qui mande ce fait à sa fille, se rappelle un trait de la comédie italienne où *Trivelin*

fait réponse à une lettre qu'il n'a point encore reçue. Elle écrit : « Le bon pape a fait, ma très-chère, comme « Trivelin ; il a fait et donné la réponse avant que « d'avoir reçu la lettre. » Et quoique le badinage n'ait rien d'indécent, d'autant plus qu'elle entend louer le pape, le respect lui fait cependant ajouter la formule connue, *sans comparaison* (1). Que fait l'éditeur ? il écrit, dans la table des matières, à l'article *Sévigné !* « *Madame de Sévigné compare le pape à* Trivelin. » Cette mauvaise foi est bien répréhensible, et d'ailleurs bien inutile. Quel lecteur n'a pas l'esprit de vérifier la citation ?

Boileau, dont personne ne s'est avisé de contester les sentiments, a dit : *Abîme tout plutôt! c'est l'esprit de l'Église.* Sur ces sortes de traits rapides, fruits de l'humeur ou de la gaieté (et que nous ne prétendons cependant point excuser sans distinction), nous citerons à l'éditeur une autorité qu'il ne désavouera point :

« Le premier tort de la plupart des censeurs..... c'est « le penchant à tirer, de petits faits, des conséquences « graves ; à juger d'une vie entière sur tel moment ; à « mettre sur le compte du caractère des traits qui ne « sortent que de l'imagination. Une personne vive et « spirituelle ne peint souvent dans ce qu'elle écrit que « son impression passagère, tandis que le caractère s « compose des habitudes de l'âme (2). »

---

(1) « Le bon pape a fait, ma très-chère, sans comparaison, « comme Trivelin, etc. » Lettre 310, t. III, p. 56.

(2) Notice sur madame de Sévigné, t. I, p. LXIII.

Il serait trop long de rechercher dans ce livre toutes les preuves d'irréligion que M. Grouvelle s'est plu d'y accumuler. Il ne fait pas attention que le siècle a changé, et que les hommes médiocres qui répètent de nos jours les lazzis impies des coryphées de l'impiété dans le siècle dernier, ressemblent au *Paillasse* de la foire, qui contrefait gauchement les tours de son maître.

Mais M. Grouvelle ne s'aperçoit point de ce ridicule ; pour faire d'abord sa profession de foi, il commence par louer beaucoup Voltaire et Rousseau ; il nous dit que Voltaire a montré sur la mort de MADAME Henriette d'Angleterre, *comme en tant d'autres choses* (ceci est fin !), « sa profonde instruction et son jugement supérieur. » (T. I, p. 84.)

Nous ne sommes point étonné que Voltaire paraisse à M. Grouvelle *profondément instruit ;* mais les hommes qui le sont réellement savent à quoi s'en tenir, et l'éditeur ne l'est pas tout à fait assez pour contredire ce jugement.

Quant à Rousseau, M. Grouvelle traduit Cicéron pour louer ce fou détestable. Il l'appelle *le plus orateur des philosophes et le plus philosophe des orateurs* (1).

Nous nous contenterons d'indiquer une note sur la procession d'Aix, qu'il serait trop pénible de transcrire.

---

(1) *Jurisperitorum eloquentissimus oratorumque juris. peritissimus.* Mais Cicéron parlait de l'illustre Scévola, et il ne fallait pas calquer cette phrase à la vitre pour louer un homme tel que Rousseau.

La procession, qui tenait à la simplicité antique, était sans doute devenue une inconvenance ; mais la note est éminemment criminelle.

Un symptôme marquant de la peste irréligieuse, c'est la rage contre les *conversions*. Malheur à l'homme sensé qu'un remords salutaire ramène aux véritables principes ! C'est un crime impardonnable aux yeux du parti. Ne l'avons-nous pas vu dernièrement contester la bonne foi de M. de la Harpe, quoique l'existence du soleil ne soit pas mieux démontrée ? M. Grouvelle, fidèle à cette grande maxime de la secte, poursuit dans ses notes les nombreuses conversions indiquées dans les Lettres de madame de Sévigné, et ne fait grâce à aucune. Ainsi, mademoiselle Hamilton *sut très à propos se convertir, lorsque la grande dévotion devint une mode et un calcul.* (T. I, p. 298, note). Si madame de Sévigné dit en se jouant que l'attrait de la duchesse d'Aumont, qui avait donné dans la grande dévotion, *la portait à ensevelir les morts*, M. Grouvelle nous avertit dans une note que, *s'il faut en croire Bussy, elle rendait d'autres services aux vivants* (1).

---

(1) Il y a, dans notre manière de voir, très-peu de lâchetés comparables à celle de reprocher d'anciennes erreurs à celui qui les reconnaît, qui s'en afflige, et qui a totalement changé de vie. Mais l'expression soldatesque de M. Grouvelle est particulièrement coupable en ce qu'elle affecte de confondre les temps, pour faire croire que la duchesse se livrait tout à la fois au libertinage et aux œuvres de piété.

Lorsque le cardinal de Retz quitta sa retraite de Commercy pour celle de Saint-Denis, on se hâta, suivant le penchant de la nature humaine, de tourner cette détermination en ridicule, et d'y voir le dessein de se rapprocher des dissipations du monde. Bussy, informé de ces bruits publics, écrivait à je ne sais qui : « On me « mande que le cardinal de Retz achève de faire péni- « nitence chez madame de Bracciano, etc. » Mais sa cousine lui écrivait le 27 juin 1678 (t. IV, p. 562) : « Le cardinal passe sa vie à Saint-Denis, très-confor- « mément à la retraite qu'il s'est imposée... Il a vu « très-peu de monde (à Paris), et il est, il y a plus de « deux mois, à Saint-Denis... Vous savez qu'il s'est « acquitté de onze cent mille écus : il n'a reçu cet exem- « ple de personne, et personne ne le suivra. Enfin, il « faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien « plus régulier qu'en Lorraine, et il est toujours très- « digne d'être honoré. »

Sur cela, M. Grouvelle nous dit finement : *Madame de Sévigné, amie du cardinal, ne dit pas tout ;* et il nous cite ce fragment de Bussy, dont il se garde bien de donner la date. Mais à qui faut-il croire, de Bussy qui rapporte un jugement précipité de la malice humaine, ou de Bussy répondant à sa cousine : « Je suis bien « aise que vous m'ayez éclairci de la conduite du car- « dinal de Retz, qui, de loin, me paraissait changée ; « car j'aime à l'estimer, et cela me fait croire qu'il sou- « tiendra jusqu'au bout la beauté de sa retraite. » (*Ibid.*, p. 363.) Depuis quand peut-on citer des *on dit* et des *on me mande*, contre des faits notoires, qui se

sont passés à la face de toute la France? *Le héros du bréviaire* (1) a-t-il en effet *achevé sa pénitence auprès de la duchesse de Bracciano?* M. Grouvelle, qui le dit, doit le prouver. A-t-il au contraire *soutenu sa gageure jusqu'à la fin, toujours très-régulier et très-digne d'être honoré?* M. Grouvelle a menti, c'est le mot, et tous les *on dit* possibles ne changent rien à la chose.

On peut bien penser que la célèbre duchesse de la Vallière, d'aimable et pieuse mémoire, n'échappe point à l'œil jaune de M. Grouvelle. Tant de grâces, tant de bonté, tant de vertu naturelle, et enfin tant de véritable piété, ont placé cette femme au rang de tout ce que le grand siècle a produit de plus intéressant. Elle est encore *aimée*, au pied de la lettre. Les cœurs sensibles s'occupent avec plaisir de *cette violette qui se cachait sous l'herbe, qui était honteuse d'être maîtresse, d'être duchesse* (2); et la postérité répète après madame de Sévigné : *Jamais il n'y en aura sur ce moule* (3). Sa profession dut être un véritable événement dans le temps. *Elle fit cette action, cette belle, comme toutes les autres, c'est-à-dire d'une manière charmante* (4).

---

(1) On sait que madame de Sévigné appelait Turenne *le héros de la guerre*, et le cardinal de Retz *le héros du bréviaire*. (Tom. III, p. 127.)

(2) Madame de Sévigné, tom. V, p. 344.

(3) *Ibid.* Ailleurs elle dit de cette duchesse déjà carmélite : *C'est toute la grâce, c'est tout l'esprit, c'est toute la modestie que vous pouvez imaginer.* (Tom. III, p. 399.)

(4). Madame de Sévigné, tom. III, p. 18.

Sur cela, l'éditeur ne manque pas de nous avertir au bas de la page que, *depuis plus de trois ans, madame de la Vallière ne recevait à la cour que des affronts de sa rivale et des duretés du roi;* pour faire sentir que le parti qu'elle prit ne fut que le désespoir d'une passion mortifiée. C'est une bien malheureuse tournure d'esprit que celle qui tâche sans cesse de déprimer la vertu, de chercher de mauvais motifs aux actions les plus éclatantes ; de se souiller par la calomnie, pour se dispenser de l'admiration. Au reste, sans nous enfoncer dans la morale à propos de ces conversions, nous citerons un charmant théologien qui nous apprend mieux que personne à respecter tous les motifs : « Ah ! c'est bien dit ; il y « a cinq cent mille routes qui nous mènent au salut... « Voilà la route que Dieu avait marquée à cette jolie « femme (madame de la Vallière). Elle n'a point dit, les « bras croisés : J'attends la grâce. Mon Dieu ! que ce « discours me fatigue ! Eh ! mort de ma vie, la grâce de « la grâce saura bien vous préparer les chemins. « Les tours, les détours, les bassesses, les laideurs, l'or- « gueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs, « tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ou- « vrier, etc. (1). »

Nous terminerons les citations de ce genre par une note où se montrent tout à la fois l'esprit corrompu et l'esprit de travers qui ont présidé à cette malheureuse édition. Madame de Sévigné dit à sa fille :

---

(1) T. V, p. 277.

« Mais écoutez un miracle : la maréchale de la Ferté « est tellement convertie, qu'on ne saurait l'être plus « sincèrement... Ninon en est étonnée, ébranlée ; le « Saint-Esprit souffle où il veut, etc. (1). »

L'éditeur, en rappelant la mauvaise conduite tenue jadis par cette même femme, nous dit dans une note : « Il « faut avouer que madame de Sévigné n'était pas juste « de mettre à côté d'une telle femme, digne sœur de la « fameuse comtesse d'Olonne, Ninon, qui, non-seule- « ment n'avait jamais trompé ni déshonoré un mari, mais « qui même resta toujours fidèle à l'amant qu'elle ai- « mait, etc. »

Où donc M. Grouvelle a-t-il pris que madame de Sévigné ait mis la maréchale de la Ferté *à côté* de Ninon? Si elle les avait comparées dans des temps où elles marchaient l'une et l'autre dans la même route, on aurait peut-être blâmé le parallèle, suivant la manière dont il aurait été exprimé. Mais ici où est la comparaison ? Madame de Sévigné cite la conversion sincère d'une femme coupable : elle dit : *C'est un miracle.* Elle ajoute : *Ninon* (dont la vie était certainement aussi infiniment coupable) *en est étonnée*, *ébranlée.* Qu'y a-t-il de plus simple et de plus raisonnable? Il faut que la plume lourde et indécente de M. Grouvelle nous rappelle la comtesse d'Olonne, et nous fasse entendre qu'il met fort au-dessus d'une femme entièrement revenue de ses erreurs une courtisane incorrigible. Nous ne croirions pas qu'il fût

(1) T. VII, p. 485.

possible d'être à la fois plus injuste, plus indécent et plus absurde, si nous ne lisions ce qu'il s'est permis d'écrire sur l'immortel Bossuet.

Parmi les grands hommes du grand siècle, il n'en est pas que le siècle suivant ait plus tâché de déprécier. *Urit enim fulgore sui* (1). On n'ose pas tout à fait dire qu'il ne savait pas le français, ou qu'il fût un mauvais évêque; mais on s'en console par des insinuations malignes qui tendent à blesser ce grand caractère. Les philosophes du dix-huitième siècle se sont évertués sur ce chapitre. M. Grouvelle vient après eux, ne pouvant leur ressembler que par la méchanceté.

Écoutons d'abord M. Grouvelle sur le livre de l'*Exposition de la Foi :* « Dès les premiers temps, dit-il, de « la révolution opérée par Luther, on conçut le plan de « ramener les protestants au catholicisme en dressant « de certaines formules où les points de dissidence « étaient palliés par des explications adroites, ou éludés « dans des énoncés généraux. » (Tom. II, p. 24 note.)

M. Grouvelle ignore tout, et surtout l'histoire. Nous lui donnons le défi solennel de produire *une seule* de ces formules palliatives. Le caractère constant, indélébile de l'Église catholique est une inflexibilité qui a résisté constamment à tous les efforts et à toutes les séductions possibles. Dès qu'on jette des doutes sur quel-

---

(1) Boileau a partagé cet honneur : les philosophes du dix-huitième siècle avaient toute sorte de raisons de détester particulièrement l'apôtre de la foi et l'apôtre du goût.

que point de sa croyance, elle invente un nouveau mot qui termine la question, et n'en revient plus. Ainsi, dans le quatrième siècle, elle prononça le mot de *consubstantiel*. Ainsi, dans le seizième, elle prononça celui de *transubstantiation*, et ces mots subsisteront jusqu'à la fin du monde.

« Bossuet, dit M. Grouvelle, était sorti des principes « (de l'Église catholique), mais il le savait bien, et, en « bon négociateur, il s'était arrangé pour être désa- « voué. » (*Ibid.*)

Bossuet *négociateur !* Bossuet *s'arrangeant pour être désavoué !* Mais par qui donc a-t-il été désavoué ? Le livre de l'*Exposition* n'a jamais excité une seule réclamation dans l'Église : elle l'a traduit dans toutes ses langues (elle qui les parle toutes), et jamais elle n'a cessé de le montrer aux protestants comme une formule de foi sur tous les points contestés.

Mais qu'attendre, ou plutôt que n'attendre pas d'un homme qui s'oublie au point de critiquer un livre fameux, nous ne disons pas sans l'avoir *lu*, mais sans l'avoir *regardé ?*

« Les protestants n'y virent (dans ce livre) qu'un ar- « tifice. Leurs soupçons furent fondés, lorsque, loin « d'approuver cette exposition, les docteurs de Louvain « et de Paris la condamnèrent, et que le Pape lui refusa « son approbation. » (*Ibid.*)

Or, il se trouve qu'une partie notable de ce livre est occupée par ces approbations données par tous les évêques, par tous les docteurs possibles, et couronnées enfin par celle du Pape, donnée dans la forme la plus

solennelle Non, une telle effronterie passe l'imagination.

Le livre des *Variations* est jugé avec la même bonne foi et la même science. « Les variations d'églises, dit « M. Grouvelle, dont les docteurs n'ont point la pré« tention d'être infaillibles, et qui ont posé pour prin« cipe la liberté d'examiner et celle d'interpréter, prou« vent peu contre ces mêmes églises. » (Tome VII, p. 136.)

Ces variations, au contraire, *prouvent* tout contre ceux qui veulent *prouver* que tout se *prouve* par l'Écriture ; mais nous ne voulons point discuter ; revenons à Bossuet.

L'éditeur, prêtant de sa propre autorité à ce grand homme un mot qu'il n'avait jamais dit, se permet d'ajouter que « Bossuet avait montré une singulière sou« plesse, et comme prélat et comme théologien. » (T. VI, p. 315.)

Nous attendons les preuves de cette *singulière souplesse.* En attendant, nous rappellerons que, lorsque Louis XIV lui demanda son avis sur la comédie, il ré pondit : « Sire, il y a de grands exemples pour, et de « grandes raisons contre ! » que lorsque ce même prince lui demanda ce qu'il aurait fait, si lui, roi de France, avait pris le parti de Fénélon dans l'affaire du quiétisme, Bossuet répondit : « Sire, j'aurais crié bien plus haut ! » qu'en prêchant devant son maître, il lui disait avec une *singulière souplesse :* « Il n'y a plus pour vous, Sire, « qu'un seul ennemi à redouter : vous-même, Sire, « vous-même ; vos victoires, votre propre gloire ; cette

« puissance sans bornes, si nécessaire à conduire un « État, si dangereuse à se conduire soi-même. Voilà le « seul ennemi dont vous ayez à vous défier. Qui peut « tout ne peut pas assez ; qui peut tout, tourne ordi- « nairement sa puissance contre lui-même, etc. (1). »

On calomnie Bossuet ; il suffirait peut-être de le citer.

Le dieu, poursuivant sa carrière,
Verse des torrents de lumière
Sur son obscur blasphémateur.

Cependant nous ne pouvons nous empêcher de dénoncer à l'indignation publique une note sur ce même Bossuet, où l'éditeur se montre *pire que lui-même.* Jadis le procureur général nous en eût dispensés.

Tout le monde sait qu'ayant été chargé, en 1670, de l'éducation du Dauphin, Bossuet se démit de son évêché (de Condom), *ne pouvant,* disait-il, *garder une épouse avec laquelle il ne vivait pas.* Cette modération n'a pas le bonheur d'obtenir l'approbation de M. Grouvelle ; il pense que Bossuet, prévoyant qu'il aurait un jour un autre évêché, ne faisait pas un grand sacrifice. « Dix « ans après, dit-il, Bossuet obtint l'évêché de Meaux. » (T. I, p. 308, lettre 119e).

Jusque-là, c'est pure bêtise. En 1670, le Dauphin avait sept à huit ans ; à quatorze ans il était majeur, à dix-huit ans l'éducation était finie. Dix ans de la vie de Bossuet sont un assez beau présent fait à un prince.

---

(1) Bossuet, Sermon sur la résurrection, prêché devant le roi.

Mais ce que M. Grouvelle ajoute passe l'imagination : « On pourrait dire de cette modération, dit-il, ce qu'on « a dit dans une autre circonstance :

« Quand Jésus-Christ mourut le vendredi, il savait « bien qu'il ressusciterait le dimanche. »

Cette platitude sacrilége est digne d'un athée sans goût ou d'un laquais sans religion. Les Français qui n'en font pas justice sont bien corrompus ou bien patients.

La rage de cet homme contre la religion et la sainteté est telle qu'il en est absolument aveuglé ; il perd quelquefois la tête, et se réfute de lui-même sans s'en apercevoir. Sainte Françoise de Chantal étant aïeule de madame de Sévigné, M. Grouvelle a saisi cette heureuse occasion de dénigrer madame de Chantal, dans la très-mauvaise notice sur madame de Sévigné qu'il a mise à la tête de sa nouvelle édition (pl. XLIV). Il serait difficile d'accumuler en seize lignes plus de déraison et d'ignorance ; mais il faudrait faire un livre sur chaque ligne, si nous voulions tout relever. Il nous suffira d'indiquer une bévue trop originale pour être passée sous silence. « La bienheureuse (1) Chantal, nous dit-il, en avait sans « doute assez du rôle de mère de l'Église et de quelques « centaines de visitandines ; car elle se dispensa com« plètement des devoirs d'aïeule. On ne voit pas qu'ele « ait pris aucun souci de l'orpheline, enfant de son fils. »

---

(1) Pourquoi *bienheureuse?* Elle est *sainte*. Il faut être exact sur les titres.

Nous prendrons la liberté d'observer à l'illustre éditeur que madame de Chantal ayant fondé son ordre et fait ses vœux en 1610, comme il le dit lui-même (1), elle était bien dispensée de veiller à l'éducation de sa petite-fille, qui naquit en 1626, comme il le dit lui-même à la page précédente.

Cette apologie nous paraît *plausible*. Au reste, ceux qui voudront prendre la peine de lire l'histoire de madame de Chantal verront que la manière dont elle se conduisit à l'égard de ses enfants, en quittant le monde, forme précisément un des beaux traits de ce grand caractère, digne de la vénération de tous les hommes qui ne ressemblent pas à M. Grouvelle.

Qu'un polisson, lorsque Louis XIV s'éloigna un instant de madame de Montespan pour mademoiselle de Fontanges, ait fait entrer le nom du père la Chaise dans une mauvaise plaisanterie, cela se conçoit ; qu'un autre polisson, prenant la balle au bond, ait ajouté un mauvais calembour, passe encore ; c'est un de ces badinages répréhensibles qu'on se permettra toujours en société : mais qu'un troisième vienne enregistrer cette pasquinade, comme un éclaircissement historique, au bas d'une lettre de madame de Sévigné, et qu'il écrive dans

---

(1) La baronne de Chantal, en 1610, sous la direction de saint François de Sales, commençait à fonder l'institut des religieuses de la Visitation. (Notice sur madame de Sévigné, p. XLIV.) On a déjà un échantillon du style de M. Grouvelle.

la table des matières, « LA CHAISE, *confesseur de* « *Louis XIV;* SA FACILITÉ, » c'est une infamie. Le père de la Chaise ne fut pas certainement un des caractères les moins remarquables de l'époque fameuse où il vécut. Chargé de la tâche la plus difficile, il pouvait être considéré comme un homme constamment en état d'accusation, et privé, par le devoir le plus sacré, du pouvoir de se défendre. Il n'a pu prendre aucune mesure envers la postérité; mais précisément par cette raison, c'est à elle à lui rendre justice. C'est dans les mémoires de Saint-Simon qu'il faut apprendre à connaître cet homme véritablement sage. Le portrait n'est pas suspect, puisqu'il est dessiné par un ennemi mortel des jésuites. On y verra le père de la Chaise à la cour sans être de la cour, étranger à toutes les intrigues, ami de tout le monde, mais surtout des malheureux, et n'employant jamais l'ascendant de son ministère sacré que pour amortir les élans d'une volonté terrible. *Vous êtes trop bon, père de la Chaise*, lui disait quelquefois Louis XIV. *Non, Sire,* répondait l'homme apostolique : *c'est vous qui êtes trop dur.*

Il a plu à Louis XIV de raconter cette anecdote à toute sa cour; mais elle en suppose mille autres non moins honorables pour le confesseur. Ce sont là de ces traits dont il aurait dû enrichir son édition; mais, pour cela, il faudrait du goût et de la morale, et M. Grouvelle en manque totalement. Une seule chose lui plaît : c'est le mal. Nous avons surmonté un incroyable dégoût pour lire toutes ses notes. La meilleure est celle qui est parfaitement inutile. Si nous voulions traiter le chapitre de

l'indécence, il serait encore plus *riche* que celui de l'irréligion. Mais, en vérité, il serait pénible et même dangereux de transcrire M. Grouvelle. Il suffit de dire que, grâce au travail de M. Grouvelle, les lettres de madame de Sévigné sont devenues un mauvais livre. *La mère en défendra la lecture à sa fille.* Depuis le commentaire sur les pensées de Pascal, par où nous avons commencé, il n'y a pas d'exemple d'une telle profanation.

Après avoir considéré M. Grouvelle comme moraliste, il est temps de le considérer comme écrivain. A cet égard, il s'est hâté de dire son secret, car le titre même n'est pas exempt de fautes (1) ; et, dès la première ligne de l'*Avis* qui commence la première page, on s'aperçoit qu'il ne connaît pas le français. Que veut dire, par exemple, cette ligne qui commence l'*Avis* : « Les ma« nuscrits des personnes célèbres intéressent toujours le « public ? » Le sens qui se présente le plus naturellement, c'est que les manuscrits qui ont appartenu aux personnes célèbres (par exemple, un manuscrit de Cicéron ou d'Ovide qui aurait appartenu à madame de Sé-

---

(1) *Edition augmentée de lettres, fragments, notices sur madame de Sévigné et ses amis*, etc., etc. Que veut-il dire ? Les *lettres* et les *fragments* sont-ils aussi *sur madame de Sévigné et ses amis?* Dans ce cas, où sont ces lettres *sur madame de Sévigné?* Dans le cas contraire, de quelles lettres s'agit-il? et qui a jamais imaginé d'écrire dans un intitulé : *Nouvelle édition augmentée de lettres ?*

vigné) *intéressent toujours le public.* Si, au contraire, l'éditeur a voulu parler, comme il est clair, des écrits originaux ou autographes des personnes célèbres, alors la seconde phrase est curieuse : « ... *et leur écriture même*, « dit M. Grouvelle, est l'objet d'une curiosité bien en- « tendue (1). » Il en résulte que *non-seulement l'écriture des personnes célèbres intéresse toujours le public*, mais que *l'écriture même des personnes célèbres est l'objet d'une curiosité bien entendue*, ce qui appartient évidemment à feu M. de la Palisse (2). Cette phrase est très-remarquable, en ce que l'éditeur nous y donne de *prinçault* la mesure de son talent. On y voit d'abord le double défaut qui ne l'abandonne jamais lorsqu'il écrit. Tantôt il n'a que des pensées avortées, et l'expression, comme il est naturel, est aussi obscure que l'idée ; tantôt il a bien une pensée, bonne ou mauvaise, mais il ne sait pas l'exprimer. En d'autres termes, tantôt il ne sait pas ce qu'il veut dire, et tantôt il ne sait pas dire ce qu'il veut dire.

A propos d'un *fac-simile* qui représente quelques lignes tracées par madame de Sévigné, l'éditeur nous dit, à la fin de ce même avis : « Il ne nous reste qu'à certi- « fier la fidélité de l'imitation ; elle est au plus haut point « que l'art puisse atteindre, et l'on sait qu'en ce genre, « il rivalise réellement avec la nature. » M. Grouvelle

---

(1) Il voulait dire, ou il devait dire, *bien naturelle.*

(2) *Un quart-d'heure avant sa mort,*
Il était encore en vie.

ayant lu souvent que, dans l'imitation d'une figure humaine, d'un oiseau, d'une plante, etc., *l'art rivalise avec la nature*, transporte bravement cette expression au *facsimile*, et il appelle *nature* un morceau de papier barbouillé d'encre. Cette expression est belle, beaucoup moins cependant que celle qui suit : *Les procédés longs et difficultueux de cette sorte de gravure*, etc.

Il est réellement *très-difficultueux* de comprendre comment il peut se trouver un Français qui écrive aussi mal.

Dans un avertissement qui suit cet *Avis*, nous lisons que « l'éditeur, dès longtemps lecteur assidu de madame « de Sévigné, se propose de donner au public précisé- « ment ce qu'il a toujours désiré d'y trouver. » Nous ne savons ce qu'il a toujours désiré DE trouver dans ces lettres; quant à nous, nous déclarons toujours y avoir trouvé ce que nous désirions, une élégance, une grâce, un naturel dont rien n'approche. Les commentateurs de Cicéron, depuis Manuce jusqu'à d'Olivet, n'ont jamais imaginé *de donner au public ce qu'ils avaient toujours désiré de trouver dans les lettres de ce grand homme.* Ils se sont contentés d'expliquer au public ce qu'ils y avaient trouvé. C'est sans doute aussi ce que voulait dire l'éditeur; mais il ne lui arrive pas une fois de dire ce qu'il veut dire, et d'ailleurs il l'aurait mal dit. On n'a que faire du travail de M. Grouvelle pour comprendre et goûter les lettres de madame de Sévigné : « La lecture de ces « lettres, dit-il, était son plaisir de choix ; il eût voulu « qu'il n'y manquât aucun assaisonnement : il s'est étu- « dié à *le* perfectionner. » (*Ibid.*, Avert., p. 1.) Nous ne

savons pas bien *s'il eût voulu perfectionner l'assaisonnement ou le plaisir de choix :* c'est un secret que nous ne voulons point pénétrer. S'il a voulu *assaisonner* son plaisir, il est bien le maître ; son grand tort est d'avoir rêvé qu'il pouvait *assaisonner* celui des autres. L'amour-propre n'a jamais été ni plus aveugle ni plus ridicule. C'est bien à tort, au reste, que M. Grouvelle nous dit, en parlant de ces lettres, que « leur (1) lecture sera à jamais « recherchée par TOUS les esprits, si raffinés ou si peu « cultivés qu'ils soient. » (*Ib.*) L'éditeur possède un talent merveilleux pour réunir constamment un barbarisme à une pensée fausse. Il est très-faux que les esprits, *si peu cultivés qu'ils soient*, recherchent les lettres de madame de Sévigné. Au contraire, les esprits qui ne sont pas très-raffinés n'y comprennent rien, ou les goûtent peu. M. Grouvelle est le premier homme sans goût et sans talent, le premier écrivain détestable que nous ayons vu se passionner pour ces lettres.—Qui sait, d'ailleurs, si cet enthousiasme est de bonne foi ?

Si M. Grouvelle avait découvert des lettres inédites de madame de Sévigné, il aurait certainement rendu un grand service à la littérature française : il aurait suffi, dans ce cas, de donner une nouvelle édition de toute la collection, en retranchant les notes et tout ce qui appar-

---

(1) Nous ne dirons rien de ce *leur :* bientôt nous verrons que M. Grouvelle est brouillé irrévocablement avec le pronom possessif.

tient au nouvel éditeur ; mais, dans ce genre, nous ne lu devons rien (1).

M. Grouvelle nous apprend que les femmes écrivent autrement que les hommes. C'est une vérité du premier ordre, mais qui acquiert encore un mérite nouveau par le développement dont il *l'assaisonne*. M. Grouvelle a découvert que cette différence dure pendant toute la vie de l'homme et de la femme ; de manière qu'une jeune femme écrit autrement qu'un *bachelier*, et un vieillard autrement qu'une vieille femme. Il semble que le génie ne saurait aller plus loin : point du tout. Cette découverte éblouissante se trouve encore singulièrement *relevée* par l'expression dont il se sert pour l'annoncer au monde : « L'âge même, dit-il, n'efface point l'empreinte des « sexes. » (Avert., t. I. p. VII.)

Nous félicitons bien sincèrement M. Grouvelle sur cette observation lumineuse, qui suppose des connaissances physiologiques très-avancées.

Le goût de M Grouvelle pour les sujets nouveaux l'a jeté dans la question de savoir *si les femmes doivent écrire*. C'est par là qu'il commence la notice dont il a surchargé cette malheureuse édition.

« Il n'est point de gloire, dit-il, plus contestée que « celle des femmes. » (Notice, t. I, p. VII.)

Avec la permission de l'auteur, c'est tout le contraire ; il n'y a pas de gloire moins contestée, car les

---

(1) Nous comptons pour rien une lettre peu intéressante, et qui lui a été envoyée trop tard pour être mise à sa place.

hommes étant les distributeurs de la gloire, et les hommes ayant beaucoup de penchant pour les femmes, à ce que nous entendons dire de tous côtés, ils s'empressent de leur rendre toute la justice qui leur est due. Depuis Artémise jusqu'à la femme du gouverneur de Longwich, depuis Judith jusqu'à Jeanne d'Arc, depuis Sapho jusqu'à Olimpia Corelli, depuis Aspasie jusqu'à Ninon de Lenclos, il n'y a pas une femme qui n'ait été célébrée autant pour le moins qu'elle l'a mérité. Personne ne pense à contester la gloire des femmes, mais on dispute très-justement sur l'espèce de gloire qui leur convient. Qu'on nous cite, par exemple, la très-scandaleuse ode de Sapho, adressée à son amie (1), personne plus que nous n'admire cette pièce du côté du talent. Ainsi, *nous ne contestons point la gloire de cette femme ;* mais nous disons que, si elle avait élevé des enfants à côté d'un époux, elle aurait un peu mieux tenu sa place dans l'univers.

Après nous avoir révélé qu'*il n'y a pas de gloire plus contestée que celle des femmes*, M. Grouvelle veut bien nous en donner les raisons (c'est pure bonté, comme on sent, car rien ne l'y obligeait) : « Sans doute, dit-il, c'est

---

(1) *Heureux qui, près de toi, pour toi seule soupire*, etc. Boileau qui était un homme sage, a traduit en homme sage ; mais Catulle ne se gêne pas :

. . . . *Simul te,*
Lesbia, adspexi, nihil est super mi
. . . . *quod loquar amens.*

« parce qu'on est trop peu d'accord sur l'excellence pro- « pre de ce sexe. » C'est, en second lieu, « parce qu'on « ne l'est pas mieux sur sa vraie destination (1). » Mais la meilleure raison est sans contredit la dernière : « C'est « qu'à son égard (à l'égard du sexe) les hommes qui « pensent, forment comme deux partis opposés. » (*Ibid.*, « t. I.)

Voilà qui est clair : *On conteste, parce qu'on n'est pas d'accord;* mais il faut entendre l'éditeur exposer les raisons des deux partis. Voyons d'abord ce que disent les ennemis de la gloire des femmes :

« Les uns voudraient que *cette aimable moitié du genre* « *humain* renfermât dans l'ombre de la vie privée et do- « mestique l'exercice de ses talents particuliers, et même « cet esprit, *si exquis et si actif qu'il soit, dont la nature* « *l'a favorisé.* »

Cette expression, *la plus belle, la plus honorable moitié du genre humain*, est devenue si fade par la répétition, que nous ne la rencontrons jamais sans nous rappeler ce que Rousseau a dit sur la *rose sans épines*. Au reste, nous avons vu plus haut *des esprits si raffinés ou si peu cultivés* qu'ils soient ; ici nous avons *un esprit si exquis et si actif qu'il soit* : c'est une tournure dont la

(1) Voici encore un point où nous sommes forcé d'être d'un avis directement contraire à celui de M. Grouvelle. Nous croyons être sûr, par notre propre expérience et par une foule de témoignages irréprochables, que les hommes ont une idée très-claire de la *vraie destination de la femme.*

nature, *si riche et si libérale qu'elle soit*, n'a favorisé que M. Grouvelle.

« Ils n'hésitent pas (ces mêmes ennemis de la gloire « des femmes)... de renvoyer durement au fuseau celles « qui, *bien ou mal*, s'émancipent à manier la plume ou « la lyre. »

L'éditeur, qui se dispense volontiers de penser, nous en donne ici un exemple remarquable : il serait difficile d'imaginer quelque chose d'aussi ridicule que ces mots, *bien ou mal;* car c'est très-bien fait, de l'avis de tout le monde, de renvoyer au fuseau la femme qui écrit mal ; la dispute ne saurait avoir lieu que pour celle qui est capable de bien écrire. Mais ces mots *bien ou mal* étant souvent répétés ensemble, M. Grouvelle les écrit ensemble mécaniquement, sans s'embarrasser du sens ; c'est ainsi qu'ayant lu dans le *Temple du goût*,

D'une main légère il prenait (1)
Le compas, la plume et la lyre,

ces deux derniers mots se sont liés l'un à l'autre dans sa tête, et il écrit *la plume ou la lyre,* quoiqu'il n'y ait pas un homme dans l'univers qui ait songé à défendre la lyre aux femmes. L'éditeur peut aller aux enquêtes chez tous les notaires de sa connaissance, il ne trouvera pas qu'un époux ait jamais stipulé : *Et ne pourra la dame future épouse* manier *sa harpe ou son piano.* Au contraire, *la*

(1) Voltaire n'a pas dit :

Sa main légère maniait, etc.

plus robuste moitié du genre humain ayant trop souvent besoin d'être désennuyée, la lyre des femmes est pour lui au premier rang des remèdes *désennuyeurs*.

Quant à la plume, c'est autre chose. Tel homme qui s'accommode fort d'une femme musicienne ne voudrait point d'une femme auteur. Mais écoutons le plaidoyer contraire ; c'est le triomphe de M. Grouvelle :

« D'autres ont pensé que, la femme n'étant pas seu-« lement la femelle de l'homme, ou sa nourrice, ou sa « servante, son esprit et son âme entrent dans la com-« munauté aussi bien que ses charmes ou sa *dextérité* « *propre* (1), et qu'ainsi, lorsqu'avec ses vertus elle ap-« porte un surcroît de dot en talents et en lumières, l'é-« poux serait mal reçu à s'en plaindre ; d'autant que ses « biens ne périssent point avec elle, et deviennent pour « ses enfants l'héritage le plus assuré. » (*Ibid.*, t. I, Avert., p. XII.)

Quel admirable raisonneur que ce M. Grouvelle ! on peut lui accorder tout, sans qu'il en résulte rien en faveur de la thèse qu'il défend. Accordons que la femme n'est pas seulement la *femelle de l'homme*, qu'elle n'est pas seulement *sa nourrice*, et qu'elle n'est pas seulement *sa servante;* accordons *que son esprit*, et non-seulement *son esprit, mais encore son âme*, *doivent entrer dans la communauté ainsi que ses charmes et sa dextérité pro-*

---

(1) Epression pleine de finesse. L'éditeur veut faire sentir que la *dextérité propre*, dans une femme, lui paraît préférable à la *propre dextérité*. Nous sommes de son avis.

pre (1), qu'en résultera-t-il ? Que les femmes doivent poursuivre la gloire d'auteur ? Point du tout. Où est la conséquence? « C'est, nous dit-on, parce que les lumières « et les talents des femmes sont des biens qui ne pé« rissent point avec elle, et deviennent pour ses enfants « l'héritage le plus assuré. » (*Ibid.*) Ah! pour cela, Monsieur l'éditeur, nous vous en demandons bien pardon, mais rien n'est plus faux : il n'y a pas d'héritage moins assuré que celui des talents. Aussi l'éditeur se hâte de nous donner une autre raison. « Toutes les femmes, dit« il, dussent-elles (ce qui n'est pas) porter les noms d'é« pouses et de mères (2), la société entière est intéressée

---

(1) M. Grouvelle veut dire sans doute que, lorsqu'une fille se marie, son esprit et son âme ne demeurent point chez son père ; mais que l'un et l'autre sont transportés chez l'époux avec les pieds, les mains, les yeux, la bouche, etc., de la fille, *pour être et demeurer* en commun, *avec la dextérité propre*. Sur cela nous n'avons rien à dire ; et nous convenons de même que, lorsqu'une fille pleine de vertus apporte encore *un surcroît de dot* en talents et en lumières, *l'époux ne doit être reçu* dans aucun tribunal *à se plaindre* de cet *augment*. — Toutes les fois que nous sommes de l'avis de M. Grouvelle, nous nous faisons un devoir de le déclarer, afin qu'on ne nous accuse point de partialité.

(2) M. Grouvelle avoue ici que toutes les femmes ne sont pas destinées à être épouses et mères, et que c'est aux femmes célibataires surtout qu'appartient le domaine des sciences et des lettres. Mais que devient pour elles la raison de l'*héritage assuré ?* L'éditeur veut-il admettre les collatéraux à recueillir l'héritage ?

« au développement complet de tous les êtres qui la com-
« posent. » Passons sur le style : M. Grouvelle voulait-il dire, par hasard, que *tout agent libre doit faire tout ce qu'il peut faire ?* Un moraliste pur, tel que lui, ne saurait avoir cette pensée ; il entend donc seulement dire que *la société est intéressée à ce que chaque homme et chaque femme développent leurs facultés, suivant l'ordre et conformément à l'utilité commune.* Mais voilà que la question recommence ; car l'on demande précisément *s'il est dans l'ordre* que les femmes appliquent leurs facultés aux arts et aux sciences ? On ne croirait pas qu'il fût possible de raisonner plus mal ; cependant M. Grouvelle, toujours prêt à se surpasser, va vous dire quelque chose de plus mauvais : « Si jusqu'à présent les femmes n'ont point en-
« fanté de grands systèmes, produit une *Illiade*, conçu
« *Mérope* ou le *Tartufe*, élevé de superbes basiliques,
« ou égalé le pinceau de Raphaël, *encore ne saurait-on*
« *nier* que les arts ne leur doivent des progrès et des
« chefs-d'œuvre. »

Encore est-ce précisément ce qu'on nie : et ce qu'il y a d'extrêmement plaisant, c'est que M. Grouvelle lui-même le nie expressément ; car son raisonnement, dépouillé du verbiage qui l'enveloppe, se réduit à ce peu de mots : « *Quoique les femmes n'aient produit jusqu'à pré-*
« *sent aucun chef d'œuvre dans les arts, encore ne sau-*
« *rait-on nier que les arts ne leur doivent des chefs-*
« *d'œuvre.* »

Les Français d'une autre époque auraient appelé cela *grouveler*, et ce verbe serait demeuré dans la langue ; mais à présent ils s'embarrassent bien qu'on pense mal,

qu'on parle mal, que les Français ne sachent pas le français ; qu'on exhume les grands hommes, qu'on insulte leur mémoire, qu'on souille leurs ouvrages !

Scilicet is stolidis labor est ! ea cura quietos
Sollicitat !.....

Comme il est impossible de séparer le style des pensées, nous n'avons pu célébrer la logique de M. Grouvelle sans indiquer au moins les fautes de style ; mais ce dernier point est assez important pour exiger un article à part. Ce qui distingue l'éditeur de tous ses confrères les mauvais écrivains, c'est qu'il est toujours et sans exception *ridiculement mauvais.* Ses solécismes tiennent de l'inspiration : on dirait qu'il a toujours à côté de lui un méchant lutin qui lui souffle les expressions les plus baroques ; c'est tout ce que la barbarie et la prétention réunies ont jamais produit de plus ineffable.

Le pronom est, comme on sait, le grand écueil des écoliers, dans la langue française ; mais, sur ce point, M. Grouvelle n'a point d'égal.

Dès la troisième page de son Avertissement, M. Grouvelle vous dit, à propos des lettres inédites de madame de Sévigné : « Quelques démarches qu'on eût faites, rien « n'a pu faire ouvrir les portefeuilles où ces trésors *pa-« raissent* être ensevelis. Nous ne sommes pas même en « état de donner au public, avec la certitude de son exis-« tence, l'espoir d'en jouir un jour. »

Il faudrait compulser tous les cahiers d'une école de village pour trouver quelque chose de pareil.

Ailleurs il nous dit « qu'un assez grand nombre des

« lettres de madame de Sévigné paraîtront nouvelles (1), « en ce qu'elles n'ont jamais été jointes à aucun de ses « recueils. » (Avert., p. III.) Ainsi les recueils qu'on a faits des lettres de madame de Sévigné s'appellent, dans le langage de l'éditeur, les *recueils de madame de Sévigné*; c'est une expression toute nouvelle qu'il répète plus bas, à la fin d'un passage charmant :

« Attentif à réunir ici (2) tout ce qui touche madame « de Sévigné, l'éditeur a pensé que, SES enfants (3) te- « nant d'elle leurs talents, ce qui nous reste de leur plume « était un supplément presque nécessaire à sa collec- « tion (4). »

En premier lieu, nous n'avons jamais ouï dire que madame de Grignan ni son frère *aient laissé une plume*, et qu'il en *reste* des morceaux. Au demeurant, si les enfants de madame de Sévigné ont laissé tomber de leurs plumes quelques morceaux qui rappellent le talent de de leur illustre mère, c'est fort bien fait de les imprimer

---

(1) Nous pouvons assurer l'éditeur qu'une lettre imprimée dans un livre ne *paraîtra* nouvelle à personne, parce qu'on l'a réimprimée dans un autre livre.

(2) C'est-à-dire dans son Avertissement; il est impossible de donner un autre sens au mot.

(3) Les enfants de l'éditeur, sans doute; le sens n'est pas douteux. Dans ce cas, nous ne saurions trop féliciter ces enfants, s'ils tiennent leurs talents de madame de Sévigné (quoique la manière nous soit inconnue). Certes, ils l'ont échappé belle !

(4) La collection de la plume.

dans SA COLLECTION, mais ce n'est point du tout par la très-mauvaise raison qu'en donne l'éditeur ; autrement *le Sopha* et *l'Écumoire* deviendraient des *suppléments presque nécessaires* AUX tragédies de Crébillon.

Le pronom figure d'une manière non moins élégante dans le morceau suivant :

« Madame de Sévigné écrivit dans la jeunesse de la « langue, à l'époque où ELLE se fixait sous la plume des « des maîtres. Comme ELLE vivait également parmi les « gens de lettres et parmi les gens de cour, il faut croire, « etc. » Avert., p. XIII.)

Il ne tient qu'à nous d'entendre que madame de Sévigné *se fixait sous la plume des maîtres, et que la langue française vivait également parmi les gens de lettres et parmi les gens de cour*. S'il en est ainsi, la langue française a été bien mieux élevée que M. Grouvelle.

Les rabbins disent que chaque mot de l'Écriture contient une infinité de sens. M. Grouvelle s'approche de cette perfection, au moyen de l'usage merveilleux qu'il sait faire du pronom. En nous parlant, par exemple, des fameuses fêtes de Versailles, il nous dit que « madame « de Sévigné était faite pour orner ce grand théâtre de « ses propres charmes. » (P. LVI.)

Cela veut dire que madame de Sévigné apporta dans ces fêtes *ses propres charmes*, et point du tout ceux des autres femmes, — ou bien qu'avec ses propres charmes elle orna ce grand théâtre, — ou bien qu'elle orna ce grand théâtre de *ses* propres charmes, c'est-à-dire des charmes qui convenaient à ce théâtre (apparemment parce qu'elle était associée de Lulli et de Quinault), etc. On

n'en finirait pas, si l'on voulait dire tout ce que cela veut dire.

Et quant à ce que nous dit encore l'éditeur, que « l'é- « légante magnificence de ces fêtes les avait RENDU di- gnes de ce pinceau, etc. » (p. LXVI), nous observerons seulement que le solécisme de *rendu* pour *rendues* n'est pardonné aux enfants que jusqu'à l'âge de douze ans. Or, comme nous savons à n'en pas douter, que M. Grouvelle existait en 1793, il n'y a plus de miséricorde : le solécisme doit être rangé *dans* SA *collection.*

Il faut en finir sur le pronom. Encore une citation cependant; elle est trop curieuse pour être passée sous silence :

« Madame de Grignan avait à peine vingt ans, et un « événement qui devait troubler SON bonheur semblait « trop tardif à cette mère désintéressée. » (P. LVIII.)

Vous croyez peut-être, honorable lecteur, qu'il s'agit ici du bonheur de madame de Grignan? *Eh bien!* comme disait le sultan Schab-Abbas, *c'est précisément ce qui vous trompe* : il s'agit du bonheur de madame de Sévigné. Vous ne voulez pas le croire : lisez, s'il vous plaît.

Il faudrait sans cesse répéter à M. Grouvelle, si son âge et ses facultés lui permettaient de profiter de l'avis : *D'un mot mis à sa place apprenez la puissance!* C'est la chose la plus indispensable quand on se mêle d'écrire, et celle dont il a le moins d'idée. Tantôt c'est « l'infortuné « Fouquet qui se voit précipité du faîte des grandeurs « *dans une prison perpétuelle.* » (Avert. p. LIV.)

Autant vaudrait nous dire qu'un malfaiteur s'est vu précipiter *dans une galère perpétuelle.*

Tantôt c'est madame de Sévigné qui « elle-même

« pourtant, avait repoussé plus d'une occasion. » (*Ibid.*, p. LVIII.)

On croira peut-être qu'elle avait fait la guerre, et que, semblable aux *Penthésilée*, aux *Camille*, aux *Gildippe*, elle s'était illustrée par de beaux faits d'armes. Hélas ! point du tout, cela signifie tout simplement qu'elle avait *elle-même pourtant* refusé plus d'un parti qui s'était présenté pour sa fille.

Ici M. Grouvelle nous avertit très-sagement « qu'il « faut être très-circonspect sur l'amendement du texte. » (p. XIII) ; mais il oublie mal à propos d'ajouter un mot sur la *correction des terres*.

Nous apprenons ailleurs une chose dont on ne se serait jamais douté : c'est que le « maréchal d'Humières « voulut, un jour, prendre d'insulte un petit château. » M. Grouvelle ne s'explique pas davantage; mais, sans nous donner la peine de feuilleter l'histoire du temps, nous supposons que le maréchal donna un soufflet au petit château.

Quelquefois M. Grouvelle enfile des *régimes*, et il oublie le verbe ; ainsi, par exemple, il nous dit que « madame de Sévigné AVAIT... de la physionomie... des « traits expressifs... une taille aisée, une riche cheve- « lure... une santé brillante... une rare fraîcheur... un « teint éclatant... autant de musique qu'on en savait « alors, enfin une danse brillante pour le temps (1). » (Notice t. I., p. XLV.)

---

(1) Admirez cette superbe répétition : *une santé brillante* et une *danse brillante.*

De sorte qu'il se trouve, en fin de compte, que *madame de Sévigné* AVAIT *de la musique et de la danse.* Que cette dame était riche !

Mais si nous en croyons M. Grouvelle, madame de Sévigné AVAIT bien quelque chose de plus merveilleux ! *Elle avait une stature plus grande que petite.* (Ibid.) Une seule faute de cette nature suffit pour caractériser un écrivain. Elle suppose l'absence totale de ce sentiment intérieur, de ce tact métaphysique sans lequel on ne sait jamais ce qu'on dit. Cette particule comparative PLUS pouvant servir à comparer entre elles des qualités différentes, l'éditeur a cru qu'elle pouvait servir aussi à comparer les différents degrés d'une même qualité dans le même sujet ; et que, comme on dit, par exemple, *Il est plus savant que riche*, on pouvait dire de même, *Il est plus savant qu'ignorant;* ce qui s'appelle, dans la langue que M. Grouvelle ignore si parfaitement, *une bêtise.*

S'il eût dit : « Elle avait une stature plutôt grande que petite, » il n'eut été que plat ; et, pour lui, ce serait un gain considérable.

Il arrive quelquefois à M. Grouvelle de prendre totalement congé de la langue française, et alors il devient un phénomène, un miracle de barbarie. C'est ainsi, par exemple, qu'il nous dit, en parlant de madame de Coulanges : « Au contraire de l'esprit de son mari, qui n'a-« vait fait que déconsidérer, le SIEN était une dignité.» (Notice, p. LXXXIX.) Et ailleurs nous apprenons que « l'archevêque d'Aix était le personnage le moins facile à se laisser « EN imposer. » Notice, p. LXXXI, note.) Sûrement le laquais de Diderot écrivait mieux.

Que M. Grouvelle soit barbare toutes les fois qu'il veut être fin ou profond, ou éloquent, cela se conçoit. Malheur à l'homme qui ne sait pas une langue, et qui s'avise de hausser le ton ! Mais qu'un éditeur intrépide de madame de Sévigné ne sache pas écrire une petite note explicative, une remarque, un avis au lecteur de deux lignes, un misérable *nota bene*, sans laisser échapper un barbarisme, c'est ce qui est véritablement inconcevable. Nous avons éclaté de rire en lisant, à la tête de cette scandaleuse édition, que « les notes « ajoutées par l'éditeur se reconnaîtront à la marque « d'une ou plusieurs étoiles.» Les étoiles *seront marquées*, sans doute ; ce qui les étonnera un peu, elles qui *marquaient* toujours. C'est cependant une chose un peu forte, qu'un écrivain qui se présente pour *assaisonner* les lettres de madame de Sévigné, ne sache pas dire en français que *ses notes seront marquées d'une étoile*, *ou désignées*, *ou distinguées par une ou par plusieurs étoiles*, puisque étoile il y a ; car nous n'exigeons point que M. Grouvelle s'élève jusqu'au mot *astérisque*.

Nous avons vu précédemment M. Grouvelle se servir d'une table des matières pour mentir et pour calomnier. Il a fait un tour de force encore plus merveilleux en se servant d'un *errata* pour introduire un solécisme dans le texte. Il avait lu, dans une ancienne notice, que Ménage, allant voir madame de Sévigné en Bretagne avec madame de Lavardin, disait des douceurs à cette dernière et lui baisait les mains ; sur quoi cette dame lui dit : « Je vois bien que vous RECORDEZ pour madame de Sévigné. » M. Grouvelle, après avoir copié cette anec-

dote (probablement dans le *Ménagiana*), s'imagine, en y songeant mieux, que le verbe RECORDER est réfléchi ; et ce digne éditeur écrit dans l'*errata* : « Lisez, *vous vous recordez.* » — Bravo !

Au reste, il arrive souvent qu'il y a dans le style quelque chose de plus sérieux que le style : un écrivain qui emploie certaines expressions n'en est pas quitte pour le ridicule. Après que l'homme de goût a ri, le philosophe examine et condamne. M. Grouvelle croirait-il peut-être n'être qu'absurde, lorsqu'en prêtant son langage à l'élégant Bussy, il nous le représente (Notice, p. LIV) *prétendant*, au sujet de sa cousine, *qu'une conduite intacte* AIT caché (1) *un cœur assez* IMPUR ? ou, lorsqu'un raccommodement entre Louis XIV et madame de Montespan devient, sous la plume grossière de l'éditeur, *un* RAPA-

---

(1) *Ait caché*, pour *cachait* ou *cachât ;* c'est un italianisme. *Conduite intacte* ne vaut pas mieux. *Intact* signifie proprement *ce qui n'a jamais été touché*, et, par une métaphore très-naturelle et très-juste, *ce qui n'a jamais été profané.* Ainsi l'on dit *un trésor intact*, *une vierge intacte*, *une vertu*, *une sagesse*, *une probité intactes*, parce que les noms de ces vertus sont personnifiés. Mais la *conduite* n'étant qu'une suite d'actions, nulle action ne peut être souillée par une autre : elle est ce qu'elle est, bonne ou mauvaise, par la volonté seule de celui qui la produit. Il faut donc dire *conduite irréprochable.* Tout cela, sans doute, est du *sanscrit* pour M. Grouvelle. Mais comme il y a encore en Russie et même en France un assez grand nombre d'hommes qui savent le français, nous soumettons ces remarques à leur jugement.

TRIAGE (1)? Ces expressions, comme toutes les choses du monde, se trouvent où elles sont. *Elles sentent les lieux que fréquente l'auteur.*

Nous sommes las, et malheureusement, sans doute, nos lecteurs le sont aussi; mais nous pouvons les assurer que nous avons à peine effleuré le sujet. Nous finissons, par la raison qu'il faut que tout finisse, comme dit quelque part madame de Sévigné.

Nous ne prétendons point, au reste, contester les véritables talents de M. Grouvelle. Il sait lire, par exemple, et nous publierons même avec empressement qu'*il est capable de lire toute sorte de choses;* — mais il ne sait pas écrire.

Au moins, si une édition déshonorée par tant de défauts présentait quelque compensation, on pourrait, jusqu'à un certain point, pardonner à l'éditeur; mais nous ne lui devons pas une seule ligne agréable ou utile, et l'ouvrage entier, pour tout ce qui lui appartient, peut s'appeler, à juste titre, *monstrum nulla virtute redemptum.*

M. Grouvelle range sous quatre chefs les avantages de sa nouvelle édition : *Additions,* — *Ordre chronologique,* — *Corrections et éclaircissements du texte,* — *Autres articles ajoutés.* — Nous les examinerons successivement.

---

(1) Louvois et Marsillac, alors (depuis) duc de la Rochefoucault, avaient ménagé au roi un RAPATRIAGE avec madame de Montespan. (T. v, lettre 640, p. 244.)

N. B. *Cette note se reconnaît à la marque d'une étoile.*

Additions. — Où sont-elles ? Quelques démarches « qu'on ait faites, nous dit-on, *rien n'a pu faire ouvrir* « *les portefeuilles* où les lettres inédites de madame de « Sévigné sont ensevelies. »

L'éditeur commence donc son chapitre des *Additions* par l'aveu formel qu'il n'a pu faire aucune *addition.* C'est fort bien débuter.

Au bas de cette lettre éloquente, si précieuse par sa date, puisque madame de Sévigné l'écrivit huit ou dix jours avant sa mort, nous lisons cette note de l'éditeur :

«... Il est probable que cette lettre est la dernière que « madame de Sévigné ait pu écrire. Nous regardons « comme une bonne fortune de l'avoir RECOUVRÉE. » (T. VIII, p. 241).

Nous demandons à tout homme qui entend le français : ce mot *recouvrée* ne fait-il pas naître l'idée d'une lettre inédite, découverte et publiée pour la première fois ? L'éditeur comptait sans doute (et en vérité il n'avait pas tort) sur ces lecteurs inattentifs qui ouvrent un livre par désœuvrement pour le fermer bientôt par lassitude, et qui oublient en un clin d'œil ce qu'ils n'ont lu que pour tuer le temps : mais il en est d'autres qui se rappellent fort bien, en lisant ce mot *recouvrée* dans le huitième volume, ce qu'ils ont lu dans le premier (p. IV de l'Avertissement) : « Cette lettre précieuse, moins encore parce « qu'elle était PRESQUE inconnue que par le moment « même où elle fut écrite. » Ce mot de *presque* est excellent. Il en est de même de cette lettre charmante adressée au président de Moulceau, et que plusieurs personnes ont prise pour une découverte. Ce n'était cepen-

dant que l'original d'une lettre déjà imprimée, et connue de tout le monde. Il est même remarquable que cet original est le seul que l'éditeur ait pu se procurer. « Ces « originaux, dit-il, étant rares, nous en avons longtemps « recherché sans en pouvoir trouver un seul. » (Avis à la tête du tome I[er].) A la fin, il a trouvé celui dont nous parlons. Nous ne devons donc absolument rien au nouvel éditeur.

Ordre chronologique.— Il y avait cinq recueils des lettres de madame de Sévigné (Avert. p. VIII) : 1° les lettres de la mère à la fille ; 2° le choix de lettres diverses ; 3° les lettres au président de Moulceau ; 4° celles à M. de Pomponne ; 5° celles à Bussy-Rabutin.

Il est permis à tout le monde d'acheter ces recueils et de les lire ; on les a imprimés dans cette intention, à ce qu'il nous semble. Aujourd'hui, M. Grouvelle s'empare de ces différentes collections, et les fait imprimer ensemble dans l'ordre chronologique. Il faut l'entendre exalter ce nouvel arrangement, qui n'est au fond qu'une simple manipulation typographique, à la portée du dernier manœuvre littéraire.

« Toutes les lettres, dit M. Grouvelle, sont ici distri« buées suivant l'ordre des temps, en sorte que celles de « la mère à la fille font place, au milieu d'elles, aux « lettres à ses amis, ou aux réponses mêmes de ceux« ci (1). »

---

(1) On serait tenté de croire que M. Grouvelle a ouvert les lettres de la mère à la fille avec des ciseaux, pour en insérer

Ce grand avantage paraîtra un défaut à plusieurs personnes de goût. Le pêle-mêle dans ce genre n'est agréé que dans les recueils de lettres à différentes personnes. Mais dès qu'il y a une correspondance particulière qui a fourni plusieurs lettres remarquables, surtout par la qualité des personnes et par une confiance plus intime, le mélange déplaît. On serait très-fâché, par exemple, que les lettres de Cicéron à Atticus eussent reçu *au milieu d'elles* d'autres lettres écrites à une foule de personnages moins importants, et moins intimement liés avec ce grand homme. Dans le recueil des lettres de Pope et à Pope, on trouvera de même que les lettres à Swift, à Arbuthnot, à Craig, etc., sont réunies. Le bon sens dicte cet arrangement. Ainsi le nouvel ordre que M. Grouvelle fait sonner si haut ne signifie rien, et sera même regardé comme un défaut par un grand nombre de lecteurs.

Correction et éclaircissement du texte. (Avert., p. XII.) — L'idée que madame de Sévigné s'est vue sur le point

---

d'autres *au milieu d'elles.* Il semble aussi que madame de Sévigné écrivait à ses amis *et à leurs réponses ;* du moins c'est ce que signifie cette phrase : *les lettres à ses amis ou aux réponses*, etc. Mais la phrase qui suit est sans prix : *En sorte que telles de ces dernières* (les lettres des amis ou aux amis), *au lieu d'être rassemblées, se trouvent maintenant éparses.* Et cela pour dire que ces lettres, au lieu d'être rassemblées *mal à propos*, se trouvent maintenant distribuées parmi celles de la mère à la fille, suivant l'ordre des dates. — C'est le *nec-plus-ultrà* de l'ineptie grammaticale.

d'être corrigée par M. Grouvelle nous a donné la chair de poule. Il a sérieusement mis en question « s'il ne « conviendrait point de corriger un assez grand nombre « de passages de ces lettres, soit de ces phrases irrégu- « lèrement construites, soit d'autres fautes contre la lan- « gue. Mais, dit-il, la réflexion nous a fait voir plus d'un « danger à cette entreprise. » (P. XIII.)

Il y avait réellement *plus d'un danger* à cette entreprise ; mais jamais M. Grouvelle n'aura le courage de dire, ni même d'apercevoir, la meilleure de toutes les raisons qui devaient l'en détourner. Que dire d'un barbare qui a été tenté de toucher au texte de madame de Sévigné, et qui, dans l'article même où il nous fait la confidence de cette tentation épouvantable, écrit cette phrase de carrefour « On citerait aisément « plusieurs tours de phrase qui lui doivent d'être re- « çus ? » (P. XIX.)

Mais enfin, pour cette fois, le démon de l'orgueil ne l'a pas emporté. Et quoique M. Grouvelle ne se doute nullement de sa ridicule médiocrité, il a fait, sur cet article au moins, comme si elle lui était parfaitement connue : *il n'a rien corrigé*. Il est donc inutile de parler de la correction du texte (1). Restent les éclaircissements ;

---

(1) Il avoue cependant un peu plus haut qu'il a fait des retranchements. *On n'a pas craint*, dit-il, *de retrancher ce qui a paru sans intérêt*, *ou répété en d'autres endroits* (p. IV.)

Nous n'avons ni le loisir ni la volonté de comparer scrupuleusement cette édition aux anciennes, pour vérifier ces re-

mais nous pouvons assurer qu'ils sont aussi nuls que les corrections. L'éditeur a beau nous dire que plusieurs traits de ces lettres « portent sur des faits sous-entendus ; « que, sans la connaissance de tel (1) événement, le lec-« teur ne saurait entendre qu'à moitié ce qu'on en dit...; « qu'à l'aide d'un grand nombre de mémoires, de let-« tres, et d'autres recueils plus communs ou plus ra-« res (2), l'éditeur est parvenu à lever la plupart de ces « voiles, etc.; » toute cette charlatanerie n'en imposera à personne. On ne peut même contempler sans un mouvement d'indignation l'incroyable hardiesse de l'éditeur, qui ose dire, en parlant de ses notes : « Elles remplissent « les lacunes, servent de transitions, complètent les in-« dications, et font entendre les demi-mots. Plus d'allu-« sions ni de saillies perdues ! » (P. XVI.)

La plupart de ces mots n'ont point de sens ; mais les derniers supposent un *front qui ne rougit jamais*. S'il y

---

tranchements ; mais il nous paraît bien difficile que *tout ce qui a paru sans intérêt* à M. Grouvelle ne soit pas excellent.

(1) M. Grouvelle a quelques mots favoris dont il abuse de la manière la plus ridicule. *Tel* ou *tellement* sont du nombre. On le voit ici à l'égard de *tel*. Voici un exemple curieux de TANDIS QUE : *L'archevêque et le coadjuteur* de Paris étaient parents du marquis de Sévigné, TANDIS QUE *sa femme était la nièce du grand prieur du Temple.* (Avert., p. XLV.) On est tenté de dire : *Qu'arriva-t-il après ?*

(2) A quoi se rapportent ces deux *plus ?* où est l'objet de comparaison ? L'éditeur n'a pas une idée nette.

a dans les huit volumes de ces immortelles lettres une seule allusion, une seule saillie *qui lui doive d'être sentie*, nous consentons à lire tous les jours ses notes. Les cheveux nous dressent sur la tête; n'importe, le mot est lâché. Nous ne reculerons point devant cet horrible anathème (1).

Autres articles ajoutés. — Ces articles sont des notices sur madame de Sévigné et sur ses amis; les premières appartiennent à MM. Suard, de la Harpe et Vauxcelles. Ce sont des morceaux parfaits, connus de tout le monde, et que l'éditeur a jugé à propos de faire réimprimer. Ils servent seulement, dans cette édition, à faire ressortir l'horrible médiocrité de la notice qu'il a osé leur associer. « Il doit, dit-il, craindre le regard du « public pour ce morceau, et réclamer son indulgence. » (P. XIX.) Il a certainement toutes les raisons de craindre le public; mais il n'a pas le moindre droit à son indulgence. Il faut cependant faire à l'égard de cette notice, une observation singulière: c'est qu'elle ne lui appartient point en entier. Cette pièce a trente-huit pages,

---

(1) Un mot de madame de Simiane efface d'avance toutes les prétentions de l'éditeur: *Comme ces lettres n'étaient écrites que pour ces deux aimables personnes, elles ne déguisaient par aucun chiffre, ni par aucun nom emprunté, ce qu'elles voulaient s'apprendre* (Notice, p. CXVII.) La confiance et la confidence dispensent de l'entortillage, de manière qu'un lecteur intelligent n'est presque jamais arrêté dans cette lecture.

dont les vingt premières seulement appartiennent à M. Grouvelle. Après avoir rappelé avec une froideur de complice l'attentat infâme commis sur les restes vénérables de madame de Sévigné (1), il a cédé la plume à un ami qui pense aussi mal que lui, mais qui écrit beaucoup mieux. M. Grouvelle n'est pas en état d'écrire deux lignes des dix-huit dernières pages, depuis l'alinéa « Sans prétendre empiéter, etc. » (P. LXI.)

Il est probable qu'au moment où il était question d'apprécier madame de Sévigné, cette impitoyable conscience qu'il n'est jamais possible d'étouffer entièrement aura pris la liberté d'avertir M. Grouvelle qu'il devait céder la plume à un confident capable de la *manier* d'une manière un peu plus française. Malheureusement il n'était plus temps, puisque l'occasion et l'envie de parler avaient déjà arraché à l'éditeur, sur la personne et le talent de Madame de Sévigné, une foule de traits dont la réunion forme sans contredit ce qu'on peut imaginer de plus mal pensé et de plus mal écrit.

Les notices sur les amis de madame de Sévigné n'ap-

---

(1) Tout le monde sait que, pendant les horreurs de la révolution française, des forcenés ouvrirent le tombeau de madame de Sévigné, exhumèrent son cadavre, et le jetèrent à la voirie. Voici dans quels termes le *lecteur assidu* parle de cette exécrable profanation : *C'est ce tombeau*, dit-il, *qui, comme on l'a écrit, fut violé à l'époque où la recherche des plombs, et généralement les besoins publics, ont servi de prétexte à bien d'autres attentats* (p. LXI.)

prennent rien à ceux qui connaissent le siècle de Louis XIV. Quelques-unes nous ont déplu par l'affectation qui s'y montre de dire sur ces personnages intéressants tout le mal qu'on en peut dire, même celui dont on peut douter. Du reste, toutes ces notices sont écrites en français, et par conséquent elles ne sont point de M. Grouvelle, qui n'a jamais écrit deux lignes dans cette langue. L'auteur (quel qu'il soit) de ces notices a laissé échapper une circonstance intéressante de la vie de madame de la Fayette ; mais M. Grouvelle y a suppléé en très-bon style : « Cette dame, nous dit-il, « *s'était assez tard avisée* d'apprendre la langue latine. » (Notice sur madame de Sévigné, p. XLV.) Si jamais M. Grouvelle *assez tard s'avise* d'apprendre le français, il rira bien de ses belles tournures.

L'éloge de madame de Sévigné par madame la présidente Brisson est un morceau assez mauvais, quoiqu'il ait remporté le prix de l'Académie de Marseille en 1777. Au lieu de cette fadeur académique, nous aurions lu avec plaisir une lettre du duc de Villars que nous avons vue jadis à la tête d'une édition de Hollande, d'ailleurs assez fautive. Cette lettre, que nous n'avons pu retrouver, et dont nous n'avons plus qu'un souvenir vague, a laissé dans notre esprit l'idée de quelque chose d'intéressant.

Parmi ce recueil d'éloges, que M. Grouvelle intitule *Choix d'éloges*, il en a placé un de sa façon. (On voit bien que c'est lui qui a *choisi.*) Cet éloge est en vers, et il nous a paru, en général, moins barbare que la prose de M. Grouvelle. Quoique ce phénomène ne soit pas

rare, il n'est pas aisé d'expliquer comment il est possible d'écrire plus purement, ou moins ridiculement, en vers qu'en prose. Au reste, la manière de M. Grouvelle se retrouve toujours ; il appelle le talent de madame de Sévigné *un talent qui du cœur s'échappe* INNOCEMMENT. Ce vers égale ce que nous connaissons de plus *innocent*. Un peu plus bas, il dit que « madame de Sévigné écrit *sans* « *effort*, *comme on parle*, *ou plutôt* COMME ON AIME. » *Ecrire comme on aime !* Ah ! pour celle-là, nous ne la savions pas. Maîs qu'importe à M. Grouvelle ? il écrirait de même : *comme on danse*. Dès qu'une fois on s'est mis bravement au-dessus de l'obligation de penser, tous les mots sont bons.

Voici un modèle d'expression heureuse dont tout nos lecteurs nous sauront gré. Il s'agit de dire tout simplement qu'*en écrivant ses charmantes lettres*, *madame de Sévigné ne songeait pas plus aux hommes qui devaient vivre après elle qu'à ceux qui l'avaient précédée.* Voici comment l'éditeur exprime cette idée :

En semant SES fleurs ÉPHÉMÈRES
Sur chaque ligne qu'elle écrit,
Elle n'a pas plus dans l'esprit
La postérité que SES *pères.*

(Ibid., p. CXIV).

Éphémère vous-même, monsieur Grouvelle ! il fallait dire *immortelles*. Il valait mieux dire encore *des fleurs ;* mais cet homme est *possédé du pronom possessif*; nous en attestons la *postérité et* SES PÈRES.

Quelquefois M. Grouvelle gâte une pensée heureuse par une expression à sa manière :

Elle ignorait (heureux destin !)
Que le feuillet volant échappé de sa main,
En suivant de Grignan la route,
De l'immortalité prenait le grand chemin.

La pensée est assez bonne ; mais *feuillet* pour *feuille* gâte tout ; *heureux destin*, d'ailleurs, ne vaut rien, ni comme pensée, ni comme rime.

Nous terminerons par un trait inimitable. M. Grouvelle veut dire que *ces lettres*, *qui étaient le trésor de madame de Grignan*, *sont devenues celui de tous les gens de goût*. Il ne fallait pas être un aigle pour atteindre à cette idée ; mais l'expression dont il l'a revêtue, place le poëte dans le ciel :

Seule, du trésor de sa fille
Elle fit un trésor public.

Que ce M. Grouvelle est divertissant, et comme poëte, et comme prosateur, et comme philosophe, et comme critique, etc. ! Nous dirions de tout notre cœur : *Dieu le conserve !* n'était qu'il excite un peu trop souvent le dégoût et l'indignation.

Cet éloge, que l'éditeur intitule *Portrait de Sévigné*, est adressé à une Thémire en l'air, à qui le poëte débite les fadeurs ordinaires. Il lui dit, par exemple :

Je vous l'ai dit cent fois, la grâce épistolaire
Est un talent de femme...

M. Grouvelle peut le répéter autant de fois qu'il le jugera convenable ; mais rien n'est plus faux. Le talent d'écrire supérieurement est un *talent d'homme*, comme tous les talents supérieurs. Il est vrai seulement que, *dans le genre agréable*, il s'est trouvé *dans le monde une* femme que son talent inimitable et des circonstances uniques ont placée au premier rang.

Plus d'une Sévigné brille encor dans Paris, à ce que dit M. Grouvelle. AMEN ! Mais il nous semble qu'une ville qui a produit tout fraîchement *Théroigne de Méricourt* doit se reposer quelque temps avant d'enfanter à la fois *plus d'une Sévigné.*

Avant de quitter M. Grouvelle, il nous reste à examiner la manière dont il a caractérisé le talent et la personne de madame de Sévigné.

L'ordre qu'il a adopté dans cette nouvelle édition doit relever singulièrement, à ce qu'il croit ou à ce qu'il dit, le style de Sévigné. « Son trait distinctif, dit-il (1), est, « si je ne me trompe, le rare accord d'un goût très-cul- « tivé, avec une imagination très-riche et un naturel « très-original. » (Avert., p. x.)

Ce qui signifie, en termes clairs, que le trait distinctif de madame de Sévigné, c'est qu'elle ne ressemble pas à d'autres ; *et le trait distinctif* de cette définition, c'est qu'elle peut servir à tous les cas, comme une formule d'algèbre. M. Grouvelle est trop modeste en disant *si je*

---

(1) Le trait distinctif du style, ou bien le trait distinctif de madame de Sévigné ?

ne me trompe : avec la précaution de ne rien dire, il est impossible de se tromper.

Nous ne voulons point, au reste, lui demander ce qu'il entend par *un naturel très-original;* nous l'embarrasserions trop. Ecoutons plutôt ce qu'il va nous dire encore sur ce même sujet :

« Mais c'est parce que madame de Sévigné ne res-« semble point à d'autres, qu'on s'accoutume à elle. De « ce que son langage et sa physionomie lui sont telle-« ment (1) propres, il en résulte qu'on finit par s'en « étonner moins qu'on ne doit, par sentir moins ce sin-« gulier mérite (p. XI). »

Dieu nous préserve de comprendre un seul mot à tout cela ! Au reste, M. Grouvelle est bien heureux quand on ne le comprend pas.

Après de si grands efforts de génie pour caractériser le talent de madame de Sévigné, il est tout simple que l'éditeur s'écrie : « Vous la voyez, vous la signalez (2) ; *vous ne la confondrez avec aucune autre* (p. x). »

---

(1) Nous avons averti plus haut sur ce mot. C'est un de ceux que l'éditeur n'entend point du tout.

(2) Ce mot, qui est un barbarisme pris dans ce sens, nous vient des antres du jacobinisme. C'est là où l'on *signalait* les *aristocrates*, où l'on *signalait* les *fanatiques*, où l'on *signalait* les *agitateurs*, les *malveillants*, les *honnêtes gens*, et autres monstres semblables. M. Grouvelle *se signale* encore par ses heureuses expressions :

. . . . *Servabit odorem*
Testa diu . . . .

Depuis Guillaume Vadé jusqu'à Pierre Corneille, il ne nous est jamais arrivé de confondre un écrivain avec un autre. D'ailleurs, ce n'est point un mérite de ne ressembler à personne. Ce trait appartient à M. Grouvelle comme à Bossuet. Sur notre parole d'honneur, *nous ne les confondrons ni l'un ni l'autre avec aucun autre.*

Cependant M. Grouvelle, quoiqu'il soit un *lecteur assidu* et un admirateur éclairé de madame de Sévigné, craint que la lecture de ces lettres fameuses ne soit capable de fatiguer certains lecteurs. « Les uns (dit-il) « sentiront avec peine leur âme au-dessous de cette « âme FÉCONDE (1). Voilà les premiers mécontents. Il « en est d'autres ensuite auxquels la diversité dans les « nuances du sentiment ne suffit pas, et qui la veulent « dans les sentiments eux-mêmes (p. XI et XII), seconde « classe de mécontents. Mais ceux-ci forment, sans compa- « raison, le plus grand nombre. Il faut avouer que ces lec- « teurs font le grand nombre dans UNE SOCIÉTÉ (2) où NON- « SEULEMENT les affections naturelles sont émoussées (3),

---

(1) Au lieu de *tendre* ou *sensible*. La plume de M. Grouvelle a le rare privilège de rencontrer tous les mots possibles, excepté le bon.

(2) Quelle société ? L'éditeur veut dire *siècle* apparemment : non-seulement il ne dit jamais ce qu'il faut dire, mais pas seulement ce qu'il veut dire.

(3) *Affections émoussées !* Quel style ! On émousse une *cause* au propre et au figuré, mais non *un effet* : or, toute *affection* est un effet. *Affection émoussée* est aussi absurde que *plaie émoussée*.

« mais où SURTOUT (1) on manque de loisir pour sa-
« vourer la jouissance réfléchie qu'on trouverait dans
« leurs développements (p. XI et XII). »

D'un seul coup M. Grouvelle pare à ces deux inconvénients, et procure à madame de Sévigné la certitude de n'ennuyer personne. Mais quel est donc ce moyen admirable ? Eh, bon Dieu ! nous l'avons déjà dit : c'est « l'in-
« tercalation des lettres de madame de Sévigné à ses amis,
« et des réponses mêmes de ceux-ci, AU MILIEU de celles
« de la mère à la fille (p. VIII). » Il résulte de cet arrangement merveilleux, 1° que *le lecteur qui sent avec peine son âme trop au-dessous de cette âme féconde*, se console un peu en lisant des lettres où cette âme se montre moins féconde, ou que des âmes stériles écrivent à cette âme féconde ; 2° que le lecteur en *qui non-seulement les affections naturelles sont émoussées*, *mais qui surtout manque de loisir pour savourer la jouissance réfléchie de leurs développements*, remédie à ce double malheur, *en passant de la diversité des nuances du même sentiment à la diversité des sentiments eux-mêmes* (2).

Et si l'on se demande comment il peut se faire que des hommes qui *manquent de loisir* pour suivre le développement d'un seul sentiment se tirent d'affaire en

(1) *Non-seulement* cette tournure n'est pas élégante, *mais surtout* c'est un barbarisme bien conditionné.

(2) M. Grouvelle ne se doute certainement pas qu'il y ait la moindre différence à dire *les sentiments mêmes* ou *les sentiments eux-mêmes.*

ajoutant encore à ce travail celui d'étudier les *sentiments intercalés*, quoique *plus calmes* (p. XI), nous répondrons avec révérence : IPSE DIXIT. C'est le secret de M. Grouvelle : un tel homme ne parle point en l'air, et quand il dit une ânerie, il a ses raisons.

Nous trouvons cependant l'éditeur encore plus profond lorsqu'il apprécie le caractère moral de madame de Sévigné. Nous avons vu, plus haut, qu'il n'a pas tenu à lui d'en faire un esprit fort. Maintenant il va mettre en question si elle fut honnête femme. Il faut avouer que M. Grouvelle n'est pas sujet à l'enthousiasme des commentateurs. On se rappelle l'expression élégante employée par l'éditeur en parlant du cœur de madame de Sévigné (1) ; il revient encore sur ce sujet pour se faire la question suivante :

« Dans ses lettres écrites avec tant d'abandon et, « comme elle le dit elle-même, d'impétuosité, ne laisse-« t-elle rien échapper de l'histoire de son cœur ? Voilà, « ajoute-t-il, ce que demande le lecteur sentimental, « tandis que le scrutateur malin de la vertu des femmes « voudra savoir à quel point la sienne (2) eut à com-« battre, et si la nature n'en avait pas tout l'honneur. » (Notice p. LIII.)

---

(1) Suppl., p. 435.

(2) C'est-à-dire, *la vertu du scrutateur*. Ici, il n'y a pas d'amphibologie comme ailleurs ; la phrase est parfaitement claire. On voudra bien observer que nous ne laissons pas échapper une seule occasion de louer M. Grouvelle.

Jamais un lecteur sentimental ne fera une question aussi sotte. Au lieu de demander si madame de Sévigné « ne laisse rien échapper, dans ses lettres, de l'histoire « de son cœur, » il lira ces lettres, et il dira ensuite oui ou non ; et quant « aux scrutateurs malins, » il ne s'en trouvera certainement aucun assez extravagant pour avoir la prétention de savoir à quel point la vertu d'une femme eut à combattre, ni même si elle eut à combattre, car c'est ce que nul homme ne peut savoir. C'est après ces profondes discussions que M. Grouvelle nous dit finement : « Mais laissons quelque chose à deviner au lecteur » (p. LIII). Et que voulez-vous donc que nous devinions, lorsque vous déclarez vous-même qu'il n'y a rien à deviner ; lorsque vous nous dites, dans cette même page, que la médisance MÊME (1) n'a pu PRÊTER la moindre faiblesse à madame de Sévigné ; lorsque vous répétez (p. LXI) qu'elle n'avait reçu aucune teinte des travers de son temps ni de la société ; qu'au milieu des intrigues politiques de tant d'hommes et de femmes illustres, vous ne lui voyez pas la moindre lueur de coquetterie ?

Si les actions, les discours et les écrits des hommes ne suffisent plus pour les juger, il n'y a pas de raison qui nous empêche de prendre sainte Thérèse pour une courtisane, Fénelon pour un Tartufe, et M. Grouvelle MÊME pour un grand écrivain.

---

(1) C'est la *calomnie* qui PRÊTE des faiblesses : la médisance ne fait que les publier. *Même* est l'excès de l'absurdité.

Si quelque chose pouvait étonner de la part de l'éditeur, ce serait de le voir terminer son ridicule *Avertissement* par cette inconcevable phrase :

« On sentira que les peines qu'il a prises (l'éditeur), « ou plutôt le plaisir qu'il a trouvé à prendre ces peines, « *n'est pas le moindre des panégyriques consacrés à cet* « *aimable génie.* »

Si un homme du premier ordre, si la Harpe, par exemple, avait donné cette édition, nous sommes persuadé, quoiqu'il ne connût pas mal ses forces, qu'il n'aurait jamais osé présenter son travail *comme un des panégyriques les plus distingués consacrés à madame de Sévigné.* Voltaire, qui avait bien aussi une certaine idée de lui-même, ne s'est rien permis de semblable, dans son édition de Corneille. Une seule considération pourrait excuser M. Grouvelle : c'est qu'il ne s'est nullement compris lui-même. Il y a, en effet, dans le trait que nous venons de citer, quelque chose de niais qui semble demander grâce pour la présomption ; mais nous ne savons trop comment il arrive que M. Grouvelle a l'art d'exciter au même degré la pitié et l'indignation. C'est un privilége extraordinaire de *cet aimable génie.*

Durant le long et fastidieux examen que nous avons fait de ce misérable travail, nous avons été continuellement obsédé par le même sentiment : c'est le chagrin que cette idée, conçue par une aussi mauvaise tête, ne soit pas tombée dans celle d'un homme d'esprit, ami des mœurs et des bons principes, tels que la France en possède encore un grand nombre. Peu de livres seraient plus dignes que les Lettres de madame de Sévigné d'un

commentaire suivi, et peu de commentaires seraient plus utiles à la jeunesse et plus sûrs de plaire à tous les ordres de lecteurs. Les lettres de madame de Sévigné sont le véritable *Siècle de Louis XIV*. Le livre qui porte ce nom nous présente, comme beaucoup d'autres, les *événements de ce siècle*. Madame de Sévigné nous peint mieux que personne le *siècle même*. Ce que d'autres nous racontent, elle nous le fait voir : nous assistons à tous les grands faits de cette époque mémorable ; nous vivons à la cour de Louis XIV et dans la société choisie de ce temps. Il est impossible de lire une de ces lettres sans trouver un nom sacré ; rien n'égale le charme de cette lecture. Tous ces grands hommes sont en mouvement ; on les admire dans les autres livres, dans ces lettres on les fréquente.

Mais ce sentiment délicieux se tourne en indignation contre ce plat et coupable éditeur qui a osé y apporter son abjecte médiocrité, et toute la corruption d'un cœur gangrené jusqu'à la dernière fibre.

Nous sommes loin de blâmer la modestie des anciens éditeurs, qui ne se sont permis que des notes de pure nomenclature ; mais enfin, si l'on veut parler et raisonner, il n'y a pas de champ plus beau. Et que dire d'un homme à qui les plus grands noms de la terre et les événements les plus mémorables et les plus intéressants n'ont pu inspirer une seule ligne qui ne soit pas un crime ou une absurdité ? Non-seulement il ne sait pas admirer, mais il calomnie, il outrage ; il falsifie les objets, il dénature les plus belles choses. Y a-t-il, par exemple, un événement particulier plus intéressant que la profession de la du-

chesse de la Vallière ? Est-il possible d'imaginer un plus grand sacrifice fait à la religion, aux mœurs, à l'opinion publique, etc. ?

Quel spectacle que cette église des Carmélites, remplie de tout ce que la capitale avait de plus illustre ! ces *lumières de la France*, non plus, comme dit Bossuet, *obscurcies et couvertes de leur douleur comme d'un nuage*, mais brillantes de toute leur clarté ! ces princes guerriers, ces pontifes ! l'humble victime aux pieds de la reine de France, recevant le voile des mains de son auguste rivale ! Louis XIV dans toute sa gloire, d'autant plus présent qu'il n'y était pas ! et Bossuet en chaire, parlant de notre malheureuse nature UT NUNQUAM HUMANA VOX (1) !

Rien n'empêchait l'éditeur de faire, à propos de cette femme célèbre et de cet événement remarquable, ce qu'il aurait dû faire toute sa vie ; mais puisqu'il voulait absolument parler, voyons ce qu'il a dit.

---

(1) Madame de Sévigné, qui n'avait point assisté à la cérémonie, écrit (t. III, p. 18) que *le sermon de ce grand homme ne fut point aussi divin qu'on l'espérait*. Ce qui signifie que la première personne qui lui en parla était une tête légère ; ou qu'on fut moins surpris parce qu'on attendait un miracle, comme l'expression même le fait sentir. Quoi qu'il en soit, sans parler ici du sermon entier, qui fait naître de grandes réflexions, le morceau que nous avons en vue est d'une telle supériorité, que jamais homme *inassisté* n'a pu s'élever à ces idées ni à ce ton.

« Il y avait plus de trois ans que la duchesse de la « Vallière ne recevait à la cour que des affronts de sa « rivale et des duretés du roi. Elle n'y était restée, di- « sait-elle, que par esprit de pénitence ; elle ajoutait : « Quand la vie des Carmélites me paraîtra trop dure, « je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait « souffrir (montrant le roi et madame de Montespan). » (Tome III, p. 18, note.)

Voulez-vous connaître un grand caractère ? racontez-lui une grande action. A l'instant il s'enflamme, et la porte aux nues. L'effet contraire dévoilera le vilain. Citez-lui ce qu'on a vu de plus sublime dans l'univers, depuis le sacrifice d'Abraham jusqu'au combat des Thermopyles, et depuis le dévouement de Décius jusqu'à l'*immolation* de Louis XVI ; son premier mouvement sera de rabaisser. Rien de plus naturel : l'un exalte ce qui lui appartient, l'autre déprime ce qui lui est étranger.

RÉFLEXIONS

LE PROTESTANTISME

RÉFLEXIONS

SUR LE PROTESTANTISME

DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOUVERAINETÉ (1)

Un auteur anonyme, grand amateur de la république, a fait, il y a peu de temps, une observation très-digne de remarque.

« Quiconque » dit-il, « a lu l'histoire moderne et observé les mouvements et les révolutions de l'Europe, découvre clairement que, depuis l'époque de la réformation, il existe une lutte, tantôt publique, tantôt secrète, mais toujours réelle, entre les républiques et les monarchies. »

Sans doute, cette assertion n'est pas littéralement exacte, puisque les républiques d'Europe ne sont ni assez nombreuses ni assez puissantes pour lutter contre les monarchies, et que dans le fait elles n'ont en général nulle antipathie pour les souverainetés monarchiques.

---

(1) *Turin* 1798.

Mais en rectifiant la pensée de l'auteur et en lui faisant dire ce qu'il a voulu dire, il résulte une grande vérité : c'est que, depuis l'époque de la réformation, il existe en Europe un esprit d'insurrection qui « lutte d'une manière tantôt publique, tantôt secrète, mais toujours réelle, contre toutes les souverainetés et surtout contre les monarchies. »

Le grand ennemi de l'Europe qu'il importe d'étouffer par tous les moyens qui ne sont pas des crimes, l'ulcère funeste qui s'attache à toutes les souverainetés et qui les ronge sans relâche, le fils de l'orgueil, le père de l'anarchie, le dissolvant universel, c'est le protestantisme.

Qu'est-ce que le protestantisme ? C'est l'insurrection de la raison individuelle contre la raison générale, et par conséquent c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus mauvais. Lorsque le cardinal de Polignac disait au trop célèbre Bayle : « Vous dites que vous êtes protestant ; ce mot est bien vague : êtes-vous anglican, luthérien, calviniste, etc ? » — Bayle répondit : « Je suis protestant dans toute la force du terme : je proteste contre toutes les vérités. » Ce sceptique célèbre donnait ainsi la véritable définition du protestantisme qui est l'ennemi essentiel de toute croyance commune à plusieurs hommes ; ce qui le constitue ennemi du genre humain, parce que le bonheur des sociétés humaines ne repose que sur ces sortes de croyances.

Le christianisme est la religion de l'Europe : ce sol lui convient plus même que son pays natal ; il y a poussé des racines profondes ; il s'y est mêlé à toutes nos ins-

titutions. Pour toutes les nations du Nord de l'Europe et pour toutes celles qui, dans le Midi de cette partie du monde, se sont substituées aux Romains, le christianisme est aussi ancien que la civilisation ; c'est la main de cette religion qui façonna ces nations neuves ; la croix est sur toutes les couronnes ; tous les codes commencent par le symbole : les rois sont des *oints*, les prêtres sont des *magistrats*, le sacerdoce est un *ordre ;* l'empire est *sacré*, la religion est *civile :* les deux puissances se confondent ; chacune emprunte de l'autre une partie de sa force, et, malgré les querelles qui ont divisé ces deux sœurs, elles ne peuvent vivre séparées.

L'homme le plus hardi ne saurait rien imaginer qu'on puisse substituer à ce système religieux. Tous nos Erostrates ont détruit ; aucun n'a substitué, aucun même n'a osé proposer quelque chose à la place de ce qu'il voulait faire disparaître : en sorte qu'il faut toujours être chrétien ou rien.

Mais le principe fondamental de cette religion, l'axiome primitif sur lequel elle reposait dans tout l'univers avant les novateurs du XVIe siècle, c'était l'infaillibilité de l'enseignement d'où résulte le respect aveugle pour l'autorité, l'abnégation de tout raisonnement individuel, et par conséquent l'universalité de croyance.

Or ces novateurs sapèrent cette base : ils substituèrent le jugement particulier au jugement *catholique ;* ils substituèrent follement l'autorité exclusive d'un livre à celle du ministère enseignant, plus ancien que le livre et chargé de nous l'expliquer.

De là vient le caractère particulier de l'hérésie du XVIe

siècle. Elle n'est point seulement une hérésie religieuse, mais une hérésie civile, parce qu'en affranchissant le peuple du joug de l'obéissance et lui accordant la souveraineté religieuse, elle déchaîne l'orgueil général contre l'autorité, et met la discussion à la place de l'obéissance.

De là ce caractère terrible que le protestantisme déploya dès son berceau: il est né rebelle, et l'insurrection est son état habituel.

Les souverains chrétiens ont pu abuser de leur pouvoir pour étendre le christianisme; mais jamais le christianisme catholique ne combattit les souverains pour s'établir dans leurs domaines; jamais il n'employa que la persuasion, et ce fut là dans tous les temps son caractère distinctif. Constantin devenu chrétien put sans doute appesantir son sceptre sur les infidèles; mais le catholicisme, pour régner dans l'empire, ne prit point les armes contre Constantin. On a vu, dans ces derniers temps, cette religion s'établir à l'extrémité de l'Asie: de quelle arme se servit-elle pour y vaincre tous les préjugés humains? D'un religieux, armé d'un crucifix de bois, et qui ignorait nécessairement la langue du pays, lorsqu'il toucha cette terre. Mais quand le souverain a voulu l'en chasser, a-t-elle résisté? Pas du tout. Il fit des martyrs par milliers et ne trouva pas un rebelle. Lorsque Tertullien disait aux gentils du troisième siècle: « Nous sommes partout, dans les armées, dans les tribunaux, dans les palais, etc.; nous ne vous laissons que les temples », certainement les chrétiens étaient en état de se faire craindre; mais jamais ils ne se permirent

rien contre la souveraineté. L'inexprimable fermeté qu'ils déployèrent au milieu des tourments les plus atroces lui prouvèrent seulement ce qu'elle aurait eu à craindre d'eux s'ils avaient eu d'autres principes.

Lorsque le christianisme fut enfin monté sur le trône, les choses changèrent de face. Depuis que la religion et la souveraineté se sont embrassées dans l'État, leurs intérêts ont dû nécessairement se confondre. Il est donc difficile que celle-ci ne seconde pas la première dans ses conquêtes, et impossible, en cas d'attaque contre la religion, que la souveraineté ne prenne part à la lutte.

C'est une distinction qu'on ne fait pas assez, quoiqu'elle soit très-essentielle. Quelquefois le christianisme a eu l'air d'un conquérant vulgaire, parce qu'il s'avançait sous les drapeaux d'un prince conquérant; quelquefois enfin, il a paru sévir temporellement contre ses sujets rebelles, parce que les deux puissances se défendaient ensemble; mais jamais le christianisme catholique ne s'est établi dans aucun pays par l'insurrection contre l'autorité civile, et jamais il n'a employé contre elle que des apologies, des raisonnements et des miracles.

Ce caractère frappant de la vérité est précisément l'inverse de celui que le protestantisme déploya dès sa naissance; il est né rebelle; son nom même est un crime, parce qu'il *proteste* contre tout. Il ne se soumet à rien, il ne croit rien; et, s'il fait semblant de croire à un livre, c'est qu'un livre ne gêne personne.

C'est ce qui le constitue ennemi mortel de toute souveraineté, même de celles qui règnent avec lui, parce

qu'en établissant l'indépendance des jugements, la discussion libre des principes et le mépris des traditions, il sape par la base tous les dogmes nationaux qui sont, comme nous l'avons vu, le palladium de toutes les grandes institutions civiles et religieuses.

Ce caractère primitif et indélébile du protestantisme en a fait une hérésie civile autant qu'une hérésie religieuse. Plus fort que les autres hérésies, il a fait ce qu'elles n'ont jamais pu faire : toutes s'étaient répandues sur un terrain plus ou moins étendu, mais sans pouvoir en chasser la croyance universelle. Le sectaire vivait à côté de son ennemi, et il perdait insensiblement son nom et son existence à mesure que l'action du principe universel étouffait le système rebelle.

Mais le protestantisme a fait plus : il a divisé politiquement l'empire du christianisme ; il a créé des souverainetés protestantes, et dans plusieurs contrées de l'Europe il règne seul.

Pour en bien pénétrer la nature, il faut l'examiner dans son double rapport avec les souverainetés qu'il attaqua pour s'établir, et avec celles qui l'ont adopté comme religion de l'État. Il faut contempler son action bruyante contre les souverainetés qui s'opposaient à son établissement, et son action sourde et délétère contre celles qui l'ont adopté.

Le christianisme, à compter du moment de son origine, vécut et se propagea par ses propres forces, pendant un espace de temps qui excède la durée totale du protestantisme. Pendant tout ce temps la puissance ci-

vile l'opprima toujours et le persécuta souvent ; néanmoins jamais il ne s'arma contre elle, et surtout jamais ses chefs ne prêchèrent la doctrine de la résistance et de l'insurrection.

Mais le protestantisme naquit les armes à la main : il ne respecta la souveraineté civile qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour acquérir des forces, et il fut rebelle dès qu'il eut le pouvoir de l'être. De tout côté ses apôtres prêchèrent la résistance aux souverains ; pour établir leurs dogmes, ils ébranlèrent les trônes, ils vomirent les injures les plus grossières contre tous les souverains qui leur résistèrent. On ne peut se rappeler sans frémir les tragédies horribles que le protestantisme a jouées en Europe. Il embrasa, il ensanglanta l'Allemagne, la France, l'Angleterre, tous les pays, en un mot, où il put s'introduire. La guerre de Trente Ans fut son ouvrage : pendant trente ans l'Allemagne fut mise à feu et à sang pour les arguments de Luther. Le détestable Calvin, s'emparant de la réforme déjà si mauvaise, en fit encore une œuvre française, c'est-à-dire une œuvre exagérée. Le caractère infernal qu'il imprima à sa secte est indélébile : elle a fait plus ou moins de mal suivant les circonstances, mais toujours elle a été et sera la même. Dans le dernier siècle elle prêcha la souveraineté du peuple et le droit d'insurrection ; par elle le trône de Louis XIV eût été ébranlé s'il eût pu l'être ; et les démagogues de nos jours n'ont pas employé une seule arme dont Jurieu et ses collègues n'eussent fait usage avant eux.

La mort de Charles Ier en Angleterre fut l'ouvrage du

féroce presbytérianisme, qui fait encore aujourd'hui tous les efforts qui dépendent de lui pour renverser ce trône qu'il a toujours détesté.

Et qu'on ne vienne point nous dire : « Je ne décide point entre Genève et Rome » : il n'est pas si difficile de se décider. Où était le sceptre religieux au commencement du XVI[e] siècle? A Rome ou à Genève? A Rome, je pense. Genève était donc rebelle. Or, dans tous les cas de rébellion, les excès même de la puissance qui se défend sont à la charge du rebelle. L'humanité en corps a droit de reprocher la saint Barthélemy au protestantisme, car pour l'éviter il n'y avait qu'à ne pas se révolter. Toute puissance même spirituelle ne pouvant être exercée sur la terre que par des hommes, si la souveraineté est attaquée, il est impossible que l'homme ne se montre pas, et qu'elle se défende comme un être purement raisonnable et impassible. Si elle excède les bornes d'une légitime défense, son ennemi n'a pas le droit de s'en plaindre. Un protestant qui reproche la saint Barthélemy à la souveraineté française ressemble parfaitement à un Jacobin de notre siècle qui déclamerait contre l'inhumanité des chouans. Le protestantisme dira-t-il qu'il avait raison? Mais quel rebelle ne sait pas dire qu'il a raison? Si cet argument est bon, il excuse toutes les insurrections. D'ailleurs, il ne s'agit point de savoir qui avait tort ou raison, mais seulement qui était *souverain* ou *rebelle*, et sur ce point il ne peut y avoir de doute.

C'est donc un sophisme grossier que de mettre dans la balance les excès de ce que certaines gens appellent

ridiculement *les deux sectes*, comme si le catholicisme était une *secte*, et comme s'il y avait quelque comparaison à faire entre le *sujet* qui attaque et le *souverain* qui se défend.

On passe bien légèrement sur de grandes questions. La Ligue et les exécutions sanglantes faites dans le seizième siècle fournissant aux philosophes du nôtre une mine inépuisable de déclamations et de sarcasmes, ils se sont bien gardés de plaider les deux causes ; mais comme il est toujours temps de chercher la vérité et de la dire, on peut revenir sur les arrêts de la philosophie.

Sans prétendre excuser les excès criminels qui déshonorent et gâtent souvent les meilleures causes et à s'en tenir au fond de la question parfaitement débarrassée de tous ses accessoires, le principe de la Ligue était-il mauvais, ou du moins aussi mauvais qu'on le représente communément ? Henri IV avait-il droit de porter sur le trône français, magré les Français, une religion ennemie des Français (ou qu'ils jugeaient telle); et, en généralisant la question, un prince qui apostasie, surtout dans un moment d'effervescence et de fanatisme, surtout pour embrasser une religion fougueuse et anarchique qui à l'heure même couvre le royaume de cendres et de sang, n'est-il point censé renoncer à la couronne ; et ses sujets, sans faire une révolution proprement dite, sans toucher à la *souveraineté* et se bornant à résister au *souverain*, ne seraient-ils point en droit de considérer l'acte du roi comme une abdication volontaire, suivant l'hypothèse que M. Burke a si ingénieusement developpée à l'égard de Jacques II ?

Et si ce souverain n'était point encore monté sur le trône, la résistance du peuple ne se montrerait-elle pas encore sous un jour plus plausible ?

Je ne décide rien ; ma plume se refuse à montrer un cas légitime d'insurrection. Mais ce qui est bien plus aisé pour elle, c'est de mettre dans le plus beau jour l'inconséquence des philosophes.

Ces hommes qui ont sans cesse dans la bouche les mots de *contrat social*, de *pacte primitif*, de *résistance légitime*, etc.; ces hommes qui permettraient une révolution pour abolir la dîme ou les droits féodaux, soutiennent l'obéissance passive lorsqu'il s'agit du plus grand et du plus précieux de tous les droits. Si Henri IV avait voulu imposer un denier par livre sur la taille sans le consentement du peuple, ils prouveraient doctement que ce peuple avait droit de résister ; mais s'agit-il de porter sur le trône une secte odieuse et funeste, de mettre la religion dominante à la seconde place, de donner à sa rivale un moyen habituel et presque invincible de séduction et de conquête, d'élever un mur de séparation entre le souverain et la grande majorité de ses sujets, d'allumer dans un État un incendie inextinguible : tout cela n'est qu'une bagatelle, les défenseurs rigides du droit du peuple changent tout à coup de rôle ; saint Paul en personne n'est pas plus disert qu'eux sur le droit des souverains, et c'est un crime pour les Français de faire la plus légère difficulté au *Béarnais*.

Que ces gens-là s'entendent donc : on ne leur demande pas d'être raisonnables, c'est trop exiger ; mais qu'ils soient au moins d'accord avec eux-mêmes.

Montesquieu a dit avec ce ton sentencieux qui convient à sa supériorité : « Ce sera une très-bonne loi civile, lorsque l'État est satisfait de la religion déjà établie, de ne point *souffrir* l'établissement d'une autre.

« Voici donc le principe fondamental des lois politiques en fait de religion. Quand on est maitre de recevoir dans un État une nouvelle religion ou de ne pas la recevoir, il ne faut pas l'y établir ; quand elle y est *établie*, il faut la tolérer (1). »

Si j'avais vécu du temps de ce grand homme, j'aurais voulu lui faire quelques questions. D'abord, qu'est-ce qu'une religion *établie* dans l'État ? Lorsqu'une secte veut s'introduire dans un pays, elle ne s'arrête point modestement sur la frontière, et ne fait point demander de là si l'on veut la recevoir. Elle se coule en silence comme un reptile, elle sème ses dogmes dans l'ombre à l'insu du souverain, et tout à coup elle se lève brusquement, *caput à cœli regionibus ostendens.* Alors, est-elle *établie ?* Ce n'est pas sans doute ce que Montesquieu a voulu dire : autrement, il n'y aurait point eu de distinction à faire. Ce grand homme veut donc parler d'une admission légale fondée sur une loi expresse, ou sur une concession tacite déclarée par le temps et la prescription. Jusque-là elle n'est point *établie*, et il ne faut pas *souffrir* qu'elle s'établisse. Donc il faut lui résister ; mais comment ? Ce serait ma seconde question qui me paraît bien importante.

---

(1) *Esprit des lois*, l. XXV, ch. x.

Faudra-t-il la *prier*, par un manifeste, de vouloir bien sortir de l'État. J'ai peur que ce moyen ne réussît pas. Il faudra donc, pour se conformer à la maxime de Montesquieu, ordonner, contraindre et punir. Mais jusqu'à quel point la sévérité est-elle permise, et quel est celui où elle devient crime? Ce qu'on peut dire de certain, c'est que toute sévérité inutile est criminelle, et que toute sévérité est innocente si elle est nécessaire. Ce qu'on peut avancer encore avec une pleine certitude, c'est que la réaction de la souveraineté qui se défend doit être proportionnée à l'action de l'ennemi qui attaque. Sur ce principe, qui ne peut être contesté, on est forcé de s'apitoyer beaucoup moins sur de grands actes de vigueur qui ne furent réellement que des malheurs. Voyez ce cadavre étendu sur le grand chemin : le meurtrier est à côté ; il excite toute votre indignation ; mais dès que vous apprenez que ce meurtrier est un voyageur tranquille, et que l'autre était un brigand qui est tombé victime d'une juste défense, la pitié disparaît. Le droit, en s'agrandissant est toujours le même. Ce n'est point par leur sévérité, mais par leur nécessité qu'il faut juger la moralité des exécutions par lesquelles une souveraineté attaquée se défend. Tout ce qui n'est pas indispensabe est criminel ; mais tout ce qu'on peut imaginer de plus sévère est licite s'il n'y avait pas moyen de se défendre autrement. Qu'on ne vienne point nous dire : « J'ai vu des deux côtés la fourbe et la fureur ». Eh! sans doute, les passions humaines sont indestructibles, et les hommes, même pour le droit, se battent comme des hommes ; mais il n'y a point de comparaison à faire ; si dans une guerre

excitée par des rebelles, il périt cent mille hommes de part et d'autre, du côté de la souveraineté on a *donné* cent mille *morts*, et de l'autre on a *commis* cent mille *meurtres*. Des vérités aussi simples ne peuvent échapper à personne.

Ainsi, dans la lutte terrible du seizième siècle, c'était d'un côté la rébellion qui attaquait, et de l'autre la souveraineté qui se défendait; et quand les excès auraient été égaux de part et d'autre, le parti mauvais par caractère et par essence ne pouvait faire de reproches à celui qui ne l'était que par accident.

Il est aisé d'oublier les malheurs de nos ancêtres; mais qui pourrait décrire avec assez d'énergie les maux que le protestantisme versa sur l'Europe dans le premier siècle de son existence? Ils furent tels que des hommes du premier mérite crurent y apercevoir quelque chose qui sortait du cercle des événements humains et soupçonnèrent qu'ils étaient témoins de ces grandes calamités qui doivent annoncer la fin du monde suivant les traditions religieuses. WESEMBECK, jurisconsulte allemand très-estimé, homme grave et lettré, s'excusait sérieusement, en 1573, de s'occuper d'un ouvrage profane dans un moment où l'on touchait visiblement à la fin de toutes choses. En le lisant, on s'attendrit encore sur les angoisses qu'il nous décrit.

« Quel est donc le fruit de cette RÉFORME? disait Montaigne avec son ricanement philosophique. « Toute l'amélioration, selon moi, se réduit à s'appeler Abraham ou Isaac, au lieu de Jean ou Claude. » Il serait fort à désirer qu'il eût eu raison; mais le genre humain n'en fut ni n'en sera quitte à si bon marché.

Le protestantisme n'est pas seulement coupable des maux que son établissement causa. Il est anti-souverain par nature, il est rebelle par essence, il est ennemi mortel de toute raison nationale ; partout il lui substitue la raison individuelle (1) : c'est-à-dire qu'il détruit tout.

C'est une chose bien remarquable que jamais la raison humaine ne fit un plus grand effort ni une chute plus lourde que dans l'établissement du protestantisme.

Je consens à ne parler que politiquement ; je ne veux envisager le christianisme que comme une institution politique : cette institution était le système national d'un très-grand nombre de nations, et jamais il n'exista d'institution tout à la fois plus ancienne, plus vaste et plus auguste.

Les réformateurs virent des défauts dans cet édifice antique qu'ils tenaient eux-mêmes pour divin. Ils entreprirent de le réformer, et cette réforme consistait à déraciner les fondements et à les enlever pour en substituer de nouveaux. Jamais la raison humaine ne fit un plus grand effort et jamais elle ne fut plus absurde que lorsqu'elle mit la discussion à la place de l'autorité, et le jugement particulier de l'individu à la place de l'infaillibilité des chefs. Aucun système ne choque autant le bon sens, pas même l'athéisme : car il est plus absurde de supposer un Dieu absurde, que d'en nier l'existence. Or, si la religion est fondée sur un livre, si nous devons

(1) Allusion au *particularisme* qui constitue l'esprit protestant. (*Note de l'éditeur.*)

être jugés sur ce livre et si tous les hommes sont juges de ce livre, le Dieu des chrétiens est une chimère mille fois plus monstrueuse que le Jupiter des païens.

Il était aisé de prévoir que l'abolition du catholicisme menait droit à celle du christianisme, et que le système des réformateurs en dernière analyse se réduisait à la singulière prétention de vouloir tout à la fois maintenir les lois d'un empire, et renverser le pouvoir qui les fait exécuter.

Les catholiques n'ont cessé de le prédire, et les aveux échappés aux protestants de bonne foi n'ont cessé de justifier cette prophétie. Entre mille aveux de ce genre, j'en choisirai un qui me paraît infiniment remarquable par le temps, par le lieu et par la qualité de la personne : c'est celui d'un professeur de théologie dans l'Université de Cambridge, qui a eu la noble franchise, dans un sermon prêché le 3 mai 1795, en présence de ce corps respectable, de développer ainsi les suites de la Réforme :

« A peine, » dit-il, « le droit d'*examen particulier* fut-il assuré, à peine eut-on librement commencé à le mettre en usage qu'une foule d'écrivains, parés du titre imposant de francs-penseurs, s'établirent hardiment les précepteurs du genre humain, et répandirent de toute part leurs opinions fantastiques et téméraires, surtout en fait de religion et de gouvernement........ Je crains réellement que les états réformés n'aient sur ce point plus de reproches à se faire qu'ils ne l'imaginent : presque tous les ouvrages impies et la très-grande partie de ceux où l'immoralité prête des armes si puissantes à

l'irréligion moderne, ayant été composés et imprimés chez les protestants (1). »

C'est tout ce que pouvait dire un sage malheureusement enrôlé sous les drapeaux de cette secte. Il ne pouvait pas montrer plus clairement les suites funestes d'un système destructif de toute constitution civile et religieuse.

Quand on réfléchit sur ce caractère indélébile du protestantisme, on est moins étonné de la haine que lui ont vouée certaines puissances catholiques, ce Louis XIV, par exemple, dont l'intolérance a si fort exercé nos philosophes. Il y a dans tous les gouvernements une puissance cachée, un instinct conservateur qui agit à l'insu des spectateurs, à l'insu même des souverains et de leurs conseils, et qui se sert souvent de leurs erreurs, de leurs vices même, pour conserver l'édifice. On a cité mille fois les persécutions du P. le Tellier contre les jansénistes : il peut se faire que cet homme fût coupable aux yeux de Dieu, il peut se faire que non ; je ne le sais pas mieux que ceux qui l'accusent. Mais, soit que la haine fût raisonnée ou aveugle, il est certain qu'elle était *française et bonne politiquement*. Le jansénisme, par son extrême affinité avec le calvinisme, était un ennemi de la France, et ce que nous avons vu justifie pleinement ce fameux Jésuite, car le jansénisme s'est montré grandement cou-

(1) A sermon preached before the university of Cambridge on the third of may 1795 by John Mainwaring. B. D. professor in Divinity.

pable dans la Révolution française, et n'a pas peu secondé ses deux frères, le philosophisme et le protestantisme.

L'aversion de Louis XIV pour le calvinisme était encore un instinct royal. Il a pu errer dans les moyens, forcer certaines mesures, etc.; mais son instinct avait raison, et il travaillait à la conservation de l'empire. Rien ne peut réconcilier le protestantisme avec l'autorité, et les preuves qu'il en a données, surtout en France, sont de nature à n'être jamais oubliées. L'Édit de Nantes fut arraché par la force, et peut-être aussi les protestants le durent-ils à quelque reste d'inclination cachée dans les replis du cœur de ce bon et grand Henri ; mais cette concession ne fut pas capable de les rendre sujets fidèles. Jamais le protestantisme ne cessa un instant de conjurer contre la France : il la divisa en *cercles* en attendant qu'il la divisât en *départements*. Le tombeau que le duc de Rohan a dans Genève ne peut éclipser l'échafaud qu'il mérita en France. Il ne fallut pas moins que le génie invincible de Richelieu pour aller sur les remparts détruits de la Rochelle, *porter le dernier coup à la dernière tête de la rébellion*. Mais Louis XIII n'osa pas être plus qu'un vainqueur. Louis XIV parut ; tout plia devant lui ; il pouvait ce qu'il voulait, et son ascendant put mépriser impunément les mesures timides. Il disait, un jour, à un protestant de marque : « Mon père vous craignait, mon grand-père vous aimait ; moi, je ne vous crains ni ne vous aime » ; il avait raison. Il révoqua l'édit de Nantes : il eut raison encore ; il ne fallait point de confiscation, point de sévérité inutile, et surtout point

de tyrannie sur les consciences : voilà le mal, voilà l'homme qui se montre partout. Quoique, pour rendre hommage à la vérité, il faille convenir que le roi était bien éloigné de connaître tout ce qu'on faisait de mal, que l'exécution de la loi, comme il arrive presque toujours dans les grandes mesures, entraîna des abus qui ne doivent pas être mis sur le compte du législateur, et qu'on n'eut d'abord à Paris qu'une idée très-fausse de qui se passait dans le midi du royaume (1).

Mais ces grandes opérations ne s'exécutent point sans douleur, et les inconvénients qu'entraîna la révocation

---

(1) On voit, dans les lettres de Mme de Sévigné, que les fameuses *Dragonnades* furent envisagées d'abord comme une parade qui produisit un effet auquel on ne s'attendait point. Elle en parlait comme d'une espèce de miracle de la toute-puissance du roi. Elle écrivait encore, le 28 octobre 1685, à son cousin Bussi-Rabutin, qu'une foule innombrable de gens dans le Languedoc et la Provence s'étaient convertis sans savoir pourquoi, et que Bourdaloue allait le leur dire. Ensuite elle ajoutait : « Vous avez lu, sans doute, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes : rien n'est si beau que ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait ni ne fera rien de plus mémorable. » (Tom. VIII, Lettre 75e.) Voilà l'opinion du temps sur ce fameux édit. Du reste, si ces protestants du Midi s'étaient convertis ou avaient fait semblant de l'être pour n'être pas hachés, et si Madame de Sévigné l'avait su, certainement elle ne se serait pas permis le badinage *sans savoir pourquoi.*

de l'édit de Nantes n'empêchent pas que cette révocation ne fût très-juste et très-politique.

Ce qu'on n'observe point assez, c'est que ce coup ne fut nullement frappé par le despotisme d'un prince impétueux. Il fut l'ouvrage de son conseil, il fut la suite d'un système mûri et conçu par ces têtes puissantes qui rendirent son cabinet si terrible à l'Europe. Certes, Louis XIV, livré à tous les plaisirs, à toutes les illusions, à tous les genres imaginables de dissipations, avait d'autres choses en tête qu'un plan suivi de législation contre le protestantisme. Il porta dans cette grande affaire, comme je l'ai dit, l'*instinct royal ;* son conseil fit le reste. Les ignorants qui l'accusent d'étourderie et qui s'imaginent que la révocation de l'Édit de Nantes fut accordée aux instances d'un confesseur fanatique, ne sont point au fait des choses et se rappellent peu que, dans un siècle supérieur, tout est supérieur. Les ministres, les magistrats de Louis XIV furent grands dans leur genre, comme ses généraux, ses peintres ou ses jardiniers le furent dans le leur. Ils connaissaient parfaitement la France, ils étaient animés de l'esprit infaillible des grands siècles, et savaient ce qu'ils faisaient un peu mieux que leurs petits successeurs. Ce que notre misérable siècle appelle *superstition*, *fanatisme*, *intolérance*, etc., était un ingrédient nécessaire de la grandeur française. Ces ministres, ces magistrats regardaient le calvinisme français comme le plus grand ennemi de l'État ; ils cherchèrent constamment à le comprimer ; et chaque année de ce prince, qui donna son nom à son siècle, fut marquée par une loi qui supprimait quelque privilége

des protestants : en sorte que l'édifice qui avait si longtemps menacé la souveraineté, miné graduellement avec une constance imperturbable et privé de tous ses étais, croula enfin sans le moindre danger par la révocation de l'Édit de Nantes.

Supposons que cette loi ait coûté 400,000 hommes à la France : c'est à peu près comme si l'on ôtait 1,000 habitants à Paris. Il n'y paraîtrait nullement. A l'égard des manufactures portées par les réfugiés dans les pays étrangers, et du tort qui en est résulté pour la France, les personnes pour qui ces objections *boutiquières* signifient quelque chose peuvent aller chercher des réponses ailleurs que dans mon livre.

Louis XIV foula au pied le protestantisme, et il mourut dans son lit, brillant de gloire et chargé d'années. Louis XVI le caressa, et il est mort sur l'échafaud.

Et c'est surtout les enfants de cette secte qui l'y ont conduit.

Veut-on se convaincre que Louis XIV était conduit par les vues de la plus saine politique? Veut-on l'absoudre sur sa conduite à l'égard des protestants français, du moins quant aux bases générales? Il suffit de considérer la conduite des sectaires pendant la Révolution de France.

Louis XVI venait d'accorder aux protestants un bienfait signalé : il venait de leur rendre tous les droits de cité : à la vérité, bien mal à propos (1); mais n'importe.

---

(1) « Je viens de voir en Silésie un M. de Laval Montmo-

L'aveugle monarque trompé par son excellent cœur, et par son envie de satisfaire un peuple bien plus aveugle que lui, fit plus que pardonner à la secte ennemie : il l'honora ; il lui permit de le toucher. Comment l'a-t-elle reconnu ?

Rabaud de Saint-Etienne, ministre protestant, avait célébré les bontés de Louis XVI, dans un discours éloquent, mais plus hypocrite qu'éloquent, qui lui avait valu les applaudissements universels. A la face du public, avec l'accent pathétique de la vérité et de la reconnaissance, il avait invoqué, au nom de ses frères, les bénédictions du ciel pour le monarque bienfaisant ; il répétait ce discours dans une foule de lectures particulières ; et, dans le même temps, le perfide, parcourant les villages de sa province sous prétexte d'y faire entendre la voix de la reconnaissance, prêchait les maximes de l'indépendance et soufflait de toute part le feu de l'insurrection (1).

---

rency, et un Clermont-Gallerande qui m'ont dit que la France commençait à connaître la tolérance et qu'on pensait à rétablir l'Édit de Nantes si longtemps supprimé. Je leur ai répondu tout uniment que c'était moutarde après dîner. » (Lettre de Frédéric II à Voltaire, du 8 septembre 1775. Œuvres de ce dernier, in-12, t. 87.)

(1) C'est ce Rabaud que M. Burke avait condamné au bain froid pour avoir dit qu'il fallait tout changer en France, *jusqu'aux mots*. C'est assez pour un fou, mais trop peu pour un scélérat. La Providence a fait justice.

A peine le tocsin de la révolte se fait-il entendre que Rabaud vole à Paris. On sait ce qu'il y a fait. Il figura dans la première assemblée parmi les ennemis les plus fougueux de la monarchie ; et, dans la troisième, sa bouche, qui avait osé prier Louis XVI, vota la mort du monarque vertueux, avec Marat, Lebon et Robespierre.

Et tandis que les coryphées sapaient le trône à Paris, quelle était, dans le Midi, la conduite de la secte entière ? En vain la tolérance avait fait les plus grands progrès en France depuis le commencement du siècle ; en vain l'esprit public consolait les protestants de ce que la législation française pouvait encore renfermer de trop dur pour eux ; en vain les Parlements, par une foule d'arrêts interprétatifs, s'appliquaient-ils encore sans relâche à leur faire oublier les anciennes rigueurs ; en vain le meilleur, le plus humain de tous les rois venait-il enfin de sanctionner en faveur des protestants le jugement de l'opinion. Rien n'avait pu éteindre dans ces cœurs intraitables la soif du sang catholique et la haine de la monarchie. Tirons le rideau sur les horribles scènes de Nîmes et de tant d'autres lieux : elles sont connues de tout l'univers. Je prie seulement qu'on fasse une observation : c'est que, parmi tous les protestants français, il ne s'est pas trouvé un seul écrivain qui ait pris la plume pour le bon parti. On dira peut-être qu'ils étaient peu nombreux par rapport au reste de la population ; mais je ne demande pas qu'on me cite par centaines les défenseurs protestants de la monarchie ; je demande que parmi eux, et surtout dans la classe des

ministres, on m'indique un seul homme qui ait eu le courage et la noblesse de se joindre à la phalange nombreuse des Français de toutes les classes qui ont consacré leurs talents à contrarier les principes de la Révolution ou à déplorer ses excès On sait comment le clergé de France s'est montré dans cette occasion : il a fait plus qu'écrire, il a volé à la mort, il s'est immortalisé ; c'était le cas de se piquer d'émulation et de générosité, d'autant plus qu'on avait un bienfait récent à reconnaître. Encore une fois, je sais qu'il faut avoir égard au nombre ; mais je n'en demande qu'un, et je ne demande point un héros, un martyr ; qu'on me montre seulement un homme qui ait eu le courage d'élever la voix pour dire : *Vous faites mal.* Ce protestant français, et surtout ce ministre, où est-il ?

C'est ainsi que les événements de notre siècle justifient le précédent ; et si l'on veut une autre preuve de la sagesse des motifs qui déterminèrent la révocation de l'Édit de Nantes, on la trouvera dans le caractère même et dans la conduite des réfugiés français.

Ces hommes, chassés de leur patrie par une loi sévère, devaient être pénétrés d'une reconnaissance éternelle envers les puissances hospitalières qui leur donnaient un asile ; et la fidélité amenant la confiance, il semble que ces nouveaux sujets devaient former en peu de temps la classe la plus loyale et la plus chérie des souverains.

Mais il est arrivé tout le contraire Le titre de *réfugié* n'est point du tout un titre de faveur, et leur conduite justifie encore ce sentiment confus. Loin d'être les meil-

leurs sujets des souverains qui donnèrent asile à leurs pères, leur équivoque fidélité fatigue ou inquiète le gouvernement dans plusieurs contrées protestantes. Personne n'a bu plus avidement qu'eux le poison révolutionnaire. Enfin, dans ces pays comme dans tous les autres, il y a des hommes marquants, qu'on cite pour leur attachement à la souveraineté et pour leur loyauté antique : or je ne vois pas que ces hommes cherchent, parmi les réfugiés, ou des modèles ou des amis.

La conscience universelle est infaillible, pénétrante, inexorable. Malgré tous les préjugés possibles, elle a gravé sur ces fronts je ne sais quel caractère qu'on ne déchiffre peut-être pas bien clairement ; mais il serait inutile de chercher à lui donner un nom ; c'est assez de savoir qu'il déplait à l'œil.

Dans le monde moral comme dans le physique, il y a des *affinités*, des *attractions électives*. Certains principes se conviennent, et d'autres se repoussent ; la connaissance de ces qualités véritablement *occultes* est la base de la science. Je prie donc les observateurs de réfléchir sur l'affinité vraiment frappante qui vient de se manifester aux yeux de l'univers entre le protestantisme et le jacobinisme.

Depuis le premier instant de la Révolution, les ennemis du trône ont montré pour le protestantisme une tendresse *filiale*. Tous les yeux ont vu cette alliance, et personne ne s'y est trompé, pas même les protestants étrangers.

A-t-on jamais surpris, dans les trois assemblées qui ont perdu et déshonoré la France, je ne dis pas un acte,

mais un signe de défiance à l'égard des protestants? Ces tyrans soupçonneux qui craignaient tout et qui punissaient jusqu'à l'intention présumée de résister, ont-ils jamais redouté la doctrine de l'église protestante? Non, jamais. Je défie qu'on en trouve la moindre trace.

Mais quoi donc! est-ce que les ministres du *saint Évangile* ne prêchent pas le même Évangile que le clergé catholique? Et n'est-il pas écrit dans ce livre, pour eux comme pour nous · « Toute puissance vient de Dieu, obéissez à vos supérieurs même injustes, en tout ce qui n'est pas injuste, etc. » Comment donc de telles maximes n'ont-elles jamais effrayé les tyrans de la France? Ah! c'est qu'ils savaient assez, ce que personne n'ignore, qu'il n'y a plus de souveraineté religieuse parmi les protestants; que le principe gouvernant y est anéanti, et qu'un livre séparé de l'autorité qui l'explique, n'est rien.

Hommes de tous les pays et de tous les cultes, observateurs de tous les systèmes, remarquez bien et ne l'oubliez pas : *L'Évangile enseigné par l'église protestante n'a jamais fait peur à Robespierre.*

Lorsque les Titans de la Convention Nationale imaginèrent d'anéantir le sacerdoce, d'effacer jusqu'aux dernières traces du christianisme, de consacrer le culte de la *Déesse Raison*, et d'amener à la barre les ministres de la religion pour obtenir d'eux une infâme apostasie, pourquoi ne vit-on point de protestants parmi ces misérables? C'est que ces tyrans odieux ne les craignaient point. C'est au culte vrai, c'est au culte éternel qu'ils en voulaient; ils sentaient le caractère sacerdotal où il

était, et n'allaient pas le chercher où il n'était pas ; ils voulaient follement avilir le catholicisme qui seul a contrarié efficacement la Révolution, et qui seul peut la terminer. Jamais ils ne conçurent le moindre soupçon sur les docteurs protestants.

L'Angleterre vient de faire l'expérience de cette affinité frappante qui existe entre le protestantisme et le jacobinisme : l'église anglicane est plus catholique qu'elle ne le pense elle-même, et l'on peut croire que ce qu'elle a de catholique a sauvé l'État. Mais n'est-ce pas parmi les protestants proprement dits, n'est-ce pas parmi les puritains que le venin de la Révolution française a fait les plus grands ravages ? Parmi les innombrables pamphlets que le grand événement dont nous sommes témoins a produits en Angleterre, tout ce qui est parti de la main des dissidents est plus ou moins marqué au coin de la Révolution : ces mots conservateurs « *church and state* » les font entrer en convulsion, et le serment du *Test* est pour eux un acte de la tyrannie la plus insupportable. Ils avouent, ils prêchent hautement la doctrine de la souveraineté du peuple et en tirent les conséquences pratiques les plus effrayantes.

Leur éloquence dangereuse s'exerce sans relâche sur *les droits du peuple ;* et l'hypothèse idéale où les trois pouvoirs se réuniraient pour anéantir les lois fondamentales, est le sujet favori de leurs dissertations.

« Un tel acte », disent-ils, « serait une conspiration contre le peuple et le meurtre de la Constitution ; et le peuple, dans sa sagesse, ferait bien de traiter ses représentants comme des fous et de les chasser non-seulement

des deux Chambres du Parlement, mais du royaume entier (1). »

On voit qu'il ne s'agit plus que de savoir ce que c'est qu'un attentat aux *lois fondamentales;* et, sans doute, c'est au peuple à le décider *dans sa sagesse.*

D'après ces principes, la fête solennelle qu'une grande nation célèbre annuellement pour expier le délire de quelques forcenés n'est qu'une farce religieuse pour les dissidents « On peut », disent-ils, « excuser jusqu'à un certain point ceux qui firent le procès à Charles Ier, et qui l'envoyèrent ensuite à l'échafaud (2). »

En vain l'Église et l'État réunissent chaque année leur voix pour dire. « EXCIDAT ILLA DIES ! » Le deuil de la nation fait sourire les dissidents, et ce qu'elle appelle martyre, ils le nomment *exécution* (3).

On s'est beaucoup apitoyé sur le sort d'un dissident,

---

(1) *V.* A letter to a nobleman, containing considerations on the laws relative to dissenters, and on the intended application to Parliament for the repeal of th: corporation and Test acts. (By a Layman, London, Cadell, 1790, in-8°.)

(2) « Some apology may even be made for the conduct of those who brought Charles the first to a public trial, and afterwards to the block.

Cet ouvrage mérite attention parce que l'auteur donne ses principes pour ceux du parti entier et qu'il marque lui-même dans ce parti.

(3) Voyez, entre autres, tous les papiers publics anglais du 22 janvier 1796.

fameux dans les sciences, et que le peuple anglais, sans respect pour la physique, a traité en ennemi de l'État. J'honore ses grands talents ; mais je le plaignis peu dans le temps, lorsque je me rappelai que son concitoyen Gibbon, qui n'était pas dévot, s'écrie, à propos des ouvrages de ce puritain exalté : *Tremblez, pontifes ! Tremblez, magistrats !*

En effet, ils doivent trembler ensemble et par la même raison, parce que la nature intime du protestantisme le rend ennemi de toute espèce de souveraineté, comme la nature du catholicisme le rend l'ami, le conservateur, le défenseur le plus ardent de tous les gouvernements.

Voilà pourquoi les dissidents anglais ont souvent accusé les défenseurs fameux de la constitution britannique de pencher vers le catholicisme, c'est-à-dire vers le système d'une loyauté à l'épreuve même de l'injustice, crime que le protestantisme ne pardonne point.

Payne n'a-t-il pas reproché au vénérable Burke de « faciliter aux Anglais le retour au catholicisme, et de les conduire à l'infaillibilité religieuse par l'infaillibilité politique (1) » ?

Sans doute, ce grand patriote, ce grand écrivain, ce prophète célèbre qui devina la Révolution française, est coupable parce qu'il ne veut pas croire que le peuple ait droit de voter dans les carrefours le renversement de la

---

(1) « He (M. Burke) has shortened his journey to Rome by appealing to the power of this infallible Parliament of former pays. (Payne's rights of men London, 1791, in-8°, p. 14.)

constitution ; parce qu'il enseigne que la volonté réunie et légalement constatée des trois pouvoirs est un oracle à la voix duquel tout doit plier ; parce qu'il croit que les Anglais sont liés par le vœu de leurs pères qui formèrent, qui acceptèrent, qui consacrèrent cette constitution, privant ainsi leurs successeurs du droit de la refaire et s'arrogeant insolemment *l'infaillibilité*. Burke est coupable, *il s'approche de Rome :* l'accusation est remarquable.

La grande base du protestantisme étant *le droit d'examiner*, ce droit n'a point de limites ; il porte sur tout et ne peut recevoir de frein. Aussi, il n'y a pas de factieux, il n'y a pas d'ennemi de la religion et des lois, qui n'ait vanté le protestantisme. Il n'y a pas de fauteur de l'exécrable Révolution dont nous sommes les témoins qui n'ait vanté celle du seizième siècle. On peut voir, dans l'ouvrage posthume de Condorcet, à quel point le plus odieux peut-être des révolutionnaires français et le plus fougueux ennemi du christianisme était ami de la Réforme. Les causes de cette inclination sont visibles, mais il ne nous a pas laissé la peine de les deviner. « Les nouvelles sectes », dit-il, « ne pouvaient sans une contradiction grossière réduire le droit d'examiner dans des limites trop resserrées, puisqu'elles venaient d'établir sur ce même droit la légitimité de leur séparation (1). »

On ne peut révéler plus clairement le secret de la secte : le protestantisme appelant de la raison nationale

---

(1) Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain p. 206.

à la raison individuelle, et de l'autorité à l'examen, soumet toutes les vérités au *droit d'examiner*. Or nul homme, et même nul corps, ne possède, suivant cette secte, la souveraineté religieuse : il s'ensuit que l'homme ou le corps qui examine et rejette une opinion religieuse ne peut, sans une contradiction grossière, condamner l'homme ou le corps qui en examinerait et en rejetterait d'autres. Donc, tous les dogmes seront examinés et, par une conséquence infaillible, rejetés plus tôt ou plus tard ; il n'y aura plus de croyance commune, plus de tribunal, plus de dogme régnant. C'est ce que veut Condorcet, c'est ce que veulent ses semblables. Le protestantisme leur donne ce qu'ils demandent : qu'on leur accorde le principe, ils se chargent des conséquences ; ils se chargent encore de tourner en ridicule les hommes pusillanimes qui n'oseraient pas les tirer.

Condorcet ne développe pas moins clairement la nature du protestantisme par rapport à la souveraineté civile. « Le despotisme », dit-il en exaltant les bienfaits de la Réforme, « a aussi son instinct, et cet instinct avait révélé aux rois que les hommes, après avoir soumis les préjugés religieux à l'examen de la raison, l'étendraient bientôt jusqu'aux préjugés politiques ; qu'éclairés sur les usurpations des papes, ils finiraient par vouloir l'être sur les usurpations des rois, et que la réforme des abus ecclésiastiques, si utiles à la puissance royale, entraînerait celle des abus plus oppresseurs sur lesquels cette puissance était fondée (1). »

(1) Esquisse, etc., p. 201.

Tous les partis, comme on voit, sont d'accord sur l'essence du protestantisme. Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, qu'on le loue ou qu'on le blâme, tout le monde lui dit ses vérités. Mais, pour le faire rentrer en lui-même, rien n'est plus utile que de lui montrer ses amis.

On ne s'exprime point exactement lorsqu'on dit que le protestantisme est, en général, favorable à la république ; il n'est favorable à aucun gouvernement : il les attaque tous ; mais comme la souveraineté n'existe pleinement que dans les monarchies, il déteste particulièrement cette forme de gouvernement, et il cherche les républiques où il a moins à ronger. Mais, là comme ailleurs, il fatigue la souveraineté et ne peut supporter le joug social. Il est républicain dans les monarchies et anarchiste dans les républiques. En Angleterre, il ne cesse de hurler contre la prérogative royale ; l'union constitutionnelle du sceptre et de la crosse le fait rugir. Il sait bien qu'il ne peut les briser qu'en les séparant, et c'est à quoi il travaille sans relâche. Dans les républiques, l'image même de la souveraineté lui déplaît ; il la poursuit comme la réalité ; et, cherchant toujours à donner l'autorité au plus grand nombre, il tend sans cesse vers l'anarchie. L'époque où nous vivons a présenté dans ce genre un spectacle intéressant : on a vu des républiques fédératives, mais divisées de religion, soumises au venin de la Révolution française ; et l'œil le moins attentif a pu en suivre les effets. Dans les états protestants, les souverains ont tremblé ; peut-être même que l'essence du gouvernement a été altérée

sans retour ; mais, dans les états catholiques, la souveraineté religieuse combattant pour son alliée, les peuples, inébranlables dans leur fidélité, n'ont pas fait un pas vers les principes français.

Il est de la plus grande évidence que le protestantisme est ennemi par essence de la souveraineté civile et religieuse ; mais il faut envisager cette thèse sous un point de vue particulier, pour la mettre dans tout son jour.

Je crois avoir assez solidement établi qu'aucune institution n'est solide et durable si elle ne repose que sur la force humaine ; l'histoire et le raisonnement se réunissent pour démontrer que les racines de toute grande institution sont placées hors de ce monde. Je n'ai plus rien à dire sur ce point. Les souverainetés surtout n'ont de force, d'unité et de stabilité qu'en proportion qu'elles sont *divinisées* par la religion. Or le christianisme, c'est-à-dire le catholicisme, étant le ciment de toutes les souverainetés européennes, le protestantisme, en leur enlevant le catholicisme sans leur donner une autre foi, a miné la base de toutes celles qui ont eu le malheur d'embrasser la réforme en sorte que, plus tôt ou plus tard, il doit les laisser en l'air.

Le mahométisme, le paganisme même auraient fait politiquement moins de mal, s'ils s'étaient substitués au christianisme avec leur espèce de dogmes et de foi ; car ce sont des religions, et le protestantisme n'en est point une.

Il est des mots qu'on répète souvent, et, à force de les répéter, on s'habitue à croire qu'ils signifient quelque chose de réel, et cependant il n'en est rien. De ce nombre est celui de *protestant*.

Qu'cst-ce qu'un protestant ? Il semble d'abord qu'il est aisé de répondre ; mais si l'on réfléchit, on hésite Est-ce un anglican, un luthérien, un calviniste, un zwinglien, un anabaptiste, un quaker, un méthodiste, un morave, etc. (je suis las). C'est tout cela, et ce n'est rien. Le protestant est *un homme qui n'est pas catholique* : en sorte que le protestantisme n'est qu'une négation. Ce qu'il a de réel est catholique. A parler exactement, il n'enseigne point de dogmes faux, il en nie de vrais, et il tend sans cesse à les nier tous : en sorte que cette secte est toute en moins.

Que la nature et la marche du protestantisme le conduisent invinciblement à nier tous les dogmes chrétiens les uns après les autres, c'est ce qui est démontré à l'évidence, et par les raisonnements métaphysiques et par l'expérience.

Ou rirait sans doute d'un homme à paradoxes qui soutiendrait que, dès qu'une nation passède un code de lois civiles, elle n'a pas besoin de magistrats ; que pour décider tous les différends possibles, il suffit de savoir lire, et que le livre est pour tout le monde. Cependant on peut dire au protestant :

..... Quid rides? mutato nomine de te
Fabula narratur.....

C'est par un raisonnement tout semblable qu'il a détruit la souveraineté religieuse. Ecoutons le *Credo* anglais, le moins déraisonnable sans doute de tous ceux que la Réforme a produits.

« Comme l'Église de Jérusalem, comme celle d'A-

lexandrie et d'Antioche se sont trompées, celle de Rome s'est aussi trompée, non-seulement sur la morale et les cérémonies, mais sur la foi même (1). »

Fort bien. Et les autres églises prises à part ne sont pas sans doute plus infaillibles ; mais s'il s'élève une révolte religieuse, où sont les magistrats, où est le souverain ? Sans doute dans la réunion de ces églises ? Point du tout : le *Credo* anglais rejette cette autorité.

Il faudrait la citation qui me manque.

. . . .

. . . .

Qu'est-ce donc que cette Église universelle à qui son fondateur a fait de si magnifiques promesses ? *C'est l'assemblée des fidèles où l'on prêche la pure parole de Dieu et où les sacrements sont administrés* comme il faut, *suivant l'ordonnance du législateur* (2).

Mais si l'on dispute pour savoir si la parole est *pure*, et si les sacrements sont administrés *comme il faut*, à qui s'adressera-t-on ? *Au livre.*

---

(1) Extrait des 39 articles, nº 19. — Pour le dire en passant, on n'a jamais prouvé et on ne prouvera jamais d'une manière incontestable que l'Église Romaine se soit trompée dans le sens nié par les ultramontains. Il faut écouter tout le monde.

(2) « The visible Church of Christ is a congregation of faithfull men in the wich the pure word of God is preached and the sacraments be duly ministred, according to Christ's ordinance, in all those things that of necessity are requisite to the same. » (Extrait des 39 articles, nº 19.)

Mais Jean-Jacques a dit que « Dieu même ne pourrait pas faire un livre sur lequel les hommes ne pussent disputer. » Si donc on dispute encore sur le livre qui doit servir de règle, que faire et que résoudre?

Certains Indiens disent que la terre repose sur un grand éléphant ; et si on leur demande sur quoi s'appuie l'éléphant, ils répondent : Sur une *grande tortue.* Jusque-là tout va bien, et la terre ne court pas le moindre risque ; mais si on les presse et qu'on leur demande encore quel est le soutien de la grande tortue, ils se taisent et la laissent en l'air.

La théologie protestante ressemble tout à fait à cette physique indienne : elle appuie le salut sur la foi, et la foi sur le livre ; quant au livre, c'est *la grande tortue.*

Ainsi, le protestantisme est positivement, et au pied de la lettre, le *sans-culottisme* de la religion. L'un invoque la *parole* de Dieu ; l'autre, *les droits de l'homme;* mais dans le fait c'est la même théorie, la même marche et le même résultat. Ces deux frères ont brisé la souveraineté pour la distribuer à la multitude.

A

M. LE COMTE JEAN POTOCKI

SUR LA CHRONOLOGIE BIBLIQUE

LETTRES

A M. LE COMTE JEAN POTOCKI

QUELQUES MOTS

SUR LA CHRONOLOGIE BIBLIQUE

Novembre 1807.

MONSIEUR LE COMTE,

Il peut très-bien se faire que nous ne nous soyons pas entendus hier, comme il arrive assez souvent. Vous paraissez douter que Moïse ait été cité par des auteurs grecs. Si vous entendez par là des citations faites mot à mot comme nous citons tous les jours Cicéron ou Virgile, je n'aurais guère à vous opposer dans ce moment que le fameux texte de Longin sur le *Fiat lux!*

Mais si vous avez voulu dire, comme je l'ai cru dans le moment où j'avais l'honneur de vous parler, que Moïse n'a jamais été cité par les écrivains grecs non-seulement comme un législateur, mais comme un écrivain connu, fameux et même inspiré, vous êtes certainement dans l'erreur.

Nombre de gens se figurent que les livres de Moïse n'ont été connus hors de la Judée que par la traduction des LXX. Il est aisé de prouver au contraire : 1° que les livres de Moïse ont été connus et très-probablement même traduits en différentes langues, du moins en partie avant l'époque des LXX; 2° que nul homme savant, dans les temps antiques, surtout dans la classe infiniment nombreuse de ceux qui s'adonnaient à l'étude des choses divines, n'a pu ignorer les livres de Moïse; 3° qu'ils ne furent point traduits *pour* être connus, mais *parce qu'ils* étaient connus. Car jamais un prince puissant, éclairé et ami des lettres, n'ordonnera la traduction officielle (passez-moi cette expression) d'un livre quelconque, si ce livre n'est pas déjà fameux, et si l'opinion publique ne lui demande pas cette traduction.

Agréez, Monsieur le comte, les assurances de mon éternel attachement.

A M. LE COMTE JEAN POTOCKI

5 (17) juin 1810.

Puisque vous avez la bonté, Monsieur le comte, de ne pas vous ennuyer de mon impertinente critique, voici les observations que je voudrais encore vous soumettre.

La chronologie n'est pas du tout une science isolée : il faut qu'elle s'accorde avec la méthaphysique, avec

la théologie, avec la physique, avec la philosophie de l'histoire.

1° *Avec la métaphysique.* (J'entends la bonne.)

Elle enseigne que tout a été fait *par* et *pour* l'intelligence ; que l'homme a commencé par la science et non par l'état de barbarie, comme toute l'école du XVIIIe siècle l'a faussement et même sottement supposé ; que la perfectibilité de l'homme et son goût pour la science n'est que l'instinct secret de la nature, qui le porte à remonter vers son état *natif ;* que l'état du sauvage, qu'on a nommé *état de nature*, est précisément le contraire de la nature et le dernier degré de la dégradation humaine : qu'il est donc impossible de raisonner plus mal qu'on ne le fait en argumentant de l'état des sciences à telle époque reculée de l'antiquité, pour supposer une foule de siècles antérieurs nécessaires pour amener graduellement un tel état des connaissances humaines. On s'écrie : « *Combien il a fallu de temps pour arriver à ce point !* — Platon répondrait : Sans doute, si personne ne nous apprend ce qu'il faut savoir (Μὴ φράζοντος τινὸς de Leg. XIII). Les familles humaines, parties de l'état de barbarie, n'ont rien de commun avec les hommes primitifs, qui étaient, suivant l'heureuse expression de Sénèque (Ep. 90), *a Diis recentes*, etc., etc.

2° *Avec la théologie.*

Tout ce qu'une métaphysique saine avait enseigné à la raison se trouve confirmé par une révélation incontes-

table. Les sciences, pendant le dernier siècle, ont paru faire un grand effort contre elle ; mais il ne faut pas s'y tromper : les sciences ne sont que des auxiliaires qui se vendent à tous les partis, comme les Suisses. Les véritables ennemis et même les seuls étaient les passions humaines, pour qui cette révélation est précisément ce que le code criminel est pour les voleurs et les assassins. La chronologie surtout a été mise à l'avant-garde dans toutes ces charges philosophiques ; mais, après les leçons données à Bailly et à Dupuis par les savants de Rome, de Londres et même de Paris, ce qu'elle a de mieux à faire est de se taire ou de parler hébreu. D'ailleurs, il ne faut pour aucune raison, et quand même on aurait des doutes légitimes, attaquer la révélation ; c'est trop s'exposer, même sous le rapport de la probité. C'est la loi fondamentale de l'Europe ; c'est elle qui nous a civilisés. On ne l'a attaquée qu'au grand détriment du genre humain : nous venons d'en faire l'expérience épouvantable. Jamais on n'a entrepris, ni seulement imaginé, d'y substituer rien de raisonnable ; tous ses dogmes tendent évidemment à purifier et à exalter l'homme ; rien ne peut justifier la moindre attaque dirigée contre elle, surtout de la part d'un homme distingué. Je reviendrai sur ce point.

3° *Avec la physique.*

Nombre de savants ont déja employé dignement leurs plumes à montrer que l'univers physique rend hommage au récit de Moïse. M. de Luc surtout, l'homme du

monde qui a le plus de droit à dire son avis sur ces sortes de choses, a prouvé ou cru prouver de la manière la plus claire, surtout dans ses lettres au docteur Blumenbach, que nos continents ne sont pas plus anciens que l'époque assignée par Moïse au déluge. Il faudrait cependant examiner tout cela ; car il serait fâcheux que des empereurs égyptiens ou chinois eussent régné, il y a cinq mille ans, sur des pays qui n'existaient pas.

4° *Avec la philosophie de l'histoire.*

La comparaison des faits fournit des règles qui nous éclairent pour les cas douteux. Supposons, par exemple, que la chronologie indienne ait été renversée sans réplique, comme en effet, elle l'a été par les savants de l'Académie de Calcutta, toutes les fables de la Chine tombent d'elles-mêmes, et sans réfutation. En effet, d'où viennent ces Chinois qui habitent les bords du continent oriental? Sont-ils tombés des nues? Et comment pourraient-ils être plus anciens que ceux qui les précèdent dans l'ordre géographique?

Tout homme d'ailleurs qui veut s'élever au-delà des temps historiques (période qui ne s'élève guère au-dessus de huit siècles avant J. C.), trouve sur son chemin des livres tels qu'il n'est pas permis de les passer sous silence, sans s'exposer à tromper ceux qui ne les ont pas lus, et à faire rire les autres. Un des plus savants hommes d'Angleterre, par exemple, Bryant, mérite bien au moins qu'on l'écoute lorsqu'il affirme *qu'il n'y a jamais eu de Troie ni de guerre de Troie comme on l'entend commu-*

nément (as has been represented); *que les poèmes d'Homère qui ont pour sujet l'expédition des Grecs et l'enlèvement d'Hélène sont de pures fables, car il est en état de donner les preuves les plus convaincantes* (very cogent proofs). (Bryant's Observations on a Treatise, etc. Eton, 1795. In-4°, p. dern.),

Or, ce n'est pas être indiscret d'exiger qu'on prouve qu'il y a eu un siége de Troie, avant de se battre pour en assigner la date. Il y a bien d'autres choses de ce genre, et beaucoup plus importantes.

Tout cela posé, Monsieur le comte, je crois que vous devez d'abord poser en fait le *déluge universel*, tel qu'il est raconté par Moïse, et le renouvellement du genre humain par une seule famille, et partir de là pour tous vos calculs. Sur la date de ce grand événement, je pencherai beaucoup à m'en tenir au texte hébreu et à la Vulgate : *Quo quisque enim accuratior fuit chronologus quanto plus vera speciosis aut vanis prælulit, tanto strictior Ebraici codicis sectator fuit* (Bayerns, *in Musæo sinico*, tome II, p. 522). Mais enfin donnez-vous carrière, si cela vous amuse. Les LXX vous donnent 3520 et même 3717 ans depuis ce grand événement jusqu'à notre ère. Arrangez vos chiffres comme vous voudrez dans cet espace; vous aurez pour vous les missionnaires jésuites, qui ont demandé formellement à Rome la permission d'enseigner en Chine la chronologie des LXX, pour ne pas effaroucher inutilement les préjugés chinois. Et puisque j'en trouve l'occasion, permettez-moi, Monsieur le comte, de vous demander pourquoi vous avez dit, dans votre *Histoire primitive des peuples de la Russie*

(Saint-Pétersbourg, 1802, in-4°, p. 219), que *le déluge a eu lieu*, *suivant les LXX*, 2230 *ans avant notre ère*, tandis que ces fameux traducteurs n'ajoutent pas moins de huit siècles au calcul littéral du texte hébraïque. (V. les Mémoires de l'Acad. des inscript. et bell.-lett., tome III, Fréret.) Le P. Tournemine ayant expliqué d'une manière extrêmement ingénieuse la différence qui se trouve entre le texte hébreu, le samaritain et les LXX, on peut se tenir à son sentiment, que vous pouvez voir dans le Discours préliminaire des *Tabl. chron.*, p. x, sans recourir aux ressources.

Mais je vous en prie, cher comte, une fois que vous aurez pris votre parti, tenez-vous-y, et ne venez pas nous parler de premier, de second, de troisième déluge, etc., comme s'il y avait eu sur la terre plusieurs événements du même genre. Cette grande *explosion* de la puissance divine, démontrée par l'état de la terre et par les traditions de tous les peuples, ne doit point être confondue avec de simples *inondations*. C'est la nier expressément que de la comparer à d'autres, pour la faire regarder comme un simple accident, suite des lois physiques du monde.

Le déluge universel suppose nécessairement plusieurs déluges ou inondations particulières et subséquentes ; car toutes les parties creuses du globe s'étant trouvées remplies d'eau après le grand cataclysme, il dut arriver que, partout où ces eaux trouvèrent des parties faibles, elles se firent jour à travers les terres et inondèrent les pays voisins. Ces sortes de catastrophes plus ou moins funestes, suivant la quantité des eaux proportionnées à

la capacité des bassins, furent chantées par les poëtes anciens, qui leur appliquèrent plusieurs circonstances du déluge. Ils donnèrent aux rois qui régnaient dans ces pays des noms synonymes de celui de Noé. C'est le Deucalion des Grecs, le *Xissuthrus* des Chaldéens, le *Naeh* des Phrygiens, le *Niu-hoa* des Chinois. Les raisonneurs modernes ne pouvant échapper aux preuves invincibles du déluge, s'en sont dédommagés en lui refusant au moins son nom, qui a quelque chose de théologique, ce qui ne laisse pas que d'être une petite consolation. Les idées courantes, et qui se sont emparées de nous dans notre jeunesse, ayant beaucoup d'influence sur les meilleurs esprits, elles vous ont atteint, Monsieur le comte, et l'envie de trouver des noms nouveaux vous a conduit à un singulier quiproquo : c'est qu'en disant *l'alluvion de Babylone*, au lieu de *déluge*, vous avez dit précisément le contraire de ce que vous vouliez dire, car l'*alluvion* est une *restitution de terre* que le déluge ôte.

Typhon est le principe du mal. Le mal est sur la terre, et il ne peut venir de Dieu. La première de ces propositions n'est pas plus sûre que l'autre. Il y a donc deux principes, dogme aussi ancien que la dégradation de l'homme. L'erreur consiste à les croire égaux : c'est le manichéisme. Mais Platon s'est avancé aussi loin que la raison humaine le permet, en disant que le bon principe demeure et demeurera toujours vainqueur du mal. (*de Leg.*, XIII, p. 268).

Que ce mauvais principe s'appelle *Typhon*, *Ahrimane*, *Satan*, *Démon*, *Manitou*, etc., qu'importe ? c'est toujours

le même principe dont on a retrouvé l'idée chez les nègres et chez les sauvages d'Amérique. Il est donc tout simple que les hommes ou les phénomènes qui ont produit tant de grands maux dans le monde aient reçu des contemporains le même nom qui désignait chez eux le mauvais principe. Ainsi le premier roi d'Égypte, suivant Pline (liv. II, ch. 25), appela les comètes *typhons ;* et véritablement, pour le dire en passant, il est impossible d'expliquer la mauvaise réputation des comètes, sans les supposer coupables de quelque chose Carli, *Lettere americane*, tome III, lettre 4e, part. 3, p. 266, in-8°). Au Japon et à la Chine, on appelle encore *typhons* ces ouragans terribles qui ravagent tout, nom que nous avons aussi adopté. Dans la langue persane, *toufan* signifie *déluge* (Jones, *Hist. de Nadir-Chah*, trad. du persan. Œuvres, tom. V, ch. II, p. 144.) Tout cela n'est pas plus extraordinaire que d'entendre dire : *Ce diable de volcan* ou *ce diable de Robespierre.*

Qu'est-ce donc que vous voulez dire, Monsieur le comte, avec vos temps *antityphoniens* (p. 24.) ? Prenez garde, en passant, que ce mot est encore faux : il fallait dire : *antétyphoniens*, comme on dit *antédiluviens*). Plût à Dieu que nous vissions un temps *antityphonien !* Travaillons, mon cher comte, pour y arriver ensemble. Mais il s'agit de chronologie. Voulez-vous nous donner celle des temps antérieurs au déluge universel ? J'espère que non. Vous vous mettez à la suite de Varron pour nous parler du *premier déluge ;* mais s'il y a eu un *premier déluge*, il y en a eu d'autres, et combien je vous prie ? et quand ? et comment ? Je vous le répète, Mon-

sieur le comte, et je vous conjure d'y prendre garde : parler de plusieurs déluges comme d'événements du même genre, c'est nier expressément le véritable, que nous devons croire.

Philosophorum credula gens, a très-bien dit Sénèque. Il n'y a rien de plus vrai : les nôtres croient tout, excepté la Bible.

Varron était, je crois, un fort honnête homme, et un homme fort savant, mais qui en savait sur les objets les plus essentiels pour l'homme, moins qu'un de nos enfants de sept à huit ans qui sait son catéchisme. J'en reviens toujours à Platon. *Ces choses sont difficiles à découvrir*, μὴ φράζοντος τινὸς (si personne ne nous les dit). Dans les premiers mois de notre cours de mathématiques, nous avons tous compris le problème de la couronne, φράζοντος τινὸς, parce que le professeur était là avec sa baguette ; mais la découverte de cette même vérité transporta de joie le plus grand génie de l'antiquité, et il s'élança hors du bain, tout nu, en criant : ΕΥΡΗΚΑ ! Voilà comment les enfants d'aujourd'hui en savent sur les points les plus importants, plus que les hommes d'autrefois : φράζοντος ΤΙΝΟΣ.

Quelques rayons de la vérité étaient parvenus sans doute à Varron, brisés et courbés, à travers mille erreurs et mille préjugés ; or, je ne puis concevoir pourquoi vous attachez tant d'importance à voir les faits environnés d'un *iris* poétique ou trompeur, au lieu de les contempler à la source de la lumière pure et *achromatique*.

Varron donne trois divisions de la durée des temps

(p. 24). Il n'y a rien là de singulier : tout le monde est de cet avis. La première période *commence à l'origine des peuples et finit au premier déluge* (ibid.). Qu'y a-t-il encore là de nouveau ? Nous rayons l'épithète de *premier* qui, chez Varron, tenait à l'ignorance des choses, et nous ne sommes pas en peine de savoir si *la première période a ou n'a pas toujours duré.* Du reste, tout va bien, et il ne peut y avoir deux avis.

La seconde commence au premier déluge et finit à la première olympiade, et ce temps est appelé mythique. Sur cela, nous sommes encore d'accord ; nous pensons que toute la différence entre la première et la seconde période, c'est que sur la première *on ne sait rien*, et que sur la seconde *on ne sait que des riens.* Tous nos sages docteurs assurent, d'une commune voix, qu'avant le huitième siècle qui précède notre ère l'histoire est à peu près muette.

Il est inutile de parler de la troisième période, qui est la même pour tout le monde ; mais je ne puis m'empêcher de vous demander que fait Varron dans cette affaire? Suivant lui, dites-vous (ibid., p. 24) le *premier* déluge eut lieu à peu près 2288 ans avant J. C., et, suivant vous aussi, dans le livre cité plus haut, Varron le place environ 2370 ans avant la même époque. Mais, suivant le texte hébreu, le déluge eut lieu 2348 ans avant J. C.; et les calculs chinois donnent 2297 ans, suivant votre ancien ouvrage, et 2288 suivant le nouveau. *Polyhistor* (N. B. Alexandre) est d'accord avec ces autorités; et quand on songe ensuite que les annales de toutes les nations déposent en faveur de Moïse, et attes-

tent en détail jusqu'aux moindres circonstances du déluge, je ne sais pas voir, je vous l'avoue, où se trouve le doute. Oserai-je vous demander la permission, cher comte, de croire (jusqu'à ce que vous me disiez le contraire) que suivant la coutume salutaire de notre siècle de ne lire aucun écrivain apologiste, vous n'avez lu ni la *Démonstration évangélique* de Huet ; ni les belles et curieuses notes de Grotius sur le premier livre de son ouvrage *de Veritate religionis christianæ* ; ni celui de Colonia sur les témoignages que les païens ont rendus à la révélation ; ni celui du célèbre Addison sur le même sujet ; ni le même ouvrage, remanié et commenté par un gentilhomme suisse du plus grand mérite, Seigneux de Correvon; ni le grand livre anglais du docteur Lardener (*Heathen testimonies*), qui a épuisé le sujet ; ni les Mémoires de l'Académie de Calcutta : ni l'*Histoire de l'Indostan*, de Maurice, qui ont découvert une si riche mine aux amis de la religion. Je ne doute pas un moment, d'après la connaissance que j'ai de votre caractère et de votre excellent esprit, que, si vous aviez médité ces ouvrages et tant d'autres du même genre, il ne vous serait pas seulement venu dans la pensée d'accorder la moindre attention à ce petit Censorinus, ni même au respectable Varron, à moins que vous ne le regardiez comme un simple témoin de la vérité : mais, dans ce cas, mettez-le à sa place.

Nous sommes donc en possession, dites-vous, *d'une date très-probable du Typhon ! !* Comment donc, Monsieur le comte, vous donnez comme une découverte, comme une preuve nécessaire, présentée avec un ton d'importance,

une simple coïncidence avec la Vulgate! Vous n'y songez pas. Si le typhon de Varron a eu lieu 2288 ans avant J. C., quand donc, s'il vous plaît, aura eu lieu le déluge de Moïse? Avant ou après?

Vous ajoutez d'un air triomphant : *Et nous pouvons nous hasarder à travers les annales de Babylone.* — Quoi donc! parce que la mémoire d'un événement, qui n'appartient pas plus à Babylone qu'au reste de l'univers, est venu, après cent reflets, retentir faiblement, au bout de vingt-cinq siècles, dans le livre de Censorinus, vous croyez pouvoir traverser les annales de Babylone! Avec votre permission, vous ne les avez pas seulement effleurées!

. . . . Incerta hæc si tu postules
Ratione certa facere, nihil plus agas
Quam si des operam ut cum ratione insanias.

Le passage suivant me paraît encore mériter une grande attention. *Si l'alluvion de Babylone a été ressentie en Chine, et même en Égypte, et si elle a duré neuf ans*, etc., (ibid., p. 24). — O puissance du siècle! ô servitude que les meilleurs esprits, séduits et égarés, prennent pour de la force! L'*inondation* d'une ville par la rupture de quelque digue ou par la mauvaise humeur d'un fleuve, *se fait sentir* jusque dans les faubourgs; et, plus loin, *elle se fait sentir* dans les gazettes. Pour que Memphis, Babylone et Pékin aient été inondés *à la fois*, il faut, en vertu des lois de l'équilibre, que tout le globe ait été couvert par les eaux; il faut *un déluge* pro-

prement dit. Lorsque les eaux portaient des coquillages sur les hautes Cordillères (addit. aux voyages d'Ulloa), lorsqu'elles déposaient des dents d'éléphants sur ces mêmes montagnes à 1350 toises au-dessus du niveau de la mer (Humboldt), où étaient les eaux? A quelques lieues de là, en l'air apparemment, suspendues en forme de murailles comme les eaux de la mer Rouge pendant le passage des Israélites. Est-il possible que des gens qu'on appelle *philosophes* dévorent toute sorte de miracles, excepté ceux qui sont prouvés!

Je vous ai conseillé, Monsieur le comte, de changer la page dix-septième; mais je vous prie de changer la vingt-quatrième, ou de l'expliquer dans les notes de manière qu'elle ne présente plus rien de choquant; mais la chose me paraît difficile.

Je veux vous dire, sur ce point, une grande vérité. *L'irréligion est canaille*. Ainsi, en faisant même abstraction de toute recherche sur le oui ou sur le non, un homme distingué se garde bien, non-seulement, comme on dit de casser les vitres, mais de dire ou d'écrire un seul mot qui blesse directement ou indirectement les dogmes nationaux.

Il y a dans tous les pays un certain nombre de familles conservatrices, sur lesquelles repose l'État : c'est ce qu'on appelle *l'aristocratie* ou *la noblesse*. Tant qu'elles demeureront pures et pénétrées de l'esprit national, l'État est inébranlable, en dépit des vices des souverains; dès qu'elles sont corrompues, surtout sous le rapport religieux, il faut que l'État croule, quand il serait gouverné de Charlemagne en Charlemagne. Le patricien est

un prêtre laïque : la religion nationale est sa première propriété et la plus sacrée, puisqu'elle conserve son privilége, qui tombe toujours avec elle. Il n'y a pas de plus grand crime pour un noble que celui d'attaquer les dogmes. Avouez, Monsieur le comte, qu'il en a bien pris à la noblesse française d'avoir fait alliance, dans le dix-huitième siècle, avec la philosophie ! Voilà son crime et l'origine de tous ses maux : aussi la conscience universelle, qui est infaillible, souvent sans le savoir, a refusé d'absoudre les nobles français, et leur a refusé, comme apostats, la compassion qu'elle leur devait comme malheureux.

Ne vous effarouchez point, je vous en prie, Monsieur le comte, de ce mot l'*irréligion*, que je viens d'employer. Ce mot ne présente point une idée circonscrite et absolue ; il désigne tout ce qui blesse la religion, depuis les coups les plus hardis jusqu'aux plus excusables légèretés. Vous êtes certes bien plus près de ce dernier terme que de l'autre. Mais dites-moi, de grâce, si je vous avais assuré sur ma parole d'honneur toutes les circonstances d'un événement dont j'aurais été témoin ; si je vous en avais donné une attestation écrite sous la foi d'un serment ; si, dans un écrit public, vous veniez ensuite à dire : « *Nous sommes en possession d'une notion unique sur un tel événement* », et que vous citassiez pour cette notion unique ce que mon laquais aurait dit dans un cabaret, en buvant avec ses amis, sans parler de moi ni de mon attestation, croyez-vous que je ne serais pas en droit de me fâcher, et même de vous demander satisfaction ?

C'est précisément ce que vous faites à l'égard de Moïse, et c'est ce qui ne convient, à mon avis, ni à un véritable philosophe, ni surtout au comte Jean Potocki. Une attaque indirecte est cependant une attaque; un silence même peut l'être : il faut vous en abstenir.

Venons à présent, si vous le voulez bien, à la *dispersion des Atlantes*, *événement immense*, etc., p. 26. — Hélas ! Monsieur le comte, il n'y a point d'*Atlantes*. Ne croyez pas, je vous prie, aux rêves de ces Français *dont la vanité excède la mesure de la vanité* HUMAINE, *et dont le vice principal est le défaut de logique : portés à l'excès en tout, peut-être pour avoir l'air de s'approprier ce qui n'est pas à eux, en exagérant ce qu'ils n'ont pas imaginé; toujours sujets à la prétention d'enseigner aujourd'hui ce qu'ils savent d'hier, et de régenter ceux qui le leur ont appris.* (La Harpe, *Lycée*, t. XIV, p. 448; t. XVII, p. 206, in-8°.)

Voulez-vous savoir la vérité sur ce point. La voici, sans poésie et sans rhétorique :

« Une colonie de brahmes, originairement émigrés « de la grande école des mages chaldéens à Babylone, « s'établit près de la grande chaîne du Caucase, portant « avec elle les lettres et les arts jusqu'à la mer Cas-« pienne et au Pont-Euxin. Là elle se mêla dans la suite « avec une autre colonie savante d'Égyptiens qu'on a « prouvés s'être établis à Colchis. De là le feu sacré se « propagea au nord et au midi dans l'Iran ou la Perse, « la Bactriane, la Médie, la Sogdiane, le Thibet et le « Cathay. Si l'on veut appeler ces hommes *Scythes*, ce « seront au moins des Indo-Scythes bien différents de

« ces sauvages hyperboréens qui habitaient les déserts « affreux de la Sibérie, sous la latitude de Selinginskoï, « vers le 60e parallèle, et que MM. d'Ancarville et Bailly « nous ont donnés pour les instituteurs du genre hu- « main. Leur système, depuis que ces faits sont connus, « a peu de fauteurs... Le chevalier Jones s'est parfaite- « ment convaincu que l'observation des astres naquit, « avec les premiers éléments de la civilisation, parmi « ces hommes que nous nommons *Chaldéens*, d'où elle « passa en Égypte, dans l'Inde, dans la Grèce, dans « l'Italie et dans la Scandinavie. » (Jones's, *Asiatic Research.*, t. II, p. 301 ; cité par le docteur Maurice, *History of Indostan*, in-4°, t. II, p. 214 sqq.)

Et Meiner, dans son *Histoire du progrès des sciences* etc., t. I, p. 367, a mis en thèse rondement : *Dass Keine von den Nationen Asiens oder Afrikens wissenschaftliche kentnisse besitzen habe.*

Il y a certainement de l'exagération dans cette proposition ; mais toujours faut-il entendre les raisons de Meiner ; et parce qu'il aura un peu exagéré, il ne s'en suit pas qu'il faut croire aux *Atlantes instituteurs du genre humain.* J'ai vu le système de Bailly méprisé à Rome autant qu'à Londres.

Rousseau a dit que la manie des philosophes a toujours été *de nier ce qui est, et d'expliquer ce qui n'est pas ;* il a raison, et personne ne l'a mieux prouvé que lui. *La dispersion des peuples*, *précédée de la division des langues*, sont deux grands phénomènes, deux *événements immenses* (ici l'expression est très-juste) encore présents à tous les yeux, et qui, très-incontestablement,

n'ont pu avoir lieu sans une intervention directe et extraordinaire de la puissance divine. Ces deux grands faits fournissent le sujet des plus belles et des plus utiles spéculations philosophiques : on les nie, parce qu'ils sont vrais et parce qu'ils sont divins ; et à la place, on rêve les Atlantes, car tout est bon, excepté le vrai.

De ces grandes considérations morales, je passe à d'autres qui se rapportent à votre système pris dans sa généralité, car les détails ne sont pas de ma compétence.

A la tête de votre chronologie des deux premiers livres de Manéthon, vous dites que *vos recherches vous ont conduit à une chronologie peu différente de celle de Lenglet-Dufresnoy : et vous vous félicitez de n'avoir point à fatiguer le monde par de nouvelles incertitudes et par l'exposition d'un nouveau système.* (Avertissement.)

Dans le nouvel ouvrage, vous croyez pouvoir assurer que *nous sommes en possession de tout le système chronologique de Manéthon* p. 24.

Mais à la page 26, vous annoncez *une nouvelle méthode sur qui* (sur laquelle) *vous avez fondé l'espoir d'élever la chronologie au rang des sciences exactes.* Ces textes rapprochés font naître un doute qui me paraît devoir être éclairci.

Une méthode chronologique ne peut être nouvelle que de deux manières : ou parce qu'elle corrige des dates fausses, ou parce qu'elle fournit de nouvelles preuves à des dates déjà reconnues pour vraies. Or, en vous lisant, l'homme qui n'est pas chronologiste de profession, c'est-à-dire une myriade de lecteurs pour un, ne savent

ni ce que vous renversez ni ce que vous établissez. C'est un *desideratum* continuel, qui fatigue beaucoup. Dès que vous annoncez une méthode nouvelle, on voudrait lire à chaque ligne : *Ici Scaliger s'est trompé ;* là, c'est Pétau, Usser, Desvignoles, Fréret, etc. Il faut, au moins, dans vos notes, établir cette comparaison indispensable.

Une assertion que j'ai copiée plus haut pourrait sur ce point tromper le lecteur. Vous dites, Monsieur le comte, que *votre travail sur Manéthon vous a conduit à une chronologie peu différente de celle de l'abbé Lenglet-Dufresnoy.* Cependant, si je commence par Ménès (très-certainement Noé, autant qu'on peut être certain de ces sortes de choses), je trouve, dans votre *Chronologie de Manéthon*, qu'il régnait l'an 3670, p. 4. Mais l'abbé Lenglet-Dufresnoy le recule jusqu'à l'an 2965, t. I, p. 425. Les deux suites de rois se trouvent dans une contradiction perpétuelle ; mais, pour ne parler que du fameux Sésostris, le Bacchus égyptien, Lenglet le place à l'an 1722, votre ouvrage sur Manéthon à l'an 2024 ; et le chevalier Jones, pour le dire encore en passant, qui en savait bien autant qu'un autre, le place de sa pleine science à l'an 1000 (*Asiat. Research.*, loc. cit., t. II. p. 301). Il y a donc une grande différence, Monsieur le comte, entre vous, Lenglet et d'autres savants. Je voudrais les voir marquées et discutées.

A la page 28 de votre dernier ouvrage, vous prononcez à demi une grande vérité qui m'a toujours frappé : *Une suite de rois, dénuée de faits, est un monument assez insignifiant.* C'est bien moins que cela, Monsieur le

comte, ce n'est rien du tout. Une chronologie sans faits est précisément une géographie sans terre.

Une autre réflexion non moins essentielle, c'est celle qui se présente à l'esprit en lisant le texte de Strabon, que vous citez à la page 11. Qu'il y ait eu, dans une antiquité très-reculée, en Égypte comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, peut-être, des hommes initiés à des connaissances du premier ordre, c'est ce que je suis fort éloigné de nier. Mais je crois encore plus certain que ces connaissances ont dû s'effacer graduellement ; qu'à l'époque de Cambyse surtout elles reçurent un coup mortel, et que, sous les Lagides, les prêtres n'étaient et ne pouvaient être que de misérables charlatans. Il serait possible peut-être de découvrir à cet égard une loi générale ; mais je ne veux pas entamer cette question.

J'aime mieux vous dire encore deux mots sur les pasteurs. Dans les mémoires de l'Académie de Calcutta (sir Will. Jone's works, supplem., t. II, in-4°, p. 545) vous trouverez un mémoire extrêmement intéressant de M. Francis Wilfort sur l'Égypte et sur le Nil ; vous y verrez, comme dans d'autres endroits encore de ces Mémoires, les preuves des anciennes relations entre les Indiens et les Égyptiens. On y établit longuement que les pasteurs conquérants de l'Égypte étaient *Indous* ; que, dans la langue sanscrite, *palli* signifie pasteur ; que les différents établissements de ces pallis se nommèrent Pallist'han ; d'où les Grecs ont fait *Palaistine* ; que l'histoire de cette invasion est contée avec toutes ses circonstances dans un *Purana* ; que les quatre Puranas avaient été portés en Égypte (*ibid.*, p. 509), etc.

Il me semble, Monsieur le comte, que vous devriez lire ces Mémoires pour assurer davantage vos opinions sur ce point ; car il m'a paru voir, dans votre Manéthon, tantôt que les *pasteurs* étaient Arabes, (p. 19), et tantôt qu'ils étaient Phéniciens (page 28), et notes p. 33.

Tous les travaux de l'Académie de Calcutta aboutissent à prouver que toute la population du monde est partie de l'Asie, et du point de l'Asie déterminé par Moïse.

Ces mêmes travaux, surtout ceux du célèbre chevalier Jones, ont d'ailleurs rendu *indubitables* les deux propositions suivantes : 1° que les trois premiers âges des Indous sont uniquement mythologiques ; 2° que le quatrième âge, où l'âge historique, ne peut remonter au-delà de l'année 2000 avant Jésus-Christ environ. *C'est le résultat de toutes les recherches et de tous les calculs de sir Will. Jones*, cités dans l'intéressante *Histoire de l'Indostan*, in-4°, t. II, p. 27.

Or, comme il serait ridicule de prétendre attribuer une plus haute antiquité aux peuples plus éloignés du point de dispersion, il s'ensuit que le même coup de hache tombe sur toutes les chronologies, et que toutes au moins sont coupées à la même hauteur.

De manière que l'argument de Lucrèce demeure dans toute sa force : *Si le monde est si ancien, pourquoi ne sait-on rien avant la guerre de Troie ? En effet, on ne sait rien.*

On lit dans le Siao-ul-lum, ou *Origines chinoises*, attribuées à Confucius ou à l'un de ses disciples : « Dans « l'antiquité la plus reculée, il y eut une inondation

« générale. L'eau, s'avançant avec impétuosité, couvrit « l'univers. Bientôt elle se reposa et ensuite se retira. « Cet événement forma une époque et divisa les siècles. « Elle donna aux choses l'arrangement et la forme que « nous voyons. » (*Bayeri Museum Sinicum*, t. II, p. 259-260.)

Et les Tao-tsee ajoutent que le roi qui régnait alors s'appelait Niuhoa, qu'*il vainquit l'eau par le bois, et* fit un vaisseau propre à aller fort loin. (*Mém. des Missionn. chinois*, t. I. p. 158.)

Et les livres sacrés de l'Inde disent que ce roi s'appelait *Menu;* qu'il était fils du Soleil; que toute la terre fut inondée et tout le genre humain détruit par ce déluge universel, qui n'épargna que le saint roi et sept *reyschees* (ou saints personnages), qui furent sauvés avec leurs femmes dans un *bahitra* (*or capacious ark*, Maurice, ibid., p. 57). Et le pouvoir générateur mâle et femelle étant demeuré endormi au fond des eaux, le pouvoir femelle en sortit après le déluge sous la forme d'une colombe. (*Dissert. sur le mont Caucase*, par M. Fr. Wilford, *Asiat. Res.*, t. VII, p. 455 sqq.)

Voilà, Monsieur le comte, d'assez bons témoins du côté de Moïse; maintenant, partons de ce grand fait, et laissons au genre humain le temps de s'établir sur toutes les parties de sa triste demeure. Si vous réfléchissez bien à ces différents établissements, vous comprendrez clairement pourquoi l'époque qui suivit le déluge est *mythique*, c'est-à-dire merveilleuse chez toutes les nations; car, dans un sens très-intéressant, *rien n'est si vrai que la fable.*

Les connaissances primitives ayant dû s'effacer graduellement et les hommes s'étant considérablement multipliés, il dut paraître des hommes extraordinaires pour constituer les nations, et c'est en effet ce qui arriva. Zoroastre, Confucius, Solon et Numa furent à peu près contemporains. (*Jones's short history of Persia*, Works, tome V, p. 596). Le Persan Hemshid et Lycurgue avaient précédé de peu. C'est l'époque de la civilisation et des monuments historiques; et voilà pourquoi, suivant la remarque très-juste de Lenglet (*Rem. sur l'hist. anc. de la Chine*, tom. II, p. 461), *la certitude pour toutes les histoires profanes ne commence que vers le temps de la fondation de Rome*, 800 *ans avant J. C.*

Logique, métaphysique, histoire, état du globe, tout s'accorde pour rendre justice à la sainte véracité de Moïse, et toutes les objections s'évanouissent comme un brouillard léger ; et quand vous en jugeriez tout autrement, je ne vous prierais pas moins de ne pas vous laisser enrôler parmi les insurgés plébéiens. Car lorsque les écrivains du dix-huitième siècle vous invitent par leurs ouvrages à vous ranger de leur parti, c'est tout comme si des jacobins de la seconde ou troisième grandeur vous invitaient à leur club. — *Venez, monsieur le comte, venez ! nous avons besoin d'un homme comme vous.* Sans doute qu'ils en ont besoin pour s'en servir et le perdre.

Il y a, dans vos ouvrages, des choses que je lis avec beaucoup de chagrin, telles que le trait, par exemple, qui termine si mal à propos votre Manéthon (p. 32). Si vous continuez à vous servir de votre esprit et de votre

imagination hors de la ligne droite, laissez-moi vous dire ce qui vous arrivera, Monsieur le comte.

Vous aurez un fils, un petit-fils, etc., qui pensera comme moi : la chose est infaillible, vu surtout la révolution qui doit s'opérer incessamment dans les esprits. Ce Potocki aura aussi un fils, comme il est bien juste. Un beau jour, il lui dira avec une gravité sombre : « *Écoutez, Casimir, je vous défends de lire les livres de votre... aïeul Jean.* »

Et vous en serez inconsolable, mon cher comte.

J'espère que vous lirez ces lignes avec votre philosophie ordinaire, et de plus avec la bonté que vous m'accordez et à laquelle j'attache beaucoup de prix. Si elles sont raisonnables, comment vous fâcheraient-elles ? Si elles sont folles, comment vous fâcheraient-elles? Je crois d'ailleurs qu'un homme de votre portée ne se trompe jamais sur le sentiment qui dicte les écrits. Vous êtes donc persuadé, Monsieur le comte, que mon intention est de vous donner la plus grande preuve qui dépende de moi du cas infini que je fais de votre personne, et de l'extrême envie que j'aurais de vous voir marcher la tête levée, dans la route *hors de laquelle il n'y a point de raison.*

Quant à vos chiffres, je ne m'en mêle pas. *Ne sutor ultra crepidam!* Je ne puis que vous admirer, sans me mêler de douter. Un avocat plaidant pour l'ouverture d'un majorat espagnol n'a pas une idée plus claire de la généalogie de son client que vous ne l'avez, vous, Monsieur le comte, de celle de toutes les *bonnes maisons* de Grèce et d'Égypte avant les olympiades. Toutes ces gé-

néalogies, tous les synchronismes, tous les systèmes, tous les événements, sont pour ainsi dire *étendus* devant vos yeux comme une tapisserie de haute lisse, dont les moindres parties et les plus petits objets s'arrangent parfaitement au fond de votre œil. Je vous applaudis de tout mon cœur, sans oser vous suivre et moins encore vous interroger, car je n'aime parler que de ce que je crois savoir à fond ; mais je n'ai pas le tort si commun de ne pas savoir estimer les connaissances que je n'ai pas, et je ne me rends jamais ce témoignage d'une manière plus certaine que lorsque je pense à vous. En vous demandant pardon de mes impertinences, je me recommande de nouveau à votre précieuse amitié.

DE MAISTRE.

P. S. Voici une minutie. Vous dites, p. 25, qu'une dizaine se dit en hébreu *assora;* j'ouvre la grammaire de Schrœder, et je lis : אשר, עשר, אשרחעשה, ce qui se lit, si je ne me trompe, *asar*, *escr* (et en construction) *ēsera.* Comme je ne suis pas hébraïsant, voyez vous-même, je vous prie.

LETTRES

A UNE DAME PROTESTANTE

ET A UNE DAME RUSSE

A UNE DAME PROTESTANTE

SUR LA MAXIME

QU'UN HONNÊTE HOMME NE CHANGE JAMAIS DE RELIGION

Saint-Pétersbourg, 9 décembre 1809

MADAME,

Vous exigez que je vous adresse mon opinion sur la maxime si fort à la mode, qu'*un honnête homme ne change jamais de religion*. Vous me trouverez toujours disposé, Madame, à vous donner des preuves d'une déférence sans bornes; et je m'empresserai d'autant plus à vous obéir dans cette occasion, que, si je ne me trompe infiniment, il ne reste plus entre vous et la vérité que ce vain fantôme d'honneur qu'il est bien important de faire disparaître.

Il m'eût été bien plus doux de vous entretenir de vive voix; mais la Providence ne l'a point voulu. Je vous écrirai donc, puisque nous sommes séparés pour très-longtemps, peut-être même pour toujours; et j'ai le ferme espoir que cette lettre produira sur un esprit aussi bien fait que le vôtre tout l'effet que j'en attends.

La question ne saurait être plus importante; car si

nul homme ne doit changer de religion, il n'y a plus de question sur la religion. Il est inutile et même ridicule de s'informer de quel côté se trouve la vérité. Tout le monde a raison ou tout le monde a tort, comme il vous plaira : c'est une pure affaire de police, dont il ne vaut pas la peine de s'occuper.

Mais pesez bien, je vous en supplie, l'alternative suivante : Pour que tout honnête homme soit obligé de conserver sa religion, quelle qu'elle soit, il faut nécessairement que *toutes les religions soient vraies,* ou que *toutes les religions soient fausses.* Or, de ces deux propositions, la première ne peut se trouver que dans la bouche d'un insensé, et la seconde dans celle d'un impie. Ainsi, je suis bien dispensé, avec une personne telle que vous, d'examiner la question dans son rapport avec l'une ou l'autre de ces deux suppositions ; et je dois me restreindre à une troisième, je veux dire à celle qui admet une religion vraie, et rejette toutes les autres comme fausses.

Je le dois d'autant plus, que c'est précisément de cette supposition que l'on part pour prétendre que chacun doit garder la sienne. En effet, dit-on, le Latin dit qu'il a raison, le Grec dit qu'il a raison, le Protestant dit qu'il a raison : entre eux, qui sera le juge ? Ma réponse serait bien simple, si c'était là l'état de la question ; je dirais : C'est Dieu qui examinera si l'homme ne s'est point trompé lui-même ; s'il a étudié la question avec toute l'attention dont il est capable, et surtout s'il ne s'est point laissé aveugler par l'orgueil ; *car il n'y aura point de grâce pour l'orgueil.*

Mais ce n'est point du tout de quoi il s'agit ; on change l'état de la question pour l'embrouiller. Il ne s'agit nullement de savoir ce qui arrivera d'un homme qui se croit de bonne foi dans le chemin de la vérité, quoiqu'il soit réellement dans celui de l'erreur ; encore une fois, Dieu le jugera, et il est bien singulier que nous ayons tant de peur que Dieu ne sache pas rendre justice à tout le monde. Il s'agit, et il s'agit uniquement, de savoir *ce que doit faire l'homme qui professe une religion quelconque, et qui voit clairement la vérité ailleurs ?* Voilà la question, et il n'y a ni raison ni bonne foi à la changer pour en examiner une toute différente, puisque nous sommes tous d'accord qu'un homme qui change de religion sans conviction est un lâche, et même un scélérat.

Cela posé, quel téméraire osera dire que l'homme à qui la vérité devient manifeste doit s'obstiner à la repousser ? Il n'y a rien de si terrible que l'empire d'une fausse maxime une fois établie sur quelque préjugé qui nous est cher ; à force de passer de bouche en bouche, elle devient une sorte d'oracle qui subjugue les meilleurs esprits. De ce nombre est celle que j'examine dans ce moment : c'est le coussin que l'erreur a imaginé pour reposer sa tête et dormir à l'aise.

La vérité n'est pas, quoi qu'on en dise, si difficile à connaître. Chacun, sans doute, est maître de dire *non* ; mais la conscience est infaillible, et son aiguillon ne saurait être écarté ni émoussé. Que fait-on donc pour se mettre à l'aise, et pour contenter à la fois la paresse, qui ne veut point examiner, et l'orgueil, qui ne veut

point se dédire? On invente la maxime qu'*un homme d'honneur ne change point de religion*, et là-dessus on se tranquillise, sans vouloir s'apercevoir (ce qui est cependant de la plus grande évidence) que ce bel adage est tout à la fois une absurdité et un blasphème.

Une absurdité: car que peut-on imaginer de plus extravagant, de plus contraire à la nature d'un être intelligent, que la profession de foi expresse et antérieure de repousser la vérité, si elle se présente? On enverrait à l'hôpital des fous celui qui prendrait un tel engagement dans les sciences humaines; mais quel nom donner à celui qui le prend à l'égard des vérités divines?

Un blasphème: car c'est absolument et au pied de la lettre la même chose que si l'on disait formellement à Dieu: « Je me moque de ce que vous dites; révélez ce « qu'il vous plaira: je suis né juif, mahométan, idolâ- « tre, etc., je m'y tiens. Ma règle sur ce point est le « degré de longitude et de latitude. Vous pouvez avoir « ordonné le contraire, mais peu m'importe. »

Vous riez, Madame; mais il n'y a ici ni exagération ni rhéthorique: c'est la vérité toute pure; jugez-en vous-même dans le calme de la réflexion.

En vérité, il s'agit bien d'un vain point d'honneur et d'un engagement d'orgueil dans une matière qui intéresse la conscience et le salut!

Mais je ne prétends pas en demeurer là, et j'ai la prétention de vous montrer que l'honneur même, tel que nous le concevons dans le monde, ne s'oppose nullement au changement de religion; pour cela, remontons aux principes.

Il y a aujourd'hui mille huit cent neuf ans qu'il y a *toujours* eu dans le monde une Église catholique qui a *toujours* cru ce qu'elle croit. Vos docteurs vous auront dit mille fois que nous avons innové ; mais prenez garde d'abord que, si nous avions réellement innové, il serait assez singulier qu'il fallût publier tant de gros livres pour le prouver (livres, au reste, réfutés sans réplique par nos écrivains). Eh, mon Dieu ! pour prouver que vous avez varié, vous autres qui n'existez cependant que d'hier, il ne faut pas se donner tant de peine. Un des meilleurs livres de l'un de nos plus grands hommes contient l'*histoire* de vos *variations*. Les professions de foi se sont succédées chez vous comme les feuilles se succèdent sur les arbres ; et aujourd'hui on se ferait lapider en Allemagne, si l'on soutenait que la confession d'Augsbourg, qui était cependant l'évangile du seizième siècle, oblige les consciences.

Mais allons au-devant de toutes les difficultés. Partons d'une époque antérieure à tous les schismes qui divisent aujourd'hui le monde. Au commencement du dixième siècle, il n'y avait qu'une foi en Europe. Considérez cette foi comme un assemblage de dogmes positifs : l'unité de Dieu, la trinité, l'incarnation, la présence réelle ; et, pour mettre plus de clarté dans nos idées, supposons qu'il y ait cinquante de ces dogmes positifs. Tous les chrétiens croyaient donc alors cinquante dogmes. L'Église grecque ayant nié la procession du Saint-Esprit et la suprématie du pape, elle n'eut plus que quarante-huit points de croyance, par où vous voyez que nous croyons toujours tout ce qu'elle croit,

quoiqu'elle nie deux choses que nous croyons. Vos sectes du seizième siècle poussèrent les choses beaucoup plus loin, et nièrent encore plusieurs autres dogmes; mais ceux qu'elles ont retenus nous sont communs. Enfin, *la religion catholique croit tout ce que les sectes croient*; ce point est incontestable.

Ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont donc point des religions : ce sont des *négations*, c'est-à-dire *rien* par elles-mêmes; car dès qu'elles affirment, elles sont catholiques.

Il suit de là une conséquence de la plus grande évidence : c'est que le catholique qui passe dans une secte apostasie véritablement, parce qu'il change de croyance, et qu'il nie aujourd'hui ce qu'il croyait hier; mais que le sectaire qui passe dans l'Église n'abdique au contraire aucun dogme, il ne nie rien de ce qu'il croyait; il croit au contraire ce qu'il niait, ce qui est bien différent.

Dans toutes les sciences, il est honorable de faire des découvertes et d'apprendre des vérités qu'on ignorait. Par quelle singularité la science de la religion, la seule absolument nécessaire à l'homme, serait-elle exceptée? Le mahométan qui se fait chrétien passe d'une religion positive dans une autre du même genre. Il peut donc en coûter à son orgueil d'abdiquer des dogmes positifs, et de confesser que ce même Mahomet qu'il regardait comme un prophète envoyé de Dieu n'est cependant qu'un imposteur.

Il en est tout autrement de celui qui passe d'une secte chrétienne dans la mère Église. On ne lui demande pas

de renoncer à aucun dogme, mais seulement d'avouer qu'outre les dogmes qu'il croit et que nous croyons tous comme lui, il en est d'autres qu'il ignorait, et qui cependant se trouvent vrais.

Tout homme qui a de la raison doit sentir l'immense différence de ces deux suppositions.

Maintenant, je vous prie d'arrêter votre esprit sur la considération suivante, qui est digne de toute votre attention. Pourquoi la maxime qu'*il ne faut jamais changer de religion* est-elle anathématisée par nous comme un blasphème extravagant? Et pourquoi cette maxime est-elle canonisée comme un oracle de l'honneur dans tous les pays séparés? Je vous laisse le soin de répondre.

Voilà ce que j'avais à vous dire sur cette grande question. Je n'emploie, comme vous voyez, ni grec ni latin; je n'invoque que le bon sens, qui parle si haut qu'il est impossible de lui résister. Pour peu que vous y réfléchissiez, vous ne pouvez pas douter que le catholique qui passe dans une secte est nécessairement un homme méprisable, mais que le chrétien qui d'une secte quelconque repasse dans l'Église (s'il agit par conviction, cela s'entend assez) est un fort honnête homme, qui remplit un devoir sacré.

Permettez-moi d'ajouter encore l'expérience à la théorie : nous avons dans notre religion des listes (si nombreuses que nous en avons fait des livres) d'hommes éminents par leur dignité, leur rang, leurs lumières et leurs talents, qui, malgré tous leurs préjugés de secte et d'éducation, ont rendu hommage à la vérité en rentrant dans l'Église. Essayez, je vous prie, de faire une

liste semblable de tous les hommes qui ont abjuré le catholicisme pour entrer dans une secte. Vous ne trouverez, en général, que des libertins, des mauvaises têtes, ou des hommes abjects. J'en appelle à vous-même, Madame : vous n'avez pas voulu confier vos enfants au moine défroqué qui arriva ici il y a quelque temps. Il ne s'agissait cependant que de leur apprendre la géographie et l'arithmétique, objets qui n'ont rien de commun avec la foi. Il faut que vous le méprisiez bien profondément ; mais il ne dépend pas de vous de mépriser, par exemple, le comte *de Stolberg* ou le prince abbé Gallitzin. Des gens qui n'ont pas votre franchise pourront les blâmer, parce que, encore une fois, on ne peut empêcher personne de dire *oui* ou *non* ; mais j'en appelle de bon cœur à leur conscience.

La route étant aplanie, il ne s'agit plus que de marcher. Vous allez me demander : *Que faut-il faire ?* Je ne veux rien brusquer, Madame ; vous savez combien je redoute les publicités inutiles ou dangereuses. Vous avez un époux, une famille et des biens. Un éclat de votre part compromettrait tout cela sans fruit ; je n'entends pas du tout presser ce point avec une rigueur théologique ; mais il y a des moyens doux qui opèrent beaucoup et sans inconvénient. En premier lieu, si vous ne pouvez encore manifester la vérité, vous êtes tenue au moins de ne jamais la contredire. Que l'usage, le respect humain ou la politique, que l'orgueil national surtout, ne vous arrachent jamais un mot contre elle ! En second lieu, songez qu'une dame de votre caractère est une véritable souveraine dans son cercle. Ses enfants, ses amis,

ses domestiques, sont plus ou moins ses sujets; agissez dans l'étendue de cet empire. Faites tomber autant qu'il est en vous les préjugés malheureux qui ont tant fait de mal au monde ; vos devoirs ne s'étendent pas au-delà de votre pouvoir. Pour le bien comme pour le mal l'influence de votre sexe est immense ; et peut-être que, pour ramener l'orgueil qui s'obstine, il n'y a pas d'argument plus efficace que celui d'une épouse respectable dont les vertus reposent sur la foi.

Favorisez la lecture des bons livres qui vous ont amenée vous-même au point où vous êtes. Voltaire a dit : *Les livres ont tout fait.* Il n'avait que trop raison ; prenez lui sa maxime et tournez-la contre l'erreur.

Enfin, Madame, ceci est le principal : mettez-vous en règle avec votre conscience, c'est-à-dire avec Dieu. La bonne foi ne périt jamais. Soumettez-vous parfaitement à la vérité; tenez pour vrai tout ce qui est vrai, pour faux tout ce qui est faux ; désirez de tout votre cœur que l'empire de la vérité s'étende de jour en jour, et laissez dire tous ceux qui ont la prétention de vous deviner. Quand vous serez ainsi disposée, je vous dirai comme Lusignan : *Allez, le ciel fera le reste !*

J'ai l'honneur d'être, etc.

La lettre du 9 *décembre* 1809 *à une dame protestante ayant été lue à une dame russe, sur qui elle fit beaucoup*

d'impression, cette dame demanda à l'auteur la permission de lui adresser une question par écrit, ce qu'elle fit bientôt par le billet suivant :

Saint-Pétersbourg, 29 janvier 1810.

MONSIEUR,

Si une religion ne diffère de l'autre que par deux points très-peu importants, il me semble qu'il n'y a réellement ni *schisme* ni *erreur ;* que l'une est aussi bonne que l'autre, ou, pour mieux dire, que c'est la même religion professée en deux idiomes différents.

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de me communiquer vos idées, que je crois avoir bien comprises. A mon tour, je vous soumets les miennes. Si ma question n'est point indiscrète, je réclame la promesse que vous m'avez faite, et j'attendrai votre réponse avec beaucoup d'impatience.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Cette question donna lieu à la lettre suivante :

A UNE DAME RUSSE

SUR

LA NATURE ET LES EFFETS DU SCHISME

ET SUR L'UNITÉ CATHOLIQUE

> Écoutez, ma fille, et voyez; prêtez l'oreille; oubliez votre nation et la maison de votre mère. Ps. XLIV. 11

Saint-Pétersbourg, 8 (20) février 1810.

MADAME,

En jetant les yeux sur la question que vous m'avez adressée le 29 janvier dernier, il est extrêmement flatteur pour moi de voir que l'écrit dont j'avais eu l'honneur de vous faire lecture a fait sur votre esprit toute l'impression que j'en attendais, puisque vous souscrivez pleinement, quoique tacitement, à la thèse soutenue dans cet écrit, où il s'agissait uniquement de prouver que la fameuse maxime qu'*un honnête homme ne change jamais de religion, est, dans le fait, un blasphème et une absurdité.*

Vous souscrivez à cette proposition; mais vous demandez, Madame, *si deux religions* (la latine et la grecque) *ne différant que sur deux points très-peu impor-*

tants, on ne peut pas dire qu'il n'y a réellement point de schisme, et que nous ne différons que sur l'idiome ?

Ceci particularise tout à fait la question. Je tiens pour accordée la thèse générale qu'*un honnête homme doit changer de religion dès qu'il aperçoit la fausseté de la sienne et la vérité d'une autre*. Toute la question se réduit donc à savoir si cette obligation tombe sur le grec comme sur tout autre dissident, et si la conscience ordonne dans tous les cas un changement public.

La distinction des dogmes plus ou moins importants n'est pas nouvelle. Elle se présente naturellement à tout esprit conciliant tel que le vôtre, Madame, qui voudrait réunir ce qui est divisé ; ou à tout esprit alarmé, peut-être encore comme le vôtre, qui voudrait se tranquilliser ; ou enfin à tout esprit arrogant et obstiné, très-différent du vôtre, qui a l'étrange prétention de choisir les dogmes et de se conduire d'après ses propres lumières.

Mais l'Église mère, qui n'aime que les idées claires, a toujours répondu qu'elle savait fort bien ce que c'était qu'un dogme vrai ou un dogme faux ; mais que jamais elle ne comprendrait ce que c'était qu'un dogme important ou non important parmi les dogmes vrais, c'est-à-dire révélés.

Si l'empereur de Russie ordonnait, par exemple, que tout homme voulant se rendre de l'Amirauté au couvent de Newski serait obligé de tenir la gauche des arbres de la perspective, sans jamais pouvoir passer ni dans l'allée même ni dans la partie droite de la rue, il pourrait sans doute se trouver une tête fausse qui dirait : *C'est un ukase, je l'avoue, mais il n'est pas important; ainsi je*

puis bien marcher à gauche. A quoi tout bon esprit répondrait : *Mon ami, tu te trompes de deux façons : d'abord, comment sais-tu que cet ordre n'est pas important, et que l'empereur n'a pas eu pour le publier des raisons qu'il n'est pas obligé de te confier ?* (observation, pour le dire en passant, qui est péremptoire lorsqu'il s'agit d'une ordonnance divine). *D'ailleurs, s'il n'importe pas qu'on passe à droite ou à gauche de la perspective, il importe infiniment que personne ne désobéisse à l'empereur, et surtout que personne ne mette en thèse qu'on a droit de désobéir lorsque l'ordre n'est pas important ; car chaque individu ayant le même droit, il n'y aura plus de gouvernement ni d'empire.*

Je conviens donc, si vous voulez, qu'il importe peu, avant la décision, qu'on croie que *le Saint-Esprit procède du Père ou du Fils, ou du Père par le Fils* ; mais il importe infiniment qu'aucun particulier n'ait droit de dogmatiser de son chef, et qu'il soit obligé de se soumettre dès que l'autorité a parlé ; autrement, il n'y a plus d'unité ni d'Église.

Sous ce point de vue, l'Église grecque est aussi séparée de nous que l'Église protestante ; car si le gouverneur d'Astracan ou de Saratoff se sépare de l'unité russe, et qu'il ait la force de se soutenir dans son indépendance, il importe peu qu'il retienne la langue de l'empire, *plusieurs* ou même *toutes* les lois de l'empire : il ne sera pas moins étranger à l'*empire russe*, qui est l'unité politique, comme l'empire catholique est l'unité religieuse.

L'Église catholique ne met en avant aucune préten-

tion extraordinaire ; elle ne demande que ce qui est accordé à toute association quelconque, depuis la plus petite corporation de village jusqu'au gouvernement du plus grand peuple. Que dix à douze dames s'assemblent pour faire la charité ou visiter des malades, la première chose qu'elles feront sera de créer une prieure ; et c'est là encore une vérité à la portée de l'homme le plus borné, que plus la société est nombreuse, plus le gouvernement est nécessaire, et plus il doit être fort et unique ; de manière que tout grand pays est nécessairement monarchique : pourquoi donc l'Église *catholique* (c'est-à-dire *universelle*) serait-elle exempte de cette loi générale ou naturelle ? Son titre seul nécessite la monarchie, à moins qu'on ne veuille que, pour la moindre question de discipline, il faille consulter ou même assembler les évêques de Rome, de Mexico, de Québec ou de Moscou.

Aussi, les paroles par lesquelles Dieu a établi la monarchie dans son Église sont si claires, que lui-même n'a pu parler plus clair.

S'il était permis d'établir des degrés d'importance parmi les choses d'institution divine, je placerais la hiérarchie avant le dogme, tant elle est indispensable au maintien de la foi. On peut ici invoquer en faveur de la théorie une expérience lumineuse qui brille depuis trois siècles aux yeux de l'Europe entière : je veux parler de l'Église anglicane, qui a conservé une dignité et une force absolument étrangères à toutes les autres Églises réformées, uniquement parce que le bon sens anglais a conservé la hiérarchie ; sur quoi, pour le dire en passant,

on a adressé à cette Église un argument que je crois sans réplique : *Si vous croyez* (lui a-t-on dit) *la hiérarchie nécessaire pour maintenir l'unité dans l'Église anglicane, qui n'est qu'un point, comment ne le serait-elle pas pour maintenir l'unité dans l'Église universelle?* Je ne crois pas qu'un Anglais puisse répondre rien qui satisfasse sa conscience.

Pour juger sainement du schisme, il faut l'examiner avant sa naissance; car, dès qu'il est né, son père, qui est l'orgueil, ne veut plus convenir de l'illégitimité de son fils.

Supposons le christianisme établi dans tout l'univers sans aucune forme administrative, et qu'il s'agisse de lui en donner une : que diraient les hommes sages chargés de ce grand œuvre? Ils diraient tous de même, soit qu'ils fussent deux ou cent mille : *C'est un gouvernement comme un autre : il faut le remettre à tous, à quelques-uns ou à un seul. La première forme est impossible, il faut donc nous décider entre les deux dernières.* Et si l'on s'entendait tous pour une monarchie tempérée par les lois fondamentales et par les coutumes, avec des états généraux pour les grandes occasions, composée d'un souverain qui serait le Pape, d'une noblesse formée par le corps épiscopal, et d'un tiers état représenté par des docteurs et par les ministres du second ordre, il n'y a personne qui ne dût applaudir à ce plan. Or, c'est précisément celui qui s'est établi divinement par la seule force des choses, et qui a toujours existé dans l'Église depuis le concile de Jérusalem, où Pierre prit la parole avant tous ses collègues, jusqu'à celui de Constantinople

en 869, où la dernière acclamation fut: *A la mémoire éternelle du pape Nicolas,* jusqu'à celui de Trente, où les Pères, avant de se séparer, s'écrièrent : *Salut et longues années au très-saint Père, au souverain pontife, à l'évêque universel!*

Or, dès qu'un gouvernement est établi, c'est une maxime aussi vraie et plus évidente qu'un théorème mathématique, que non-seulement nul particulier, mais encore que nulle section de l'empire, n'a droit de s'élever contre l'empire même, qui est un, et qui est tout.

Si quelqu'un demandait en Angleterre ce qu'il faudrait penser d'une province qui refuserait de se soumettre à un bill du parlement sanctionné par le roi, tout le monde éclaterait de rire. On dirait par acclamation : *Où est donc le doute? La province serait révoltée, il faudrait publier la loi martiale, et y envoyer des soldats et des bourreaux.*

Mais la révolte n'est que le schisme politique, comme le schisme n'est qu'une révolte religieuse; et l'excommunication qu'on inflige au schismatique n'est que le dernier supplice spirituel, comme le dernier supplice matériel n'est que l'excommunication politique, c'est-à-dire l'acte par lequel on met un révolté *hors de la communauté* qu'il a voulu dissoudre (ex-communier).

On raisonne souvent *sur* et même *contre* l'infaillibilité de l'Église, sans faire attention que tout gouvernement est infaillible, ou doit être tenu pour tel.

Lorsque Luther criait si haut dans l'Allemagne, *Je demande seulement qu'on me dise de bonnes raisons, que l'on me convainque, et je me soumettrai*, et lorsque les

princes mêmes applaudissaient à cette belle prétention, non seulement Luther était un révolté, mais de plus il était un sot ; car jamais souverain n'est obligé de rendre raison à son sujet, ou bien toute société est dissoute.

La seule mais bien importante différence qu'il y ait entre la société civile et la société religieuse, c'est que, dans la première, le souverain peut se tromper, de manière que l'infaillibilité qu'on lui accorde n'est qu'une supposition (qui a cependant toutes les forces de la réalité) ; au lieu que le gouvernement spirituel est nécessairement infaillible au pied de la lettre ; car Dieu n'ayant pas voulu confier le gouvernement de son Église à des êtres d'un ordre supérieur, s'il n'avait pas donné l'infaillibilité aux hommes qui la gouvernent, il n'aurait rien fait ; il aurait fait moins que ce que font les hommes pour perpétuer leurs chétives institutions. Or, tous les chrétiens partant du principe que l'institution est divine, comme elle ne peut manifestement durer que par l'infaillibilité, soutenir que son gouvernement a pu se tromper, c'est évidemment soutenir qu'elle est divine et qu'elle ne l'est pas

Que disait votre Photius dans la fameuse protestation qu'il émit, au neuvième siècle, contre la décision du concile de Constantinople ?

« *Nous ne connaissons ni Rome, ni Antioche, ni Jé-*
« *rusalem, ni tous les autres juges, quand ils jugent,*
« *comme ils font en cette assemblée, contre le droit et l'é-*
« *quité, contre la raison naturelle et les lois de l'Église ;*
« *nous ne reconnaissons d'autre autorité que ces lois.* »

Que disaient les législateurs calvinistes de l'Angleterre au seizième siècle?

« *L'Église* de *Jérusalem s'est trompée, celle d'Antio-* « *che s'est trompée, et celle de Rome s'est trompée même* « *dans les matières de foi. Les conciles généraux ont* « *erré de même. Il n'y a donc de véritable régle que la* « *parole de Dieu.* » (Voyez les XXXIX articles de l'Église d'Angleterre, dans le livre des *Commons Prayers*, et ailleurs).

Vous voyez, Madame, que le schisme est toujours le même : il peut bien changer *de langue*, mais jamais de langage.

Et pour sentir la beauté de son raisonnement, transportez-le dans l'ordre politique. Imaginez des hommes qui diraient : *Nous ne connaissons ni juges, ni magistrats, ni tribunaux d'aucune espèce, tant qu'ils jugeront, comme ils font trop souvent, contre les lois de l'empire. Nous ne connaissons d'autres juges que ces lois. La police s'est trompée, les juges se sont trompés, toutes les classes du sénat prises à part se sont trompées ; le* Plenum *même s'est trompé : il n'y a donc de véritable règle que la parole du législateur. Nous avons un code. Dans toutes les discussions possibles, il suffit de l'ouvrir pour savoir qui a tort ou raison, sans recourir à des juges ignorants, passionnés ou faillibles comme nous.*

Nul homme de bonne foi ne contestera la rigoureuse justesse de cette comparaison.

Ainsi donc le schisme heurte de front les principes les plus évidents de la logique : il est contraire à celui de tous les gouvernements, et radicalement inexcusable.

Sans doute que, lorsqu'il est consommé, il devient juste et raisonnable aux yeux du révolté. Ah ! je le crois. Quand est-ce qu'on a entendu la révolte dire qu'elle a tort ? C'est une contradiction dans les termes ; car, du moment où elle dirait : *J'ai tort*, elle cesserait d'être révolte.

Mais remontez aux temps qui ont précédé la scission, et vous trouverez dans les actes mêmes de la révolte des armes pour la combattre.

N'a-t-on pas vu Photius s'adresser au pape Nicolas Ier, en 859, pour faire confirmer son élection ; l'empereur Michel, demander à ce même pape des légats *pour réformer l'Église de Constantinople ;* et Photius lui-même tâcher encore, après la mort d'Ignace, de séduire Jean VIII, pour en obtenir cette confirmation qui lui manquait ?

N'a-t-on pas vu le clergé de Constantinople en corps recourir au pape Étienne en 886, reconnaître solennellement sa suprématie, et lui demander, conjointement avec l'empereur Léon, une dispense pour le patriarche Étienne, frère de cet empereur, *ordonné par un schismatique ?*

N'a-t-on pas vu l'empereur *romain*, qui avait créé son fils Théophile patriarche à l'âge de seize ans, recourir en 933 au pape Jean XII pour en obtenir les dispenses nécessaires, et lui demander en même temps que le *pallium* fût accordé par lui au *patriarche*, ou, pour mieux dire, à l'Église de Constantinople, une fois pour toutes, sans qu'à l'avenir chaque patriarche fût obligé de le demander à son tour ?

N'a-t-on pas vu l'empereur Basile envoyer encore des ambassadeurs en 1019 au pape Jean XXII, pour en obtenir, en faveur du patriarche de Constantinople, le titre de *patriarche œcuménique* à l'égard de l'Orient, *comme le pape en jouissait sur toute la terre ?*

Étranges contradictions de l'esprit humain ! Les Grecs reconnaissaient la souveraineté en lui demandant des grâces ; puis ils se séparaient d'elle, parce qu'elle leur résistait. C'était la reconnaître encore en la rejetant.

Et prenez bien garde, Madame, qu'en rejetant cette souveraineté, ils n'ont pas osé l'attribuer à d'autres, pas même à leur propre Église, si fière et si dominatrice ; de manière que toutes les Églises d'Orient sont demeurées *acéphales*, comme dit l'école, c'est-à-dire sans aucun chef commun qui puisse exercer sur elles une juridiction supérieure, pour les maintenir dans l'unité ; tant la suprématie de Rome était incontestable. Il résulte de ce beau système qu'on veut bien un empire de Russie, mais point d'empereur de Russie : ce qui est tout à fait ingénieux.

Plus d'une fois, Madame, il vous sera arrivé comme à moi d'entendre dire dans la société, avec une gravité digne de la plus profonde compassion, que *ce n'est point l'Église grecque qui s'est séparée de la latine, mais bien celle-ci qui s'est séparée de l'autre.*

Autant vaut précisément dire que Pougatscheff ne se révolta point contre Catherine II, mais qu'au contraire Catherine II se révolta contre Pougatscheff.

Qu'on accumule toutes les raisons alléguées pour jus-

tifier le schisme des Grecs : l'orgueil de l'Église romaine, les abus, les innovations, le despotisme, la corruption, etc. ; je donne le défi solennel à toute l'Église grecque en corps de m'en citer une seule que je ne tourne sur-le-champ, avec une précision mathématique, contre Catherine II en faveur de Pougatscheff.

C'en est assez, Madame, si je ne me trompe, pour vous faire comprendre clairement la coupable déraison du principe sur lequel repose le schisme ; il me reste une tâche encore plus importante : c'est de vous en faire apercevoir les suites funestes, que vous êtes bien éloignée de connaître dans toute leur étendue, comme je le vois par la question que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

On ne juge un poison que par ses effets. La vésicule qui recèle le venin de la vipère est fort petite, et le canal qui le verse dans la plaie à travers la dent est à peine perceptible sous la lentille du microscope : cependant la mort y passe commodément. Le monde moral est plein, comme le monde physique, de ces passages imperceptibles par où le mal s'élance dans le domaine de Dieu, qui est celui de l'ordre. Alors l'orgueil a beau crier : *Il n'y a point de mal, tout va bien.* Laissons dire l'orgueil, et voyons les choses sans passion. Pour connaître toute l'étendue du désordre, il faut d'abord connaître toute l'excellence de l'ordre qu'il a détruit.

Si vous comparez en masse toutes les Églises séparées avec l'Église mère, vous serez frappée de la différence. Celle-ci se distingue par trois grands caractères, qui

sautent aux yeux les moins attentifs: la *persuasion*, l'*autorité*, et la *fécondité*.

1° La *persuasion*. — La devise éternelle de l'Église est le mot du prophète: *J'ai cru; c'est pourquoi j'ai parlé*. Sûre d'elle-même, jamais on ne l'a vue balancer. *Le doute*, comme l'a fort bien dit notre célèbre Huet, *n'habite point la cité de Dieu;* et l'on peut faire sur ce point une observation de la plus haute importance: c'est que, dans les communions séparées, ce sont précisément les cœurs les plus droits qui éprouvent le doute et l'inquiétude; tandis que, parmi nous, la foi est toujours en proportion directe de la moralité. Comme rien n'est si *contagieux* que la persuasion, l'enseignement catholique exerce une force prodigieuse sur l'esprit humain. Animé par sa conscience et par ses succès, le ministère ne dort jamais: il ne cesse d'enseigner, et, je ne sais comment, son silence même prêche. Brûlant de l'esprit de prosélytisme, on le voit surtout enfanter certains livres extraordinaires qui n'ont rien de dogmatique, rien de contentieux, et qui semblent n'appartenir qu'à la simple piété, mais qui sont pleins cependant de je ne sais qu'elle sève divine qui pénètre dans le cœur, et de là dans l'esprit; au point que ces livres opèrent plus d'effet que ce que les docteurs les plus savants ont produit de plus concluant dans le genre démonstratif.

2° L'*autorité*. — A la fin du Sermon sur la montagne (l'un des morceaux de l'Écriture sainte où le sceau divin est le plus saillant), l'historien sacré ajoute ces mots remarquables: *Or le peuple était ravi de sa doctrine; car il ne les enseignait pas comme ses docteurs*, MAIS

COMME AYANT LA PUISSANCE. Examinez la chose de près, Madame, et vous verrez que le divin législateur a transmis ce privilége (autant du moins que le souffre la nature humaine) au ministère qu'il a établi sur la terre. Prenez place dans l'auditoire du plus humble curé de campagne: si vous y avez apporté l'oreille de la conscience, vous sentirez à travers des formes simples, peut-être même grossières, que le ministre est à sa place, et qu'il parle *comme ayant la puissance.*

Ce caractère est encore un des mieux aperçus par la conscience universelle, qui est infaillible. De là vient que la religion catholique est la seule qui alarme les autres, et qui ne soit jamais parfaitement tolérée. Il y a, dans cette capitale, des prédicateurs arméniens, anglicans, luthériens et calvinistes, bien plus contraires que nous à la foi du pays : qui jamais s'est embarrassé de ce qu'ils disent ? Il en est bien autrement des catholiques ; ils ne peuvent dire un mot ni faire un pas qui ne soit le sujet d'un examen, d'une critique ou d'une précaution ; car toute religion fausse sent qu'elle n'a de véritable ennemie que la vraie.

3° La *fécondité.* — Comment cette religion, qui est la fille de Dieu, ne participerait-elle pas à la puissance créatrice ? Considérez-la depuis son établissement, jamais elle n'a cessé d'enfanter. Tantôt elle travaille à étendre ses limites. Aucune peine, aucun danger ne l'effraient. Elle fait chanter ses hymnes aux Iroquois et aux Japonais ; et, sans les entraves que lui jettent d'aveugles gouvernements, dont elle se venge en les déclarant sacrés, on ne sait où s'arrêteraient ses entreprises

et ses succès. Tantôt elle travaille sur elle-même, et s'enrichit chaque jour de nouveaux établissements, tous dirigés à l'extension de la foi et à l'exercice de la charité.

En vous montrant les trois caractères de l'Église, j'ai dit ce qui manque aux communions séparées. Je m'arrêterai un instant sur ce point essentiel, en vous montrant d'abord ce qu'elles ont de commun.

La conscience est une lumière si profonde et si éclatante, que l'orgueil même n'a pas la puissance de l'éteindre entièrement ; or, cette conscience enseigne à tout homme qu'il serait souverainement déraisonnable de vouloir s'arroger le droit de se séparer d'une Église quelconque, et de refuser ce même droit à un autre. Si le Grec a cru avoir de bonnes raisons pour méconnaître la suprématie de Rome dans le quinzième siècle, de quel droit condamnerait-il le protestant qui a usé du même droit dans le seizième? De quel front même condamnerait-il son propre frère qui refuserait de croire leur mère commune? Ce sentiment seul frappe de mort toutes les Églises séparées, ou ne leur laisse qu'une vaine apparence, semblable à celle de ces arbres pourris qui ne vivent plus que par l'écorce. Elles se tolèrent mutuellement à ce qu'elles disent ; et pourquoi non ? Dans le fond, cependant, ce beau mot de *tolérance* n'est qu'un synonyme honnête de celui d'*indifférence*. Jamais, depuis leur séparation, il ne leur est arrivé de faire des conquêtes. A peine ont-elles osé l'entreprendre ; ou si elles l'ont fait, elles n'ont obtenu que des succès tout à fait insignifiants. Le ministère, dans ces Églises, n'a

pas l'autorité qui lui serait nécessaire pour annoncer la foi aux nations barbares. Il n'a pas même celle dont il aurait besoin à l'égard de ses propres ouailles; et la raison en est simple, car, en s'examinant lui-même, il s'aperçoit d'une manière plus ou moins claire qu'il donne prise habituellement au genre de soupçon le plus avilissant, celui de la mauvaise foi dans l'enseignement.

En effet, dès qu'il n'y a pas d'autorité infaillible pour tous les chrétiens, toute question se trouve renvoyée au jugement particulier. Or, dans ce cas, quel garant le ministre de la religion a-t-il auprès de ceux qui l'écoutent, pour leur certifier qu'il croit réellement ce qu'il enseigne? et quelle force d'ailleurs peut-il avoir auprès d'eux? Il sied mal à des révoltés de prêcher la soumission. Il se tait, ou il ne fait que balbutier. Bientôt il s'établit une défiance réciproque entre les enseignants et les enseignés; à la défiance succède le mépris; insensiblement le ministère est repoussé dans les dernières classes de la société. Il se tranquillise à la place où l'opinion l'a jeté, et les peuples ne tardent pas à passer du mépris des docteurs au mépris de la doctrine.

Il peut y avoir, dans ce genre, des différences en plus ou en moins; mais le principe est incontestable. Dès qu'il n'y a plus d'unité, il n'y a plus d'ensemble, et toute agrégation se dissout. Il y a bien *des églises*, mais plus *d'Église;* il y a bien *des évêques*, mais plus *d'épiscopat*. Ces mots d'Église *orientale* ou d'Église *grecque* ne signifient rien du tout. Il est faux que l'Église de Russie appartienne à la grecque. Où est le lien et la

coordination ? Quelle juridiction le patriarche de Constantinople a-t-il sur le sacerdoce russe? L'archevêque d'Épire, envoyé par l'empereur de Russie, va prendre possession dans ce moment de l'archevêché de Moldavie : le siége de Constantinople ne s'en mêlera aucunement. Si demain le sultan reprenait la Moldavie, il chasserait l'archevêque, et en introduirait un autre. Tous ces évêques ainsi indépendants d'une autorité commune et étrangers les uns aux autres, tristes jouets de l'autorité temporelle qui leur commande comme à ses soldats ; tous ces évêques, dis-je, sentent fort bien dans leur cœur ce qu'ils sont, c'est-à-dire rien. Et comment les estimerait-on plus qu'ils ne s'estiment eux-mêmes ?

Ainsi donc, Madame, plus de pape, plus de souveraineté ; plus de souveraineté, plus d'unité ; plus d'unité, plus d'autorité ; plus d'autorité, plus de foi. Je parle en général, en considérant seulement l'effet total et définitif. Voilà l'inévitable anathème qui pèse également sur toutes les églises séparées ; par où vous voyez, Madame, ce qu'il en est de ces points de différence qui vous paraissent légers.

Mais je laisserais échapper la plus importante considération, si je négligeais de vous faire apercevoir un autre anathème particulier aux églises simplement schismatiques, et qui mérite toute votre attention. Il vaut bien mieux nier les mystères qu'en abuser ; et, sous ce point de vue, vous êtes de beaucoup inférieurs aux protestants. Les sacrements étant la vie du christianisme et le lien sensible des deux mondes, partout où l'exercice de ces pratiques sacrées ne sera pas accompagné d'un

enseignement pur, indépendant et vigoureux, il entraînera d'horribles abus, qui produiront, à leur tour, une véritable dégradation morale. Je ne veux point fouiller cet ulcère, ni même le découvrir entièrement ; je me contente de l'indiquer.

Vous voyez, Madame, à quel point nous différons. Vous croyez que nous pouvons être considérés comme professant au fond la même religion ; et moi je crois que vous êtes catholique précisément comme un citoyen de Philadelphie est Anglais. Je me félicite cependant de pouvoir terminer cette lettre par la réflexion la plus consolante pour vous et moi. Je me hâte de vous la présenter en peu de mots.

Je ne crois pas que, pour un esprit droit tel que le vôtre, il y ait beaucoup de difficulté sur la question principale ; le doute et même l'inquiétude peuvent commencer à la question indiquée à la fin de la lettre qui a produit celle-ci : *Que faut-il faire ?* Or, sous ce point de vue, l'avantage du Grec sur le Protestant est immense. Ce dernier ne saurait presque exercer son culte sans nier implicitement un dogme fondamental du christianisme. Par exemple, lorsqu'il reçoit la communion, il nie la présence réelle ; de manière que, s'il avait eu le bonheur de reconnaître la vérité, sa conscience devrait souffrir excessivement. Mais vous, Madame, vous n'êtes pas dans le cas de vous reprocher aucune simulation. Vous croyez ce que nous croyons ; vous recevez le même pain que nous. C'est un acte que vous pouvez régulariser en y ajoutant le vœu sincère de manger ce pain à la table de saint Pierre. On pourrait imaginer un temps où la

conscience se trouverait véritablement embarrassée. Mais nous sommes loin de ces épreuves, et dans ce moment je ne puis que vous rappeler la fin de ma *Lettre à une dame protestante*. La modestie, la réserve et tout ce que nous appelons *mesure* étant les caractères distinctifs de votre sexe, il semble que certains partis extrêmes, certaines actions hardies, et pour ainsi dire retentissantes, n'appartiennent guère qu'au nôtre. Les femmes ont suffisamment prouvé qu'elles savent être héroïnes quand il le faut ; mais les occasions où elles doivent l'être sont heureusement très-rares. En général, le bruit n'est pas votre affaire, car vous ne pouvez pas trop vous donner en spectacle sans affaiblir une opinion dont vous avez besoin. Les devoirs, ainsi que les vérités, ne pourront jamais se trouver en opposition réelle : il y a entre eux une certaine subordination qui peut varier avec les circonstances. Quelquefois le martyre est un devoir, et quelquefois la simple confession est une faute : s'il est donné de braver la persécution, il est défendu de la provoquer. Enfin, Madame, on ne doit pas tout à l'autorité politique, rien n'est plus incontestable ; mais il ne l'est pas moins qu'on lui doit quelque chose. Lorsque Naaman, général et favori du roi de Syrie, eut abjuré l'idolâtrie entre les mains du prophète Élisée, il lui dit : « *Jamais je ne sacrifierai à un autre Dieu que le vôtre ; mais il y a une chose pour laquelle je vous supplie de le prier pour votre serviteur. Lorsque le roi mon seigneur entre dans le temple de Remmon pour adorer en s'appuyant sur mon bras, si je m'incline lorsqu'il s'inclinera lui-même, que le Seigneur me le pardonne !* »

Le prophète lui répondit : Allez en paix !

Agréez, madame, ces réflexions écrites très à la hâte. J'aurais voulu me resserrer davantage ; mais croyez que j'ai bien le droit de vous adresser le mot si connu : *Je n'ai pas eu le temps d'être plus court.*

Je suis, etc.

TROIS OPUSCULES

SUR

L'ÉDUCATION PUBLIQUE EN RUSSIE

OPUSCULES SUR LA RUSSIE

Durant sa mission en Russie, Joseph de Maistre se trouva en rapports fréquents avec le comte Razoumowski, personnage d'un esprit distingué, d'une érudition remarquable, et qui était alors ministre de l'instruction publique.

La conformité des goûts et des sentiments, l'amour du bien et du vrai, et surtout une communauté d'affection pour la Russie et son auguste souverain, établirent bientôt entre eux des relations amicales ; les conversations devinrent des conférences suivies, dans lesquelles Joseph de Maistre exposait librement ses idées sur des mesures administratives d'une importance majeure pour la prospérité future de l'empire. A la suite de ces entretiens réitérés, le comte Razoumowski engagea son ami à rédiger par écrit les opinions qu'il avait émises de vive voix. Ce désir exprimé, donna lieu aux opuscules et aux mémoires que nous réunissons ici.

Voyez les lettres au chevalier de Rossi, 14 (20) septembre et 7 (19) décembre 1810.

CINQ LETTRES

SUR

L'ÉDUCATION PUBLIQUE

EN RUSSIE

A. M. Le Comte RASOUMOWSKI

Ministre de l'Instruction publique

> Chaque homme trouve à côté de son berceau certaines opinions reçues sur la vertu, la justice et le beau moral, par lesquelles nous sommes pour ainsi dire nourris et élevés, et auxquelles nous devons respect et soumission comme à nos propres parents. A l'égard des institutions contraires qui n'ont que le plaisir pour objet, et qui semblent cajoler l'âme pour l'attirer à elles, un homme, pour peu qu'il soit sage, ne s'y prête nullement ; il ne vénère que les dogmes nationaux ; il n'obéit qu'à eux.
>
> (Platon, *De la Rép.*, liv. vii.)

PREMIÈRE LETTRE

Saint-Pétersbourg, juin 1810.

Monsieur le Comte,

Puisque vous avez la bonté de le désirer, j'aurai l'honneur de vous soumettre quelques idées sur l'éducation publique dans votre patrie.

On a fait sur cet objet important précisément le même sophisme que sur les institutions politiques : on a regardé l'homme comme un être abstrait, le même dans tous les temps et dans tous les pays, et l'on a tracé pour cet être imaginaire des plans de gouvernement tout aussi imaginaires ; tandis que l'expérience prouve, de la ma-

nière la plus évidente, que *toute nation a le gouvernement qu'elle mérite*, de manière que tout plan de gouvernement n'est qu'un rêve funeste, s'il n'est pas en harmonie parfaite avec le caractère de la nation.

Il en est de même de l'éducation (j'entends de l'*éducation publique*) : avant d'établir un plan à cet égard, il faut interroger les habitudes, les inclinations et la maturité de la nation. Qui sait, par exemple, si les Russes sont faits pour les sciences ? Il n'y a encore aucune preuve à cet égard ; et quand la négative serait vraie, la nation ne devrait pas s'en estimer moins. Les Romains n'entendaient rien aux arts ; jamais ils n'ont eu un peintre, ni un sculpteur, encore moins un mathématicien. Cicéron appelait Archimède un *petit homme ;* il disait, en parlant d'une chèvre sculptée par Myron et volée par Verrès : « *L'ouvrage était si beau, qu'il nous ravissait nous qui n'entendons rien à ces sortes de choses.* »

Et tout le monde sait par cœur les fameux vers de Virgile, où il dit : « *Que d'autres fassent parler le marbre et l'airain; qu'ils soient éloquents, qu'ils lisent dans les cieux. Pour toi, Romain, ta destinée est de commander aux autres nations, etc.* »

Cependant il me semble que les Romains ont fait une assez belle figure dans le monde, et qu'il n'y a pas de nation qui ne dut s'en contenter.

Ou je suis infiniment trompé, Monsieur le comte, ou l'on attache en Russie trop de prix à la science. Rousseau a soutenu, dans un ouvrage célèbre, qu'elle avait fait beaucoup de mal au monde. Sans adopter ce qu'il y a de paradoxal dans cet écrit, il ne faut pas croire que

tout y soit faux. La science rend l'homme paresseux, inhabile aux affaires et aux grandes entreprises, disputeur, entêté de ses propres opinions et méprisant celles d'autrui, observateur critique du gouvernement, novateur par essence, contempteur de l'autorité et des dogmes nationaux, etc., etc.; aussi Bacon, génie bien autrement sage et profond que Rousseau, a dit que *la religion était un aromate nécessaire pour empêcher la science de se corrompre.* En effet, la morale est nécessaire pour arrêter l'action dangereuse et très-dangereuse de la science, si on la laisse marcher seule.

C'est ici où l'on s'est cruellement trompé dans le siècle dernier. On a cru que l'éducation scientifique était l'éducation, tandis qu'elle n'en est que la partie, sans comparaison, la moins intéressante, et qui n'a de prix qu'autant qu'elle repose sur l'éducation morale. On a tourné tous les esprits vers la science, et l'on a fait de la morale une espèce de hors d'œuvre, un remplissage de pure convenance. Ce système, adopté à la destruction des Jésuites, a produit en moins de trente ans l'épouvantable génération qui a renversé les autels et égorgé le roi de France.

Vous pouvez remarquer encore, Monsieur le comte, que toutes les nations du monde, poussées par ce seul instinct, qui ne trompe jamais, ont toujours confié l'éducation de la jeunesse aux prêtres ; et ceci n'appartient point seulement aux temps du christianisme. Toutes les nations ont pensé de même. Quelques-unes même, dans la haute antiquité, firent de la science elle-même une propriété exclusive du sacerdoce. Ce concert una

nime mérite une grande attention, car jamais il n'est arrivé à personne de contredire impunément le bon sens de l'univers.

Sa Majesté Impériale est privée, je le sais, de cet avantage immense, le sacerdoce étant malheureusement séparé de la société, et privé de toutes les fonctions civiles en Russie ; mais je suspends pour le moment l'examen de cette question, et j'en reviens à dire qu'on se trompe fort dans ce pays sur l'utilité de la science et sur les moyens de l'établir.

On s'imagine que, lorsqu'on a ouvert un institut, établi et payé des professeurs, tout est fait. Rien n'est fait, au contraire, si la génération n'est pas préparée. L'État se consume en frais immenses, et les écoles restent vides.

Nous en voyons déjà l'exemple dans les gymnases, qui seront fermés incessamment faute d'écoliers, et nous l'avons vu d'une manière encore plus frappante dans l'école de droit ouverte avec de si grands frais et de si grandes prétentions. L'empereur donnait 300 roubles de pension, le logement, l'entretien et un grade à tout jeune homme qui se présentait à cette école ; et cependant, malgré de si grands avantages, après quelques scènes d'incapacité dont les étrangers même ont été témoins, personne ne s'est présenté, et l'école est fermée.

Mais, dans ces temps que nous nommons *barbares*, l'Université de Paris comptait 4,000 étudiants, réunis à leurs frais et venus de toutes les parties de l'Europe.

Supposez un gouvernement qui s'épuiserait en dépenses pour couvrir d'auberges magnifiques un pays où

personne ne voyagerait : ce sera l'image naturelle d'un gouvernement qui dépenserait beaucoup en institutions scientifiques avant que le génie national fût tourné vers les sciences.

Il me semble avoir eu l'honneur, Monsieur le comte, de vous présenter de vive voix une observation que je crois assez importante pour la rappeler dans cette lettre : c'est que les académies les plus savantes de l'Europe, telles que l'Académie de Paris, la Société royale de Londres, l'Académie *del Cimento* de Florence, etc., ont toutes commencé par des rassemblements libres de quelques particuliers réunis par l'amour des sciences. Après un certain temps, le souverain, averti par l'estime publique, leur donnait une existence civile par des lettres patentes ; voilà comment se sont formées les académies. Partout on les a établies *à cause* des savants qu'on possédait, jamais *dans l'espoir* de les posséder. C'est une grande duperie d'employer des sommes énormes pour construire une cage au phénix, avant de savoir s'il arrivera.

Vous rendriez, Monsieur le comte, le plus grand service à votre patrie, si vous persuadiez une grande vérité à son excellent souverain ; cette vérité est que S. M. I. n'a réellement besoin que de deux espèces d'hommes : de *gens braves* et de *braves gens.*

Tout le reste n'est pas nécessaire et viendra de lui-même. Le *temps*, dit le proverbe persan, *est le père des miracles*. Il est le premier ministre de tous les souverains. Avec lui ils font tout ; sans lui ils ne font rien. Cependant les Russes le méprisent, et ne veulent jamais attendre. Le temps, qui est piqué, se moque d'eux.

C'est un grand malheur que cette illustre nation joign encore à l'erreur d'estimer trop la science, celle de vouloir la posséder brusquement et de s'humilier parce qu'elle se voit, sur ce point, en arrière des autres nations. Jamais préjugé ne fut plus faux et plus dangereux. Les Russes pourraient être la première nation de l'univers, sans avoir aucun talent pour les sciences naturelles. Car la première nation du monde serait incontestablement celle qui serait *la plus heureuse chez elle et la plus redoutée des autres*. Le surplus, au fond, n'est que parade.

Mais nous n'en sommes pas là. On ne sait point encore si les Russes sont faits pour les sciences. Affirmer décidément le *oui* ou le *non* sur cette question, c'est avoir également tort. Mais, en attendant que le temps nous l'apprenne, par quel fatal empressement les Russes veulent-ils franchir les distances établies par la nature et s'humilier, parce qu'ils sont forcés d'obéir à l'une de ces premières lois ? On croit voir un adolescent qui aurait honte de n'être pas vieillard. Toutes les autres nations de l'Europe ont balbutié pendant trois ou quatre siècles avant de parler : pourquoi donc les Russes ont-ils la prétention de parler d'emblée ? Il se présente même ici, Monsieur le comte, une considération très-importante, et sur laquelle je dois arrêter vos regards, parce qu'elle touche tout particulièrement votre nation.

Cette espèce de végétation morale qui conduit graduellement les nations de la barbarie à la civilisation, a été suspendue chez vous, et pour ainsi dire *coupée* par deux événements : le schisme du dixième siècle et l'invasion des Tartares.

Toute la civilisation moderne est partie de Rome ; jetez les yeux sur une mappemonde : partout où s'arrête l'influence romaine, là s'arrête la civilisation ; c'est une loi du monde.

Il faut donc regagner le temps perdu, et j'ose croire que Pierre Ire a retardé au lieu d'avancer l'opération, en s'imaginant que la science était une plante qu'on pourrait faire naître artificiellement, comme une pêche dans une serre chaude ; il n'en va pas ainsi, à beaucoup près; mais, encore une fois, qu'y a-t-il dans tout cela qui puisse attrister les Russes ? Les Polonais sont, comme eux, une famille esclavone, partie primitivement de la même souche ; et cependant ils ont produit, il y a déjà trois siècles, l'un des plus grands ornements de l'espèce humaine, l'illustre Copernic. Il n'y a certainement dans les eaux de la Dwina aucune magie qui empêche la science de passer ; mais c'est uniquement que la même influence qui a agi sur la gauche n'a point agi sur la droite. Tout se réduit donc, comme je le disais tout à l'heure, à regagner le temps perdu.

Je m'enfoncerais dans la métaphysique, si je voulais creuser davantage ce sujet : je me borne à un argument palpable.

Ou les Russes ne sont pas faits pour les sciences en général, ou pour certaines sciences particulières ; et, dans ce cas, ils n'y réussiront jamais, semblables en cela aux Romains, qui étant maîtres des Grecs, vivant avec eux, sachant leur langue parfaitement, et ne lisant que leurs livres, n'eurent cependant jamais ni physiciens, ni géographes, ni astronomes, ni mathématiciens,

ni médecins même, de leur propre nation (Celse excepté).

Ou les Russes sont faits pour ces sciences, et, dans ce cas, il leur arrivera comme à toutes les autres nations qui ont brillé dans ce genre, et nommément aux Italiens du quinzième siècle. Une étincelle transportée d'ailleurs dans un moment favorable allumera la flamme des sciences. Tous les esprits se tourneront de ce côté. Les sociétés savantes se formeront d'elles-mêmes, et tout le travail du gouvernement se bornera à leur donner la forme et la légitimation.

Jusqu'à ce qu'on aperçoive une fermentation intérieure qui frappe tous les yeux, tout effort pour naturaliser la science en Russie ne sera pas seulement inutile, mais dangereux pour l'État, puisque cet effort ne tend qu'à éteindre le bon sens national, qui est dans tous les pays le conservateur universel, et à remplir la Russie d'une multitude innombrable de demi-savants, pire cent fois que l'ignorance même, d'esprits faux et orgueilleux, dégoûtés de leur pays, critiques éternels du gouvernement, idolâtres des goûts, des modes, des langues étrangères, et toujours prêts à renverser ce qu'ils méprisent, c'est-à-dire tout.

Un autre inconvénient terrible qui naît de cette manie scientifique, c'est que le gouvernement, manquant de professeurs pour la satisfaire, est constamment obligé de recourir aux nations étrangères; et comme les hommes véritablement instruits et moraux cherchent peu à quitter leur patrie, où ils sont récompensés et honorés, ce sont toujours non-seulement des hommes médiocres,

mais souvent gangrenés et même flétris, qui viennent sous le pôle offrir leur prétendue science pour de l'argent. Aujourd'hui surtout, la Russie se couvre chaque jour de cette écume que les tempêtes politiques chassent des autres pays. Ces transfuges n'apportent ici que de l'audace et des vices. Sans amour et sans estime pour le pays, sans liens domestiques, civils ou religieux, ils se moquent de ces Russes inclairvoyants qui leur confient ce qu'ils ont de plus cher; ils se hâtent d'accumuler assez d'or pour se procurer ailleurs une existence indépendante; et, après avoir cherché à en imposer à l'opinion par quelques essais publics qui ne sont pour les véritables juges que des spectacles d'ignorance, ils partent, et s'en vont dans leur patrie se moquer de la Russie dans de mauvais livres que la Russie achète encore de ces misérables, si même elle ne les traduit pas.

Et cet état de choses est d'autant plus sensible, que, par un préjugé déplorable, on est à peu près convenu tacitement en Russie de regarder la morale comme quelque chose de totalement séparé et indépendant de l'enseignement; de manière que si, par exemple, il arrive ici un professeur de physique ou de langue grecque qui passe d'ailleurs publiquement pour un homme dépravé ou pour un athée, on entendra dire assez communément: *Qu'est-ce que cela fait à la physique ou à la langue grecque?* C'est ainsi que les balayures de l'Europe sont accueillies dans ce pays; et l'infortunée Russie paie à grands frais une armée d'étrangers uniquement occupée à la corrompre.

S'il était possible, Monsieur le comte, d'ajouter en-

core à des considérations aussi pressantes, j'aurais l'honneur de vous faire observer que la science, de sa nature, dans tous les temps et sous toutes les formes de gouvernement, n'est pas faite pour tous les hommes, ni même pour tous les hommes distingués. Le militaire, par exemple (c'est-à-dire les quatre-vingts centièmes de la noblesse), ne doit pas être et ne saurait être savant. L'artillerie seule, le génie et la marine exigent des connaissances en mathématiques, connaissances pratiques surtout, et beaucoup moins profondes qu'on ne croit; car on a observé fort à propos en France que jamais un marin de l'Académie des sciences n'avait pris une frégate à l'ennemi. Au reste, il y a partout des écoles spéciales pour ces sortes de services; mais pour ce qu'on appelle l'*armée*, la science n'est pas accessible et serait même nuisible. Elle rend le militaire casanier et paresseux; elle lui ôte presque toujours cette impétuosité et ce génie entreprenant qui produit les grands succès militaires. D'ailleurs, le grand nombre ne voudra jamais s'appliquer, surtout dans les hautes classes de la société. La vie militaire, sauf les exceptions, dont il ne faut jamais s'occuper, sera toujours une vie dissipée: ôtez de la journée d'un officier le temps des devoirs indispensables de la société, celui des plaisirs et celui des évolutions militaires, que reste-t-il à la science?

La Russie a d'ailleurs, par rapport aux sciences, un désavantage particulier qu'elle ne doit point se cacher. Chez toutes les autres nations de l'Europe la langue ecclésiastique était une langue classique, de manière qu'on apprenait Cicéron et Virgile à l'église. Le sacer-

doce, qui, par un bonheur singulier, n'était ni au-dessus du dernier homme de l'État, ni au-dessous du premier, supposait la connaissance de cette langue ; le clergé était mêlé dans une foule d'affaires, et les controverses seules avec les ennemis de la religion exigeaient de lui les connaissances les plus variées et les plus profondes.

La magistrature avec son immense suite était encore une cause et une source inépuisable de science. Les lettres et l'érudition étaient plus ou moins l'apanage invariable de cette classe laborieuse, qui souvent même se délassait de ses travaux par l'étude des sciences exactes.

La Russie ne possède point cet avantage ; sa langue religieuse est belle sans doute, mais stérile, et jamais elle n'a produit un bon livre. Son clergé est une tribu de Lévi entièrement séparée des autres, et pour ainsi dire un peuple à part. La science qu'il possède n'est point un bien mis en commun. La voix du prêtre ne se fait entendre qu'à l'autel, et ses fonctions sont au-dessous de tout homme distingué.

La magistrature ne suppose, de son côté, aucune connaissance scientifique ; l'homme même qui aurait passé la plus grande partie de sa vie dans les camps ou les garnisons, peut terminer une vieillesse honorable dans les tribunaux. Il n'y a donc encore rien en Russie qui nécessite la science, c'est-à-dire qui en fasse le moyen unique et indispensable pour arriver à certaines distinctions de l'État. C'est donc dans le pays de l'Europe où les sciences sont le moins nécessaires qu'on veut les naturaliser toutes, et toutes à la fois. C'est ne pas con-

naître la nature humaine. Il faut les faire désirer avant de les enseigner. L'État *doit* la science aux sujets qui la demandent, mais ils ne *doit* ni ne *peut* la donner à ceux qui ne la veulent pas. C'est en vain que le gouvernement ferait de tel ou tel genre de connaissances la condition inévitable pour obtenir tel ou tel genre de distinction ; dès que la nécessité ne sera pas dans la chose même, on se moquera de la loi, et les *grades* scientifiques ne seront en très-peu de temps qu'un vain titre dont tout le monde connaîtra le tarif.

Le comble du malheur sera que tout le monde aura l'orgueil de la science sans en avoir la substance. Tout le monde sera entêté, inquiet, raisonneur, mécontent, examinateur, indocile, comme si l'on savait réellement quelque chose. De manière que le gouvernement, avec ses efforts et ses dépenses énormes, ne sera parvenu qu'à créer des *mauvais sujets*, dans tous les sens de l'expression.

Il suit de tout cela qu'au lieu d'étendre le cercle des connaissances en Russie, il faut le restreindre, pour l'avantage même de la science ; ce qui est directement contraire à cette rage encyclopédique qui est une des grandes maladies du moment ; mais l'importance du sujet exige que j'en fasse le sujet d'une lettre particulière.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

DEUXIÉME LETTRE

Saint-Pétersbourg, 11 (23) juin 1810.

Monsieur le Comte,

Bossuet avait grandement raison : *Il n'y a rien de meilleur que ce qui est éprouvé.* Permettez donc que j'aie l'honneur de mettre sous vos yeux un tableau très-abrégé de l'éducation ancienne, telle qu'on tâche maintenant, par tous les moyens possibles, de la ressusciter en France avec les modifications nécessaires. Ce tableau me conduira tout naturellement à l'examen du plan que vous avez bien voulu me communiquer.

Le cours scolastique entier se divisait en sept classes, et durait sept ans

1° *La cinquième.* On y enseignait les éléments de la langue latine, et la jeunesse s'exerçait à de petites compositions ; elle expliquait des auteurs faciles. Chaque leçon était prescrite la veille ; chaque écolier, lorsque le professeur lui disait, par exemple : *N..., récitez la leçon des Églogues de Virgile*, était obligé de prendre son livre, de lire le texte phrase par phrase, et de le traduire en rendant compte de chaque expression. Il y avait des récompenses et de grands encouragements pour ceux qui apprenaient le texte par cœur, mais ce n'était point un devoir. Quant à la morale et à la religion, on apprenait par cœur le catéchisme du diocèse, qui était expliqué en classe.

2° *La quatrième*. Même marche que dans la précédente, mais des auteurs plus difficiles et plus nombreux.

3° *La troisième*. C'est ce qu'on appelait en latin *suprema grammatica* (la suprême ou la haute grammaire), parce que c'était dans cette classe qu'on était censé acquérir une connaissance parfaite de la langue latine, sous le rapport grammatical ; en sorte qu'après ce troisième cours il ne devait plus être question que d'élégance. On expliquait les auteurs les plus difficiles. Je passe, pour abréger, sur d'autres détails, quoique très essentiels.

4° *Les humanités*. Là commençait, comme je l'ai dit, le règne de l'élégance. Il y avait même des traités exprès qui enseignaient ce qu'il y a de plus fin et de plus exquis dans la langue latine. On apprenait une rhétorique latine pleine des plus beaux morceaux tirés des auteurs classiques, ce qui formait un magasin précieux dans ces jeunes têtes, qui n'oubliaient plus ce qu'on leur avait appris à cet âge.

Les jeunes gens commençant d'ailleurs à pouvoir voler de leurs propres ailes, on les faisait composer, ou *amplifier*, comme on le disait alors : méthode, pour le dire en passant, dont l'auteur du mémoire que vous m'avez fait lire me parait n'avoir aucune idée, lorsqu'il dit que *rien n'accoutume plus la jeunesse à une vaine et fausse éloquence*.

Il oublie apparemment que tous les orateurs du seizième et du dix-septième siècle ont *amplifié* de cette manière, et que l'éloquence s'est éteinte précisément à l'époque où l'on a changé le système d'éducation.

Le professeur choisissait un sujet tiré tantôt de la

religion, tantôt de la morale, ou même de la Fable, et le proposait à ses élèves. Il disait, par exemple : *Midas obtint des dieux la grâce que tout ce qu'il toucherait se changeât en or : amplifiez, Messieurs, les inconvénients de cette folle demande.* Tout jeune homme les voyait bien en masse, mais chacun y mettait le degré d'imagination dont il était pourvu, et il s'accoutumait à voir un objet sous toutes les faces possibles.

Toutes ces *amplifications* étant faites et mises sous les yeux du professeur, il montrait à ses disciples avec quelle grâce et quelle fécondité Ovide a traité ce sujet, et c'était une nouvelle leçon.

Quoi qu'en dise l'auteur du mémoire, il n'y a pas d'autre moyen d'exercer la jeunesse à la composition et à l'éloquence. Lorsqu'on dit, pour dépriser un ouvrage: *C'est une amplification de collége*, cela signifie seulement qu'un homme formé et un auteur à prétention ne doit point écrire comme un écolier ; mais il n'en résulte nullement que l'écolier ait tort d'écrire comme on écrit à son âge.

Pardon, Monsieur le comte, de cette petite digression; je me hâte de rentrer dans la route.

5° *La rhétorique*. Cette classe était proprement une répétition de l'autre, mais sur un plan beaucoup plus étendu. C'est dans cette classe seulement que l'on commençait à s'exercer dans la langue du pays, parce qu'on pensait universellement qu'il fallait étudier l'antique avant de se mêler de peindre ou de sculpter.

A la fin de cette cinquième année, l'éducation littéraire était censée finie.

6° *La logique*. On passait donc à cette sixième classe, où l'on enseignait les règles du raisonnement, le mécanisme des syllogismes et son application. On dictait, dans la même année, un traité de morale et un autre de métaphysique, qui ne présentaient aucun danger, vu qu'ils ne formaient, à proprement parler, qu'une espèce de théologie laïque entièrement conforme aux dogmes chrétiens.

7° *La physique*. Le mot seul dit ce qu'on y enseignait. Depuis qu'elle était devenue entièrement mathématique, cette classe était un peu faible pour ceux qui n'avaient aucune teinture des mathématiques ; il y avait pour ce genre de connaissances un professeur particulier ; mais personne n'était forcé de le suivre, tant on craignait en tout de passer les bornes de la modération.

Alors le jeune homme était mûr pour les universités composées de ce qu'on appelait les *arts*, c'est-à-dire les belles-lettres et la philosophie (qu'il était permis d'apprendre dans les colléges de province), la médecine et le droit ; c'est ce qu'on appelait les QUATRE FACULTÉS ; et le cours, pour chacune de ces trois dernières, était de cinq ans. Voilà donc douze années de la vie consacrées à des études épineuses, dont cinq pour la seule éducation littéraire, et deux pour les éléments de philosophie morale et physique.

Observez, Monsieur le comte, la sagesse de nos anciens. Tout le monde (j'entends dans les classes distinguées) devant savoir bien penser, bien parler et bien écrire, ils avaient borné à ces trois points l'éducation générale. Ensuite chacun prenait son parti, et s'adon-

nait spécialement à la science particulière dont il avait besoin. Jamais ils n'avaient rêvé qu'il fallût savoir la chimie pour être évêque, ou les mathématiques pour être avocat. La première éducation ne passa jamais les bornes que je viens d'indiquer. Ainsi furent élevés Copernic, Kepler, Galilée, Descartes, Newton, Leibnitz, les Bernoulli, Fénelon, Bossuet et mille autres, ce qui prouve bien que cette manière *n'était propre qu'à gâter et à rétrécir l'esprit,* comme disent les discoureurs de ce siècle.

Je n'ai pu me dispenser de ce préliminaire (que j'ai abrégé autant qu'il m'a été possible) pour me procurer un point de comparaison sur lequel je puisse asseoir un jugement motivé, au sujet du projet en question.

Voyons d'abord quelle est, dans une matière où le temps fait tout la proportion entre les sciences embrassées par le plan, et le temps qu'il y destine.

Le cours est de six ans, divisé en deux cours particuliers, dont l'un renfermera les humanités, et l'autre les sciences exactes. Mais, par le détail et par les tableaux, on voit qu'il n'en est rien, et que les humanités marchent de front avec les sciences exactes pendant le cours entier, depuis les éléments jusqu'au plus haut degré qu'on s'est proposé d'atteindre.

Mais enfin voyons, d'après les tableaux, l'énumération des sciences renfermées dans le plan.

Langues latine, grecque, esclavone, française, et allemande. Lecture des auteurs principaux dans ces différentes langues, et analyse des plus beaux morceaux de leurs ouvrages. — Lecture analysée d'Homère et de Démosthène, de Virgile et de Cicéron.

Histoire universelle, histoire de Russie, histoire sainte, histoire ecclésiastique, tableau philosophique de l'histoire générale ; géographie, chronologie.

Géométrie, algèbre, mathématiques pures, mathématiques appliquées, mathématiques transcendantes, calcul infinitésimal, géographie mathématique ; histoire naturelle ; physique ; introduction à la connaissance des corps célestes. — Chimie — Géographie physique du globe. — Exposition systématique des sciences physiques, — et des différentes théories sur l'origine du monde et ses révolutions.

Logique, théorie et pratique. — Histoire de la philosophie, courte exposition du système des connaissances humaines, idéologie, psychologie, cosmologie.

Exposition du système des sciences morales. — Notions sur les droits et les obligations, suivant leurs rapports avec le droit public, le droit civil et le droit des gens. — Droit civil russe.

Éthique, ou science des mœurs.

Archéologie et numismatique.

Instruction sur la religion. — Lecture du Nouveau Testament.

Introduction à l'*esthétique* (mot inventé par les Allemands), ou la science du beau dans les arts.

Histoire de l'art chez les anciens et les modernes, d'après Winckelmann et autres.

Devoirs de l'homme et du citoyen. — Notions sur l'organisation des sociétés. Notions *fondamentales des différents droits.*

Gymnastique, danse, natation, etc.

On a peine à se persuader que ce plan ait été écrit et présenté sérieusement. Quoi ! toutes les nations de l'Europe ont consacré sept ans à l'étude de la langue latine, des classiques écrits dans cette langue, et à quelques éléments de philosophie. l'étude était constante, la discipline sévère ; et cependant c'était un proverbe parmi nous qu'*au collége* on pouvait seulement *apprendre à apprendre*.

Et l'on ose présenter à une nation neuve, dont les inclinations ne sont pas encore bien déterminées vers les sciences, un plan qui réunit des objets dont un seul occuperait le temps du cours entier !

On promet au gouvernement, on promet à des parents trompés que des jeunes gens entrés au lycée, sachant lire et écrire, résoudront, au bout de trois ans, les problèmes du deuxième ou troisième degré, et qu'ils entendront les sections coniques ! qu'au bout de six ans ils auront pénétré les mathématiques transcendantes ou le calcul de l'infini, et qu'ils seront en état de faire une lecture raisonnée de Virgile et de Cicéron, d'Homère et de Démosthène !

Certainement, celui qui écrit ceci n'aime pas à critiquer; il est, au contraire, persuadé qu'il faut louer et encourager tout ce qui n'est pas absolument sans mérite : mais, dans ce cas, la modération n'est pas permise. Il est impossible de lire de sang-froid un tel plan : et tout homme instruit qui l'aura parcouru légèrement ne manquera pas de s'écrier qne les jeunes Russes sont des anges, ou que leurs instituteurs ont perdu l'esprit.

Il est douteux que les élèves de ce lycée puissent con-

naître bien clairement, à la fin des cours, les noms et les objets réels des sciences détaillées dans cet indiscret catalogue. Il n'y a pas de méthode plus sûre pour dégoûter à jamais de la science une malheureuse jeunesse dont la tête se trouvera embarrassée, et pour ainsi dire obstruée par cet amas immense de connaissances indigestes, ou, ce qui est pire encore, pour la remplir de tous les vices que la demi-science entraîne toujours après elle, sans les compenser par le moindre avantage.

Vous ne pouvez donc, Monsieur le comte, rendre un service plus essentiel à votre souverain et à votre pays qu'en faisant d'abord main-basse sur ce tas extravagant de sciences accumulées par un homme qui n'a pas su ou n'a pas voulu distinguer les connaissances qui conviennent à tout le monde, de ces sciences spéciales qui ne sont nécessaires qu'à certaines professions. Retranchez sans balancer :

1° *L'histoire naturelle.* Cette science ressemble à la poésie. Elle illustre ceux qui poussent au dernier degré, et ridiculise les autres. Quand vos enfants auront assemblé quelques papillons et quelques coquillages, ils se croiront des Linnés. Rien de plus inutile d'ailleurs et de plus aisé à se procurer que cette science au point où elle convient à un homme du monde : il suffit de feuilleter le premier dictionnaire.

2° *L'histoire.* Jamais l'histoire n'est entrée comme objet d'enseignement et qui exige un professeur, dans aucun système d'éducation publique. Il y a eu quelquefois des chaires spéciales d'histoire confiées à des hommes supérieurs, qui *raisonnaient sur l'histoire* plutôt

qu'ils n'apprenaient l'histoire. Mais c'était un enseignement libre, ouvert seulement à celui qui en avait fantaisie. L'histoire est dans les livres celui qui veut savoir n'a qu'à lire.

Faites seulement ordonner qu'une certaine heure de la journée (celle des repas, par exemple, comme dans nos maisons religieuses), sera invariablement consacrée à la lecture d'un cours d'histoire complet (Rollin, par exemple, et Crévier, car on n'a rien fait de mieux) : un élève qui mangera avant ou après les autres sera alternativement chargé de cette lecture. Il faut prendre garde aux livres d'histoire, car nul genre de littérature peut-être n'est plus infecté. On propose, dans le tableau, l'*examen philosophique de l'histoire, d'après Bossuet et Ferrand.* Mais Bossuet, Monsieur le comte, ressemble à Ferrand comme un aigle ressemble à une taupe. Ferrand est plein d'erreurs, et, depuis l'époque de Charlemagne, il est aveugle.

3° *La chimie*. Est-il nécessaire d'observer que cette vaste science est absolument déplacée dans un enseignement général ? A quoi sert-elle pour le ministre, pour le magistrat, pour le militaire, pour le marin, pour le négociant, etc.

4° *L'astronomie*. Autre inutilité. Il y aurait lieu d'être très-content si les élèves, au sortir du lycée, entendaient bien la théorie de l'almanach, et se trouvaient en état d'en rendre compte.

5° *Esthétique, science de l'art chez les anciens, archéologie, numismatique*. Tout cela me paraissant une plaisanterie, je le propose en masse pour être retranché, sans entrer dans aucun détail.

6° *Exposition systématique des sciences physiques, et des différentes théories sur l'origine du monde et sur ses différentes révolutions.*

Ici il y a superfluité et danger. La Genèse suffit pour savoir comment le monde a commencé. Sous prétexte d'expliquer *différentes théories* sur son origine, on remplira ces jeunes têtes de toutes les cosmogonies modernes. On a déjà imprimé ici, *avec permission de la censure,* une brochure (elle est entre les mains de celui qui écrit) où l'on dit que *l'homme n'est, ainsi que sa demeure, que le résultat d'une simple fermentation.* Ce poison de France et d'Allemagne vous environne, il pénètre de tous côtés ; ne lui présentez pas au moins de nouveaux passages ouverts de votre propre main.

7° *Exposition du système des connaissances humaines, idéologie, psychologie*, etc.

L'idéologie française est une introduction au matérialisme. Les Anglais l'ont appelée, fort à propos, le *sensualisme.* Mais quand on s'en tiendrait strictement aux idées, déjà fort dangereuses en elles-mêmes, de Locke et de Condillac, sans aller plus loin, pourquoi affronter ce danger, et pourquoi cette métaphysique inutile ? Il n'y a pas ici des inspecteurs-nés de la morale publique, des évêques appartenant aux premières familles de l'État, voyant tout, entendant tout et consultés sur tout, qui sur le moindre soupçon se feraient présenter les cahiers du lycée, et les dénonceraient au gouvernement. Il y aurait ici beaucoup de mal de fait, avant qu'on se fût aperçu ou soucié d'y mettre ordre.

8° *Notions philosophiques des droits et des obliga-*

tions ; rapports de l'homme en société, et obligations qui en résultent. Connaissance des différents droits.

La première jeunesse ne doit savoir que trois choses sur l'*organisation sociale :* 1° que Dieu a créé l'homme pour la société, ce qui est prouvé par le fait ; 2° que l'état de société rend le gouvernement nécessaire ; 3° que chacun doit obéissance, fidélité et dévouement jusqu'à la mort à celui sous lequel il est né.

Personne n'ignore de quels funestes principes les novateurs de France et d'Allemagne ont rempli leurs livres de politique théorique. On ne saurait faire de plus grande imprudence que de remuer ce bourbier. Qu'on laisse au moins mûrir l'homme avant de l'initier à ces doctrines qui sont dangereuses, même lorsqu'elles sont exposées par des hommes sages.

9° *Langue grecque.* Croyez-en, Monsieur le comte, les hommes laborieux qui ont cultivé cette langue si belle et si difficile : il n'y a pas un jeune homme en Russie né dans la classe distinguée, qui n'aimât mieux faire trois campagnes et assister à six batailles rangées, que d'apprendre par cœur les seules conjugaisons grecques. Le relâchement général de la discipline moderne avait déjà chassé le grec de l'enseignement commun, parce que réellement les jeunes gens élevés dans ce que nous appelions *mollesse* ne suffisaient plus à ce travail ajouté à celui du latin ; mais ces mêmes jeunes gens étaient des *trappistes* en comparaison des vôtres. Les six ans du lycée ne suffiraient pas pour leur apprendre médiocrement le grec, sans s'occuper d'aucun autre objet. On ne leur apprendra rien, parce qu'on veut leur apprendre tout.

Voilà les objets principaux qu'il faudrait retrancher sans balancer. Je sais fort bien que les meilleures intentions sont trop souvent impuissantes, et qu'elles doivent se plier jusqu'à un certain point aux préjugés courants. Mais il faut toujours marquer le point où il serait bon d'arriver. L'homme d'État s'en approche ensuite autant que les circonstances le lui permettent.

Mais je n'aurais rien fait, Monsieur le comte, si je n'avais mis sous vos yeux deux questions préliminaires sur lesquelles il faut avant tout prendre son parti. Un gouvernement paternel, porté vers une institution qu'il croit utile, est fort sujet à ne pas s'interroger lui-même sur ces sortes de questions, sur lesquelles il faut cependant qu'il se décide, sous peine de voir toutes ses vues trompées.

Voilà la première question : Sa Majesté Impériale veut-elle ou ne veut-elle pas une éducation classique dans ses États ?

Si l'on se décide pour la négative, il faut bannir de l'éducation les langues savantes, qui prendraient presque tout le temps. Si l'on embrasse l'affirmative, il faut mettre le latin en première ligne, et l'accompagner seulement de l'étude des mathématiques (belle et précieuse science), avec quelques lectures suivies de géographie et d'histoire. En voilà plus qu'il ne faut pour occuper tout le temps. Mais il ne faut pas se faire illusion ; il faut, au contraire, se décider irrévocablement sur le *oui* ou sur le *non*, et ne pas s'imaginer surtout qu'on puisse apprendre les langues savantes autrement que par les méthodes anciennes. On évitera, dit le plan, les *règles arides* ; au

contraire, jamais on ne saura ces langues autrement que par ces règles, par la composition, et par l'étude des modèles qu'il faut apprendre par cœur. Le plan recommande, à la place des règles, la *méthode analytique* (mot qui n'a point de sens) ; mais je puis vous assurer, Monsieur le comte, avec la certitude que peuvent donner l'étude et l'expérience, je puis vous assurer sur mon honneur que jamais la *méthode analytique* (qui est la méthode des traductions interlinéaires), que jamais, dis-je, cette méthode n'apprendra une langue morte. Encore une fois, veut-on ou ne veut-on pas savoir? Dans ce premier cas, il n'y a qu'une bonne méthode · 1° étude de la grammaire apprise par cœur, et divisée en leçons tout le long du cours ; 2° traductions alternatives, par le moyen des dictionnaires, de la langue qu'on veut apprendre dans celle qu'on sait, et de celle qu'on sait dans celle qu'on veut apprendre, 3° traduction et surtout *étude par cœur*, des modèles écrits dans cette langue

Si l'on s'y prend autrement, jamais on ne saura rien. J'engage volontiers ma parole d'honneur sur ce point, bien sûr de n'être pas démenti par l'expérience.

Seconde question, et la plus importante.

Comment se propose-t-on d'accorder le système des études avec l'état militaire, qui est et qui doit être le premier et le plus nombreux dans toutes les monarchies?

Le projet n admet pas les jeunes gens au-dessous de dix ans, ni au-dessus de quinze. Prenons un terme moyen entre douze ou treize. Le jeune homme qui aura terminé son cours courra sa dix-neuvième année, et l'on peut

assurer qu'une éducation soignée et surtout *classique* ne peut être achevée, c'est-à-dire, dans un autre sens, *commencée* qu'à cette époque, et même un peu plus tard.

Or, voici le grand point : les jeunes gens qui se seront consacrés dès l'âge de douze ou quinze ans à l'état militaire, auront acquis des grades dans ce même intervalle de temps, de manière que le père de famille qui aura voulu préparer à l'empereur de bons et utiles sujets, en livrant ses enfants à de longues et pénibles études, en sera puni, au pied de la lettre ; et la tranquille ignorance prendra le pas sur la science, en se moquant d'elle.

Donc, tout père de famille doit, en qualité de bon père, détourner ses enfants de toute instruction classique, de peur de nuire à leur fortune et à leur considération.

Donc, tous les efforts que le gouvernement pourra faire, en Russie, pour l'instruction des classes distinguées, seront parfaitement vains, à moins qu'il ne fixe un âge avant lequel personne ne puisse être reçu dans l'état militaire, et que cet âge ne soit assez avancé pour que tout père de famille puisse terminer en paix l'éducation littéraire de ses enfants, sans la moindre crainte de nuire à leur avancement.

Et il faut que cette époque (qui ne saurait être placée au-dessous de dix-huit ans) le soit d'une manière si invariable, que ce soit pour ainsi dire une loi fondamentale, et qu'aucune considération imaginable ne puisse y déroger.

Ce n'est pas tout. Supposons qu'un jeune homme ait de la figure, de l'adresse, un nom, du courage et de

l'honneur, mais nulle disposition pour les sciences : Sa Majesté Impériale le privera-t-elle de l'honneur de le servir, parce qu'il n'entend ni la littérature ni l'algèbre? C'est sur quoi il faut encore prendre son parti d'une manière claire et décidée.

Tout homme qui connaîtra la Russie ne balancera pas à croire que cette exclusion est impossible ; je crois même qu'elle serait impolitique dans tous les pays.

Mais si l'ignorant est reçu, tous seront maîtres de dire qu'*ils n'ont point de talent pour les sciences*, et tout l'édifice croulera.

Il faut donc trois choses : 1° Que nul ne puisse entrer dans l'état militaire avant... ans ;

2° Qu'à cet âge tout le monde puisse être admis ;

3° Que ceux qui ont étudié dans les lycées ou les universités aient un avantage qu'on fixera comme on le jugera à propos.

Voilà les véritables difficultés. Si l'on s'étourdit sur elles, au lieu de les aborder franchement, soyez persuadé, Monsieur le comte, que les plus grands efforts n'aboutiront qu'à fatiguer le gouvernement, à contrister les pères de famille russes, et à divertir les étrangers aux dépens des entrepreneurs téméraires qui auront ainsi compromis, d'une manière ridicule, les bonnes intentions du gouvernement.

Dans une lettre qui suivra celle-ci, j'aurai l'honneur d'ajouter quelques idées sur l'éducation commune, considérée sous le rapport de la morale.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

TROISIÈME LETTRE

Saint-Pétersbourg, 13 (25) juin 1810.

MONSIEUR LE COMTE,

Il faut sans doute, dans toutes les entreprises, se garder de tendre à une perfection chimérique ; mais on doit se garder également d'un excès encore plus dangereux, celui de ne pas ambitionner de toutes ses forces la perfection qui dépend de soi. Parce qu'un lycée n'est pas un couvent, il ne s'ensuit pas qu'il doive être une maison suspecte ou même visiblement corrompue, où le père de famille n'ose point envoyer ses enfants.

Tout a été dit sur le danger des nombreuses réunions de jeunes gens. Le vice est de sa nature si contagieux, qu'on doit trembler sur les conséquences de ces rassemblements, où il n'y a pas une seule mauvaise pensée qui ne se communique, pas une mauvaise action qui ne soit connue, pas un mauvais livre qui ne passe de main en main, etc.

On a bien lieu de s'étonner, en lisant le projet du Lycée, de n'y voir aucune précaution contre les inconvénients inévitables des éducations communes. La chose cependant en valait la peine. On y parle bien de l'examen des jeunes gens, mais pas du tout de celui des professeurs, qui serait le plus essentiel. Quelles qualités exige-t-on d'eux ? Quelles preuves feront-ils de mœurs et de probité ? S'ils sont mariés, habiteront-ils dans les lycées

avec leurs femmes, leurs filles et leurs femmes de chambre ? etc., etc.

Avant la grande secousse qui a changé la face de l'Europe, il y avait dans les États catholiques six ordres religieux, chargés, en vertu de leur institut, de l'éducation de la jeunesse : les Jésuites, les Barnabites, les Bénédictins, les Oratoriens, les Scolopis (les écoles pies d'Italie, *scuole pie*), et les Joséphistes. Tous ces hommes étant dévoués à un célibat austère, non-seulement les femmes n'approchaient jamais des pensionnats qui leur étaient confiés, mais tout tendait à écarter de la jeune population toute idée dangereuse et dissipante.

Le jour, les élèves n'étaient jamais seuls. Le travail même se faisait dans une salle de réunion, sous les yeux des supérieurs ; et la loi stricte du silence donnait tous les avantages de la solitude, séparés de ses inconvénients (1).

La nuit, les élèves dormaient chacun dans une chambre séparée, pour éviter toute espèce de communication ; et chaque porte vitrée, ou à claire-voie, ouvrait sur un dortoir commun, éclairé aux deux extré-

---

(1) Je relèverai ici en passant une distraction de l'auteur du plan. Au chap. VI[e], il met au nombre des corrections la *clôture isolée, sans aucun moyen d'occupation.* Il n'est pas possible de se tromper plus visiblement et plus dangereusement. Le jeune homme ne doit jamais habiter seul avec son imagination ; et la plus mauvaise compagnie pour lui, c'est lui-même.

mités. Un homme de confiance s'y promenait jusqu'à l'heure du lever, et veillait cette jeunesse comme on veille un malade.

Vous trouverez encore, Monsieur le comte, ces mêmes précautions dans le pensionnat tenu dans cette capitale par les RR. PP. Jésuites.

De ces écoles sortaient chaque année (pour s'en tenir aux avantages physiques) des tempéraments robustes et des santés inaltérables ; car retarder un jeune homme, c'est le sauver.

Dans les pays protestants, où l'on n'avait pas le même avantage, les États en ont souffert visiblement. Les plaintes contre les universités d'Allemagne ont retenti dans toute l'Europe ; mais comme chacun a ses préjugés, et que vous êtes très-fort en droit, Monsieur le comte, de vous défier des miens, permettez que je vous cite sur ce point un témoin irréprochable : c'est un Allemand réformé, grand philosophe moderne, grand entrepreneur d'éducations, et grand admirateur des idées nouvelles.

« Toutes nos universités d'Allemagne, dit-il, même « les meilleures, ont besoin de grandes réformes sur le « chapitre des mœurs... Les meilleures même sont *un « gouffre où se perdent sans ressource l'innocence, la « santé et le bonheur d'une foule de jeunes gens*, et d'où « sortent des êtres ruinés de corps et d'âme, plus à « charge qu'utiles à la société... Puissent ces pages être « un préservatif pour les jeunes gens ! puissent-ils lire « sur la porte de nos universités l'inscription suivante : « JEUNE HOMME, C'EST ICI QUE BEAUCOUP DE TES

« PAREILS PERDIRENT LE BONHEUR AVEC LEUR INNO-
« CENCE (1) ! »

Et en Angleterre, ce pays si bien gouverné, et conduit surtout par un esprit tel qu'il en a peu existé dans le monde, des scélérats n'ont-ils pas poussé l'audace jusqu'à établir dans les ténèbres une société formelle *pour la corruption de la jeunesse ?* Et n'a-t-elle par dirigé ses manœuvres infernales sur ces réunions de jeunes gens, où elle taisait pénétrer les livres les plus infâmes?

A la vérité, le puissant esprit public qui règne dans ce pays a tiré parti de cet attentat en établissant une société publique *pour la conservation des mœurs et l'extirpation du vice.* L'horrible association a été découverte, dénoncée et dissoute ; les tribunaux en ont pris connaissance ; quelques coupables même ont été punis par la prison et par le pilori (2). Mais le complot n'a pas moins existé, et ne montre pas moins l'extrême danger de ces réunions, lorsqu'elles ne sont pas défendues par des moyens extraordinaires.

Permettez, Monsieur le comte, que je mette encore sous vos yeux deux autorités du plus grand poids.

---

(1) Campe, *Recueil de Voyages pour l'Instruction de la jeunessse*, t. II., in-12. p. 129 ; 1797.

(2) Voir l *Anti-Jacobin* du mois de novembre 1782, n° 52, p. 184, où l'on trouvera les détails de cette inconcevable entreprise, et l'analyse de l'ouvrage de M. Bowle, intitulé *Toughts on the generale election*, etc., qui traite le même sujet.

Les fondateurs des deux fameuses universités anglaises d'Oxford et de Cambridge avaient établi comme condition nécessaire, de la part des professeurs, l'état célibataire. Dans le courant du siècle dernier, on attaqua cette institution dans la Chambre des communes, et il faut avouer qu'on avait beau jeu.

« Elle tenait uniquement à la superstition romaine,
« et ne devait pas durer plus qu'elle. Le mariage est un
« état honorable, permis aux ministres de l'Évangile
« et même aux évêques de l'Église anglicane. La loi du
« célibat aurait privé les universités anglaises de Newton
« et de Whiston, s'ils avaient été mariés, etc., etc. »
Enfin, il y avait mille raisons à dire ; mais lorsque l'affaire fut portée à la Chambre des pairs, le chancelier se leva, et dit : « Milords, si vous étiez capables d'adopter
« le bill qu'on vous propose, vous ne mériteriez pas
« qu'aucun Anglais dépensât un schelling pour son pays.
« Les fondateurs ont proposé le célibat comme condi-
« tion indispensable ; ils avaient leurs raisons. Il fallait
« y penser alors. L'État accepta leurs dons : personne
« n'a le droit d'en changer les conditions. »

La proposition n'obtint pas une seule voix. Aussi, l'un des coryphées de l'impiété moderne s'est plaint *de ce que la discipline primitive des universités anglaises ait été adaptée à l'éducation des prêtres et des moines, et que l'administration soit encore entre les mains du clergé, classe d'hommes dont les manières ne se rapprochent pas de celles du monde actuel* (c'est grand dommage !), ET DONT LA VRAIE LUMIÈRE DE LA PHILOSOPHIE A SEULEMENT ÉBLOUI LES YEUX. (Mémoires de Gibbon, chap. v.)

Voilà pourquoi sans doute les Anglais, qui sont tous, sans exception, élevés dans ces universités, ont l'esprit si étroit et si peu propre aux sciences ! ! !

L'autre exemple n'est pas moins frappant ; c'est celui de la France. Une phalange d'enragés ayant détruit tout ce qui existait, il a fallu tout reconstruire, et surtout le grand édifice de l'éducation publique. Or, en dépit de toutes les théories modernes, le bon sens et l'expérience ont ramené la loi du célibat (1). Je ne crois pas cependant que le souverain qui vient de la sanctionner ait jamais fait preuve de superstition et de vieux préjugés.

Les nations sont infaillibles lorsqu'elles sont d'accord. Pourquoi les plus illustres et les plus anciennement savantes se sont-elles accordées à confier l'éducation de la jeunesse à des célibataires ? On dira : *C'est l'influence sacerdotale*. Rien n'est plus faux. Car partout où les prêtres sont mariés, on leur a refusé cette même confiance. Ce n'est donc point le sacerdoce seul, c'est le célibat qui l'a déterminée ; et c'est une double démonstration à laquelle il n'y a rien à répondre.

Je ne prétends pas du tout, Monsieur le comte, changer les idées d'une nation et proposer des choses impraticables ; mais je pose les principes et je cite les exemples. Ce sera ensuite aux hommes d'État qui connaissent les hommes et les choses, de prendre les pré-

---

(1) On sait que, par un décret constitutif de l'Université, Napoléon astreignit les professeurs au célibat.

cautions qu'ils jugeront convenables pour approcher du but comme ils pourront et autant qu'ils pourront.

Je me borne à vous assurer que, si l'on ne prend pas les mesures les plus sérieuses pour s'assurer de la moralité des professeurs, pour exclure les mauvais livres, et pour rendre impossible dans les lycées toute communication extérieure, ces maisons ne tarderont pas à être diffamées dans l'opinion, comme des écoles de corruption et de mauvaises mœurs.

Je crois devoir ajouter ici quelques réflexions qui ont échappé à ma plume dans les lettres précédentes, sur les châtiments et les récompenses.

Le plan propose des prix et des récompenses *chaque quatre mois*, pour les élèves qui se seront le plus distingués. C'est trop, sans le moindre doute. *Les prix n'ont point de prix*, s'ils ne sont pas attendus. Qu'on en donne donc davantage, si l'on veut, mais qu'on ne les donne qu'à la fin de l'année, en public, avec une très-grande modération quant au nombre ; car si chacun a le sien, ce ne sera plus qu'une farce ridicule.

Qu'il y ait, après les examens, une cérémonie où le public soit admis, et que les prix soient distribués par la main d'un grand personnage de l'État. Qu'on y lise publiquement la liste des élèves, dans l'ordre où ils ont été avancés d'une classe à l'autre. Voilà tout à la fois la récompense et le châtiment le plus juste et le plus naturel. Chacun s'entend nommer : les parents l'entendent de même. La justice est faite.

Dans la plupart des grandes villes de France, les premiers de chaque classe étaient présentés solennellement,

à la fin du cours annuel, aux premières dignités du lieu. On les conduisait chez le gouverneur de la province, chez le premier président, etc. Rien, ce me semble, ne s'opposerait à l'adoption d'un pareil usage.

On pourrait encore tirer grand parti des *croix* qui étaient en usage parmi nous. La Russie attache un grand prix aux décorations extérieures : ce sentiment est naturel et raisonnable ; on peut en tirer grand parti.

Qu'il y ait, par exemple, deux ou trois *croix*, et qu'on les accorde chaque quinze jours, ou chaque mois, aux trois élèves qui se seront distingués durant cet intervalle par une conduite plus régulière, une étude plus assidue et des compositions plus marquantes. A la fin du terme, elles seront toutes déposées sur la table du professeur pour un nouveau concours. Ceux qui ont vu cette institution se rappellent encore les palpitations qui précédaient chaque distribution.

On donnerait à ces croix une forme nationale, comme celle de la croix de Sainte-Anne ou de Saint-Wladimir ; elles seront de simple métal (or ou argent), pour éviter toute équivoque, et porteront la devise *Lycée impérial* ou toute autre. Le jeune homme qui en serait décoré ne la porterait pas seulement dans la maison d'institution, mais chez ses parents, lorsqu'il aurait la permission de les voir ; et en public même, si quelque fête ou spectacle solennel les y appelait.

A la fin du cours, les trois premiers nommés dans la liste et honorés du prix conserveraient cette distinction jusqu'au renouvellement du cours suivant.

Je suis fort trompé si ces décorations ne produisent pas de grands efforts et de grands succès.

Je désire de tout mon cœur, Monsieur le comte, que ces réflexions soient de votre goût. Je vous les présente sans prétention, bien persuadé que les circonstances s'opposent aux meilleures vues, et que l'homme d'État doit transiger avec elles. La proposition est à moi, mais le choix est à vous : il me suffit de n'avoir rien proposé d'idéal, et d'avoir constamment marché appuyé sur l'expérience et le consentement universel des nations.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

QUATRIÈME LETTRE

26 juin 1810.

MONSIEUR LE COMTE,

Une de ces bizarreries qui distinguent le dix-huitième siècle ayant fixé en Russie un ordre fameux, exclu des pays catholiques, où il était particulièrement dévoué à l'éducation de la jeunesse, je croirais n'avoir rempli qu'à demi la tâche que je me suis imposée, si, dans une suite de lettres où j'ai eu l'honneur de vous entretenir de l'éducation publique, je n'en consacrais pas une ou deux à vous parler des Jésuites.

On peut dire de cet ordre, en ne se rapportant qu'à votre pays : *Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connu.* Quoique je fasse profession de lui être fort atta-

ché, il me semble cependant que je puis éviter l'ombre même de la crainte d'être trompé par mon attachement, et suspect à votre sagacité ; car il y a un moyen infaillible de juger un ordre comme un particulier · *c'est de remarquer par qui il est aimé et par qui il est haï ;* et ce moyen est celui dont je vais me servir.

En observant ici que cet ordre peut s'honorer de dix-sept approbations du saint-siège et de celle d'un concile général, je ne ferais peut-être pas autant d'effet que si j'écrivais dans un pays catholique. Partout cependant une telle approbation vaut quelque chose ; mais je veux particulièrement chercher des témoignages qui ne puissent être suspects d'aucune manière.

Le siècle qui vient de finir a proclamé Bacon le *restaurateur des sciences*, mais lui-même accordait expressément ce titre à l'ordre des Jésuites. C'est lui qui a dit : « L'éducation de la jeunesse, cette noble partie de la « discipline antique, a été ranimée de nos jours et « comme rappelée de l'exil par les Jésuites, dont l'ha- « bileté et les talents sont tels, qu'en pensant à eux je « me ressouviens de ce qui fut dit jadis au Persan Phar- « nabaze par le roi grec Agésilas *Étant ce que vous « êtes, que n'êtes-vous des nôtres !* »

Il ajoute : « Pour arriver à un bon système d'éduca- « tion, le chemin serait court ; il suffit de dire : *Con- « sultez les écoles des Jésuites*, jamais on n'a inventé « rien de mieux (1). »

---

(1) *Quæ nobilissima pars priscæ disciplinæ revocata est*

Grotius, autre protestant fameux, dit que « les Jésuites exerçaient une grande puissance sur l'opinion, à cause de la sainteté de leur vie, et du parfait désintéressement avec lequel ils instruisaient la jeunesse dans les sciences et dans la religion (1). »

Henri IV, à peine monté sur le trône, se hâta de les rétablir et choisit une direction parmi eux.

Richelieu a écrit, dans son testament : qu'*il ne connaissait rien de plus parfait que l'institut de cette Société, et que tous les souverains pourraient en faire leur étude et leur instruction.*

Descartes, élevé par eux, n'en parlait jamais qu'avec estime (2).

On sait de quelle confiance les honora Louis XIV, et quel rôle ils jouèrent dans ce siècle fameux. Le duc de Saint-Simon, ennemi personnel des Jésuites, avoue ce-

---

aliquatenus, quasi postliminio, in Jesuitarum collegiis, quorum, quum intueor industriam solertiamque tam in doctrina excolenda quam in moribus efformandis, illud occurrit Agesilai de Pharnabazo : « Talis quum sis, utinam noster esses !... »

« *Ad pædagogiam quod attinet brevissimum foret dictu,* « *Consule scholas Jesuitarum, nihil enim quod in usu venit* « *his melius.* » (Baco, de Augm. scient., lib. I, vers init., et lib. VI, id.)

(1) Grotii Ann. belg., p. 194, cité dans le livre allemand intitulé *Der Triumph der Philosophie im achtzehntem jahrhundert; Germantown.* in-8°, t. 1er, p. 412.

(2) Malebranche, *Rech. de la vérité*, liv. III, c. 6, n° 4.

pendant, dans le chapitre qu'il a fait sur eux dans ses Mémoires, *qu'ils avaient un extrême talent pour former les jeunes gens à la probité et à l'amour des sciences.*

Or, tout est contenu dans ces deux points ; car lorsque l'homme est honnête et savant, que lui manque-t-il ?

Le grand Condé fit profession toute sa vie d'une sincère amitié pour eux, et il leur fit en mourant le présent le plus honorable : il leur légua *son cœur et son fils* (1).

Frédéric II est encore un témoin irréprochable sur cet article. En sa qualité de philosophe et d'ennemi déclaré du christianisme, il ne dédaigna pas de faire *chorus* avec la secte ; et il écrivait à Voltaire, au moment de la suppression des Jésuites : *Nous venons de remporter un grand avantage* (2).

Mais lorsqu'il fut question de les détruire dans ses propres États, alors le souverain éclipsa le philosophe. Il ne dit plus *Nous* ; il écrivait au contraire : *Je ne connais pas de meilleurs prêtres.* Il disait à ce même Voltaire : *Réconciliez-vous avec un ordre qui a porté, et qui, le siècle passé, a fourni à la France des hommes du plus grand génie.* — Il ajoutait : *Ganganelli me laisse nos chers Jésuites. J'en conserverai la précieuse graine, pour*

---

(1) V. l'oraison funèbre de ce prince par le P. Bourdaloue.

(2) Le roi de Prusse à Voltaire ; Œuvres de ce dernier, LXXXVI, édit. de Kehl, p. 286.

en fournir à ceux qui voudraient cultiver chez eux cette plante si rare (1).

Enfin, il fallut lui faire, de Paris, une violence formelle pour obtenir de lui qu'il publiât la bulle de suppression dans ses États.

Catherine II, esprit élevé et plein d'idées souveraines, suivit cet exemple et le surpassa.

Paul Ier, que personne n'accusera de n'avoir pas connu ses droits, persista dans les mêmes vues, sans que jamais les suggestions les plus habiles aient pu lui donner de l'ombrage contre les Jésuites.

Les Jésuites, dit le général Dumouriez, *avaient le grand art d'élever l'âme de leurs disciples par l'amour-propre, et d'inspirer le courage, le désintéressement et le sacrifice de soi-même* (2). Ce n'est pas peu, comme on voit.

Mais rien n'est aussi curieux que le témoignage de Lalande. Il ne tarissait pas sur l'éloge des Jésuites; il reprochait à leurs ennemis *d'avoir détruit une société qui présentait la plus étonnante réunion qu'on ait jamais vue des sciences et de la vertu*. Il ajoute : *Carvalho* (*Pombal*)

---

(1) Le roi de Prusse à Voltaire; Œuvres de ce dernier, t. LXXXVI, 18 novembre 1777, p. 286.

(2) Mémoires du général Dumouriez, Hambourg, 1795, t. I, p. 15. Cet homme, alors plein d'idées philosophiques et révolutionnaires, ajoute à l'éloge que lui arrache la vérité ces mots, *par l'amour-propre*. Il faut bien lui passer cette petite consolation.

et Choiseul ont détruit le plus bel ouvrage des hommes, dont aucun établissement sublunaire n'approchera jamais, l'objet éternel de mon admiration, de ma reconnaissance et de mes regrets. Il finit par dire qu'*il avait eu jadis l'envie d'entrer dans cet ordre, et qu'il regrettait toujours de n'avoir pas suivi une vocation qu'il devait à l'innocence et au goût de l'étude* (1).

Si l'on ajoute à ces témoignages si désintéressés celui de tant d'hommes éminents en sainteté et en science, tels que saint François de Sales, Fénelon, etc., etc., qui ont particulièrement aimé et chéri cet ordre ; si l'on se rappelle que le clergé de France, assemblé en 1762, disait au roi Louis XV · *Sire, défendez les Jésuites comme vous défendriez l'Église catholique!* il semble que rien ne manque à cette société pour lui concilier l'estime et la confiance d'un gouvernement étranger même à cette Église.

On peut cependant ajouter à cette recommandation en citant ceux qui ont honoré les Jésuites de leur haine ; car l'on ne trouvera pas un ennemi de l'Église et de l'État, un seul révolutionnaire, un seul illuminé, en un mot, un seul ennemi du système européen, qui ne le soit aussi de ces religieux.

---

(1) Voyez la lettre de Lalande, dans le *Journal des Débats*, 15 pluviôse an VIII (3 février 1799), et le livre cité à la page 334 : *Der Triumph*, etc., t. I. p. 460.

Ces témoignages, de la part d'un homme qui s'était déclaré *officiellement* chef des athées, sont ce qu'on peut imaginer de plus curieux.

Calvin écrivait à son ami de Bèze, il y a trois siècles : *Quant aux Jésuites, qui s'opposent particulièrement à nous, il faut les tuer ; ou si cela ne peut se faire commodément, il faut les chasser, ou au moins les accabler à force de mensonges et de calomnies* (1).

Dès lors, rien n'a changé. L'un des plus fameux disciples de Calvin, d'autant plus dangereux qu'il était masqué, disait, dans le siècle suivant :

« *Il n'y a rien de plus essentiel que de ruiner le crédit des Jésuites ; en les ruinant on ruine Rome, et si Rome est perdue, la religion se réforme d'elle-même* (2). »

Et de nos jours, Rabaud de Saint-Étienne, ministre protestant, et l'un des membres les plus fanatiques de l'assemblée qui a bouleversé la France et ensuite le monde, a rendu, sur cet article, un témoignage non moins curieux. En parcourant les causes qui amenèrent et facilitèrent cette funeste révolution, il compte parmi les plus décisives la destruction des jésuites. Il dit : *Les ennemis les plus violents et les plus habiles de la li-*

---

(1) Jesuitæ vero qui se maxime nobis opponunt *aut necandi*, aut si hoc commode fieri non potest, ejiciendi, aut certe mendaciis et calumniis opprimendi sunt (Calvinus apud Bezum, tom. I, opusc. XVII, aphor. 15. De modo propagandi calvinismum.)

(2) Lettre de Fra Paolo Sarpi (qu'on a si justement nommé *catholique en gros et protestant en détail*), du 5 juillet 1619, citée dans sa vie écrite par le Courrayer, et placée à la tête de la traduction du concile de Trente.

berté d'écrire, les Jésuites, avaient disparu, et personne depuis n'osa déployer le même despotisme et la même persévérance (1).

Tous les observateurs, au reste, demeurent d'accord que la révolution de l'Europe, qu'on appelle encore *révolution française*, était impossible sans la destruction préliminaire des Jésuites.

Cet éloge est grand, sans doute, et cependant on peut y ajouter encore, puisque l'auteur protestant d'une histoire ecclésiastique, écrite de nos jours, avec tous les préjugés de sa secte, avoue expressément que, *si les Jésuites avaient existé avant l'époque de la Réforme, jamais le protestantisme n'aurait pu s'établir*, *et que*, *s'ils n'avaient paru*, *cette révolution serait devenue universelle* (2).

Tout homme d'État, qui réfléchira attentivement sur ces témoignages choisis entre mille, sera convaincu que les novateurs qui travaillent presque à visage découvert pour renverser ce qui reste d'ordre et de bonheur en

---

(1) *Précis historique de la Révolution française*, in-12, 1792; liv. I, p. 17.

(2) Wære der orden der Jesuiten nicht gewesen, so würde die Kirchenreformation... keiner Widerstand mehr gefunden haben. Hingegen, wære er auch schon for der Reformation gewesen, so würde wohl keine Reformation erfolgt. (Allgemeine Geschichte der christlichen Kirche: von d. Heinr. Phil. cour. Henke, Professor der Theol. zu Helmstadt, Braunschweig. 1794, t. II, dritter Theil, p. 69.)

Europe n'ont pas d'ennemis plus courageux, plus intelligents et plus précieux pour l'État que les Jésuites, et que, pour mettre un frein aux opinions qui ont ébranlé le monde, il n'a pas de meilleur moyen que de confier l'éducation de la jeunesse à cette société (1).

Les révolutionnaires le sentent bien ; aussi, pour se débarrasser de ces ennemis incommodes, ils s'y sont pris d'une manière qui n'a que trop souvent réussi. Ils ont tâché de les rendre suspects aux souverains, en les accusant de *se mêler des affaires politiques*.

Il est extrêmement important, Monsieur le comte, d'écarter ce piége, qui est tout à la fois *très-fin et très-fort*; j'aurai l'honneur de vous présenter à cet égard deux réponses également péremptoires.

1° J'emprunte la première de Frédéric II; car, dans la crainte d'avoir l'air de céder à des préjugés d'affection ou d'éducation, je tâche toujours de chercher mes autorités parmi des hommes au-dessus de tout soupçon, comme ayant été agités par des préjugés diamétralement contraires.

Je sais bien, disait donc ce fameux personnage, au-

---

(1) M. de Maistre écrivait en 1810. Il pourrait aujourd'hui beaucoup ajouter à ces témoignages *inverses* en faveur des Jésuites. On comprend que les noms, les œuvres et les qualités des ennemis des Jésuites qui ont paru depuis quarante ans n'affaibliraient sa thèse ni dans son esprit, ni dans l'esprit d'aucun homme sérieux et de bonne foi.

(Note de l'*Univers*.)

quel il n'a manqué que d'avoir été élevé et dirigé par ces mêmes hommes, *je sais bien qu'ils ont cabalé et qu'ils se sont mêlés d'affaires; mais c'est la faute du gouvernement. Pourquoi l'a-t-il souffert ? Je ne m'en prends pas au père Letellier, mais à Louis XIV* (1).

Cette observation seule est péremptoire. S'il plaisait à un souverain de faire gouverner son royaume par les officiers de sa garde, il serait bien le maître. Les officiers seraient sans doute tenus d'obéir ; et s'il leur arrivait de se laisser séduire par l'exercice de la puissance et d'en abuser quelquefois, il leur arriverait ce qui est arrivé, ce qui arrive et ce qui arrivera à tous les hommes. Faudrait-il dire ensuite : *Les officiers de la garde ont cabalé, ils se sont mêlés d'affaires ; il faut supprimer la garde ?* Rien ne serait plus extravagant ; car il faudrait prouver d'abord que d'autres auraient mieux fait, ce qui ne serait pas aisé, et ensuite on devrait dire comme Frédéric II : *C'est la faute du gouvernement. Pourquoi l'a-t-il souffert ? Je ne m'en prends point aux officiers de la garde, mais au souverain.*

Les Jésuites sont engagés par leurs vœux à élever gratuitement la jeunesse dans la religion et dans les sciences, et à civiliser les nations sauvages, sous le bon plaisir des deux puissances temporelle et spirituelle. Cette tâche est assez noble, et ils sont assez occupés dans ce monde. S'il plaît aux souverains de les tirer de leur

(1) Frédéric II à Voltaire, dans la lettre citée plus haut, du 18 novembre, Œuvres de Voltaire, t. LXXX, p. 288.

solitude à certaines époques et de les consulter sur quelques objets, encore une fois les rois sont les maîtres, et les Jésuites doivent répondre de leur mieux à cette confiance, comme tous autres sujets qui seraient dans le même cas.

Les souverains pensent-ils, au contraire, qu'il y ait du danger à se servir, dans aucune occasion, du ministère et des connaissances de ces hommes habiles (ce qui serait encore assez difficile à prouver), il n'y a qu'à les laisser chez eux, à leurs fonctions ordinaires.

Voilà à quoi se réduit ce grand épouvantail des *Jésuites mêlés dans les affaires*.

Mais il y a une autre observation à faire, que vous trouverez peut-être, Monsieur le comte, encore plus importante et plus décisive que la précédente.

2° Deux sectes n'ont cessé d'agiter l'Europe depuis le seizième siècle : *les calvinistes*, *et leurs cousins les jansénistes* (1), et les Jésuites leur ont résisté avec une force et une persévérance qui tiennent du prodige. Ces sectaires, toujours intriguant dans l'État et se mêlant à l'État pour le renverser, s'appelaient eux-mêmes l'*État*, et faisaient croire à l'État, ensorcelé par leurs manœuvres, qu'on l'attaquait en les attaquant. Je n'en veux pas d'autre preuve que le témoignage de ce même duc de

---

(1) Les raisonneurs de jansénistes,
Et leurs cousins, les calvinistes, etc.

Voltaire. Œuvres, Deux-Ponts 1791, in-12, t. XVI; Poésies mêlées, n° 185, p. 150.

Saint-Simon que j'ai cité plus haut, car j'aime toujours choisir mes témoignages parmi les ennemis les plus déclarés de la société.

Après l'éloge qu'il en fait très-justement, et que j'ai cité, il ajoute qu'*ils se montraient trop passionnés contre les calvinistes et les Jansénistes*. (Mémoires du duc de Saint-Simon, *ibid.*)

C'est reprocher au chien son aversion pour le loup. Ce n'est pas parce que les rois de France ont *trop cru* les Jésuites, c'est parce qu'ils ne les ont pas *assez crus*, qu'ils ont perdu *le plus beau royaume après celui du ciel* (1). La destruction de cet ordre a livré l'ancienne France aux bêtes féroces qui l'ont dévorée. Fidèle à la maxime que j'ai adoptée de citer toujours le moins possible ce qu'on appelle aujourd'hui *les dévots*, c'est-à-dire tous les hommes sages, religieux et sujets fidèles, c'est encore Voltaire que j'appelle en témoignage sur ce point. La conscience est une espèce de torture qui extorque la vérité aux malfaiteurs. Vous ne serez pas fâché, Monsieur le comte, que je vous fasse lire les vers qui lui échappèrent à l'époque de la destruction des Jésuites. Les voici :

Les renards et les loups furent longtemps en guerre ;

---

(1) *Si quando te Deus ad suum regnum, quod solum tuo melius est, vocaverit*, etc. (Grotius, dans l'épître dédicatoire de son Traité du droit de la guerre et de la paix, au roi de France Louis XIII.)

Nos moutons respiraient : nos bergers diligents
Ont chassé par arrêt les renards de nos champs.
Les loups vont désoler la terre.
Nos bergers semblent, entre nous,
Un peu d'accord avec les loups (1).

De la part d'un homme tel que Voltaire, c'est une injure modeste que celle de *renards*, et les Jésuites doivent remercier. Cette politesse, au reste, lui fait dire une absurdité palpable ; car qui a jamais entendu dire que les renards se battent avec les loups, ou qu'ils dévoreut les moutons ? Il aurait dit sans doute les *lions* ou les *tigres*, au lieu de *renards,* si sa conscience ne l'avait pas forcé de s'avouer à lui-même que l'État n'avait rien à craindre des Jésuites, et que tout le danger venait de leurs ennemis.

Maintenant que les prétendus *bergers,* c'est-à-dire les parlements gangrenés de philosophisme et de jansénisme, en s'entendant avec les *loups,* c'est-à-dire avec les jansénistes *et leurs cousins*, ont fait le beau chef-d'œuvre que nous contemplons depuis vingt ans, tous les gens sensés doivent savoir à quoi s'en tenir.

Voilà, Monsieur le comte, comment les Jésuites *se sont mêlés de la politique.* C'est en criant aux souverains, d'une voix infatigable, et pendant trois siècles : *Violà le monstre ! Prenez garde à vous ! Point de milieu ! Il vous tuera, si vous ne le tuez ou si vous ne l'enchaînez.*

Et ne croyez pas même, Monsieur le comte, à cette

(1) Œuvres de Voltaire, t. cité n° 166, p, 150.

persécution furieuse, exercée par les Jésuites contre leurs ennemis, sur la fin du règne de Louis XIV : à qui pourrions-nous croire sur ce point plus qu'à madame de Maintenon ? Elle écrivait cependant au cardinal de Noailles, le 17 février 1701 : « Jamais les Jésuites n'ont *été plus faibles qu'ils ne le sont. Le père de la Chaise n'ose parler ; leurs meilleurs amis en ont pitié ; ils n'ont de pouvoir que dans leur collége... Le bonhomme* (le père de la Chaise), *encore un coup, n'a aucun crédit* (1). »

Rien ne me serait plus aisé que de vous faire voir, l'histoire à la main, que les jansénistes influèrent bien plus que leurs adversaires dans les affaires publiques, et que plus d'une fois les gens sages eurent lieu de s'étonner de la douceur du gouvernement contre des sectaires aussi hardis et aussi obstinés.

Pour se former une idée nette du système que les Jésuites n'ont cessé de combattre, il faut considérer avant tout le calvinisme, car c'est de là que tout part. Laissons là Bellarmin, Bossuet et leurs adhérents ; commençons par le ministre anglican Jean Jortin, homme très-distingué parmi les théologiens anglais :

« *Le calvinisme*, dit-il, *est un système religieux qui présente des créatures humaines sans liberté*, *des dogmes sans raison*, *une foi sans motifs*, *et un Dieu sans miséricorde* (2). »

---

(1) V. l'*Histoire de Fénelon*, par M. de Bausset, t. III, livre VI, p. 20.

(2) *A religious system consisting of human creatures*

A la suite de cette définition, qui ne pèche pas par l'obscurité, je vous citerai Voltaire (car c'est toujours mon héros) : « *Le calvinisme*, dit-il, *devait nécessairement enfanter des guerres civiles, et ébranler les fondements des États... Il fallait qu'un des deux partis pérît par l'autre... Partout où l'école du calvinisme dominera, les gouvernements seront renversés* (1). »

Je vous citerai un ministre genevois, qui écrivait en 1797, sous le voile de l'anonyme (néanmoins assez transparent) : « *Oui, ce sont les réformateurs qui, en sonnant le tocsin sur le pape et sur Rome..., et en tournant les esprits des hommes vers la discussion des dogmes religieux, les ont préparés à discuter les principes de la souveraineté, et ont sapé de la même main, le trône et l'autel* (2). »

Je vous citerai de très-estimables journalistes anglais qui écrivaient il n'y a que sept ans : « *Le calvinisme est ce qu'on peut imaginer de plus absurde et de plus impie... Les dogmes de Calvin, envisagés dans leur vrai point de vue, présentent une masse si révoltante d'impiétés, de*

---

without liberty, doctrines without sense, faith without reason, and a God without mercy. (Jortin, dans l'*Anti-Jacobin*, juillet 1803, nº 61 , p. 231. Ce ministre écrivait vers le milieu du siècle dernier.)

(1) *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXIII, et *Siècle de Louis XV.*

(2) *De la nécessité d'un culte religieux*, par M*** (de Genève, in-8º, 1797. Conclusion.

blasphèmes, de contradictions et de cruautés qu'ils ne peuvent manquer d'inspirer l'horreur et le mépris à tout homme qui a conservé quelques sentiments de respect pour l'Être suprême, quelque mouvement de bienveillance pour ses semblables, quelques lueurs de raison et de sens commun (1). »

Je vous citerai un professeur de théologie anglican, qui disait, dans un sermon prêché en 1795 devant l'Université de Cambridge :

« *Je crains fort que les États protestants n'aient sur cet article plus de reproches à se faire qu'ils ne le croient peut-être ; car toutes les productions impies et la plupart des immorales, qui ont servi si puissamment à produire l'apostasie de nos jours, ont été composées et imprimées dans des pays protestants* (2). »

Et je finirai par le détestable Condorcet, qui n'a pas fait difficulté d'avouer que le calvinisme ne fut en quelque sorte que la préface de la révolution politique, et *que les peuples, éclairés sur les usurpations des papes, devaient bientôt chercher à l'être sur les usurpations des rois* (3).

---

(1) *Anti-Jacobin, review and magazine.* Mai 1803, n° 59, p. 4 et 18.

(2) *A sermon preached before the University of Cambridge, on the 3th of mai 1795, by John Mainwaring, profess. in divin.* (Dans le *Critic review*, août 1795, p, 400).

(3) Condorcet, *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*, in-8°, p. 211.

Après des citations aussi décisives et toutes demandées à nos ennemis, il me sera bien permis de vous faire entendre la voix du plus grand de nos théologiens, de l'homme du monde, peut-être, qui a su le plus de choses, le père Pétau :

« *Le caractère distinctif*, dit-il, *de cette secte, née pour la ruine des rois et des États, est de haïr toute espèce de souveraineté* (1). »

Vous croirez peut-être, Monsieur le comte, que je sors de mon sujet, et qu'il ne s'agit nullement de juger cette secte ; mais je puis avoir l'honneur de vous assurer qu'au contraire il s'agit très-fort de cela, et même qu'*il ne s'agit que de cela.*

Le calvinisme, fils aîné de l'orgueil, a déclaré la guerre à toute souveraineté, et toutes les sectes sont filles du calvinisme. La plus dangereuse est le jansénisme, parce qu'elle se couvre du masque catholique. Les autres sont des ennemis déclarés qui montent à l'assaut ouvertement ; celle-là est une partie de la garnison révoltée qui nous poignarde par derrière, tandis que nous combattons bravement sur le rempart. Mais, enfin, toutes sont sœurs, et toutes ont le même père. Il n'y a donc plus qu'une secte composée de toutes les autres, amalgamées et fondues dans le calvinisme, car les différences de dogmes ont disparu. Toutes n'ont qu'un dogme, *c'est de n'avoir plus de dogmes.* Il n'y a rien de

(1) *Dion. Petavii Dogm. theol.* in-fol., Anvers, 1700 ; t. IV *de Hierarchia*, p. 2.

si connu que la réponse de Bayle au cardinal de Polignac : *Je suis protestant dans la force du terme, car je proteste contre toutes les vérités.* Voilà le dogme qui est devenu universel. Il fallait seulement ajouter : *Et contre toute autorité.* L'illuminisme d'Allemagne n'est pas autre chose que le *calvinisme conséquent*, c'est-à-dire débarrassé des dogmes qu'il avait conservés par caprice. En un mot, *il n'y a qu'une secte.* C'est ce qu'aucun homme d'État ne doit ignorer ni oublier. Cette secte, qui est tout à la fois une et plusieurs, environne la Russie, ou, pour mieux dire, la pénètre de toute part, et l'attaque jusque dans ses racines les plus profondes. Elle n'a pas besoin, comme dans le seizième siècle, de monter en chaire, de lever des armées, et d'ameuter publiquement les peuples. Ses moyens de nos jours sont plus adroits : *elle réserve le bruit pour la fin.* Il ne lui faut aujourd'hui que l'oreille des enfants de tout âge et la patience des souverains. Elle a donc tout ce qu'elle désire. Déjà même elle a attaqué votre clergé, et le mal est plus grand peut-être qu'on ne le croit.

Dans un danger aussi pressant, rien n'est plus utile aux intérêts de Sa Majeslé Impériale qu'une société d'hommes essentiellement ennemie de celle dont la Russie a tout à craindre, surtout dans l'éducation de la jeunesse. Je ne crois pas même qu'il fût possible de lui substituer avec avantage aucun autre préservatif; car nulle association, et surtout nulle association cachée, ne peut être facilement combattue que par une autre. Cette société est le chien de garde qu'il faut bien vous garder de congédier. Si vous ne voulez pas lui permettre de

mordre les voleurs, c'est votre affaire; mais laissez-le rôder au moins autour de la maison, et vous éveiller lorsqu'il sera nécessaire, avant que vos portes soient crochetées, ou qu'on entre chez vous par les fenêtres.

Quel aveuglement, Monsieur le comte ! quelle inconséquence de l'esprit humain! Depuis trois siècles, il existe une société principalement dévouée à l'instruction de la jeunesse; qui délivre l'État d'un poids épouvantable en lui épargnant les frais de l'éducation publique; qui offre la science à la jeunesse et ses travaux aux gouvernements, sans autre prix que la satisfaction d'avoir rempli ses devoirs; qui crie sans cesse aux peuples, mais surtout à cette jeunesse, si précieuse pour l'État : « *La souveraineté ne vient point du peuple;* ou si elle en « vient primitivement, dès qu'il l'a cédée, il n'a plus droit « de la reprendre (1). *Dieu lui-même en est l'auteur*, et « *c'est à lui qu'on obéit dans la personne du souverain.* « *Pour nulle raison on ne peut le juger, et pour nulle rai-* « *son on ne peut lui désobéir, sauf le crime; et s'il com-* « *mande un crime, il faut se laisser tuer; mais la per-* « *sonne du souverain est sacrée, et rien ne peut excuser* « *une révolte.* »

Il serait inutile de parler de la religion. La société de Jésus tient sans doute avec ardeur à la sienne, qui est

---

(1) Suarez (Jésuite fameux, *en qui on entend toute l'école*, comme l'a dit Bossuet), *De leg.*, lib. III; *De lege humana et civili*, cap. IV, § 6, *et in defensione fidei catholicæ adversus anglicanæ sectæ errores*, lib. III, cap. 3.

presque la vôtre pour le dogme ; mais jamais on n'a accusé ni même soupçonné les Jésuites de la plus légère indiscrétion contre les lois du pays, qu'ils vénèrent comme ils le doivent. Et l'on se défie de cette société, et l'on a peur qu'*elle se mêle de la politique !*

D'un autre côté, et depuis le même temps, il existe une société toute contraire, qui, par la bouche même de ses premiers patriarches et de ses membres les plus distingués, crie aussi sans relâche :

« De quelque manière que le prince soit revêtu de « son autorité, il la tient toujours *uniquement du peuple*, « et le peuple ne dépend *jamais* d'aucun homme mortel « qu'en vertu de son consentement (1).

« Tout pouvoir réside essentiellement dans le peuple ; « et si le talent ou la science de quelques hommes ont « pu l'engager à leur confier un certain pouvoir *à temps*, « c'est au peuple qu'ils doivent rendre compte de l'exer- « cice de ce pouvoir (2).

« Il n'y a et il ne peut y avoir aucune loi fondamentale « obligatoire pour le corps du peuple, pas même le con- « trat social : il a droit de les abroger toutes ; et si même « il veut se faire du mal, personne n'a droit de l'en « empêcher (3).

---

(1) Noodt, *Du pouvoir des souverains*, dans ce recueil de diverses pièces importantes traduites ou publiées par J. Barbeyrac (réfugié), t. I, p. 41.

(2) *Memoirs of the life of sir William Jones* (auteur du texte cité), *by lord Trignmouth ;* London, 1806, in-4°, p. 200.

(3) Rousseau, *Contrat social*, liv. II, chap. I, etc.

« Le peuple étant donc souverain, les gouvernants ne « sont que ses magistrats, et il peut changer le gouver- « nement quand il veut, et parce qu'il veut (1).

« On peut donc excuser jusqu'à un certain point ceux « qui firent le procès à Charles Ier, et qui l'envoyèrent « à l'échafaud (2).

« Les princes sont communément les plus grands « fous et les plus fieffés coquins de la terre. On ne sau- « rait en attendre rien de bon. *Ils ne sont dans ce monde « que les bourreaux de Dieu, qui s'en sert pour nous châ- « tier.* Puisqu'on punit les voleurs par la prison, les « meurtriers par l'épée, les hérétiques par le feu, « pourquoi n'emploierions-nous pas les mêmes armes « contre les apôtres de la corruption .. contre ces pus- « tules de la Sodome romaine ? Pourquoi ne trempe- « rions-nous pas nos mains dans leur sang ?... Il n'y a « plus d'autre remède à employer que d'attaquer par la « force l'Empereur, les rois et les princes (3).

« Être prince, et n'être pas un brigand, est une chose « presque impossible (4).

---

(1) Condorcet, Esquisse citée, p. 243.

(2) *A Letter to a Nobleman containing considerations on the laws relatives to dissenters*, etc., *by a Layman ;* London, Cadell, 1790, in-8°. *N.-B.* L'auteur est un homme d'État qui avait rempli de grandes places. (London Review, juin 1790.)

(3) Luther, *Opp. lat.* in-fol.; t. II, fol. 181, 182, 69.

(4) *Principem esse, et non esse latronem, vix est possibile.* Proverbe du même Luther. Voy. *le Triomphe de la philosophie*, etc. t. 1er, p. 52.

« Le meilleur gouvernement, le seul solide, est le ré-
« publicain. *Celui qui n'est pas représentatif n'est qu'une*
« *tyrannie* (1).

« Cette doctrine politique est celle de tous nos doc-
« teurs (2).

« Quant à la religion, c'est une question d'abord de
« savoir s'il existe véritablement un auteur de tout ce
« que nous voyons (3).

« L'ordre qui se montre dans l'univers, ou qu'on croit
« y apercevoir, ne prouve point qu'il y ait un Dieu ; il
« en est de même du consentement de tous les hommes,
« car *rien de ce qui est hors de nous n'est certain* (4).

« En tout cas, il n'y a pas moyen de prouver par la
« raison qu'il n'y ait qu'un Dieu. L'unité de dessein ne
« prouve rien, car elle pourrait fort bien être l'ouvrage
« de PLUSIEURS DIEUX QUI SERAIENT D'ACCORD (5).

---

(1) Kant, *Essai philosophique sur un projet de paix perpétuelle*, cité par Masson (*Mém. secrets sur la Russie*. t. III, p. 356).

(2) Il faut avouer que la plupart des auteurs de la religion réformée qui ont fait en Allemagne des systèmes de la science politique, ont suivi les principes de Buchanan, de Junius Brutus et de leurs semblables. (Leibnitz, *Pensées*, t. II, p. 431.)

(3) Discours de Kant à M. Karamsin. V. les voyages de ce dernier.

(4) C'est un des principaux dogmes de Kant.

(5) Discours *qui a remporté le prix* de l'Académie de Leyde sur la question de savoir *si l'on peut prouver* par la raison

« D'ailleurs, cette unité prouverait tout au plus qu'il « n'y a qu'un Dieu dans le monde que nous voyons, « mais nullement qu'il n'y a pas d'autres mondes qui « ont aussi chacun leur Dieu (1).

« Toutes les Églises se sont trompées, même dans la « morale, même dans le dogme ; ainsi l'on n'est obligé « d'en croire aucune ; ainsi il n'y a d'autre règle que la « parole de Dieu (2).

« Mais cette parole, chacun l'interprète suivant sa « conscience, car chacun a droit, PAR LA LOI DE NATURE, « de décider par lui-même quel parti est le plus sûr « dans une chose aussi sérieuse... Si le souverain en- « treprend de contraindre ou de gêner ses sujets sur ce « point, ils ont droit de lui résister les armes à la main, « comme ils auraient celui de défendre leur vie, leurs « biens et leurs libertés, contre un tyran (3).

» Ce n'est pas qu'il ne soit utile d'avoir des confes-

---

qu'il y a un Dieu, et non plusieurs ? par M. Wyttembach, Suisse réformé, professeur à Amsterdam ; Luxembourg, 1780, 1 vol. in-8°. *N. B.* Le prix accordé à ce mémoire est extrêmement remarquable.

(1) Wyttembach, ibid. *Nihil aliud efficietur, nisi hunc mundum ab unico pendere et effectum esse Deo, non illud etiam non posse plures esse deos quorum quisque suum mundum habeat.*

(2) *Confessions de l'Église anglicane*, imprimée partout.

(3) Barbeyrac, dans ses notes sur le *Traité du droit de la nature et des gens* de Puffendorff, liv. VIII, chap. 8, § 5, note 7.

« sions de foi, *pour le repos et la tranquillité publique,*
« *et pour maintenir la paix extérieure;* mais, dans le
« fond, ce ne sont point des professions de foi propre-
« ment dites; car toute profession de foi n'est bonne
« que pour le moment où l'on écrit (*sui temporis sym-*
« *bolum*), et chaque article de foi peut être changé sui-
« vant le temps et les circonstances (1). »

Et l'on n'a pas la moindre peur de ces dogmes, Monsieur le comte ! et l'on ne se défie nullement de ceux qui les professent ! et l'on ne soupçonne pas seulement qu'ils puissent *se mêler de politique!* et on leur confie sans balancer l'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire la plus importante fonction de l'État, et l'espérance de la patrie ! et sur leur compte il n'y a pas la moindre alarme ! et le gouvernement ordonne que, dans l'institut destiné à fournir des professeurs à l'État, *la métaphysique sera enseignée suivant la méthode de Kant* (2) ! et pour attirer des instituteurs très-légitimement soupçonnés, et même convaincus, de professer ses maximes, l'État est prêt à faire les plus grands sacrifices ! Il jette l'argent à flots ; il en a pour eux ; il en a pour leurs femmes et leurs enfants ; il en a pour leurs besoins ; il en a pour leurs plaisirs ! — En vérité, je doute que,

---

(1) Melanchthon, *Epist. selectæ a Peucero ed.*, Ep. II, ad Lutherum, p. 3, 4 ; *Luthers altenb. werke*, t. VI, p. 1226. *Forma concordiæ*, p. 571, 651.

(2) V. Le règlement de l'Institut pédagogique, dans le Journal de l'instruction publique (en Russie), nº 9, § 66.

dans l'histoire universelle, il y ait un autre exemple d'un tel aveuglement.

Et qu'on ne vienne point nous dire que ces dogmes sont surannés; ils sont, au contraire, plus vivants et plus actifs que jamais. Au seizième siècle, ils étaient enfants, et quelques pages du catéchisme sauvées de l'incendie leur en imposaient encore; aujourd'hui ils sont *adultes*, et n'ont plus de frein d'aucune espèce. *Cette épouvantable secte, qui s'appelle Légion,* n'a donc jamais été plus à craindre que dans ce moment, *surtout à cause de ses alliances.*

Cherchez donc aussi des *alliances* de vôtre côté, Monsieur le comte; le bon parti en a grand besoin, et j'ose vous assurer que le mauvais génie qui vous attaque n'a pas d'ennemis plus terribles pour lui et plus rassurants pour nous que l'illustre Compagnie dont j'ai voulu vous entretenir dans ces pages, consacrées bien moins à ses intérêts qu'à ceux de votre patrie, où la reconnaissance et l'attachement m'ont en quelque sorte naturalisé.

Il me reste, Monsieur le comte, à vous dévoiler en détail le nouveau moyen que des hommes non moins adroits que pervers mettent en œuvre, sans relâche, pour étouffer un enseignement qu'ils regardent comme le dernier obstacle à leurs projets dans ce pays. Ce sera le sujet d'une dernière lettre.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

CINQUIÈME LETTRE

Saint-Pétersbourg, 30 (18) juillet 1810.

MONSIEUR LE COMTE,

Il me semble que, dans ma dernière lettre, j'ai eu l'honneur de mettre sous vos yeux un portrait assez ressemblant de la nouvelle secte, et qu'elle ne saurait récuser les couleurs dont je me suis servi, puisque c'est à elle-même que je les ai demandées. Les Jésuites étant ses ennemis naturels, irréconciliables et infatigables, il n'est pas étonnant qu'il y ait eu entre elle et eux un combat à mort qu'elle a cru terminer définitivement en 1773; mais lorsqu'elle croyait entonner en paix le chant du triomphe, la raison élevée de Catherine II causa un déplaisir mortel aux *Frères*, en naturalisant chez elle un ordre fameux que les aveugles puissances catholiques venaient d'immoler, pour être elles-mêmes immolées le lendemain par ces mêmes hommes qui leur avaient dénoncé les Jésuites *comme des ennemis de la puissance souveraine*.

Cet aveuglement de la souveraineté paraîtrait impossible, si nous n'en avions pas été les infortunés témoins.

Mais puisque les Jésuites existent encore en Russie, et qu'en général le bon sens national est pour eux, vous pouvez bien penser, Monsieur le comte, que la secte a dirigé toutes ses machines vers ce point du globe où

ses ennemis ne cessent de la combattre par leur seule existence. Il est bien essentiel de la suivre dans ses manœuvres ténébreuses, car sa dextérité a toujours égalé sa malice.

Les attaques directes n'ayant pas réussi auprès de Catherine II et de son fils, il a fallu venir aux voies indirectes. Le bon génie de la Russie en a repoussé une : c'est la confiscation générale des biens ecclésiastiques, dont le contre-coup infaillible aurait donné la victoire au mauvais principe. Il en restait une seconde, qui ne leur a jamais manqué. Si le gouvernement russe la repousse, il s'élèvera au-dessus de tous les autres qui ont donné dans le piège.

Pour renverser la souveraineté ou pour lui nuire, la secte s'est toujours servie de la souveraineté même ; elle l'a effrayée pour la perdre ; elle l'a traitée comme l'oiseleur traite les oiseaux qu'il chasse vers ses filets en les épouvantant, tandis que, pour lui échapper, il leur aurait suffi de ne pas s'effrayer et de demeurer à leur place.

Comme la proposition directe de détruire les Jésuites ou leur enseignement choquerait la justice du souverain, on tâche d'arriver au but *en tournant :* on dit que l'*intérêt de l'État* (voici le piége) exige l'unité de l'enseignement, et l'on propose de soumettre les Jésuites à l'Université de Wilna, ce qui équivaudrait pleinement à un ukase de suppression.

Si l'on proposait tout le contraire, c'est-à-dire de soumettre les Universités à l'inspection et au contrôle des Jésuites, il y aurait au moins, dans cette proposition,

une apparence de justice. On pourrait dire que des établissements naissants, qui n'ont pu faire encore aucune preuve, et qui ne sont guère connus que par la défiance qu'ils inspirent, pourraient être soumis prudemment à une société connue par trois siècles de brillants succès, et qui a élevé presque tous les grands hommes qui ont vécu en Europe pendant cette longue époque.

Mais soumettre les Jésuites aux Universités, c'est prendre un enfant à l'alphabet, pour apprendre l'éloquence à un orateur consommé.

Les Jésuites, dit-on, *veulent faire un État dans l'État!* Quelle absurdité, Monsieur le comte! Et cependant c'est avec ce sophisme, toujours ancien et toujours nouveau, qu'on alarme l'autorité pour la tromper et pour la perdre.

Il serait aisé, en premier lieu, de rétorquer l'argument contre l'Université. C'est elle, en effet, qui veut établir un *État dans l'État*, puisqu'elle prétend faire de l'enseignement public et de l'éducation nationale un monopole formel, dont personne ne pourra se mêler qu'elle.

Mais, indépendamment de cette considération, qui est décisive, et sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, il y a bien d'autres choses à répondre en faveur des Jésuites. Ne dirait-on pas, à entendre parler certaines personnes, que ces Pères sont des espèces de francs-maçons qui célèbrent, portes fermées, des mystères inconnus? L'enseignement, chez eux, n'est-il pas public? Le plan des études, le titre des livres qu'ils enseignent, et jusqu'à la distribution des heures, ne sont-ils pas connus

par l'impression ? Les exercices où les élèves rendent compte de leurs études ne sont-ils pas soumis à l'examen et à la critique de tout le monde ?

Où est donc cet *État dans l'État ?* Autant vaudrait dire qu'un régiment veut faire *un État dans l'État*, parce qu'il ne veut dépendre que de son colonel ; et qu'il se tiendrait humilié, par exemple, et même insulté, si on le soumettait à l'inspection et au contrôle d'un colonel étranger. Il ne s'enferme point dans son quartier pour faire l'exercice, il le fait sur la place publique. S'il manœuvre mal, les inspecteurs généraux et l'empereur même le verront et y mettront ordre ; mais que, sous prétexte d'unité, on prive ce régiment (que je suppose fameux et irréprochable depuis trois siècles) du droit de se régler lui-même, et qu'on le soumette avec tous ses chefs à un capitaine de milices bourgeoises qui n'a jamais tiré l'épée, c'est une idée qui serait excessivement risible, si les suites ne devaient pas en être extrêmement funestes.

Voilà cependant, Monsieur le comte, à quoi se réduit ce burlesque épouvantail de l'*État dans l'État !* Personne n'ignore que nulle société, nulle agrégation d'hommes ne peut subsister, si elle n'est soumise à une discipline forte et intérieure. Placer le régulateur hors d'elle-même, c'est la dissoudre irrévocablement. Les Jésuites ne réclament donc simplement que le droit fondamental de toute société légitime.

Le cardinal de Richelieu qui aimait les Jésuites et les protégea, a écrit dans son testament qu'*il ne connaissait rien de plus parfait que l'institut de cette société, et que*

tous les souverains pourraient en faire leur étude et leur instruction. On ne croira pas apparemment que ce puissant génie ne savait pas ce que c'était que l'autorité et *un État dans l'État.*

Un État dans l'État est un État caché à l'État ou indépendant de l'État : les Jésuites, comme toutes les autres sociétés légitimes, et même plus que les autres, sont sous la main du souverain : il n'a qu'à la laisser tomber pour les anéantir. Alors même, Monsieur le comte, ils prieraient pour lui, et se défendraient toute espèce de murmure et de critique contre le gouvernement, comme ils ont fait en France, comme ils ont fait à Rome, comme ils ont fait au Paraguay, où leur conduite a si fort trompé leurs ennemis ; en un mot, comme ils feront partout.

Je crois l'accusation de l'*État dans l'État* suffisamment réfutée, et même ridiculisée, ce qui est aussi quelque chose. Mais les novateurs, qui pensent à tout, se sont ménagé une réserve, en cas de défaite, et cette réserve la voici :

L'enseignement des Jésuites ne suffit plus à l'état actuel des sciences : ils tiennent aux anciennes méthodes, qui sont insuffisantes. Elles donnent trop à la littérature, et pas assez aux sciences.

Tout se réduit donc à un problème d'éducation, qu'il s'agit de résoudre. Mais quel homme d'État osera, pour le résoudre, se séparer de l'expérience?

Je me représente les anciens et les nouveaux instituteurs sous l'emblème frappant de deux compagnies d'alchimistes dont l'une se vante de faire de l'argent, et en

a fait réellement pendant trois siècles à la face de toute l'Europe, au point que toute notre vaisselle en vient en grande partie. L'autre bande arrive, et dit qu'elle sait faire de l'or; que l'ancienne alchimie ne suffit pas au besoin de l'État; en conséquence elle demande d'être substituée à l'ancienne compagnie, et d'être mise en possession des laboratoires, vases et ustensiles de sa rivale.

La réponse saute aux yeux : « Point de difficulté, Messieurs, *quand vous aurez fait de l'or;* mais c'est de quoi il s'agit : montrez-nous d'abord le culot au fond du creuset, après quoi vous demeurerez seuls en place; car il est bien certain que l'or vaut mieux que l'argent. »

Les Français, qui aiment les grandes entreprises, firent l'expérience en question en 1762. L'opération, après quelques annés, a produit, au lieu d'or, une vapeur pestilentielle qui a suffoqué l'Europe : on sera plus heureux, sans doute, en Russie; je veux le croire, Monsieur le comte; mais cependant allons doucement, et regardons prudemment dans le creuset.

On a rempli les journaux de dissertations pour prouver qu'un seul théâtre dans une ville *a de grands inconvénients*, et qu'il en faut plusieurs pour maintenir parmi les *salutaires* artistes une émulation infiniment utile au plaisir public. Serait-ce trop attendre de la sagesse du gouvernement, qu'il daignât adopter, pour le perfectionnement du premier des arts, celui de former les hommes, ce même moyen dont on a cru devoir faire usage en certains pays pour maintenir et avancer même la perfection de l'art scénique?

Tout monopole est un mal, Monsieur le comte ; *et la conscience universelle le sent si bien, que le monopole est une injure.* Or, l'État établit volontairement un monopole lorsqu'il accorde un privilége exclusif qui n'est que la *permission de mal faire en se faisant payer davantage.* Pourquoi donc votre sage gouvernement voudrait-il s'exposer à courir ce risque dans un ordre de choses si important? Lorsque les Jésuites se présentèrent jadis en France, l'Universitè de Paris ne manqua pas de s'opposer de toutes ses forces à leur établissement, en vertu de cette jalousie trop naturelle à notre espèce imparfaite. Mais le gouvernement se garda bien d'écouter l'Université, et encore plus de lui soumettre les Jésuites, ce qu'il aurait regardé comme un pas d'école des plus lourds : il maintint les deux établissements dans une parfaite indépendance respective. Il les protégea de front, et se procura ainsi deux institutions excellentes, au lieu d'une mauvaise.

C'est précisément ce qu'il faut faire en Russie, et le gouvernement doit d'autant moins balancer qu'il ne s'agit (du moins extérieurement) d'aucune différence importante entre les deux systèmes. Les nouveaux instituteurs ne disent point qu'il faille négliger la religion, la philosophie morale, les langues savantes et la littérature. Les Jésuites, de leur côté, ne croient pas qu'il ne faille étudier ni la chimie, ni l'histoire naturelle, ni la botanique, etc. Les deux partis ne diffèrent que sur la coordination de ces différentes connaissances, sur leur importance respective, et sur le temps le plus propre pour s'y livrer. Le gouvernement peut donc demeurer

spectateur tranquille, sûr d'avoir tout à gagner et rien à perdre par l'émulation des deux systèmes.

Mais prenez-y bien garde, Monsieur le comte; et c'est ici que votre sage ministère peut être de la plus grande utilité à votre patrie. Les duels d'opinion entre les corps ressemblent parfois aux véritables duels entre particuliers. On s'étonne de voir deux hommes furieux chercher à se donner la mort *pour un mot.* Il ne s'agit presque jamais d'un mot, Monsieur le comte ; il s'agit d'une haine profonde, et de quelque chose de caché dont ils ne parlent point. Croyez de même qu'entre les Jésuites et leurs ardents adversaires, il ne s'agit nullement de chimie ou de botanique, objets que les premiers ne haïssent point, et dont les seconds s'embarrassent fort peu ; il s'agit de quelque chose de bien plus important, mais qu'on ne nomme point. — Que l'Église et l'État se tiennent bien sur leurs gardes ! Assez d'hommes instruits les ont suffisamment avertis.

Une mesure infiniment sage, un véritable coup d'État serait de rendre aux Jésuites une académie à Polotsk, comme ils l'avaient à Wilna, en lui attribuant tous les priviléges des universités, et nommément de celle de Wilna. Les deux établissements marcheraient ensemble, et l'émulation entre eux pourrait s'élever jusqu'à l'antipathie, non-seulement sans inconvénient, mais avec un très-grand avantage pour l'État, qui n'a certainement aucune raison de se refuser à une expérience qui promet infiniment, et qui ne lui coûtera rien : ceci surtout doit être remarqué.

En attendant, vous ne pouvez rendre un service plus

essentiel à votre patrie que celui d'engager Sa Majesté Impériale à prononcer enfin l'indépendance absolue des Jésuites à l'égard de l'Université de Wilna. Jusqu'à l'époque de cette mesure, également commandée par la justice et par la politique, ils ont les mains à demi liées, et ne seront jamais en paix. Sa Majesté Impériale doit être parfaitement tranquille sur les suites de cette indépendance, et il serait bien à désirer que dans toutes les affaires elle eût la même sûreté. Elle a, en effet, une certitude parfaite de savoir dans très-peu de temps à quoi s'en tenir, sans qu'il soit possible de la tromper, puisqu'elle a, de son côté, le seul conseiller de l'univers qu'il ne soit pas possible de tromper, *l'amour paternel.*

Que Sa Majesté Impériale laisse marcher de front pendant quelque temps les deux systèmes. Bientôt elle verra de quel côté penchent les pères de famille, et elle sera aussi sûre de connaître la vérité que si Dieu même la lui avait dite. Je ne sais si, sur ce point, il est possible de tromper *un père*; mais je sais bien qu'il est impossible d'en tromper plusieurs.

Le plus mauvais père cherche toujours à donner le meilleur maître à son fils. Diderot fut surpris un jour, faisant lire l'Évangile à sa fille : *Eh ! que peut-on lui faire lire de mieux ?* dit-il à son ami, qui lui témoignait sa surprise.

Espérons que l'excellent ministre auquel s'adressent ces pensées est destiné à dissiper en tout ou en partie ces ténèbres qui voilent les vérités les plus palpables et les plus essentielles ! Quel spectacle, Monsieur le comte ! d'un côté, des religieux graves et savants qui, depuis quarante ans, n'ont fait et enseigné que le bien sous les yeux

de la Russie entière, se rappelant sans cesse leurs devoirs envers l'État, se rappelant constamment leur serment russe et plaçant avant tout la langue russe, qu'ils mettent à côté de la langue latine, base de leur enseignement;

Et de l'autre, une académie polonaise, dans l'ivresse (naturelle et raisonnable, si l'on veut) de sa propre langue, attaque les Jésuites sur leur attachement à ces anciennes habitudes, et veut leur arracher une grammaire qui la choque, pour lui substituer la sienne.

Et le gouvernement russe, *dans ces circonstances*, balance entre les deux corps, et penche même pour l'académie polonaise! Quel est donc ce sortilége, Monsieur le comte, et par quelle inexplicable fatalité les gouvernements n'aiment-ils plus que ce qui doit les perdre, et ne haïssent-ils plus que ce qui peut les sauver ?

J'ai achevé ma tâche, Monsieur le comte, en mettant sous vos yeux les réflexions que m'a inspirées le grand sujet de l'éducation publique dans votre patrie. Je tiens à elle par les liens les plus forts de la reconnaissance et de l'amitié. Je n'ai pas d'autres moyens d'acquitter la dette de mon cœur, et je suis sûr au moins de n'avoir pas écrit un mot qui ne m'ait été dicté par ma conscience. Je m'estime heureux, Monsieur le comte, de pouvoir en même temps vous donner la preuve la moins équivoque de la profonde confiance que m'inspire votre caractère, auquel personne ne rend un plus sincère hommage que moi.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

30 (18) juillet 1810.

OBSERVATIONS

SUR LE

PROSPECTUS DISCIPLINARUM

OU

Plan d'étude proposé pour le Séminaire de Newsky

PAR LE PROFESSEUR FESSLER

ARTICLE PREMIER

Coup d'œil général sur le Prospectus

Le professeur Fessler se propose en général d'enseigner d'abord la *langue Hébraïque et les antiquités ecclésiastiques*. Mais comme il ne faut pas se laisser tromper par les mots, la première chose à remarquer est que ces deux objets renferment la théologie entière ; car il n'y a pas une seule question philologique ou dogmatique sur le texte de l'Écriture sainte, et pas une question relative à la science théologique ou au dogme proprement dit qui ne se rapporte à ces deux grandes divisions.

La connaissance de la langue Hébraïque emporte, suivant le prospectus, celle des langues analogues. Ainsi le professeur enseignera le Chaldéen, le Syriaque et l'Arabe.

La langue Hébraïque amène le développement de toute l'archéologie hébraïque, et des mœurs de la na-

tion ; l'exposition du génie de la loi mosaïque, l'analyse et l'*estimation* de la poésie et de la littérature hébraïque, et l'histoire des *destinées* du texte hébraïque.

Il expliquera ensuite les antiquités et les rits des trois églises Grecque, Latine et Russe.

Mais toutes ces connaissances ne sont que des préliminaires qui le conduiront à expliquer l'origine, la nature des consciences, professions de foi, et les noms qu'on leur a donnés ; il traitera des pères de l'Eglise depuis saint Ignace, dans l'Église grecque, jusqu'à saint Jean Damascène ; et dans l'Église latine, depuis Tertullien jusqu'à saint Bernard. Il parlera de leur autorité et de l'usage qu'on en doit faire, et il donnera les règles de critique qui apprennent à distinguer leurs ouvrages authentiques, d'avec ceux qui leur sont faussement attribués; tout cela s'appelle la *Patrologie* ou la *Patristique*.

Ensuite il donnera une histoire succincte de toute la doctrine ecclésiastique de l'antiquité chrétienne, divisée en théologique, ascétique et mystique.

Il traitera de tous les noms, de tous les ordres, de toutes les classifications de la société chrétienne.

De là il passera à l'histoire du culte ; il en montrera surtout l'objet, et il montrera encore, l'origine et l'usage de toutes les liturgies antiques.

Il parlera des habits, des rits, des assemblées ecclésiastiques, des églises, des vases sacrés, des consécrations ; des cérémonies usitées dans l'administration des sacrements ; du chant ecclésiastique, de la prédication, de la pénitence publique, des funérailles, des fêtes des jeûnes.

Passant ensuite à la hiérarchie ecclésiastique, il en développera l'origine et les grades depuis l'acolyte jusqu'au Pape, et il exposera toutes les lois qui concernent les fonctions et les devoirs de cette nombreuse classe. Enfin il traitera de la discipline ecclésiastique : des crimes, des péchés et des châtiments.

Tel est le raccourci très succinct des études théologiques, dont l'immense étendue ne devait cependant occuper qu'une partie du temps et des forces du professeur, puisqu'il doit encore donner un cours de philosophie sublime non moins remarquable par son universalité, *et dont il a été expressément chargé* (1), à ce qu'il assure dans son prospectus.

Après avoir exposé ses idées métaphysiques dans une assez longue introduction, il entre dans le détail ; et commençant par des prolégomènes qui doivent le conduire à l'histoire de la philosophie, il promet des principes servant d'introduction à toute espèce de philosophie, un aperçu généalogique de nos facultés intellectuelles, et un arrangement systématique de toutes les connaissances philosophiques.

Venant ensuite à l'histoire de la philosophie, il la divise en trois parties, et dans les nombreuses sous-divisions, il promet l'histoire de l'origine de la philosophie jusqu'à Thalès, et ensuite jusqu'à Socrate ; l'expo-

---

(1) Præter primarias vocationis meæ disciplinas, munus adhuc docendæ philosophiæ *altioris ordinis* mihi fuit impositum. — Prosp. p. 15.

sition de toutes les sectes grecques connues sous les noms de ionienne, pythagoricienne, pyrrhonienne, corpusculaire, stoïcienne, académique.

Il passe à la décadence de la philosophie grecque, c'est-à-dire, ***à sa transformation en poésie philosophico-religieuse,*** dans les écrits des juifs hellénistes, des nouveaux pythagoriciens, des nouveaux platoniciens *et des pères de l'Église.*

La philosophie s'étant tout à fait endormie au XIIe siècle, il la reprend à son réveil qui eut lieu à la fin du XVIe, et il présentera une histoire complète de la philosophie scolastique, de sa nature, de son origine, de ses progrès, des causes de sa durée et de sa chute.

Il expliquera ensuite toute la philosophie moderne depuis Descartes jusqu'à Kant, sans oublier aucun effort de l'esprit humain dans la métaphysique et même dans la physique.

Les systèmes de Gassendi, de Descartes, de Newton, de Leibnitz et de Wolff seront examinés et comparés.

Appelant au même examen Malebranche, Berkeley, Spinosa, Leibnitz, Wolff, Baumgarten, Locke, Hume, tous les scolastiques, les éclectiques, et les sectateurs de Reid, (*sensus communis*), il exposera leurs sentiments et en dira son avis.

Quant à la morale, il exposera de même les systèmes de Montagne et de Mandeville, ceux qui s'appuient *sur des motifs surnaturels*, ceux qui reposent sur le sentiment du juste et de l'injuste, d'après Grotius, Hobbes, et Puffendorff ; les sytèmes purement intellectuels de Clarke et de Wollaston ; ceux que Schaffter-

bury, Hutcheson, Ferguson et Smith adaptèrent aux inclinations sociales. Ceux de Wolff, de Platner, et de Garve relatifs à la perfectibilité morale; le système des Eudémonistes, et celui enfin qui ne repose que sur l'utilité.

Tout cela encore sera expliqué, *et il assignera la valeur de chaque système.*

Passant à cette philosophie germanique, qui a fait tant de bruit de nos jours, il présentera l'analyse des systèmes de Kant, de Fichte, de Jacobi et de Schelling.

Ces préliminaires seront expédiés à la fin de la seconde année du cours de philosophie. Renversant alors tous les systèmes que les plus puissants génies ont inventés jusqu'à nos jours, comme on renverse de vieux édifices inutiles ou dangereux, il se réserve modestement de choisir dans ces débris immenses, les matériaux qui lui paraîtront dignes de faire partie du nouvel édifice qu'il prépare.

Il commence donc à dessiner cet édifice, et il promet d'enseigner la science de la raison et de l'intelligence, la méthodologie, l'ontologie, la physiologie, la cosmologie, la théognosie, la psychologie, l'anthropologie empyrique, la métaphysique des mœurs, l'éthique et le droit philosophique.

Il résulte de cet aperçu général que le professeur Fessler sait à lui seul tout ce qu'ont su Bingham, Mamachi, Mosheim, Care, Dupin, Petau, Ceillier, Baltus, Bull, Fabrici, Lowth, Cudworth, Tomassin, Buxtorff, Cappel, Houbigant, Michaelis, Maracci, Brucker, Stan-

ley, etc., etc., etc. ; ou pour mieux dire, qu'il sait tout ce qu'on su tous les grands hommes qui ont écrit sur la langue sacrée, sur la théologie, sur les antiquités ecclésiastiques, sur la philosophie rationnelle et sur la physique du monde, depuis Origène jusqu'à Kennicott, depuis saint Irénée jusqu'à Petau, depuis Sozomène jusqu'à Fleury, depuis Platon jusqu'à Kant, depuis Aristote jusqu'à Newton ; et qu'il en sait même davantage que tous ces grands hommes, puisqu'il est en état de les comparer et de les juger.

C'est-à-dire en d'autres termes, que le professeur Fessler est un ange ou un charlatan.

Et l'alternative paraîtra encore plus inévitable si l'on songe que le professeur s'engage à parcourir l'immense cercle de son encyclopédie théologique, *en douze cent quarante-huit heures précises*, à raison de quatre heures de leçon par semaine pendant six années ; tandis que le cours ordinaire de théologie, séparée de la partie historique et philosohique était dans toutes les universités européennes, (à peu de chose près en plus ou en moins) de cinq leçons de trois heures, par semaine pendant neuf mois.

La jurisprudence et la médecine seules, exigeaient le même temps.

Ainsi le projet de Fessler parait répréhensible et dangereux même à raison de sa seule étendue.

ARTICLE II.

Cours de philosophie.

Quoique le cours théologique marche le premier dans le prospectus, il convient néanmoins de ne l'examiner qu'après l'autre, à raison de l'influence visible que celui-ci a sur le premier.

On peut d'abord remarquer en débutant, un passage préliminaire qui est suspect. C'est celui où le professeur annonce qu'il va déclarer les véritables principes de sa philosophie, *principes*, ajoute-t-il, *qu'il ne peut plus feindre ni désavouer puisqu'il les a constamment professés et qu'il a publié déjà vingt-huit volumes qui en rendent témoignage* (1).

En premier lieu, si l'on doit *feindre* certaines opinions, on se gardera bien de les désavouer ; et si la prudence oblige de les *désavouer*, on doit être fort éloigné de les *feindre*. Ainsi, il paraît que le professeur ne dit pas ici ce qu'il veut dire. Quoiqu'il en soit, ce préliminaire est suspect. Pourquoi ces précautions ? Jamais Descartes, Malebranche ou Leibnitz n'ont dit dans leur préface : *Qu'ils tenteraient vainement de cacher des opinions devenues publiques.* Ils pensaient tout haut ; ils disaient noblement ce qu'ils pensaient justement. La phrase de Fessler sent un peu l'accusé.

---

(1) *Quæque* (principia) *nec fingere amplius nec diffiteri possum. Quum* etc.

Pour juger son système, il faut absolument avoir une idée de celui de Kant. Un détail minutieux sur cet objet serait fastidieux et ne remplirait pas d'ailleurs le but de ce mémoire. Contentons-nous des traits principaux.

Le germe de tout le système de Kant est contenu dans sa dissertation inaugurale prononcée à Kœnigsberg en 1770 : *Sur la forme et les principes du monde sensible et du monde intellectuel* (1). Ce fut seulement onze ans après, que ce système reçut tout son développement dans le fameux livre publié sous le titre excessivement ridicule de *Critique de la pure raison* (*Die Kritik der reinen vernunft*) et qui n'en est pas moins devenu, pendant un demi siècle, la bible des écoles Allemandes.

Kant voit dans nous des idées de deux sortes, qui produisent deux genres de certitude différents : des idées innées et des idées acquises. Il se garde bien de prononcer les mots d'*idées innées*, car il aurait l'air de répéter ce qu'on dit d'autres philosophes, ce que son inconcevable orgueil évite par-dessus tout ; mais la chose n'est pas moins certaine. Il y a donc pour l'homme deux espèces de vérités ; des vérités d'intuition qui existent dans l'esprit de l'homme antérieurement à toute expérience, et que Kant appelle encore *objectives ;*

---

(1) *De mundi sensibilis atque intelligibilis forma atque principiis.* — Ici déjà l'on aperçoit les premiers symptômes de son goût effréné pour les expressions bizarres et énigmatiques. Qui jamais avant lui, avait parlé ou entendu parler *des formes et des principes du monde*, etc. ?

et des vérités de raisonnement que nous tenons de l'expérience et qu'il nomme *subjectives*. Il aurait pu dire certainement tout le contraire avec une égale justesse ; mais tel est son bon plaisir.

Il lui plaît d'appeler *pure raison* cette faculté de notre esprit qui s'occupe des vérités d'intuition, et *philosophie transcendantale*, celle qui résulte du travail de la *pure raison* pour élever l'édifice philosophique (1).

En tout cela, il n'y a rien de nouveau excepté les mots ; mais dans ces sortes de systèmes, il faut bien moins s'occuper des principes que de l'application qu'on en fait,

Kant n'admet de certitude absolue que la certitude *objective*. Pour lui, la certitude *subjective* n'est que conditionnelle. Nous sommes bien sûrs de la vérité de nos perceptions transmises à notre esprit par nos sens, mais nous ne le sommes nullement de la conformité des objets avec ces perceptions. Ainsi le monde physique n'est qu'un phénomène (2) ; cette partie du système de

---

(1) Daher ist reine vernunft diejenige welche die principien etwas schlechtin *à priori* zu erkennen enthalt. Die Kritik, etc. Leipsick 1799, in-8°, 2e édit. introd. p. 24. — Si c'est la *pure raison*, ce n'est pas le *pur langage*.

(2) Voilà pourquoi Villiers, qui s'est rendu auprès des Français l'interprète de Kant, ne dit pas que les objets existent *réellement*, mais *d'une manière réellement connue de nous*. — V. l'Edimbourg review, tom. I, janvier 1803, n° 2, p. 233, sqq.

Kant n'est que l'idéalisme de Berckley. Or il faut savoir, sans creuser davantage ces opinions, que l'existence de Dieu est, selon Kant, une vérité *à Priori*, et qu'il est impossible de prouver par le raisonnement. Ainsi, l'on est sûr que Dieu *est*, car ce mot est pris pour une expresion *objective;* mais on ne l'est point du tout *qu'il existe*, parce que cette dernière expression est attribuée à l'élément *subjectif* qui est trompeur, (1) et Villiers dans l'ouvrage cité tout à l'heure, s'étonne *que Fichte ait été déclaré athée par les théologiens de Dresde, uniquement pour avoir dit que Dieu n'existe pas.* (En effet c'est une grande injustice !

Ainsi, comme l'observent fort à propos les journalistes Anglais qui ont rendu un compte très approfondi de cet ouvrage, Dieu, suivant la doctrine de Kant, *est un être qui n'existe pas* (2).

« Ce Dieu (3) », continue le même écrivain, fidèle interprète de son maître, « n'est pas ce Dieu de spécula-« tion *dont l'existence peut être affirmée ou niée par des* « *arguments d'égale force* (écoutez !). Ce Dieu n'est pas « le résultat du raisonnement humain, il n'a pas besoin « des deux prémisses d'un syllogisme pour se tenir de-« bout comme le colosse de Rhodes sur ses deux « rochers. C'est le vrai Dieu dont aucun argument ne

---

(1) Philosophie de Kant ou principes fondamentaux de la philosophie transcendantale. — Metz, 1801, p. 331.

(2) Edimbourg rew. Loc. cit.

(3) Philosophie de Kant, id. p. 29.

« peut nous priver...... Ce Dieu *n'est pas éternel*, il « n'existe ni dans l'espace ni dans le temps ; *et il serait « aussi absurde de dire qu'il existe, que de dire qu'il est « bleu ou carré* »

Or, si l'existence de Dieu ne peut être démontrée *objectivement* ni par le raisonnement humain, ni par la révélation, ni par le consentement des hommes ; et si l'on se rappelle d'un autre côté, que les hommes, avec leurs idées *subjectives* ont balbutié quatre mille ans sur cette grande question, on voit où nous sommes menés par cette nouvelle philosophie.

Déjà on nous dit : « (1) Peut être que cette perception « interne appelée *conscience* n'est qu'un nouveau produit « de cette raison spéculative qui m'a déjà trompé, un « idéalisme qu'elle a forgé, une illusion, un fantôme. » On ajoute : « (2) Je craindrais même de connaître « quelque chose sur Dieu, sur mon âme, sur mes de- « voirs, convaincu que si ces objets appartenaient à ma « connaissance, ils pourraient fort bien n'être que des « illusions, des apparences purement humaines de ma « manière de voir et de concevoir. » Ailleurs (3), on nous parle *du passage insensible de la matière à la pensée*, par voie de division.

C'est assez sans doute pour l'objet de ce mémoire, et

(1) Villiers, Philosophie de Kant, *ibid.* p. 367.
(2) *Ibid.* p. 360.
(3) *Ibid.* p. 297.

d'après ce léger aperçu, nous pouvons interroger le prospectus du professeur Fessler

Il déclare formellement que *dans les matières* (1) *théologiques et dans les choses qui concernent la raison et l'esprit religieux, il est à peine nécessaire d'observer qu'il ne craindra rien tant que les audacieuses spéculations intellectuelles de Kant;* il faut voir s'il tiendra parole.

Il distingue dans l'homme la *raison* et l'*intellect.* La première contemple dans elle-même les idées générales : celles de Dieu, de l'infini et de l'univers ; et ces idées sont réfléchies dans l'intellect par le *miroir de la conscience* (2).

L'intellect reçoit ces idées, et les transforme en pensées (*conceptus*), c'est exactement ce qu'on appelle le *raisonnement.*

Les idées générales *innées dans la raison* (3), ont une réalité *subjective et objective pour la raison* Mais quant aux pensées que l'intellect forme avec ses idées, elles n'ont plus qu'une réalité et une vérité *conditionnelle* et *subjective.*

C'est-à-dire, en d'autres termes, que Dieu, par exemple, est bien prouvé *à la raison,* mais pas du tout *au raisonnement.*

---

(1) In divinis et in iis quæ rationis et religiosæ mentis sunt p. 27. Expressions inexactes et obscures, peut-être à dessein.

(2) Prosp. p. 16. *Per speculum conscientiæ;* ce miroir serait bon en poésie ; en philosophie, il n'est pas tolérable.

(3) Rationi ingenitæ, *ibid.* p. 16.

Le monde invisible, éternel et divin est l'objet de la raison ; l'intellect (1) réfléchissant et raisonnant, n'a que le monde sensible pour objet immédiat. La raison possède, par intuition, la science absolue des idées ; l'intellect n'en a qu'une connaissance conditionnelle et symbolique (2).

Mais voici qui est curieux. Toutes ces idées principales et innées, tous ces *universaux* qui résident *à priori* dans la raison ne présentent rien que d'informe (3), d'immense, d'illimité et d'infini. Il appartient ensuite à l'intellect ou au raisonnement d'ordonner ces matériaux, de leur donner une forme, une mesure et des limites ; de sorte que l'obscurité et le vague se trouvent dans la faculté qui possède seule l'évidence ; et la faculté chargée de dissiper cette obscurité, et d'individualiser les idées est précisément celle qui n'a point de droit à la certitude (4).

En sorte que tout branle, et qu'il n'y a plus rien de certain. C'est le venin de Kant concentré et sublimé.

La même distinction que le professeur a mise entre *la raison* et *le raisonnement*, il la met ensuite entre la *religion* et *la religiosité*. La première est *la pure religion*, la *religion transcendantale* que l'homme possède par in-

---

(1) Intellectui reflectenti et ratiocinanti, p. 17.

(2) Conditionatam tantum et Symbolicam.

(3) Informe, immensum, illimitatum, infinitum, *ibid*, p. 17.

(4) Formam quamdam et mensuram reducit, determinat limitibusque circumscribit, p. 17.

tuition (1), c'est cette religion, *une, universelle, éternelle, divine que Jésus* (2) *a manifestée au monde*, (il ne dit pas révélée), et qui constitue l'essence de la vie intérieure de l'homme.

La religiosité, au contraire, n'est qu'un *fruit de l'intellect pratique* (3), elle ne présente que des espèces de *données*, ou des maximes de convention pour l'explication et la conciliation de ce qui peut paraître ambigu ou contradictoire dans l'esprit humain, ou dans l'ordre de l'univers.

Il ne serait guère possible de nous présenter d'une manière plus claire la religion naturelle comme l'unique vraie, et l'unique essentielle, en renvoyant toutes les révélations et tous les cultes particuliers parmi les affaires de convention. Le mot *éternelle* est placé là si à propos à la place de *naturel* que l'on croit entendre au théâtre *tuteur* au lieu de *mari*.

Le professeur explique lui-même dans une seule ligne, le caractère général de sa philosophie : il dit *qu'elle sera réaliste critiquement et idéaliste dogmatiquement* (4).

C'est-à-dire pour ceux qui entendent le grimoire de Kant, que lorsqu'il s'agira d'affirmer et de reconnaître

---

(1) Rationis intuentis evidens scientia, p. 19.

(2) Jésus, mis absolument, c'est la formule des Sociniens et des protestants modernes qui appellent le Christianisme, la religion de Jésus.

(3) Mera intellectus practici postulata, *ibid.* p. 19.

(4) Realistica criticè, et idealistica dogmaticè, p. 20.

une vérité quelconque, il sera toujours critique (dans le sens allemand), toujours craintif, toujours prêt à redouter l'*élément subjectif;* mais que lorsqu'il s'agira de nier une réalité, alors il deviendra dogmatique, en d'autres termes, *il ne doutera jamais du doute, mais toujours de la vérité.*

Et voilà l'homme qui nous a dit qu'il ne redoute rien tant que l'audace des spéculations de Kant.

Mais il y a bien d'autres preuves encore, que le professeur n'est pas tout à fait aussi effrayé qu'il le dit *par les spéculations audacieuses de Kant.*

Il distingue soigneusement la *science* de la *connaissance.* La première n'appartient qu'à la *raison.* C'est un état, une *habitude de l'âme,* une *intuition* (1) ; elle est tout interne, et ne peut être ni apprise ni enseignée.

La connaissance au contraire appartient à l'*intellect raisonnant* (c'est-à-dire au raisonnement). Elle est l'objet de l'enseignement, la matière des recherches philosophiques (2) ; mais le raisonnement légitime ou la démonstration ne donnent jamais *la science.* L'homme, par cette voie, ne peut arriver qu'à la simple *connaissance* (3).

---

(1) Status et habitus mentis,..... mentis intuitio, p. 17. Totam esse internam nec ab extrinseco disci aut doceri posse, p. 18.

(2) Objectum scholæ, materia discursus scientifici, etc. p. 17.

(3) Per justam ratiocinationem seu per demonstrationem *cognitio* tantùm, non scientia obtinetur, p. 17.

Voilà le kantisme tout pur. La *pure raison* ne connaît rien que par intuition, et à l'intuition seule appartient *la science* proprement dite ou la certitude absolue. Le raisonnement ne produit, comme Fessler le déclare lui-même en termes exprès, qu'une réalité et une certitude conditionnelle et *subjective* (1), une simple *connaissance* et non une science (2), une pure manière de philosopher, *bien différente de la philosophie vivante* (3), (ou de la vie de la philosophie).

Ainsi, point d'espoir pour l'homme, d'arriver à la certitude par voie de démonstration, même sur les objets qui l'intéressent le plus. Il parviendra bien à la *connaissance*, mais la connaissance n'étant que *subjective*, elle n'a plus rien de commun avec la certitude, car elle appartient à l'ordre des phénomènes, et peut n'être qu'une illusion.

De là vient la différence que le professeur Fessler établit si clairement entre *ce qui est*, et *ce qui existe*. Le bon sens rit en lisant cette distinction, mais le bon sens est un sot qui n'entend rien à la philosophie *transcendantale*.

Toute la philosophie *discursive* (le raisonnement) repose, suivant lui, sur cinq problèmes fondamentaux, dont

---

(1) Conditionatam tantùm et subjectivam realitatem et veritatem, p. 16.

(2) Cognitio tantùm, non scientia, p. 17.

(3) Meram philosophandi formam a vitâ philosophiæ..... discernamus, p. 18.

il *veut* que la solution soit parfaitement comprise par ses auditeurs. Ces problèmes, les voici : 1° Quelque chose est-il ? 2° Y a-t-il des êtres ? 3° Que sont-ils ? 4° Comment ? 5° Pourquoi ? (1)

Des hommes qui ne seraient pas initiés à ces profonds mystères, pourraient croire que les deux premiers problèmes rentrent l'un dans l'autre ; mais ils se tromperaient fort ; car cette première question *Quelque chose est-il ?* s'entend de l'être absolu , au lieu que la seconde : Y *a-t-il des êtres ?* s'applique aux êtres contingents, ou à *l'existence.*

Mais sur ce point, voici le passage le plus remarquable du prospectus.

Toute sa philosophie, dit-il, s'exercera sur *l'Etre de tout ce qui existe* ; et par tout ce qui existe, il entend *les êtres tant de la raison, que du monde sensible* (2).

Il ne tenait qu'à lui de dire : *Tant du monde invisible que du monde visible ou sensible* (3) ; mais ce n'était pas son compte. Au lieu des *êtres du monde invisible*, il aime mieux dire : *les êtres de la raison.* Et comme l'expression latine *entia rationis* (4), peut également se traduire

---

(1) (P. 18) 1° An aliquid sit ? 2° An entia sint ? 3° Quid sint ? 4° Quomodò ? 5° Ad quid sint ?

(2) Esse entium (p. 25), si l'on traduisait : *sur l'être des êtres* on pourrait prendre cette expression pour l'être par *excellence* ; ce serait une équivoque.

(3) Esse entium tam rationis quam mundi sensibilis, p. 25.

(4) Il faut faire attention que par le mot *Entia Rationis*,

par *êtres de la raison* ou *êtres de raison*, on doit sans doute de vifs applaudissements à cette finesse charmante. Ce qui suit n'est pas moins curieux.

Ces êtres de la raison (ou de raison) et les êtres du monde sensible, il les considérera de trois manières. En partie en tant qu'ils *sont*, en partie en tant qu'ils *existent*, et en partie enfin, en tant *qu'il faut qu'ils existent* (1).

Cette triple division semblerait naturellement devoir lui fournir une triple division des connaissances philosophiques, mais point du tout : *J'en tirerai*, dit-il, *deux classes* de connaissances philosophiques (2), l'une *théorique* et l'autre *pratique*.

M. Fessler entend les êtres invisibles, en opposition aux êtres *sensibles*, et qu'il se sert d'une expression ambiguë, afin de pouvoir, lorsqu'il le voudra, confondre ensuite les *êtres abstraits* avec les *êtres invisibles ;* toute la philosophie Kantiste tendant à n'accorder qu'une existence de raison à tout ce qui n'a pas une existence sensible. La plupart des expressions barbares de M. Fessler ont sans doute été employées avant lui, mais il suffit de lire quelques pages de l'école moderne Allemande pour s'apercevoir que les mots qu'elle prononce ont bien le même son, mais que le sens en est faussé au point d'être un chiffre pour celui qui par une étude expresse, n'en a pas découvert la clef.

(1) Partim prout sunt ; partim prout existunt ; partim deniquè prout ea existere oportet. p. 25.

(2) Duplex cognitionum philosophicarum systema : Theoreticum aliud, aliud practicum. p. 25.

Quant à la troisième, il ne la nomme point à part, il ne la désigne point par un nombre, il a l'air de l'oublier, mais il la mêle avec la seconde, et il place dans l'ombre deux lignes si subtiles que celui qui écrit ceci ne les a aperçues qu'à la seconde lecture.

« Le système pratique, dit-il, considère les actions « des êtres, c'est-à-dire seulement des êtres humains, « en tant que ces êtres existent et qu'ils *doivent* exister « et agir par la force et le droit de coaction » (et il a soin de souligner *doivent*). (1)

Voilà le fatalisme dans toute sa plénitude ; mais il faut absolument entendre la langue latine pour sentir toute la subtilité de cette dernière ligne. *Prout existere atque agere debent*, signifie mot à mot : *Comme exister et agir ils doivent ;* or il est aisé d'entendre, *comme ils doivent agir*, sous le rapport du devoir moral, ce qui cache au premier coup-d'œil le venin de cette phrase ; mais il a pris ses précautions d'avance, car au commencement de cette même page, il a dit (2) : « Comme *il faut* qu'ils existent et qu'ils soient constitués, » et à la page 25 il avait déjà dit : « *Il faut* qu'ils existent (3) ; » d'ailleurs le mot de *coaction* n'est pas mis là sans motif.

---

(1) Systema practicum actiones entium, et quidem humanorum dumtaxat, respiciens prout vi et jure coactionis existere atque agere *debent*. p. 27.

(2) Prout ea (entia) existere et comparata esse *oportet*. *Ibid*. p. 27.

(3) Prout ea existere *oportet*, p. 25.

Il n'est pas encore inutile d'observer que jamais le professeur Fessler ne parle de sa philosophie que comme de quelque chose d'extraordinaire qui sort entièrement du cercle de l'enseignement ordinaire.

Il lui a été *ordonné*, dit-il (1), d'ajouter à ses leçons de théologie un cours de philosophie d'*un ordre supérieur*, (2) il conduira ses élèves à une philosophie *plus relevée* (3). Il les préparera aux spéculations *plus sublimes* de sa philosophie théorétique (4). Il lui manque un livre, et il propose de le composer pourvu qu'on le paie (p. 28), qui contienne un système de logique et de métaphysique *sublime* (ou sublimes, car tout est énigmatique chez cet homme). (5)

Or tout cela signifie, sans la moindre ombre de doute, *La philosophie transcendantale de Kant* et de toute sa secte. Remarquons en terminant qu'à la fin de son prospectus, à l'endroit où il demande un jeune homme pour l'aider (6), il exige, entre autres conditions, que ce jeune homme soit parfaitement au fait (*probe gna-*

---

(1) Il ne dit pas par qui ?

(2) Altioris ordinis, p. 15.

(3) Altiorem philosophiæ cursum, p. 19.

(4) Sublimiores philosophiæ theoreticæ speculationes, p. 21

(5) Systema logicæ et metaphysicæ sublimioris.

(6) Il offre de faire venir ce jeune homme, et il regrette le père Eugène que les supérieurs de ce moine ont envoyé ailleurs, p. 29. Il faudrait connaître ce religieux qui ne laissait rien à désirer à Fessler, *ibidem* p. 29.

rus) des systèmes philosophiques inventés de nos jours en Allemagne (1) sans qu'il ait néanmoins *entièrement* adopté l'un ou l'autre.

On sait maintenant à quoi s'en tenir sur l'éloignement du professeur pour l'*audace de Kant*, il est au contraire de la plus grande évidence qu'il vient enseigner aux prêtres russes Kant et *compagnie*.

Et certainement, il ne nous prouve point le contraire en nous déclarant, pour nous donner une idée générale de sa philosophie : « Qu'il ne perdra jamais de vue « Platon et Plotin qui sont depuis plus de vingt-cinq « ans (2), *ses maîtres*, *ses guides et ses amis*. »

Observons d'abord, que précédemment il avait fixé la décadence de la philosophie grecque à l'époque où elle se changea en *poésie théologico-philosophique* (3), nommément dans l'école des nouveaux platoniciens.

Or le plus marquant de ces nouveaux platoniciens, le plus poète, le plus exalté, surtout le plus obscur, et celui qui suffirait seul pour faire tourner la tête à vingt séminaires russes, c'est Plotin. Comment donc se fait-il que le professeur Fessler ait choisi l'un de ses maîtres dans cette école dégradée ? Rien n'est plus aisé à deviner, c'est que la philosophie de Plotin, et même

---

(1) C'est-à-dire les systèmes de Kant, de Fichte, de Jacobi et de Schelling. Quin uni eorum *ex toto* sit addictus, p. 30.

(2) Quibus *magistris Præcursoribus* et *Familiaribus* plus quam à xxv annis usus sum, p. 27.

(3) In poesim philosophico-religiosam, p. 22.

celle de son illustre maître, s'allie très-aisément avec celle de Kant, dont il ne faut point nier le très-grand talent. Deux défauts ont souillé sa philosophie et en ont fait un des fléaux de notre siècle. Le premier est un orgueil effréné qui l'a jeté dans les voies extraordinaires, et l'a engagé à défigurer, sous des expressions extravagantes, toutes les idées qu'il devait à ses prédécesseurs. Le second était une haine pour le christianisme, portée au point qu'il ne pouvait entrer dans une église ni supporter les prières publiques (1).

Du reste il a plusieurs points de contact avec les bons

---

(1) Lautes Beten und Singen war ihm zuwider (extrait du Freymüthig dans la *Gazette de Hambourg*, 7 mars 1804 n° 38.)

Plaçons encore ici un passage de Masson. Dans une instruction criminelle, on peut bien faire parler un complice. « Kant a établi que le meilleur gouvernement et le seul « solide est le Républicain ; que *celui qui n'est pas repré-* « *sentatif n'est qu'une tyrannie.....* Un déïsme pur et la « saine *morale de Jésus* sont enseignés publiquement dans « quelques églises d'Allemagne sous le nom de *Christia-* « *nisme raisonnable.* Les disciples de Kant sont partisans « zélés de cette doctrine qui fait tous les jours des progrès. » Mem. secrets sur la Russie, tome III, p. 356.

Et dans certains réglements pour les universités de l'Empire, il est écrit en propres termes : *La philosophie sera enseignée suivant les principes de Kant.*

A quel point la grande secte se joue de l'inexpérience d'un peuple neuf et des nobles intentions de son Souverain !

principes, et comme il est très-aisé de le faire *platoniser*, il n'y a malheureusement de même rien de si aisé que de faire *kantiser* Platon.

Lorsque le professeur Fessler en vient à la morale, il est extrêmement remarquable que parmi les nombreux systèmes qu'il passe en revue, il nomme parmi la foule, *ceux qui reposent sur des motifs surnaturels.* C'était le lieu sans doute pour un docteur en théologie d'observer, ou de faire sentir au moins, ce qui était possible et même aisé sans la moindre divagation : 1° Qu'il n'a jamais existé de nation qui n'ait cherché la sanction de sa morale dans la volonté d'un Dieu législateur ; 2° que tous les systèmes possibles de morale philosophique sont à la morale évangélique, ce qu'un enfant qui balbutie est à Démosthènes ou à Cicéron tonnant à la tribune ; 3° que tout système de morale qui n'est pas fondé sur des motifs d'un ordre supérieur est un château bâti sur des toiles d'araignées.

Mais nous ne voyons pas le moindre signe de préférence, de manière que *Jésus* se trouve placé par le fait entre Hobbes et Montaigne.

On pourrait encore lui demander, sans être chicaneur, pourquoi il s'exprime dans cet endroit par le pluriel ? Il exposera, dit-il, les *systèmes de morale qui s'appuient sur des motifs surnaturels* (1).

---

(1) *Systemata moralia motivis supernaturalibus innixa*, Ibid. p. 24.

Toutes les religions sont donc des *systèmes*, ou, ce qui revient au même, toutes les religions sont égales.

La manière dont le professeur s'explique sur les pères de l'Eglise ne prête pas moins au soupçon.

On a vu précédemment, que son histoire de la philosophie contient une section destinée à exposer la décadence de la philosophie grecque, lorsque cette philosophie, suivant son expression très-remarquable, devint une *poésie théologique*. — Or parmi cette poésie il place au sixième rang les *raisonnements philosophiques des Pères* (1).

Et précédemment il avait dit : « Que les jeunes élèves « se trouveraient plus en état de porter un jugement « sur les opinions des hérétiques, *et sur les décisions* « *dogmatiques des Pères*, à mesure qu'ils se seraient « plus tôt mis en état de connaître et de juger sainement « les anciens systèmes philosophiques, *auxquels les hé-* « *résiarques et les Pères de l'Église s'étaient livrés*. (2) »

Ici peut-être le mot de *soupçon* paraîtra faible. Mettre les *opinions des hérétiques* en parallèle avec *les décisions dogmatiques des Pères* (qui sont et ne peuvent être que celles de l'Église) ; replacer ensuite ces mêmes

---

(1) Philosophemata patrum, p. 23.

(2) Proindè judicium *tum de placitis hæreticorum*, *tum de definitionibus dogmaticis patrum*, tanto ipsis reddetur facilius, quanto maturius veterum systemata philosophica, *quibus vel hæresiarchæ vel patres addicti erant*, perspexerint, etc. p. 21.

pères en pendant avec les *hérésiarques ;* dire que pour les comprendre parfaitement, les uns et les autres, il faut être au fait des systèmes philosophiques qu'ils avaient embrassés ; laisser ainsi apercevoir l'opinion que les dogmes du christianisme naquirent dans les écoles grecques, c'est l'excès de l'audace et même de l'effronterie. Tout homme instruit dans ces sortes de matières ne peut guère douter que le prospectus n'insinue dans cet endroit la fameuse thèse : *Que la Trinité est fille du platonisme.*

C'est contre cette thèse favorite des sociniens modernes que l'évêque anglais Bull écrivit son excellent livre *defensio fidei Nicenœ* dont Bossuet le remercia au nom du clergé de France, ce qui est très-remarquable. Le père Baltus, jésuite, épuisa le même sujet dans son livre intitulé : *Défense des SS Pères accusés de platonisme,* en sorte qu'il n'y a plus de doute maintenant sur l'assertion du célèbre Bergier. « Qu'au lieu d'accuser les « SS. Pères d'avoir platonisé, il vaudrait bien mieux « accuser les nouveaux platoniciens d'avoir *christia-« nisé.* »

Ceci nous ramène naturellement au cours de théologie.

ARTICLE III.

Cours de théologie.

Le professeur Fessler insistera d'abord sur la différence fondamentale qui existe *entre la religion et l'Église.* Ce premier mot doit paraître fort suspect ; car

tout enseignement doit tendre, au contraire, à prouver que ces deux mots ne signifient que la même chose. Les Anglais, qui savent assez bien ce qu'ils font et ce qu'ils disent, ne disent jamais : *La Religion et l'État*, mais toujours *l'Église et l'État* (church and state).

Il divise son cours d'antiquités en trois classes : *La doctrine*, *le culte, et la constitution* ou la hiérarchie. La doctrine, ou comme il dit, *toute doctrine* n'est « qu'un « recueil d'expressions symboliques propres à rendre « les intuitions et les idées religieuses par lesquelles « l'Église était éclairée (ou purifiée) dans ses fondateurs « et dans ses saints (1). »

Il a annoncé, en commençant, une théologie *d'un ordre supérieur* (2). On ne saurait mieux tenir parole. La philosophie transcendantale nous a conduits à la théologie transcendantale, et jamais on ne fera croire au bon sens d'un homme sans préjugés, que l'épouvantable énigme qu'on vient de lire soit partie d'un homme irréprochable, d'un théologien pur, qui ne nourrit aucun dessein caché dans son cœur.

Le *culte* n'est qu'un assemblage de formes dramatiques ou lyriques propres à enflammer la piété, etc. (3).

---

(1) Omnem doctrinam symbolicis expressionibus intuitionum et idearum religiosarum, quibus Ecclesia in fundatoribus et sanctis suis erat collustrata, absolvi. *Ibid.* p. 4. — Le mot *collustrata* pourrait bien avoir un but, à cause de ses deux acceptions.

(2) Theologia altioris ordinis, p. 2.

(3) *Dramaticas et lyricas* species etc. p. 4. Cela signifie

La *constitution* ecclésiastique, ou la hiérarchie doit être contemplée et approfondie *comme étant une ombre et une représentation de la hiérarchie de la cité sainte et de l'harmonie idéale de l'univers* (1).

Après ces prolégomènes, il entre en matière en commençant par la doctrine des pères de l'Église, auxquels il consacre un long article. Il apprendra à les bien comprendre ; il montrera quelle est leur autorité, et *l'usage* qu'on en doit faire, etc., etc., etc. (2).

On voit que ce sujet lui tient fort à cœur et qu'il compte s'en occuper avec la prolixité indispensable (3).

Il appelle cette science la *Patrologie* ou la *Patristique*. Tout ce qu'il dit ici est en général fort suspect ; mais il paraît tout à fait jeter le masque, à l'endroit où il promet de traiter de la distinction des laïques et des clercs, et de l'*ancienneté de cette distinction* (4).

Voilà le caractère sacerdotal effacé. Dans les commencements de l'Église, il n'y avait point de prêtres ;

---

au fond les *cérémonies* et *le chant*, mais les Allemands l'ont résolu, jamais ils n'appelleront les choses par leurs noms.

(1) Hierarchiæ civitatis, sanctæ harmoniæ universi ideas adumbrare vult. p. 5.

(2) De eorum (SS. Patrum) auctoritate et usu, p. 6. Observez que le ministre protestant Daillé, ennemi enragé des Pères, a fait un ouvrage fameux intitulé : *De usu patrum.* On peut bien, sans une grande sévérité, apercevoir ici une réminiscence et même une intention.

(3) Ea qua par est prolixitate, *ibid.* p. 6.

(4) Et de hujus distinctionis vetustate, p. 8, lett. C.

ou bien : *tout chrétien était prêtre*, (et c'est, à ce qu'il paraît, l'avis du professeur.)

Passant au culte, il en revient encore *à ses formes dramatiques et lyriques destinées à l'expression* des sentiments de religiosité (1).

A la page neuvième il annonce une section sur *la messe des fidèles*, et après, une autre section sur l'*Eucharistie* et sur l'*agape* (2).

D'abord, que veut-il dire avec sa *messe des fidèles* ? Est-ce qu'il y en a une pour les infidèles ? mais l'accouplage qui suit de l'*Eucharistie* et de l'*agape* prête bien plus encore au soupçon.

Tout le monde sait qu'à la naissance du christianisme, on communiait après souper. Mais saint Paul lui-même ordonna qu'on recevrait l'Eucharistie à jeun, et l'on ne peut au moins douter, selon saint Augustin, que l'obligation de communier à jeun ne soit de précepte apostolique (3).

Néanmoins nos mécréants, faisant, comme on dit, *flèche de tout bois*, ont imaginé de soutenir qu'il n'y avait primitivement point d'autre Eucharistie que l'agape ; et ils ont surtout abusé du fameux passage de S. Paul : *Mes*

---

(1) Il évite en général de prononcer le mot de *Religion* (Religio). C'est toujours le mot Religiosité (Religiositas).

(2) De Missa fidelium, de Eucharistia et agape.

(3) V. la lettre de saint Augustin à Januarius, Epist. 118, et les vies des Saints traduites de l'anglais d'Alban Buttler, in-8°, tome v, Vie de saint Paul, p. 665, et tome VIII, Vie de saint Augustin, p. 121.

frères, lorsque vous vous assemblez, cela ne s'appelle plus manger la cène du Seigneur (1), etc.

Le professeur Fessler en séparant d'abord l'Eucharistie de la messe, et la réunissant ensuite à l'agape, se rend donc très-légitimement suspect sur cet article.

Vient ensuite la hiérarchie, et il répète qu'elle fut destinée dans l'Église antique, *à représenter la hiérarchie de la cité sainte et l'harmonie idéale de l'univers* (2).

Sous cette troisième division on trouve l'annonce d'une section *sur l'origine, les progrès et la tendance de la papauté romaine.*

Il fabrique à cet effet le mot barbare *Tendentia* et il a soin de le souligner (3).

Pendant très-longtemps les papes n'ont exigé aucun titre honorifique exclusif. Fra Paolo Sarpi (4), et d'autres encore de son école, ont beaucoup appuyé sur cette circonstance, comme si la *papauté* n'était pas antérieure

---

(1) 1 Cor. XI, 20.

(2) *Page 10, hierarchiæ civitatis sanctæ harmoniæ universi ideas præformat.* Il serait difficile de deviner précisément ce qu'il cache sous ces paroles excessivement obscures et entortillées à dessein.

(3) De origine, progressibus et *Tendentia* Papatus Romani, p. 10.

(4) V. Son traité des bénéfices au chap. 18. — C'est ce Sarpi que Bossuet appelle : *Moine apostat, qui cachait sous le froc l'esprit de Luther et de Calvin.*

au titre de *pape*. Il ne s'agit point de traiter cette question ici, il suffit d'observer que Fessler, en promettant l'histoire de la *papauté romaine*, fait sentir assez clairement, que selon lui, il y en a plusieurs et que la primauté n'appartient à aucun, malgré la *tendance* de celui de Rome vers la suprématie ecclésiastique. Il a cru, sans doute, faire en cela sa cour au pays où il écrit ; mais il n'obtiendra que le mépris de tous les hommes sages qui savent qu'il s'est déclaré catholique et qu'il a fait baptiser un enfant dans l'Église catholique.

On peut encore remarquer d'autres passages violemment suspects, quoiqu'ils ne décèlent pas, aussi clairement que les précédents, les intentions de l'auteur.

Par exemple, il choisit pour expliquer ce qu'il appelle la philosophie des Hébreux, le livre de l'*Ecclésiaste* (1). Or tout le monde sait que ce livre est dans son genre aussi délicat que celui du Cantique des cantiques ; et tout le monde connaît aussi la coupable paraphrase que Voltaire a faite de cet ouvrage. Pourquoi Fessler l'a-t-il choisi plutôt qu'un autre ?

Pour la partie historique, il choisit l'histoire de Joseph. Il se propose de l'expliquer d'abord en hébreu d'après la bible, et il l'expliquera de nouveau en arabe telle qu'elle est écrite dans le chapitre XXIIe de l'Alcoran.

Ce n'est pas tout : Après avoir expliqué cet ouvrage suivant les règles de la grammaire, il promet de l'exa-

(1) In genere philosophico Liber ecclesiastis.

miner suivant les règles du goût (ou de l'Esthétique). Qu'est-ce que cela veut dire (1) ?

Enfin après avoir parlé des chapitres de la Genèse qui contiennent l'histoire de Joseph (p. 11), du livre des proverbes (p. 12), du livre de Job (*ibid.*), du chapitre XXII[e] de l'Alcoran (*ibid.*) et des fables de Lockman (*ibid.*), il ajoute sans autre explication, ni désignation plus précise : « Dans la VI[e] année du cours, depuis le « 1[er] jour de mai et pendant une heure, *j'expliquerai les « poèmes lyriques sus énoncés ainsi que les psaumes* (2). »

Ah ! qu'on a lieu de craindre ! et qu'un juste soupçon
S'élevant dans nos cœurs l'accuse avec raison !

CONCLUSION.

Il ne paraît pas difficile maintenant de se former une idée nette et de l'ouvrage et de l'auteur. Fessler a fondu et réuni par force dans sa tête le christianisme, le platonisme et le kantisme. De ce mélange est résulté un tout dangereux partout, mais funeste en Russie et par-dessus tout encore dans un séminaire de Russie.

---

(1) *Et ad regulas Æstheticas examinabo.* L'Esthétique est encore un mot de fabrique allemande. Tous les ouvrages qui n'appartiennent pas à l'entendement ou à la mémoire appartiennent à l'Esthétique.

(2) Designata superius *Poemata* lyrica et psalmos explanabo, p. 13.

Ses principes sont évidemment ceux des latitudinaires modernes ; il n'y a qu'une religion qui réside dans l'intérieur de l'homme comme dans un sanctuaire : c'est une *intuition,* suivant l'expression du professeur. Au surplus, toutes les religions particulières sont indifférentes : système infiniment commode pour l'ignorant qui refuse d'apprendre, pour l'orgueilleux qui refuse de se soumettre, et pour le libertin qui refuse de changer de vie. Il serait difficile, au reste, de savoir jusqu'à quel point Fessler portera ses dangereuses leçons, si on le laisse faire ; mais comme son prospectus touche le christianisme dans tous ses points, et que sur plusieurs, il est véritablement répréhensible, ou comme disait l'ancienne magistrature de France *véhémentement* suspect, nous sommes en droit de croire que sur les articles où il s'est parfaitement enveloppé, il serait encore plus dangereux que sur les autres. D'ailleurs, tantôt l'homme doit être interprété par l'ouvrage, et tantôt l'ouvrage doit être interprété par l'homme. Si par exemple un prêtre irréprochable, blanchi dans les fonctions de son ministère, et couvert de toutes les approbations qu'on a droit d'exiger d'un étranger, venait nous dire qu'il nous entretiendra dans une leçon théologique de l'*Eucharistie* et de l'*agape*, nous pourrions *expliquer l'ouvrage* par *l'homme*, et n'y voir aucune mauvaise intention ; mais si l'annonce part d'un homme tel que Fessler, on est aussi en droit d'expliquer l'*ouvrage* par l'*homme* et de se tenir en garde.

Pour une oreille formée en Italie, le latin du professeur est dur, plein de néologismes et d'obscurité. On y

trouve d'ailleurs tous les monstres de la forêt Hercinie : l'*Esthétique*, la *Propédeutique*, *l'Architectonique*, *la Méthodologie* , la *Théognosie*, *l'Anthropologie empyrique*, etc., etc., etc.

C'est le *mal allemand* qu'il faut traiter d'abord par le *mercure parisien*, autrement nommé le *ridicule*.

Le style, au reste,est grammaticalement irréprochable, et l'ouvrage entier annonce un homme de beaucoup d'esprit, qui possède de grandes connaissances et le talent de les classer. On ne peut trop admirer, ni trop craindre en même temps l'art avec lequel il sait tenir sa plume ferme, ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, préparer dans une page ce qu'il doit dire dans la suivante, expliquer un mot par un autre fort éloigné, et se cacher toujours après avoir *tiré*.

Mais précisément à cause de ce talent, nul gouvernement sage ne lui confiera l'enseignement, et surtout l'enseignement *théologique*.

A Saint-Pétersbourg, le 9 mars N. S. 1811

PHILORUSSE.

MÉMOIRE

SUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

La Russie se trouve dans ce moment, relativement à l'éducation publique, précisément dans la même situation où se trouva la France dans le XVI[e] siècle, lorsque les Jésuites se présentèrent pour élever la jeunesse, suivant leur institut alors nouveau.

L'université en possession exclusive de cette branche importante de l'administration ne manqua pas de s'opposer de toutes ses forces à l'admission des nouveaux venus, et c'est ce qui arrivera toujours en pareille occasion. Ainsi est faite la nature humaine : elle aime les priviléges exclusifs et la domination. C'est aux souverains surtout qu'il appartient de contredire cette inclination, ou de la faire servir au bien.

Le gouvernement de la France eut la sagesse alors d'admettre le nouvel enseignement, sans gêner l'autre, et de les faire marcher de front en pleine liberté.

L'histoire étant la politique expérimentale (la seule bonne) elle montre clairement à la Russie ce qu'elle doit faire en cette occasion, pour se procurer deux bons enseignements au lieu d'un mauvais.

Tout privilége exclusif dans l'État, n'est que la permission de mal faire ; c'est ce que les gouvernements ne

doivent jamais perdre de vue. Mais il y a pour la Russie des circonstances de temps et de lieu dignes de la profonde attention du souverain.

Ce n'est plus aujourd'hui une chose douteuse *que depuis trois siècles, il existe en Europe une force cachée qui travaille sans relâche au renversement du christianisme et des trônes chrétiens.* Celui qui ignore cela ignore tout. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que la puissance attaquée dans ce moment, de la manière la plus terrible et la plus subtile, c'est la Russie; cette puissance est tout à la fois la plus *attaquée* et la plus *attaquable.*

La grande secte spécule en ce moment sur es vertus mêmes du souverain, sur sa munificence sans bornes, et sur l'ardent désir qui le domine de soutenir et d'animer les sciences dans ses états. C'est donc de l'instruction publique dont on se sert pour verser en Russie le poison qui a dissous les autres souverainetés. C'est ce qui sera démontré plus en détail, pour peu qu'on le désire, dans un mémoire à part; ici, il faut se restreindre.

Un corps, une association d'hommes, marchant invariablement vers un certain but, ne peut (s'il n'y a pas moyen de l'anéantir) être combattue et réprimée que par une association contraire. Or, l'ennemi capital naturel, inné, irréconciliable de l *illuminé*, c'est le *Jésuite.* Ils se sentent, ils se découvrent comme le chien et le loup. Partout où on les laissera faire, il faudra que l'un dévore l'autre.

Les illuminés, qui le savent bien, n'oublient aucun moyen pour écarter leurs ennemis, et ils n'en ont pas

trouvé de meilleur que celui de faire croire aux souverains *que les Jésuites troublent l'État :* et ce piége, tout grossier qu'il est, n'a pas laissé que de surprendre de très bons princes.

Les Jésuites troublent l'État comme le quinquina trouble la fièvre, ils *troublent* les *troubleurs.* Les souverains n'ont pas le temps de lire ni de disputer ; heureusement il y a des idées lumineuses qui leur montrent la vérité d'un coup d'œil. Pour juger les Jésuites sur le champ, et avec une certitude mathématique, les souverains n'ont qu'à se demander *par qui ces religieux sont aimés et par qui ils sont haïs.*

Le clergé de France en corps savait bien ce qu'il disait lorsque dans ses fameuses remontrances de 1762, il disait au roi : *Sire ! défendez les Jésuites comme vous défendriez l'Église catholique*, avec laquelle tant qu'elle sera soutenue, il est aussi impossible de renverser un État que de renverser les Alpes.

Le roi n'eut pas la force d'écouter ce conseil, il céda par crainte et à contre-cœur, comme il est bien prouvé aujourd'hui, c'est tout ce que les conjurés demandaient, puisqu'ils ont déclaré solennellement par la bouche de Rabaud Saint-Etienne, protestant et révolutionnaire fougueux : *Que sans l'abolition préliminaire des Jésuites, la Révolution française était impossible.*

La secte cherche maintenant à répéter le même chef-d'œuvre en Russie, mais comme la chose ne serait pas proposable directement, elle propose à S. M I. la destruction des Jésuites par une voie indirecte, mais tout aussi infaillible: *celle de les soumettre à la suprématie des universités.*

C'est peut être le contraire qui serait raisonnable, puisque les Jésuites ont pour eux l'expérience, et qu'ils ont élevé la plupart des grands hommes qui ont existé en Europe pendant trois siècles, tandis que les universités n'ont pas encore fait leurs preuves et qu'au contraire tous les préjugés sont contre elles. Mais on ne veut rien avancer d'exagéré.

Lorsqu'un gouvernement a bâti un grand édifice, doté des professeurs t rassemblé des jeunes gens, qu'a-t-il fait? Rien, et même moins que rien, car il n'a fait que mal Il a ouvert une maison de libertinage et d'immoralité, à moins qu'il n'ait pris des précautions immenses, dont une foule de personnes ne se doutent seulement pas.

Ces sortes d'associations ont réussi jadis parmi nous, lorsqu'elles étaient sous la garde exclusive de certaines corporations de célibataires religieux qui savaient y maintenir la discipline des couvents. Il sortait de là d'excellents tempéraments (ce qui n'est pas à négliger) et des hommes disposés à toutes les sciences. (1)

On i bien senti ces vérités, qu en Angleterre on a maintenu .a oi du célibat dans les universités, malgré le changement de croyance, et lorsque d'insensés novateurs proposèrent de l'abolir comme un reste de *catho-*

---

(1) C'est tout ce que peut faire la première éducation. Ceux qui promettent de faire des savants, sont de charlatans qui ne feront que des fats.

licité, le chancelier les fit taire d'un seul mot dans le parlement.

Et tout nouvellement en France, Napoléon, que personne ne prendra pour un dévot, a suivi le même système dans ses universités.

Veut-on savoir comment on a réussi en Allemagne, où l'on s'est écarté des anciennes règles? Ecoutons encore un grand fanatique de révolutions et d'incrédulité : car celui qui écrit ceci a pour maxime invariable de chercher la vérité chez ses ennemis, ce qui est presque toujours possible.

« Toutes les universités d'Allemagne, dit-il, même « les meilleures, ont besoin de grandes réformes sur le « chapitre des mœurs. Les meilleures même *sont un « gouffre, où se perdent sans retour l'innocence, la santé « et le bonheur futur d'une foule de jeunes gens*, et d'où « sortent des êtres ruinés de corps et d'âme. Puissent « ces pages être un préservatif pour les jeunes gens! « puissent-ils lire sur la porte de nos universités « l'inscription suivante : *Jeune homme! c'est ici que « plusieurs de tes pareils perdirent l'innocence et le « bonheur* (1). »

Gibbon n'a pas mieux parlé de celles d'Angleterre, et mille raisons démontrent que celles de Russie réussiront encore plus mal.

Et l'on pourrait imaginer de soumettre les Jésuites à

(1) Campe. Rec. de voyages pour l'instruct. de la jeunesse, in-12, tom. II, p. 129, 1789.

des corps composés de laïques, d'hommes mariés, de protestants même et de philosophes modernes entièrement opposés de systèmes, de croyance et de conduite ! jamais on n'a proposé rien d'aussi déraisonnable et d'aussi funeste.

Puisque d'heureuses circonstances ont placé les Jésuites en Russie, il faut s'en servir pour arrêter l'esprit révolutionnaire qui entre par toutes les portes, mais surtout par celle de l'instruction publique ; mais ce remède puissant, et peut-être unique, sera nul tant que les Jésuites ne seront pas affranchis de toute espèce de dépendance.

En demandant une liberté parfaite pour leur régime intérieur, ils ne demandent rien d'extraordinaire, ils ne réclament que le privilége commun à toute association humaine, qui est nulle si elle n'est pas soumise à une discipline intérieure. Quel homme voudrait être colonel d'un régiment qu'on ferait contrôler par un évêque ou par un sénateur ? C'est la même chose qu'on propose en d'autres termes.

Les partisans exclusifs des nouveaux établissements, disent que les *Jésuites veulent faire un état dans l'État.* Sophisme grossier ! C'est au contraire, les universités qui veulent faire un état dans l'État en s'emparant du monopole de l'éducation ; et les Jésuites s'opposent de toutes leurs forces à cette formation *d'un état dans l'État*, car ils ne prétendent s'arroger aucun droit sur les universités, mais seulement concourir librement, et toutes portes ouvertes, à l'un des nobles buts de leur institution, qui est celui de l'éducation publique.

On insiste et l'on dit *qu'il y a une loi qui soumet toute instruction publique au contrôle des universités.* Mais dans ce genre, aucune loi ne peut gêner le souverain, car nul souverain ne peut se priver du droit d'empêcher le mal et de faire le bien de ses sujets par tous les moyens possibles. Si un nouvel artiste se présente avec une manière sûre de faire des armes, par exemple, ou d'autres choses nécessaires de ce genre, et mieux et plus vite, et à meilleur marché, tout bon gouvernement *peut* et *doit* même l'accueillir. Si d'autres manufactures existent, on leur dira : *Faites aussi bien, et mieux si vous pouvez, personne ne vous empêche.* Et si elles avaient quelques privilèges acquis, le souverain les dédommagerait plutôt que de se priver des services du nouveau venu. Mais dans cette importante manufacture d'hommes, dont il s'agit aujourd'hui, pourquoi n'agirait-on pas de même? D'un côté, on demande le monopole, et de l'autre, la liberté; celui qui demande l'exclusive a contre lui les soupçons les plus graves, et nulle expérience en sa faveur; de l'autre côté, c'est tout le contraire. Il n'est pas difficile de se décider.

En recevant les Jésuites *qui sont un corps enseignant*, on les a reçus *pour enseigner*, et c'est ce qu'ils ont fait. C'est une maxime incontestable de jurisprudence, *qu'aucune loi générale ne déroge à une spéciale, à moins qu'elle n'en fasse mention spéciale;* c'est une règle qui a force de loi partout, puisqu'elle n'est qu'une loi du bon sens.

Si l'Ukase avait assujetti aux universités *toutes les écoles, et même celles des Jésuites*, alors le souverain

devrait y déroger (car qui a jamais pensé qu'il puisse se priver du pouvoir de faire le bien, et que celui qui a le pouvoir de faire la loi, n'ait pas celui d'y déroger?) mais dans ce cas, on peut soutenir que la dérogation n'est pas même nécessaire, vu que nul privilége spécial n'est touché par une disposition générale.

Ce moment est bien plus essentiel qu'on ne pourrait le croire pour la Russie, et la résolution que prendra le gouvernement aura de grandes suites en bien ou en mal.

Une chose doit, ce semble, encourager beaucoup le souverain, c'est que c'est une de ces occasions où il est sûr de ne pas se tromper en établissant la liberté de l'enseignement, parce qu'il a de son côté une espèce de vérificateur infaillible, c'est-à-dire *l'amour paternel.*

L'amour paternel est la seule puissance qu'il soit impossible de tromper. Le père le plus corrompu et le plus sot cherche pour son fils l'instituteur le plus pur et le plus habile ; et tout le monde sait que Diderot fut surpris un jour par un ami, faisant lire l'Evangile à sa fille.

Que l'enseignement soit déclaré absolument libre chez les Jésuites, comme dans les universités, et que S. M. I. regarde attentivement, comme elle fait toujours; en très peu de temps, elle verra une opinion infaillible s'établir de toute part en Russie, et les pères de famille se jeter en très grande majorité d'un côté ou de l'autre.

Alors le souverain y verra aussi clair que si Dieu lui avait révélé la vérité. On supprime une foule de choses de peur d'être fatigant, mais avec quelle ardeur on dé-

sirerait être interrogé en particulier sur tel ou tel point qui pourrait paraître douteux !

Si le gouvernement, quoique parfaitement averti, venait à se tromper sur ce point, en vertu de cette fatalité qui entraine tout depuis vingt ans, ce serait une raison de s'attacher encore davantage à lui, et de redoubler de zèle et d'activité pour faire parvenir la vérité jusqu'à lui; car plus le gouvernement se trompe et plus il a besoin de fidélité.

16 (28) septembre 1811.

PHILALEXANDRE.

QUATRE CHAPITRES

SUR LA RUSSIE

Quel ch'io vi debbo posso di parole
Pagare in parte e d'opera d'inchiostro;
Nè che poco io vi dia da imputar sono;
Che quanto io posso dar tutto vi dono.
(ARIOSTO, I, 3.)

Ce que je vous dois, je puis le payer en partie par mes paroles et par l'ouvrage de ma plume ; et l'on ne peut me reprocher de vous donner peu, puisque je vous donne ce que je puis donner.

CHAPITRE PREMIER

DE LA LIBERTÉ

Il n'y a rien de si essentiel dans toutes les questions importantes que de chercher et de découvrir certaines idées capitales qui frappent, au premier coup d'œil, et qui semblent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, lancer de toutes parts la vérité, comme les corps lumineux lancent les rayons de la lumière.

Au nombre de ces idées fécondes, je place la considération suivante :

« Comment est-il arrivé, qu'AVANT LE CHRISTIANISME, l'esclavage ait toujours été considéré comme « une pièce nécessaire du gouvernement et de l'état « politique des nations, dans les républiques comme « dans les monarchies, sans que jamais il soit venu « dans la tête d'aucun philosophe de blâmer l'esclavage, ni dans celle d'aucun législateur, de l'attaquer « par des lois fondamentales ou de circonstance ? »

La réponse à cette importante question ne se fait pas longtemps attendre à l'esprit droit qui la recherche.

« C'est que l'homme, en général, S'IL EST RÉDUIT A « LUI-MÊME, est trop méchant pour être libre. »

Que chacun examine bien la nature humaine dans son propre cœur, et il sentira que si la liberté civile appartient à tout le monde, il n'y aura plus moyen de gouverner les hommes en corps de nation.

Voilà pourquoi l'état naturel de la plus grande partie des hommes a toujours été l'esclavage, jusqu'à l'établissement du christianisme, et comme le bon sens universel sentait la nécessité de cet ordre de choses, jamais il n'a été combattu par les lois ni par le raisonnement.

L'un des plus profonds philosophes de l'antiquité, Aristote, est même allé jusqu'à dire « qu'il y avait des « hommes qui naissaient esclaves. » On est extrêmement tenté de le croire, lorsqu'on considère certaines races d'hommes ; mais laissons de côté une question de métaphysique qui sortirait du sujet, et tenons-nous en simplement au fait, qui est incontestable.

Un grand poète latin met une maxime terrible dans la bouche de César :

« Le genre humain est né pour quelques hom-
« mes (1). »

Cette maxime se présente sans doute dans son sens naturel, sous une forme machiavélique et choquante : mais, sous un autre point de vue, elle est très-juste. Partout le petit nombre mène le grand ; car, sans une aristocratie plus ou moins forte, la puissance publique ne l'est pas assez.

---

(1) Humanum paucis vivit genus. (Lucan. *Phars.*)

Le nombre des hommes libres dans l'antiquité était de beaucoup inférieur à celui des esclaves. Athènes avait quarante mille esclaves et vingt mille citoyens (1). A Rome, qui comptait, sur la fin de la république, environ douze cent mille habitants, il y avait à peine deux mille propriétaires (2) ; ce qui montre seul l'immense quantité d'esclaves. Un seul individu en avait quelquefois plusieurs milliers à son service (3). On en vit une fois exécuter quatre cents dans une seule maison, en vertu de la loi épouvantable qui ordonnait à Rome que lorsqu'un citoyen romain était tué chez lui, tous les esclaves qui habitaient sous le même toit étaient mis à mort (4).

Et lorsqu'il fut question de donner aux esclaves un habit particulier, le sénat s'y refusa, « de peur qu'ils ne « vinssent à se compter et à connaître leur nom- « bre. (5) »

D'autres nations fourniraient à peu près les mêmes exemples ; mais il faut abréger. Il serait d'ailleurs superflu de prouver ce qui n'est ignoré de personne. L'univers, jusqu'à l'époque du christianisme, a toujours

---

(1) Larcher, *Sur Hérodote*, liv. I, note 258.

(2) Vix esse duo millia hominum qui rem habeant. (Cicero, *De Offic.*)

(3) Juvénal, *Sat.* III, 140.

(4) *Ann.* de Tacite, XIV, 43. Les discours tenus sur ce suje dans le sénat sont extrèmement curieux.

(5) V. Adam, *Roman antiquities*, in-8, London, p. 35 et suiv.

été couvert d'esclaves, et jamais les sages n'ont blâmé cet état. Cette proposition est inébranlable.

Mais enfin la loi divine parut sur la terre. Tout de suite elle s'empara du cœur de l'homme, et le changea d'une manière faite pour exciter l'admiration éternelle de tout véritable observateur. La religion commença surtout à travailler sans relâche à l'abolition de l'esclavage, chose qu'aucune autre religion, aucun législateur, aucun philosophe n'avait jamais osé entreprendre, ni même rêver. Le christianisme qui agissait divinement, agissait par la même raison lentement, car toutes les opérations légitimes, de quelque genre qu'elles soient, se font toujours d'une manière insensible. Partout où se rencontre le bruit, le fracas, l'impétuosité, les destructions, etc..., on peut être sûr que c'est le crime ou la folie qui agit : *Non in commotione Dominus.*

La religion livra donc un combat continuel à l'esclavage, agissant, tantôt ici, et tantôt là, d'une manière ou d'une autre, mais sans jamais se lasser. Les législateurs, sentant que le sacerdoce les soulageait d'une partie de leurs peines et de leurs craintes, se prêtèrent successivement à ses vues bienfaisantes.

Enfin, en l'année 1167, le pape Alexandre III déclara, au nom du concile, *que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude.* Voltaire, qui n'est pas suspect, n'a pu s'empêcher de s'extasier sur cette époque · « Cette loi seule, dit-il, doit rendre la mémoire de ce « pape chère à tous les peuples (1). »

---

(1) *Essai sur l'histoire générale.* in-8°, t. II, ch. LXXXIII.

Sans doute qu'elle doit l'être ; mais quand on lit l'histoire, il faut savoir la lire. Elle prouve à l'évidence *que le genre humain, en général, n'est susceptible de liberté civile, qu'à mesure qu'il est pénétré et conduit par le christianisme.*

Partout où règne une autre religion, l'esclavage est de droit, et partout où cette religion s'affaiblit, la nation devient, en proportion précise, moins susceptible de liberté générale.

Cette vérité du premier ordre vient d'être démontrée sous nos yeux, de la manière la plus lumineuse et la plus terrible. Durant un siècle entier le christianisme a été attaqué sans relâche par une secte abominable. Les princes qu'elle avait séduits ont laissé faire, plus d'une fois même ils ont déplorablement favorisé ce coupable effort, ébranlant ainsi de leurs mains, créées pour la conservation, les colonnes de ce temple qui devait tomber sur eux. Qu'en est-il arrivé ? il y a eu enfin trop de liberté dans l'univers. La volonté dépravée de l'homme n'ayant plus de frein a pu exécuter tout ce que l'orgueil et la corruption imaginaient. La race des affranchis s'est précipitée sur le premier ordre, dans le pays qui influe le plus sur tous les autres. En moins de vingt ans l'édifice européen a croulé et la souveraineté se débat sous les débris sans qu'on sache trop si elle s'en tirera.

Quatre ou cinq siècles plus tôt le pape aurait excommunié une poignée d'avocats impertinents qui seraient allés à Rome se faire absoudre ; les seigneurs, de leur côté, auraient contenu dans leurs terres quelques censitaires mutins, et tout serait demeuré dans l'ordre.

De nos jours, les deux ancres de la société, qui sont la religion et l'esclavage, ayant manqué à la fois, le vaisseau a été emporté par la tempête et s'est brisé.

Ces vérités sont d'une telle évidence qu'il est impossible de s'y refuser. Il est aisé maintenant d'en tirer les conséquences relatives à la Russie.

Si l'on demande pourquoi l'esclavage est encore aujourd'hui l'état commun de la masse du peuple en Russie ? la réponse se présente d'elle-même.

L'esclavage est en Russie parce qu'il y est nécessaire et que l'empereur ne peut régner sans l'esclavage.

L'antipathie originelle de Constantinople contre Rome ; les crimes et le délire du Bas-Empire ; l'inconcevable frénésie qui s'empara de l'Occident vers le dixième siècle ; le mauvais choix et par conséquent les vices des papes (1) qui étaient créés à cette époque par de petits princes demi-barbares et même par des femmes viles qui s'étaient emparées du pouvoir ; l'invasion des Tartares ; l'invasion précédente d'une puissance d'un autre genre, qui était entrée en Russie comme un liquide entre dans un vaisseau vide ; enfin le funeste

(1) On peut observer un phénomène invariable dans l'histoire ecclésiastique : c'est que les souverains pontifes ont toujours été meilleurs à mesure qu'ils ont été plus librement choisis. Il y a si peu d'exceptions à cette règle qu'elle peut passer pour générale. Si dans ce moment le grand ouvrier parvenait à faire un pape à sa guise, nous verrions un beau chef-d'œuvre.

mur de séparation définitivement élevé pendant le onzième et le douzième siècle : toutes ces causes, dis-je, durent nécessairement soustraire la Russie au mouvement général de civilisation et d'affranchissement qui partait de Rome.

Il n'y a pas, à ce qu'il paraît, de réplique à cette observation, dont il importe infiniment de peser les conséquences.

Dans l'Occident, la puissance civile, en affranchissant les serfs, ne les abandonnait point à eux-mêmes ; ils demeuraient sous la main du sacerdoce; et d'ailleurs on vivait alors dans un temps de simplicité. La science n'avait point encore allumé cet orgueil incendiaire qui a déjà consumé une partie du monde, et qui achèvera, si rien ne l'arrête.

Les circonstances sont bien différentes en Russie. Chaque seigneur, ou, pour mieux dire, chaque noble, est un véritable magistrat, une espèce de gouverneur civil qui maintient la police sur ses terres, et qui est revêtu de tout le pouvoir nécessaire pour réprimer, du moins en grande partie, l'élan désordonné des volontés individuelles.

Si cette magistrature vient à être abolie, quelle force le souverain pourra-t-il y substituer pour maintenir l'ordre ? Les lois, dira-t-on ; mais c'est précisément la partie la plus faible dans ce grand empire : les tribunaux ont tous plus de devoirs que de force, ils se plaignent de l'opinion, qui se plaint d'eux à son tour, et ces plaintes sont une des choses qui frappent davantage et plus tôt les étrangers. Pour comble de danger, la Rus-

sie, seule parmi les nations anciennes et modernes, refuse la peine de mort à la tranquillité publique ; et cette circonstance doit être prise en grande considération.

D'ailleurs il ne s'agit pas même de la Russie en particulier : aucune nation n'a pu être gouvernée seulement par les lois, cela ne s'est jamais vu et ne se verra jamais. Reste donc le grand supplément de la puissance civile : la religion. Mais c'est encore sur ce point que la différence est immense entre les nations occidentales et celle qui forme l'objet unique de ce mémoire.

Il n'est plus nécessaire de prouver ce qui est devenu un axiome pour tous les hommes capables d'observer : *La force que la religion exerce sur l'homme est toujours en proportion directe avec la considération accordée à ses ministres.*

Le clergé latin possédait en plus ou en moins, et suivant les forces de la nature humaine, les quatre éléments de la considération la plus étendue : la vertu, la science, la noblesse et la richesse. Il ne faut donc pas être étonné de la magistrature douce et forte qu'il exerçait autour de lui, magistrature dont on n'a pas d'idée si on ne l'a pas examinée de près. Un siècle de blasphèmes et vingt ans d'une révolution satanique n'ont pu l'éteindre entièrement. On pourrait encore en citer des exemples presque inconcevables et qui montreraient bien clairement ce qu'il peut encore obtenir de la nature humaine.

La fidélité, envers le souverain surtout, étant l'objet de l'enseignement le plus actif et le plus pénétrant, il

avait si bien mis les trônes à l'abri de toute attaque, que, pour les renverser, il a fallu étouffer cet enseignement.

Le célèbre Génevois Mallet-Dupan, dans l'histoire intéressante qu'il a écrite de la catastrophe des Suisses, a laissé échapper de sa plume franche et honnête un mot bien remarquable : « La révolution française, dit-« il, était pour les cantons protestants un objet de « curiosité, et pour les autres un objet d'horreur. » C'est un grand mot, et que plusieurs souverains méditeront avec fruit.

Or cette puissance conservatrice et préservatrice n'existe pas en Russie. La religion y peut quelque chose sur l'esprit humain, mais rien du tout sur le cœur où naissent cependant tous les désirs et tous les crimes. Un paysan pourra peut-être s'exposer à la mort plutôt que de manger gras un jour prohibé ; mais s'il s'agit d'arrêter l'explosion d'une passion, il ne faudra pas s'y fier. Le christianisme n'est pas un mot, c'est une chose ; s'il n'a pas sa force, son influence pénétrante, son antique simplicité et ses puissants ministres, ce n'est plus *lui*, il n'est plus ce qu'il était lorsqu'il rendit l'affranchissement général possible. Que le gouvernement ne s'y fie pas : son clergé n'a pas même la parole dans l'État, il n'ose pas parler, et on ne lui parle que le moins possible : l'étranger ne dit point, *c'est un mal ;* il dit seulement, *c'est un fait*.

Donc l'empereur n'a point, dans l'affranchissement des serfs, la garantie qui soutint les anciens législateurs.

On peut soutenir, en thèse générale, qu'*aucune souveraineté n'est assez forte pour gouverner plusieurs millions d'hommes, à moins qu'elle ne soit aidée por la religion, ou par l'esclavage, ou par l'une et l'autre.* Ce qui est vrai surtout lorsque la population, quoique très-grande, considérée d'une manière absolue, cesse néanmoins d'être telle relativement à l'immensité du territoire.

C'est à quoi il faut bien réfléchir avant de rien entreprendre relativement à l'affranchissement des serfs ; car dès qu'une fois l'impulsion légale sera donnée, il se formera une certaine opinion, un certain esprit général qui entraînera tout ; ce sera une mode, puis une passion, puis une fureur. La loi commencera et la rébellion achèvera.

Et le danger sera porté à un point qu'il est impossible d'exprimer, par le caractère particulier de la nation la plus mobile, la plus impétueuse, la plus entreprenante de l'univers.

Celui qui écrit ceci a dit quelquefois (et il espère que ce badinage n'est pas tout à fait dépourvu de raison) « que si l'on pouvait enfermer un désir russe sous une « citadelle, il la ferait sauter. » Il n'y a point d'homme qui *veuille* aussi passionnément que le Russe.

Observez-le dans ses dépenses et dans la manière avec laquelle il poursuit toutes les jouissances qui lui passent par la tête ; vous verrez comment *il veut.* Observez-le dans le commerce, même parmi les classes inférieures, vous verrez comme il est intelligent et alerte sur ses intérêts ; observez-le dans l'exécution

des entreprises les plus hasardeuses, sur le champ de bataille enfin, et vous verrez ce qu'il ose.

Donnons la liberté par la pensée à trente-six millions d'hommes de cette trempe (plus ou moins), jamais on ne l'aura assez répété, dans l'instant même on verrait s'allumer un incendie général qui consumerait la Russie.

Il est vrai que cet affranchissement, dans aucune supposition, n'aura lieu subitement ; mais toujours il ira bien plus vite qu'on ne croit, et d'ailleurs, il ne faut pas qu'il soit accompli pour être dangereux, il le sera infiniment longtemps avant qu'il n'y ait plus de serfs. Toute entreprise légale, pour l'affranchissement des serfs, pour peu qu'elle soit trop générale et trop hâtée, tournera directement contre les vues bienfaisantes du souverain qui serait obligé, pour maintenir l'ordre chez lui, de rendre à ses délégués, et surtout aux gouverneurs de provinces, plus de force et d'autorité qu'il n'en aurait ôté aux seigneurs ; de manière que le peuple serait foulé au nom du souverain, au lieu d'être gouverné, en partie, par une puissance qui a des abus, sans doute, comme toutes les choses humaines, mais qui est toujours plus ou moins tempérée par les sentiments naturels et par l'intérêt personnel. Le cheval est toujours monté avec plus de mesure par son maître que par le voyageur qui s'en sert une heure ou deux pour ses affaires.

On ne saurait trop insister sur une maxime aussi certaine qu'une proposition de mathématiques : *Jamais un grand peuple ne peut être gouverné par le gouvernement.*

J'entends par le gouvernement *seul.* Celui-ci a toujours besoin de quelque supplément qui le décharge d'une grande partie de la besogne.

Comment la Turquie est-elle gouvernée? Par l'Alcoran. C'est lui qui, dans ce moment, inspire encore, après onze siècles, de si grands efforts à une nation décrépite, et sans lui le trône ottoman disparaîtrait en un clin d'œil.

Comment la Chine est-elle gouvernée? Par les maximes, par les lois, par la religion de Confucius, dont l'esprit est le véritable souverain qui gouverne depuis deux mille cinq cents ans, qui a fait de ce peuple une espèce de machine dans la main de l'empereur, et dont la force est telle que, de nos jours encore, nous avons vu une famille entière condamnée à mort, parce que son chef avait écrit le nom du souverain en lettres minuscules (1).

La Russie ne possède aucun de ces puissants suppléments; et par conséquent, elle doit bien se garder de mettre en jeu trop de volontés. Il faut, d'ailleurs, que ses législateurs ne perdent jamais de vue une considération de la plus haute importance: c'est que la civilisation russe a coïncidé avec l'époque de la plus grande corruption de l'esprit humain; et qu'une foule de circonstances qu'il serait inutile de développer ici, ont mis en contact, et pour ainsi dire amalgamé la nation

(1) Le décret se lit dans les *Mémoires des missionnaires de Pékin.*

russe avec celle qui a été tout à la fois le plus terrible instrument et la plus déplorable victime de cette corruption.

Jamais cela ne s'est vu. Toujours les prêtres et les oracles ont présidé à l'enfance des nations ; ici, c'est tout le contraire. C'est dans les boues de la régence que les germes de la civilisation russe se sont échauffés et développés. L'épouvantable littérature du dix-huitième siècle est arrivée en Russie subitement et sans préparation ; et les premières leçons de français que ce peuple entendit, furent des blasphèmes.

Celui-là serait bien coupable qui, ayant à traiter ce sujet, cacherait ce très-grand danger au gouvernement. C'est un désavantage fatal que la Russie a sur toutes les nations, et qui doit engager ses maîtres à prendre des précautions particulières, lorsqu'il s'agira de rendre ou de donner à la liberté l immense pluralité de la nation qui n'en jouit point encore. Ces serfs, à mesure qu'ils recevront la liberté, se trouveront placés entre des instituteurs plus que suspects et des prêtres sans force et sans considération. Ainsi exposés, sans préparation, ils passeront infailliblement et brusquement de la superstition à l'athéisme, et d'une obéissance passive à une activité effrénée. La liberté fera sur tous ces tempéraments l'effet d'un vin ardent sur un homme qui n'y est point habitué. Le spectacle seul de cette liberté enivrera ceux qui n'y participent point encore. Que, dans cette disposition générale des esprits, il se présente quelque Pugatscheff d'nne université (comme il peut s'en former aisément, puisque les manufactures

sont ouvertes), qu'on ajoute l'indifférence, l'incapacité, ou l'ambition de quelques nobles, la scélératesse étrangère, les manœuvres d'une secte détestable qui ne dort jamais, etc., etc... l'État, suivant toutes les règles de la probabilité, se *romprait*, au pied de la lettre, comme une poutre trop longue qui ne porterait que par les extrémités : *ailleurs, il n'y a qu'un danger à craindre ; ici, il y en a deux.*

Si l'affranchissement doit avoir lieu en Russie, il s'opérera par ce qu'on appelle *la nature*. Des circonstances tout à fait imprévues le feront désirer de part et d'autre. Tout s'exécutera sans bruit et sans malheurs (toutes les grandes choses se font ainsi). Que le souverain favorise alors ce mouvement naturel, ce sera son droit et son devoir ; mais Dieu nous garde qu'il l'excite lui-même !

Se pourrait-il que quelque véritable ami de Sa Majesté Impériale n'ait jamais trouvé l'occasion de lui représenter, que la gloire et la conservation de l'empire consistent bien moins dans l'affranchissement de la partie encore serve de la nation que dans le perfectionnement la partie libre et surtout noble.

Le mouvement terrible excité dans les esprits, pendant le dix-huitième siècle, ne s'est porté que d'une manière indirecte, ou, pour mieux dire, par une conséquence forcée, contre les souverains. Jamais ils ne furent meilleurs et les factieux ne leur en voulaient point ; mais les souverains sont tombés, parce qu'on voulait faire tomber la noblesse, et que celle-ci ne peut tomber sans eux.

« Toutes les fois que la science et la richesse appar-

« tiendront au grand nombre, et qu'une religion forte « et fortement protégée ne sera pas capable de prévenir « les factions, il se formera un orgueil effréné et tout-« puissant qui ne voudra plus se contenter de la se-« conde place. On le verra heurter la noblesse de « toutes ses forces, pour s'emparer de la première, qui « est, et doit être dans tous les pays, la place de la « noblesse : celle-ci résistera, et dans le conflit le trône « tombera. »

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

L'armée, dans ces sortes de cas, est un vain fantôme qui ne donne aucune sûreté au souverain. L'infortuné Louis XVI en fit la triste expérience. Mécontent de sa noblesse, qu'il trouvait, non sans motifs peut-être, immorale, médiocre et peu affectionnée, il se jeta systématiquement dans les bras *du tiers*, il y perdit la couronne et la vie (1).

Souvent sans doute il dit dans son cœur : « Que « m'importe ? je n'ai pas besoin de nobles ; » ou bien : « J'en aurai d'autres. » Il se trompa cruellement. Ce bon prince ne savait pas qu'il n'y a rien de pire que la foule, et que dans le cœur du noble le plus corrompu il reste toujours quelques étincelles mal éteintes d'honneur, de loyauté et d'affection, qui ne lui permettent presque jamais de se porter aux derniers excès.

---

(1) Ce fait est fort bien exposé dans le livre intitulé *De l'Art de rendre les révolutions utiles.*

Ne nous perdons jamais dans les systèmes : écoutons l'histoire qui est la *politique expérimentale*, jamais elle ne contredira ces vérités.

Un étranger, véritablement ami de la Russie, pourrait bien convenir sans impertinence que la noblesse russe prête le flanc à certains reproches ; mais avec la même franchise il soutiendrait en toute confiance :

1° Qu'il n'y a rien de meilleur à mettre à sa place, du moins subitement, et qu'elle ne peut être remplacée comme ailleurs que par des illustrations successives, dans une gradation insensible.

2° Qu'il n'est pas difficile de la *mettre* elle-même, ou de la remettre insensiblement à sa place, en l'empêchant surtout de se ruiner et en arrêtant ou calmant du moins ce mouvement extraordinaire, qui mène droit à une révolution, en s'efforçant sans relâche de donner la terre aux affranchis. Il faudrait aussi veiller sans cesse sur le bien-être des serfs, éviter les vexations, et empêcher surtout qu'un petit nombre de ces hommes puissent être possédés par un autre homme pauvre et sans distinction, qui ne vaut guère mieux que ses sujets. Rien ne serait plus digne d'un gouvernement sage et humain.

Si Sa Majesté Impériale jetait les yeux sur deux ou trois de ses sujets et sur autant d'étrangers qui auraient également l'honneur de mériter sa confiance (1), il ne

(1) Si le comité n'était pas mi-partie de regnicoles et d'étrangers, quelques connaissances *nécessaires* lui manque-

parait pas douteux qu'ils ne rencontrassent un petit nombre d'idées claires et tout à fait propres à remplir ces vues salutaires.

Il faudrait que ce comité fût inconnu, nullement breveté, et surtout point payé. Quelle gloire, quelle récompense peut égaler l'honneur et le bonheur d'être utile à une grande nation ; ou, ce qui revient au même, à son grand souverain ? Plusieurs choses, d'ailleurs, se font mieux quand elles ne sont pas connues. Il serait inutile d'insister sur ce point.

---

raient *nécessairement*. Les Russes ignoreraient certaines vérités générales qui sont le fruit d'une vieille expérience, ou les étrangers ignoreraient certaines vérités russes qui sont les bases essentielles de tout projet sage.

CHAPITRE DEUXIÈME

DE LA SCIENCE

On peut hardiment dire des sciences ce que l'un des plus grands écrivains de l'antiquité a dit des métaux précieux : « Qu'on ne sait si le ciel nous les a accordés dans « sa bonté ou dans sa colère (1). »

Si l'on entreprenait de former une accusation en règle contre la science et de faire le détail de tout ce que nous lui devons depuis trois siècles, à commencer par la réforme et la guerre de Trente ans jusqu'à la révolution française, qui est une production immédiate de la philosophie, on produirait un tableau extrêmement sombre ; mais il faut abréger, et toujours on craint d'en dire trop.

Les inconvénients inévitables de la science, dans tous les pays et dans tous les lieux, sont de rendre l'homme inhabile à la vie active, qui est la vraie vocation de l'homme ; de le rendre souverainement orgueilleux, enivré de lui-même et de ses propres idées, ennemi de toute subordination, frondeur de toute loi et de toute institution, et partisan-né de toute innovation.

---

(1) Tacite, *des Mœurs des Germains*, ch. V.

Elle tend donc nécessairement à tuer l'esprit public et à nuire à la société. Il y a sans doute du *plus ou du moins* dans les maux indiqués ; mais, en plus ou en moins, ils sont inévitables.

Bacon sentait bien cette vérité, lorsqu'il prononça ce mot fameux : « Que la religion est l'aromate qui em- « pêche la science de se corrompre. » Elle est en effet, de sa nature, sujette à se corrompre, et toujours elle a besoin d'un principe qui contrarie cette tendance.

La science proprement dite, c'est-à-dire tout ce qu'on entend sous le nom général de *sciences naturelles*, a d'ailleurs, dans toutes les suppositions, le défaut capital de tuer la première de toutes les sciences, celle de l'homme d'État. Celui-ci ne se forme point dans les académies. Tous les grands ministres, depuis Suger jusqu'à Richelieu, ne s'occupèrent jamais de physique ni de mathématiques ; le génie des sciences naturelles exclut même l'autre, qui est un talent à part.

On n'a pas peut-être assez remarqué que la nation la plus fameuse comme la plus puissante de l'antiquité, celle qui a jeté le plus grand éclat par sa politique et par ses armes, était absolument étrangère au génie des sciences et même à celui des arts. Jamais les Romains ne possédèrent un peintre, un sculpteur, un mathématicien, un astronome, etc., et le plus grand de leurs poëtes a même renoncé à cette gloire de la manière la plus solennelle (1). Cependant la réputation des Romains

---

(1) D'autres avec plus d'art (cédons-leur cette gloire)

dans le monde est décente, et toute nation pourrait s'en contenter. Les Romains eurent le rare bon sens d'acheter en Grèce, pour de l'argent, les talents qui leur manquaient, et de mépriser ceux qui les leur apportaient. Ils disaient en riant : *Grec affamé* fera tout pour vous plaire (1). S'ils avaient voulu les imiter ils eussent été ridicules ; c'est parce qu'ils les dédaignaient qu'ils furent grands.

Qui s'élance vers les sciences doit les atteindre, sous peine des plus grands malheurs. Il ne faut pas croire qu'on en soit quitte pour abandonner la partie. Les efforts dans ce genre laissent après eux, s'ils demeurent vains, tous les inconvénients de la science, la paresse, l'impertinence, l'audace dans les opinions, et la faiblesse dans l'action, l'insubordination, l'incrédulité, etc., etc.......

Les difficultés qui nous séparent de la science peuvent être considérées comme un fossé profond qui nous

---

Coloreront la toile, ou d'une habile main
Feront vivre le marbre ou respirer l'airain,
De discours plus flatteurs charmeront les oreilles,
Ou décriront du ciel les pompeuses merveilles.
Toi, Romain, souviens-toi de régir l'univers ;
Donne aux vaincus la paix, aux rebelles des fers.
Fais chérir de tes lois la sagesse profonde.
Voilà les arts de Rome et des maîtres du monde.

(Virg., *Æn.*, VI, trad. de Delille.)

(1) Græculus esuriens in cœlum jusseris, ibit.

(Mart.)

séparerait d'un beau palais. La loi est qu'il faut le franchir par nos propres forces. Celui qui possède assez de vigueur pour poser les deux pieds sur l'autre bord est heureux sans doute, et il l'est de deux manières, et par ses propres jouissances et par les applaudissements qu'il entend autour de lui. Mais celui qui s'est élancé sans force suffisante n'en est pas quitte pour se retirer tranquillement chez lui, il tombe dans le fossé, et s'il n'est pas noyé il est sifflé.

Les Russes sont-ils faits ou ne sont-ils pas faits pour les sciences ? sont-ils dans ce genre *Romains* ou *Grecs ?* C'est une question qui ne peut être encore résolue dans ce moment, et sur laquelle on peut parler également bien pour et contre ; mais toutes les raisons qui parlent *contre* viennent du malheur qu'a eu la nation d'être mal acheminée. Alors, plus on marche et plus on s'éloigne du but : pour l'atteindre il faut retourner sur ses pas.

Par quel incroyable aveuglement, par quel inexplicable enchantement une grande nation, si distinguée par sa sagacité naturelle, en est-elle venue à s'imaginer qu'elle pouvait contredire une loi de l'univers? Les Russes veulent tout faire en un jour ; il n'y a pas moyen. On *rampe* vers la science ; on n'y *vole* pas.

Ils ont conçu deux idées également funestes. La première est de faire marcher de front la littérature et les sciences ; la seconde est de réunir en corps l'enseignement de toutes les sciences.

« Il n'y a rien de mieux que ce qui est éprouvé, » disait Bossuet. Or ce qui est éprouvé en Europe depuis la renaisssance des lettres, c'est que les années de la

première jeunesse étaient consacrées à l'étude des auteurs grecs et latins ; car, pour *sentir* et pour *imiter* ensuite le beau, il faut, dans la littérature comme dans les arts, consulter l'*antique*, et cette étude n'apprend pas seulement à bien parler, mais à bien penser, parce qu'en lisant les anciens on n'apprend pas seulement ce qu'il y a de plus éloquemment écrit, mais ce qu'il y a de plus sagement pensé. Qu'on joigne à cette étude celle des chefs-d'œuvre modernes, déjà si multipliés, voilà une première jeunesse bien employée.

Venaient ensuite quelques éléments de logique et de physique, après lesquels les jeunes gens prenaient leur parti et se livraient chacun à la science nécessaire à l'état qu'ils devaient entreprendre. Galilée apprenait les mathématiques, Petau la théologie, et Black la chimie ; mais jamais on n'imagina de faire marcher de front l'étude de toutes les sciences, de manière que le prêtre doive être mathématicien, et le sénateur chimiste.

Les inconvénients résultant de cette fausse marche, et qui se présentent au premier coup d'œil (le ridicule est le moindre), ne sont rien en comparaison des maux épouvantables qui menacent la Russie et qui s'avancent à grands pas sous le manteau de la science. Ce chapitre n'en expose qu'une partie, l'autre étant réservée pour le chapitre sur l'Illuminisme ; mais il n'y a pas un moment à perdre, et, si le bon sens russe ne fait pas un effort pour écarter le danger, le souverain, tout le premier, se trouvera engagé dans une route dont il n'est pas possible de contempler l'issue sans frémir.

La science enfle. Celui qui a dit cela n'a pas fait seu-

lement une phrase d'église : c'est un mot très-philosophique, et que les souverains doivent se rappeler sans cesse.

Le fils aîné de la science, c'est l'orgueil. Cet orgueil est immense, et ne peut souffrir nulle part la seconde place. Il en veut surtout à la noblesse qui l'offusque ; et partout il cherche à la déplacer, parce que c'est elle qui gouverne, et qu'il veut gouverner.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la science, à force de le répéter, a fait croire (peut-être même à des princes) qu'elle est nécessaire pour gouverner, tandis qu'elle est essentiellement inepte dans ce genre, et que Frédéric II a dit avec beaucoup de sens : « Que s'il voulait perdre « un pays, il le ferait gouverner par les philosophes. » Lui-même fut une grande preuve de cette vérité, puisqu'il dut à son caractère tout ce qu'il avait de bon, et à la philosophie tout ce qui en a fait un ennemi du genre humain.

Si la science était nécessaire pour gouverner, que deviendraient les princes, qui n'ont point de temps à donner aux sciences, et qui seraient même éminemment coupables s'ils se livraient à l'étude ? La première science est celle de gouverner les hommes, et celle-là, Dieu merci, ne s'apprend pas dans les académies. Les plus grands monarques, tels que Henri IV, Louis XIV, etc., ont été connus par un bon sens exquis, étranger à toute espèce de science ; et cependant ils les protégèrent toutes, c'est ce qu'il faut faire sans doute, car la science est un des grands ornements de la société ; mais elle doit être établie, honorée et protégée

à sa place, qui est la seconde. La première est à la noblesse, à qui sont dévolus de droit tous les grands postes (sauf les rares exceptions ordonnées par le rare mérite).

En France, pendant le dix-septième siècle, la noblesse attirait à elle les savants, qu'elle illustrait ainsi au profit de l'État. Dans le dix-huitième siècle, elle descendit à eux, au lieu de les attirer à elle. Qu'est-il arrivé? La noblesse est tombée, et le souverain avec elle.

Les hommes d'État de ce pays doivent donc y songer mûrement pendant qu'il en est temps encore; jamais la science ne peut déplacer la noblesse et se mettre à sa place sans que l'État entre sur-le-champ dans une convulsion terrible, et sans que le système du gouvernement soit bouleversé et changé; ce qui mettra toujours la maison régnante dans un danger imminent. Il est vrai que le système des grades reçu en Russie, rend ce danger moindre qu'il ne le serait dans les pays où les droits de la noblesse d'extraction sont plus forts et plus exclusifs; mais se sera toujours une terrible carte à jouer.

La science expose donc continuellement l'État, en tendant continuellement à porter dans les emplois des hommes de rien, sans nom et sans fortune: car la science étant accessible à tout le monde, l'orgueil des basses classes de l'État saisira toujours ce moyen de s'élever, et c'est ce qu'il faut craindre; car, si la science *seule*, c'est-à-dire séparée de la noblesse et des richesses territoriales, est portée trop fortement dans

les places de l'administration, une révolution paraît inévitable.

Ici les hommes superficiels s'écrient : « Mais pour-
« quoi donc donner des entraves au talent ? Qu'est-ce
« que la naissance et les richesses ont de commun avec
« le mérite, etc., etc. »

Voilà comment on est dupe des apparences, qui trompent presque toujours en politique ! Avec ce même raisonnement, on prouverait tout aussi bien que la monarchie héréditaire n'a pas le sens commun et que l'élective est infiniment supérieure. On dira de même :
« Qu'est-ce que le mérite a de commun avec l'héré-
« dité ? Le talent de gouverner se transmet-il par suc-
« cession comme une terre ou une maison ? Un système
« qui peut mettre sur le trône un enfant, un insensé,
« un Néron, n'est-il pas absurde ? et celui qui tend à y
« placer toujours le plus digne, n'est-il pas extrême-
« ment raisonnable ? »

Et cependant il n'y a rien de plus naturel, rien de meilleur, rien de plus stable que la monarchie héréditaire ; comme il n'y a rien de si mauvais que l'autre.

Tous les véritables philosophes, tous les véritables politiques, et les législateurs, qui sont au fond les plus grands des hommes, sont d'accord que les emplois en général doivent être donnés à la noblesse et à la richesse. Le propriétaire seul est réellement citoyen : on doit sans doute tous les autres justice, protection et liberté dans toutes leurs opérations légitimes ; mais ils doivent se laisser mener. L'homme noble, l'homme riche, l'homme suffisammeut poli par la littérature et par

les sciences morales a tout ce qu'il faut pour gouverner. Trop de littérature même est dangereuse, et les sciences naturelles sont encore plus nuisibles à l'homme d'État. L'inaptitude du savant pour traiter avec les hommes, les connaître et les mener, est une chose universellement connue.

Passons à une vérité également importante et incontestable, quoique peut-être elle n'ait pas été suffisamment méditée jusqu'à ce jour.

L'état militaire, tel qu'il est surtout organisé en Russie, exclut la science comme le cercle exclut le carré.

Le seul assujettissement préliminaire au service des grades inférieurs, quand même il ne serait pas fort long, communique au jeune homme un dégoût inexplicable et invincible pour tout ce qu'on appelle *science ;* ses idées prennent un autre cours ; il ne tentera pas même les conquêtes de l'esprit ; son état sur ce point est une véritable impuissance.

Ce n'est pas tout ; il est universellement connu (et cette assertion ne sera jamais combattue que par des charlatans) qu'une bonne éducation, on ne dit pas seulement *scientifique*, mais simplement *littéraire*, un peu approfondie, ne peut être achevée que vers la dix-huitième année. Mais le père de famille qui aura soumis son fils à ce long apprentissage verra une foule de jeunes gens prendre place dans la carrière militaire dès l'âge de quatorze ou quinze ans ; de manière que, pour prix des efforts qu'il aura faits pour élever son fils, il le verra placé après tous les autres.

Aucun père de famille ne sera assez privé de sens commun pour acheter l'instruction de ses fils à un prix aussi cher.

Enfin il y a une foule d'hommes que leur inclination éloigne absolument des sciences, et d'autres en aussi grand nombre que le défaut de talent en exclut de même absolument. Les privera-t-on de l'honneur de combattre pour leur prince et pour leur patrie ? Ce serait là un renversement total de toutes les idées reçues.

Donc le gouvernement n'a pas droit de faire de la science une condition nécessaire de l'admission au service militaire, qui est cependant en tout pays (monarchique surtout) l'état naturel de toute la noblesse ; ou bien, il faudrait au moins préalablement changer les usages reçus, reculer le moment de l'entrée au service, donner très-peu de temps aux exercices militaires, etc..., de peur de s'exposer au reproche de Bacon qui dit : « Que c'est le solécisme du pouvoir, de vouloir « les choses sans le moyen des choses. »

Si dans l'état actuel quelque règlement vient à faire de telle ou telle connaissance une condition nécessaire pour tel ou tel grade, ou emploi, il ajoutera un nouveau mal à un autre ; c'est-à-dire qu'il établira le *tarif des approbations.*

Quelqu'un a dit avec beaucoup d'esprit et de justesse, « que la science ressemble au feu qui est bon, « pourvu qu'on le retienne dans les différents foyers où « il doit servir à tous les usages de l'homme ; mais qui « n'est plus qu'un destructeur épouvantable, si on l'é-

« parpille. » La science resserrée est un bien : trop répandue, c'est un poison.

Une seule réflexion, ce semble, doit parfaitement tranquilliser le gouvernement russe sur l'article de la science ; c'est que, dans l'état où sont les choses, toutes les nations étant en contact, par le moyen de l'imprimerie, la science peut être considérée comme un feu qui embrasera nécessairement le Russe ; *si* le Russe est combustible, et *autant* qu'il est combustible.

Nous avons balbutié pendant plusieurs siècles dans les écoles avant que le génie des sciences se soit déployé parmi nous. On ne voit pas pourquoi le Russe voudrait arriver au même point en un moment : il a des talents naturels, de la pénétration, un grand amour pour la gloire et une belle langue. Il possède toutes les autres langues, tous les livres, tous les instruments de la science : Que faut-il avec cela ? une seule chose : *attendre*. La science est une honnête femme qui ne cède point à la force ; elle se donne. Il faut l'épouser et lui faire auparavant une cour assidue.

Comment se sont formées les grandes académies en Europe ? Celles de Bologne, par exemple, de Florence, de Paris, de Londres, etc... ? Des particuliers savants et zélés pour l'avancement des sciences se rassemblaient pour conférer ensemble sur l'objet de leurs études ; ensuite, ils publiaient leurs mémoires ; et le souverain, averti par l'approbation publique, leur conférait des lettres patentes, portant établissement légal. Mais ces souverains se seraient bien gardés de créer des académies (c'est-à-dire des murailles) avant

d'avoir des savants. Les ouvrages d'Euler sont aussi étrangers à la Russie que s'ils avaient été composés à Philadelphie. On ne prétend point soutenir qu'il faille brûler les académies qui existent : Dieu les conserve, puisqu'elles sont bâties ! On dit seulement que la science arrivera d'elle-même, quand il en sera temps, et par des moyens tout à fait imprévus. On ajoute qu'il n'y a pas de millions plus mal employés que ceux qui sont consacrés à brusquer ce moment, puisque l'effet infaillible sera de le retarder.

CHAPITRE TROISIÈME

DE LA RELIGION

En fait de religion, considérée surtout politiquement, tout se réduit à deux vérités. La première est celle-ci :

Il faut une religion au peuple.

Sur celle-là tous les hommes sont d'accord ; mais la seconde, qui est tout aussi incontestable, est cependant bien moins connue, et moins avouée ; et cette autre vérité, la voici :

Tout le monde est peuple.

Il faut être bien aveugle pour croire que la religion pourra être négligée, et même honnie par le premier ordre, sans que le second s'en aperçoive ; et qu'il s'en aperçoive sans perdre bientôt le respect et ensuite la foi.

Jusqu'à présent le peuple russe s'est montré soumis et n'a fait craindre aucune de ces révoltes qu'on a vues ailleurs ; mais les tempêtes se forment et s'avancent rapidement. L'esprit du siècle pénètre de tous côtés dans ce pays, livré jusqu'à présent à la simplicité antique. De nombreuses sectes s'élèvent de toute part : il y

en a d'absurdes ; il y en a de dangereuses ; il y en a d'atroces. Le philosophisme, qui profite de tout, se sert, pour tuer le christianisme, de la science qu'on a déchaînée sur la Russie : mais le protestantisme surtout a porté le danger au comble, par des circonstances particulières, qu'il est nécessaire de détailler avec une certaine exactitude ; car c'est un point essentiel pour la Russie.

Depuis l'époque de la Réforme, et même depuis celle de Wickleff, il a existé en Europe un certain esprit, terrible et invariable, qui a travaillé sans relâche à renverser les monarchies européennes et le christianisme (1).

Le génie inquiet et républicain du protestantisme est une chose qui n'a plus besoin d'être prouvée. Le calvinisme surtout est remarquable sous ce point de vue : les tragédies qu'il a jouées en Europe, sont connues de tout le monde. Il serait aisé d'accumuler ici des témoignages protestants qui seraient infiniment curieux ; mais ce mémoire s'allongerait trop.

On peut cependant citer succinctement le professeur anglais de théologie qui prêchait, le 3 mai 1795, de-

(1) Cette action continuelle se trouve détaillée, avec beaucoup d'ordre et de clarté, dans le livre allemand intitulé *der Triumph der Philosophie*, etc., 2 vol. in-8. Ce livre anonyme, écrit par un ministre luthérien, mérite sous ce point de vue une pleine croyance.

vant (1) l'université de Cambridge : « Que toute l'im-
« piété, toute l'immoralité, toute l'apostasie du dix-
« huitième siècle était l'ouvrage du protestantisme. »

Et M. Mallet, ministre du saint Évangile à Genève, qui s'écriait deux ans après (2) : « Oui, ce sont les ré-
« formateurs qui, en sonnant le tocsin contre Rome.....
« et en tournant les esprits des hommes vers la discus-
« sion des dogmes religieux, les ont préparés à discuter
« les principes de la souveraineté, et ont sapé de la
« même main et le trône et l'autel. »

Et Condorcet (celui-ci n'est pas suspect) qui a dit dans sa tristement fameuse esquisse du *Progrès des sciences* : « L'instinct du despotisme avait révélé aux
« rois que les hommes, après avoir soumis les préju-
« gés religieux à l'examen de la raison, l'étendraient
« bientôt jusqu'aux préjugés politiques, etc. (3)... »

Sur cet esprit destructeur du seizième siècle, sont venus se greffer tous les systèmes antisociaux et antichrétiens qui ont paru de nos jours : *calvinisme*, *jansénisme*, *philosophisme*, *illuminisme*, etc..., tout cela ne fait qu'un, et ne doit être considéré que comme une seule secte, qui a juré la destruction du christianisme

(1) A sermon preached before the university of Cambridge on the 3th of May 1795, by John Mainwaring, professor of divinity. (*Critic. Revew*, août 1795, p. 460.)

(2) De la nécessité d'un culte public, par M. Mallet, in-8° 1797, (conclusion).

(3) Esquisse, etc., in-8, page 201.

et celle de tous les trônes chrétiens ; mais surtout et avant tout celle de la maison de Bourbon et du siège de Rome, en quoi elle a déjà réussi autant qu'il est donné à la force humaine.

Voilà l'ennemi de tous les rois ; on le leur a montré de toutes les manières. Que ceux qui sont encore debout prennent bien garde à eux : c'est l'instante prière de tous les amis de l'ordre. Nul prince n'a jamais été autant exposé que l'empereur de Russie : la terrible secte qui couvre maintenant l'Europe peut être comparée à une plante vénéneuse qui s'envenime davantage à mesure qu'elle est transplantée. Née en Angleterre dans le sang de Charles I[er], elle y enfanta un nombre immense d'écrivains désastreux. Voltaire la transplanta en France, où elle a produit tout ce que nous avons vu ; enfin elle a traversé le Rhin, et c'est en Allemagne qu'elle règne aujourd'hui avec une autorité qui doit faire trembler.

C'est de ce côté que l'empereur de Russie est attaqué avec un avantage infini. Souverain de quelques provinces protestantes, il ne peut empêcher l'enseignement allemand, qui *coule* en Russie comme un venin et fait un ravage inconcevable. Il a beau jeu avec les Russes, dont le très-petit nombre qui a quelque idée de cette philosophie allemande est complice, et dont l'*immense majorité* n'en a pas la moindre idée.

Les Russes ne font pas même attention à des choses qui ne sont nullement énigmatiques. On a imprimé à Saint-Pétersbourg, *avec permission de la censure* :

« Que l'homme devait son existence à la même fer-

« mentation qui a produit les couches terrestres de son « habitation. »

On a imprimé *avec permission de la censure :*

« Que la destruction de Sodome avait été l'effet d'un « météore physique tel que l'histoire en rapporte un « grand nombre. »

On a prêché à Moscou dans une église protestante remplie d'auditeurs des trois religions :

« Que l'événement de la Pentecôte était une appa- « rence électrique, etc., etc. »

On a dit dans cette même ville, en face du curateur de l'université et dans un discours d'apparat : « Que le christianisme s'oppose à l'avancement des sciences, » sans que ce blasphème contre le sens commun, l'expérience, la politique et la religion, ait été seulement porté à la connaissance du gouvernement ; etc., etc.

Les Russes passent sur ces énormités qui se répètent chaque jour, et ils honorent du doux nom de *tolérance* une fatale indifférence qui les perdra.

Ils ne savent pas de quelle manière ils sont attaqués par le protestantisme, et surtout quelle action il exerce sur le clergé, qui bientôt sera complétement perverti si l'on n'y met ordre. L'ouvrage est déjà commencé et avancé, et les étrangers, sur ce point, en savent peut-être plus que les Russes.

Le révérendissime Méthode, archevêque de Twer, imprimait il y a six ans, à Moscou, un traité historique sur l'état du christianisme dans les trois premiers siècles de l'Église. A la page 168 de cet ouvrage, digne

d'attention à plusieurs égards, l'auteur a laissé échapper un trait qui n'a point été perdu pour un œil attentif et curieux : « La voilà donc », dit-il en parlant du calvinisme, « la voilà donc cette doctrine que PLUSIEURS « DES NÔTRES louent et aiment tant, comme si Calvin « en savait à lui seul plus que les apôtres et leurs suc« cesseurs pendant quinze siècles (1). »

L'archevêque Méthode sait le secret DES SIENS, et le gouvernement peut méditer utilement sur le passage que l'on vient de citer.

Une dame pleine d'esprit, de raison et d'instruction, peut être citée après un grave et docte prélat. On agitait devant elle le grand problème, qui frappe d'abord tous les étrangers, de savoir pourquoi le clergé russe a tant de penchant pour les réformes dont les dogmes contredisent tous les siens, tandis qu'il a beaucoup d'éloignement pour le clergé romain, avec lequel cependant il est d'accord sur presque tous les dogmes capitaux.

« Vous êtes dans l'erreur, » dit la spirituelle dame ; « le clergé russe et le protestant sont d'accord sur

---

(1) *Hæc sane est disciplina illa quam* PLURIMI DE NOSTRIS *tantopere laudant, deamantque, quasi solus Calvinus meliora saperet quam apostoli eorumque per XV sæcula successores* (Methodi archiep... Twerensis, liber historicus, etc. Mosqvæ, 1805, in-4, Cap. IV. sect. 1, not. in § 79, p. 168).

Cet ouvrage est écrit en latin, comme devraient l'être tous les livres de ce genre, et beaucoup d'autres, afin qu'ils fussent connus sans délai de tous les hommes qui doivent les connaître, et des autres plus difficilement ou jamais.

« deux grands dogmes : l'amour des femmes et la haine « du pape. »

De gros in-folio donneraient moins à penser que cette réponse ; il y aurait cependant bien d'autres choses à dire sur les causes de cette sympathie extraordinaire, entre deux religions si différentes. Mais dans un écrit tel que celui-ci, où l'on ne doit présenter que la fleur du sujet, contentons-nous du fait, qui est incontestable : le penchant vers le protestantisme est évident, et il perce jusque dans des ouvrages nationaux qui jouissent de la confiance universelle. On peut citer pour exemple, les Annales de Tatischeff, dont l auteur s'est montré, dans son ouvrage, si peu ami de l'Église nationale, qu'au jugement du même prélat que l'on vient de citer . « on peut le regarder comme un luthé- « rien, et même comme un calviniste (1). »

Le danger ne saurait donc être plus grand, car le plus grand est toujours le moins aperçu, et l'on ne voit pas que jusqu'à présent, il ait été senti dans ce pays ni qu'on ait pris des mesures pour l'écarter.

Lorsque l'abbé, depuis cardinal de Polignac, demanda à Bayle de quelle religion il était, celui-ci répondit : « Protestant ! »

« — Mais, reprit le célèbre auteur de l'anti-Lucrèce, « ce mot est bien vague, Monsieur ; à quelle classe de « protestants appartenez-vous ? »

---

(1) Lutheranisantem prodit vel Calvinisantem animum (Method. ibid., p. 68, § 52 in not.)

« — Je suis, répliqua Bayle, protestant dans la « force du terme ; car je proteste contre toutes les vé« rités (1). »

On ne pouvait mieux définir le protestantisme : il *proteste* contre tout, et pour aucune nation il n'est aussi dangereux que pour la Russie.

Dans le livre le plus solennel, imprimé en Russie, on ne dit point seulement, *avec permission*, mais avec *la protection la plus visible*, il est dit : « Que l'Église pro« testante n'admet aucun symbole, aucune profession « de foi fixe et invariable. » Car, disait le rédacteur officiel de ce magnifique ouvrage : « Une telle règle se « trouverait en contradiction avec les efforts de cette « Église vers la vérité (2). »

On a été effrayé ensuite ; on a retiré et anéanti l'édition, etc... Qu'importe ? elle n'a pas moins été publiée et agréée, elle ne déclare pas moins l'esprit de cette association ; c'est un essai fait sur la Russie, en en attendant d'autres.

Puisque le gouvernement n'a malheureusement pas

---

(1) Cent fois Bossuet avertit les protestants dans ses ouvrages que leur système les menait droit au déisme (ou au *Riénisme*). L'événement a justifié la prédiction.

(2) Weil solches mit ihrem streben nach Wahrheit im widerspruch stehen wurde. (V. *Kirchenordnung fur die protestanten in Russischen Reiche entworfen und mit Genehmigung der kaiserl. Gesetzcommission heraus gegeben.* Mittau, 1808, in-8, p. 13.)

le droit d'éteindre chez lui un tel enseignement, qu'il le restreigne au moins par tous les moyens possibles, qu'il le surveille sans relâche, et surtout qu'il l'empêche de descendre (si la chose est encore possible) jusqu'à la masse du bon peuple russe, sans quoi tout est perdu !

Les hommes d'État doivent sur ce point se défier d'eux-mêmes ; car les systèmes modernes peuvent fort bien les avoir atteints, plus ou moins, et avoir rendu ces doctrines moins choquantes pour eux. Mais tout homme est tenu, dans ces sortes de cas, de se dépouiller de tous ses préjugés, et de n'envisager les diverses opinions qui se présentent à lui que sous leurs rapports politiques.

Toute discussion générale et populaire des dogmes religieux, emporte avec elle une discussion semblable des dogmes politiques. Ceci n'est plus une proposition douteuse ; c'est un axiome pour tout homme instruit. Or, le protestantisme reposant tout entier sur ce principe de la discussion, qu'il attribue à chaque individu comme un droit inhérent et inaliénable (1), il s'ensuit qu'il renferme essentiellement en lui-même un germe de rébellion qui éclora nécessairement dans toutes les occasions favorables.

---

(1) A côté de la coupable plaisanterie citée plus haut, l'auteur a eu l'audace de citer saint Paul pour établir sa proposition : *Que chaque homme a droit de faire à son gré des découvertes dans le christianisme*, ce qu'il appelle : *streben nach Wahrheit.*

Mais ce système ne s'en est pas tenu à des conséquences ; il a parlé aussi clair en politique qu'en théologie, et depuis trois siècles il n'a cessé de prêcher en Europe la doctrine suivante.

« Tous les hommes naissent libres et égaux. La sou-
« veraineté n'a pu commencer que par le consentement
« des peuples ; elle vient donc des peuples, et tout sou-
« verain n'est qu'un délégué ; or, comme il est absurde
« de supposer que les hommes aient volontairement
« donné à un homme comme eux le pouvoir de leur
« faire du mal, il s'ensuit que le droit de résistance, en
« cas de malversation et de tyrannie, appartient à tout
« peuple contre tout souverain. »

A cette profession de foi des novateurs sur la souveraineté, les deux Églises grecque et latine en ont toujours opposé une autre, qui n'a pas varié depuis 1811 ans, et cette profession la voici.

« Dieu, qui est l'auteur de tout, est surtout l'au-
« teur de la souveraineté. En créant l'homme social, il
« a rendu la souveraineté nécessaire ; donc l'homme
« n'est point gouverné parce qu'il l'a voulu, mais
« parce que Dieu l'a voulu. *Quand même l'homme aurait*
« *cédé primitivement la souveraineté ; en la cédant,*
« *il aurait perdu le droit de la reprendre. Donc*
« *les souverains sont inviolables et ne peuvent être*
« *jugés.* »

L'une ou l'autre de ces deux professions de foi doit être enseignée en Russie ; c'est au gouvernement à choisir. Mais le comble de l'aveuglement serait de craindre les maîtres qui enseignent la seconde, et de

les soumettre à ceux qui par état doivent enseigner la première (1).

Ce qu'il y au contraire de plus important pour la Russie c'est de séparer *absolument* les deux enseignements, et d'éviter entre eux toute espèce de contact, par tous les moyens qui sont à la disposition du gouvernement..... *Que jamais un professeur protestant ne paraisse dans un séminaire, dans une école, ou dans une université du rit grec ou latin.* C'est la grâce que tout ami de l'ordre général et de la Russie en particulier demande à deux genoux à Sa Majesté Impériale, et certes il ne lui demande pas en cela une chose de peu d'importance pour lui et pour l'État, mais ces mesures ne doivent point être publiques ni légales. On ne l'aura jamais assez répété, il y a une foule de choses que le souverain fait mieux en gardant le secret dans son cœur, et agissant comme la nature, qui fait tout sans dire : *Je vais faire.*

On dit (et on l'a trop dit) : *Il ne s'agit nullement de religion, il s'agit de philosophie, de langue grecque, etc.....* Jusques à quand sera-t-on dupe de ces sophismes perfides ? L'erreur passe par toutes les portes ; et depuis les hautes mathématiques jusqu'à la conjugaison des verbes, tout lui sert pour arriver à ses fins. Le gouvernement russe n'a pas besoin de beaucoup de mémoire

---

(1) Ici devait se trouver une digression sur l'enseignement des jésuites ; mais ce sujet ayant été traité dans un Mémoire à part, on se dispense d'une répétition inutile.

pour se rappeler ce qu'on voulait enseigner à ses prêtres, il y a peu de temps, sous le voile de la langue hébraïque.

Encore si l'on s'en tenait aux sciences purement mathématiques ou physico-mathématiques, le mal serait moindre, quoique grand encore (puisque le contact seul est très-contagieux). Mais appeler des professeurs de cette espèce dans une école, et surtout dans un séminaire grec ou latin, pour y enseigner la morale, la métaphysique et toute la philosophie rationnelle, c'est une faute dont les suites démontreront trop tôt l'énormité.

Ce qu'on va lire semblera un paradoxe, et cependant rien n'est plus vrai ; le plus fidèle et le plus puissant allié de Sa Majesté Impériale, pour le maintien de la religion nationale, c'est l'action et la fraternité de l'Église catholique de ses États. Ce point est un de ceux où il faut le moins se fier aux apparences. Mettons à part les autres religions qui ne sont que des clubs ; l'Église grecque et l'Église latine, l'une et l'autre, d'accord pour servir le souverain, se servent de plus mutuellement sans le savoir et malgré leur opposition extérieure.

Évitons toujours toutes les exagérations : *les haines* des religions sont mauvaises, mais l'*émulation* est bonne. C'est une trés-juste observation faite par le lord Lyttleton dans ses excellentes lettres sur l'histoire d'Angleterre ; deux grandes religions en présence l'une de l'autre, et s'observant mutuellement, se servent infiniment l'une et l'autre au lieu de se nuire.

La religion catholique peut d'ailleurs être extrêmement avantageuse sous un autre rapport, car elle donne un grand spectacle, utile partout et toujours, mais surtout en Russie, et à l'époque où nous vivons, c'est le spectacle du génie prosterné et croyant. Partout ailleurs la science a tué la religion ; on l'a vu dans les pays protestants ; on le verra de même en Russie, si les choses sont abandonnées à leur propre poids. Chaque individu que le souverain gagnera à la science le privera d'un sujet religieux ; le caractère national changera en mal ; cette sorte de fatalisme chrétien, qui animait le soldat russe, et qui en faisait le premier soldat du monde périra ; il deviendra raisonneur et ; par conséquent plus dangereux à son maître qu'à l'ennemi.

Pour prévenir ce mal il n'y a rien de mieux que le spectacle de la science croyante et soumise, et c'est dans ce sens que la religion catholique est utile partout. Ici d'ailleurs elle ne cause aucun ombrage, car elle n'est point une religion *tolérée*, comme on le dit quelquefois mal à propos. Une *religion tolérée* est celle qui, s'étant introduite dans un État, ou violemment ou clandestinement, finit par s'y faire donner une existence légale, en forçant la main au souverain. C'était le cas du calvinisme en France, ce serait celui des nombreux *Rascolniques* s'ils avaient une fois le même succès. Mais lorsque des peuples de différentes croyances obéissent à un même souverain, tous sont également libres. Un grand mouvement politique ayant fait passer sous le sceptre de Sa Majesté Impériale plusieurs millions de catholiques, il les laisse en paix sur leur foi,

comme il y laisse le Tartare mahométan ou lamaïte, et même l'idolâtre. Il n'y a donc de la part de cette religion ni violence, ni surprise, ni désobéissance, ni rien, en un mot, de répréhensible ; de manière que l'exemple qu'elle donne n'est acheté par aucun danger.

Ses dogmes d'ailleurs sont politiquement conservateurs, et partout où elle retiendra le peuple, il ne deviendra jamais enragé.

Celui qui trace ces lignes se trouvant à Berne en 1796, l'un des premiers personnages de l'État, qui voyait arriver la *trombe française*, ne fit pas difficulté de lui dire : « Nous voudrions bien, dans ce moment, « que notre peuple fût catholique ; » à quoi il ajouta ces paroles remarquables : « Nous savons bien que, « sans votre religion, la nôtre n'existerait pas. »

En effet les sectes protestantes n'existent que par l'esprit de contradiction qui les anime : elles prennent l'antipathie pour la foi, et la colère pour le zèle. C'est une grande vérité, mais qui acquiert un poids particulier dans la bouche d'un homme d'État protestant.

Le contact des deux religions ne peut d'ailleurs inspirer aucune alarme au gouvernement. Moyennant la loi qui défend à l'Église latine de faire des conquêtes sur la grecque et au culte russe de convaincre et d'amener à lui les Latins. Mais quant à la défense faite à l'Église latine de recevoir les protestants (qu'il soit permis de le dire), il y a peut-être un peu plus de rancune antique que de véritable politique dans cette disposition ; non qu'il faille une loi sur ce point, mais on pourrait laisser faire, et l'on ne conçoit pas trop quel intérêt a l'Église

protestantisme, ni ce que le souverain peut craindre en acquérant des sujets plus dévoués et plus soumis en vertu de leurs dogmes. Tout ceci, au reste, est dit avec respect et sans aucun esprit de critique.

L'auteur de cet écrit étant catholique, il se fait un devoir religieux de ne jamais parler qu'en politique, et de ne jamais citer les grands hommes de sa religion, qui ne lui manqueraient pas, comme on sait. Il cherche toutes ses autorités dans les camps ennemis ou mal affectionnés, où il a toujours fait une abondante récolte. Il est bien sûr, d'ailleurs, de ses intentions, qui ne sauraient être plus pures ni plus fortement dirigées vers le bien d'un pays qu'il a tant de raisons d'aimer.

CHAPITRE QUATRIÈME

DE L'ILLUMINISME

Ce mot d'*illuminé* trompe nécessairement une foule d'hommes parce qu'il signifie, dans les conversations ordinaires, des choses absolument différentes. Un franc-maçon ordinaire, un martiniste, un piétiste, etc., etc., et un disciple de Weishaupt se nomment communément, dans le monde, des *illuminés*. Il serait cependant difficile d'abuser davantage des termes et de confondre des choses plus disparates. Mais comme il est possible de renfermer sous ces trois dénominations tous ceux qu'on appelle vulgairement *illuminés*, elles serviront de division à ce chapitre.

I. L'origine de la franc-maçonnerie simple est un sujet difficile, sur lequel il n'est pas aisé de dire des choses certaines, ni peut-être même plausibles. Mais, pour ne s'occuper que de ce *qu'elle est*, sans examiner *d'où elle vient*, on peut assurer que cette franc-maçonnerie pure et simple, telle qu'elle existe encore en Angleterre, où les institutions quelconques sont moins sujettes à se corrompre, n'a rien de mauvais en soi, et

qu'elle ne saurait alarmer ni la religion ni l'État. L'auteur de cet écrit l'a suivie très-exactement et longtemps ; il a joint à son expérience celle de ses amis ; jamais il n'a rien vu de mauvais dans cette association, et il est bien remarquable que l'abbé Barruel, dans son *Histoire du jacobinisme*, où certainement il n'a voulu épargner aucune secte dangereuse, ait cependant manifesté la même opinion.

Mais il ne s'ensuit pas que, *dans ce moment*, cette sorte de franc-maçonnerie ne doive inspirer aucun soupçon ; car, comme le disait très-sagement, il y a une vingtaine d'années, un souverain qui n'existe plus : « Dans les temps de trouble et d'effervescence, tout « rassemblement est suspect. » Ce qui est évident.

Les lois de la fermentation dans le monde moral sont les mêmes que dans le monde physique. Elle ne peut naître que du contact. Des grains de raisins, isolés, pourriront en silence ; à millions, mêlés, ils soulèveraient une montagne. Il en est de même des hommes : dans les moments de fermentation, il ne faut leur permettre de se réunir qu'au grand air. *Qu'ils ne se renferment jamais ensemble, et sans inspecteur autorisé !* C'est une loi générale de sage politique.

Une foule de sociétés plus que suspectes, ayant d'ailleurs adopté des formes maçonniques, et s'étant fait connaître de cette manière, nul gouvernement sage ne s'endormira complétement sur leur compte.

II. La seconde espèce d'*illuminés*, dans le sens vague qu'on attribue à ce mot, peut être comprise sous les deux noms de *martinistes* et de *piétistes*. On croit

communément que les premiers tirent leur nom de M. de Martin, né à Ambise en 1743, mort à Aunay le 13 octobre 1804, et qui a publié de nos jours plusieurs ouvrages de théosophie ; mais rien n'est plus faux. Les *Martinistes* tirent leur nom d'un certain *Martino Pasqualès*, qui vécut jadis assez longtemps en France, et qui mourut en Amérique il y a peut-être quarante ans. Il n'est pas du tout inutile que les gouvernements connaissent les dogmes des *martinistes.* Ces hommes sont persuadés ·

1° Que le christianisme, tel que nous le connaissons, est au véritable christianisme ou christianisme primitif, base de toutes leurs spéculations, ce qu'une *loge bleue*, autrement nommée *loge d'apprentis et compagnons* dans la franc-maçonnerie ordinaire, est à une loge de *hauts grades*.

2° Que ce christianisme réel, désigné chez les Allemands par le nom de *christianisme ascendant,* est une véritable initiation ; qu'il fut connu des chrétiens primitifs, et qu'il est accessible encore aux adeptes de bonne volonté.

3° Que ce christianisme révélait et peut révéler encore de grandes merveilles, et qu'il peut non-seulement nous dévoiler les secrets de la nature, mais nous mettre même en communication avec les esprits

En général leur doctrine est un mélange de platonisme et de philosophie hermétique sur une base chrétienne.

Les *piétistes* (qu'il faut bien se garder de confondre avec les *quiétistes*) tirent probablement leur nom d'une

certaine *piété* tendre, qu'ils ont ou qu'ils professent. Ils rapportent tout à l'amour de Dieu, et quoique ce principe excellent soit mêlé chez eux à beaucoup d'alliage plus ou moins répréhensible, il suffit cependant pour leur rendre excessivement chers les écrivains mystiques de l'Église romaine Ce sont leurs guides et leurs oracles (1). Ils pensent assez communément que les chrétiens de toutes les communions sont sur le point de se réunir sous un chef, qui, suivant l'opinion de plusieurs, doit résider a Jérusalem.

Qu'en attendant cette grande époque, le véritable christianisme réside dans l'intérieur de l'homme : ils le nomment *le règne de l'intérieur*, où l'amour seul nous conduit, sans égard à la diversité des dogmes.

A la vérité le *martinisme* et le *piétisme* se pénètrent mutuellement, en sorte qu'il serait bien difficile de trouver un sectateur de l'un de ces systèmes qui ne tienne aucunement à l'autre.

Mais on ne se trompera point en pensant que, sous l'une et l'autre de ces dénominations, sont compris *tous ces hommes qui*, *peu satisfaits des dogmes nationaux et du culte reçu, se livrent à des idées extraordinaires et à des recherches plus ou moins hardies sur le christianisme*, *qu'ils nomment primitif.*

Peu importe au reste que ces adeptes ne se reconnaissent point eux-mêmes sous l'une et l'autre de ces

(1) Sainte Thérèse, saint François de Sales, Fénelon, madame Guyon, etc.

dénominations. Car les sociétés et même les nations sont très-souvent connues par les étrangers sous des noms qu'elles méconnaissent elles-mêmes ; mais, pourvu qu'on soit d'accord sur les idées, les mots sont indifférents : il suffit d'en convenir.

Dans un voyage fait à Lyon, il y a trente ans au moins, celui qui écrit ceci eut lieu de se convaincre que les *martinistes* avaient des grades supérieurs, inconnus même des initiés admis à leurs assemblées ordinaires ; qu'ils avaient un culte, et de hauts initiés ou espèce de prêtres, qu'ils appelaient du nom hébreu COHEN (1) et il a observé dès lors que tous ces grands initiés ont donné dans la révolution (mais à la vérité jamais dans ses excès).

Il leur a reconnu aussi, en général, une antipathie naturelle contre l'ordre sacerdotal et contre toute hiérarchie. A cet égard, il n'a jamais vu d'exceptions. Tous regardent les prêtres, sans distinction, *comme des officiers au moins inutiles qui ont oublié le mot d'ordre.*

Là-dessus tous les gouvernements peuvent faire leurs réflexions, suivant l'importance qu'ils attachent aux croyances et aux forces nationales.

Mais il s'en faut de beaucoup que le danger soit le même dans les pays catholiques et dans les autres. Car, dans les premiers, ce système ébranle le principe de l'unité et de l'autorité, qui sont les bases de la croyance

(1) Ce mot, en effet, signifie *prêtre* dans la langue hébraïque.

catholique ; mais, dans les autres, il produit deux grands biens.

1° Il tend à étouffer les dissensions religieuses et à réunir les chrétiens par l'indifférence même des initiés sur plusieurs points qui échauffaient jadis les esprits.

2° Ce même système s'oppose à l'incrédulité générale qui menace tous ces pays ; car, enfin, il est chrétien dans toutes ses racines ; il accoutume les hommes aux dogmes et aux idées spirituelles ; il les préserve d'une sorte de matérialisme pratique très-remarquable à l'époque où nous vivons, et de la glace protestante, qui ne tend à rien moins qu'à geler le cœur humain.

Quant aux martinistes mitigés et aux *piétistes* qui se bornent à attendre des merveilles, à spéculer sur l'amour divin et sur le *règne de l'intérieur*, il ne paraît pas que Sa Majesté Impériale ait rien à craindre politiquement de la part de ces hommes (qui fourmillent, au reste, à Moscou et à Saint-Pétersbourg), du moins tant qu'ils ne formeront point d'associations proprement dites. Dans le cas contraire, ils pourraient donner de l'ombrage ; mais uniquement par la raison dite plus haut.

III. Mais il y a une troisième classe d'illuminés, très-mauvaise, très-dangereuse, très-active, et sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention des gouvernements.

Le véritable illuminisme est le philosophisme moderne greffé sur le protestantisme, c'est-à-dire sur le calvinisme ; car on peut dire que le calvinisme a dévoré et assimilé à lui toutes les autres sectes.

Voilà pourquoi l'illuminisme est beaucoup plus féroce

en Allemagne qu'ailleurs, parce que le venin protestant a son principal foyer dans ces contrées. C'est aussi dans ce pays que le nom de la grande secte a pris naissance. Les conjurés ont nommé dans leur langue, *aufklarung*, l'action de la nouvelle lumière qui venait dissiper les ténèbres des anciens préjugés ; et les Français ont traduit ce mot par celui d'*illuminisme*.

La première question qui se présente est de savoir, si cette secte ressemble à d'autres, qui ne sont unies que par la communauté d'opinions, ou si elle a des corporations formelles.

Il parait certain qu'elle a commencé de la première manière; mais que du milieu d'une foule innombrable de scélérats, il s'en est élevé ensuite de plus coupables, et de plus habiles que les autres, qui ont érigé des sociétés formelles.

Sur celle de Bavière il n'y a pas le moindre doute. Son chef est connu ; ses crimes, ses projets, ses complices et ses premiers succès le sont aussi ; les règlements de la secte ont été saisis, publiés par le gouvernement, traduits en français, et imprimés de nouveau par l'abbé Barruel dans son intéressante *Histoire du jacobinisme*. Ainsi, à cet égard, il n'y a plus rien à dire.

La société s'est encore fait connaître en Italie d'une manière assez frappante ; puisque ses règlements ont été saisis par le Sénat de Venise et transmis en France de la manière la plus officielle. Ils sont aujourd'hui dans cette capitale, et, suivant les apparences, ils sont connus de Sa Majesté Impériale. Dans le cas contraire, ils sont toujours à ses ordres.

Il y a plusieurs années que, dans une ville habitée par l'auteur de ce mémoire, un scélérat étranger, attaqué à l'auberge d'une maladie mortelle, éprouva l'heureux remords ; il fit appeler un prêtre, et, devant lui et d'autres personnes qui étaient dans sa chambre, il confessa à haute voix « qu'il était membre d'une société « établie pour le renversement du christianisme et des « monarchies. »

Enfin, dans une lettre excessivement curieuse du célèbre Métastase, écrite au prince Chigi le 17 juin 1768, on voit qu'alors déjà il pressentait à Vienne la grande catastrophe qui menaçait en Europe l'édifice civil et religieux, et qu'il se plaint surtout (ce qui est bien remarquable) « que l'objet de ceux qui auraient eu la puis« sance d'amener le repos, était précisément le trouble « et la nouveauté. »

Il ne paraît pas que de si grands attentats aient pu être conçus et exécutés, sans l'action également forte et cachée de quelques sociétés dont l'existence se trouve encore prouvée d'une autre manière triste et indirecte, c'est-à-dire par certains crimes commis depuis quelque temps ; car si on les examine bien, on trouvera qu'ils ne peuvent pas avoir été commis sans l'appui secret de quelque association.

Au fond, il importe peu qu'elle existe sous une forme ou sous une autre, en sociétés distinctes, organisées en corporations régulières, ou par une vaste et infernale communauté de systèmes, de vues et de moyens ; il suffit qu'elle existe, et qu'elle ait déclaré une guerre à mort à tout ce que nous avons cru et respecté jusqu'à présent.

Toutes ses vues, toute sa puissance étaient tournées invariablement contre le siége de Rome et contre la maison de Bourbon, qu'elle regardait comme les deux clefs de la voûte européenne, et encore une fois elle a réussi autant que l'homme peut réussir.

Elle a paru s'arrêter aux frontières de la Russie, et pourquoi ? Parce que le peuple, et pour parler plus clairement, la grande masse de la nation n'est pas encore préparée ; mais si le gouvernement laisse pénétrer et favorise l'enseignement protestant, il arrivera, ce qui est arrivé ailleurs. Non que tous les protestants soient mauvais, non qu'il n'y ait parmi eux une foule de gens de mérite (on aurait horreur de la moindre exagération dans ce genre). Mais lorsque l'esprit général d'une institution est mauvais, il faut se garder de cet esprit, en laissant de côté les exceptions honorables qui ne prouvent rien.

Or, l'esprit constitutionnel et fondamental du protestantisme a une affinité naturelle avec les systèmes modernes antichrétiens et antimonarchiques, qui sont même une production directe et évidente du protestantisme.

L'illustre Leibnitz (1), le plus savant comme le plus modéré des protestants, n'est-il pas convenu en propres termes (2) « qu'il n'y avait pas moyen de nier que la « plupart des auteurs de la religion réformée qui ont « fait en Allemagne des systèmes de politique, ont suivi

---

(1) On se permettra ici quelques répétitions, pour ne point affaiblir l'autorité des citations.

(2) *Pensées de Leibnitz*, in-8°, t. II, p. 131.

« les principes de Buchanan, de Junius Brutus et de « leurs semblables » ?

Un ministre évangélique de Genève n'avait-il pas imprimé, en 1797, « que Luther et Calvin sont les véri« tables auteurs de tous les maux de l'Europe » ?

Ne s'est-il pas écrié : « Oui, ce sont les réformateurs « qui, en tournant les esprits des hommes vers la dis« cussion des dogmes religieux, les ont préparés à dis« cuter les principes de la souveraineté, et ont sapé de « la même main et le trône et l'autel (1). »

Deux ans auparavant, ne prêchait-on pas en Angleterre, devant l'université de Cambridge, « que les écri« vains protestants avaient bouleversé la religion et le « gouvernement, et que la plus grande partie des livres « immoraux et impies qui avaient enfin produit l'apos« tasie générale étaient partis de cette source (2) » ?

Condorcet n'a-t-il pas dit « que les hommes, après « avoir soumis les préjugés religieux à l'examen de la « raison, devaient nécessairement l'étendre jusqu'aux « préjugés politiques ; qu'éclairés sur les usurpations « des papes, ils finiraient par vouloir l'être sur les usur« pations des rois... Que les nouvelles sectes enfin ne « pouvaient, sans une contradiction grossière, réduire

---

(1) *De la nécessité d'un culte public*, par M. Mallet, pasteur de Genève, in-8°, 1797, conclusion.

(2) A sermon preached before the university of Cambridge on the 3the of March 1797, by John Mainwaring sr. d. professor in divinity. (*Critic Review*, août 1795, p. 460.)

« le droit d'examiner dans des limites trop resserrées, « puisqu'elles venaient d'établir sur ce même droit la « légitimité de leur séparation (1) » ?

Et Voltaire n'a-t-il pas dit « que le calvinisme devait « nécessairement ébranler le fondement des États (2) » ?

Quand un système a de tels accusateurs, il ne doit pas se plaindre s'il est soupçonné.

On ne dit donc point que *tous* les protestants sont mauvais, rien ne serait plus faux et plus ridicule ; mais on dit que l'esprit de ce système est fondamentalement mauvais ; qu'il fera donc toujours plus ou moins de mal ; que dans ce moment il est particulièrement dangereux par son affinité avec le philosophisme destructeur qui nous ronge ; et que la Russie est particulièrement exposée, à cause des immenses facilités offertes dans ce pays, à l'enseignement protestant.

Mais quand on voit un professeur protestant, introduit, sous quelque prétexte que ce soit, dans un séminaire grec, on doit croire qu'on n'en est plus à de simples projets, que le mineur est déjà attaché, et que l'explosion se fera peu attendre.

L'illuminisme s'est allié avec toutes les sectes parce qu'elles ont toutes quelque chose qui lui convient ; ainsi, il s'aide des jansénistes de France contre le pape, des jacobins contre les rois, et des juifs contre le christianisme en général.

---

(1) Condorcet, *Esquisse d'une histoire*, etc., in-8°, p. 201, 206.

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII.

C'est donc un monstre composé de tous les monstres, et si nous ne le tuons pas, il nous tuera.

C'est par cette multitude de relations et de points de contact qu'il est particulièrement dangereux, parce qu'il se fait servir ainsi par une multitude d'hommes qui ne le connaissent point.

Les juifs dont on vient de parler méritent une attention particulière de la part de tous les gouvernements, mais surtout encore celui de Russie, qui en a beaucoup dans son sein ; il ne faut pas être étonné si le grand ennemi de l'Europe les favorise d'une manière si visible ; déjà ils disposent de propriétés immenses en Toscane et en Alsace ; déjà ils ont un chef-lieu à Paris, et un autre à Rome, d'où le chef de l'Église a été chassé. Tout porte à croire que leur argent, leur haine et leurs talents sont au service des grands conjurés.

Le plus grand et le plus funeste talent de cette secte maudite, qui se sert de tout pour arriver à ses fins, a été depuis son origine de se servir des princes mêmes pour les perdre.

Ceux qui ont lu les livres nécessaires dans ce genre (1) savent avec quel art elle savait placer auprès des princes les hommes qui convenaient à ses vues. Voltaire écrivait, le 17 novembre 1760 :

---

(1) Comme l'histoire du jacobinisme, la correspondance de Voltaire avec Frédéric II, avec d'Alembert, etc., le livre de l'abbé Proyart, intitulé : *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, etc... *Der triumph der philosophie, in Achtzehnten Jahrhunderte.*

« L'infant parmesan sera bien entouré ; il aura un « Condillac et un Deleire ; si avec cela il est bigot, il « faudra que la grâce soit forte. » (Cité dans l'ouvrage de l'abbé Proyart, p. 92.)

Le même insolent écrivait au roi de Prusse Frédéric II : « Pour l'impératrice de Russie, la reine de « Suède *votre sœur*, le roi de Pologne, le prince Gus- « tave, fils de la reine de Suède, j'imagine que je sais « ce qu'ils pensent. » (Abbé Proyart, p. 86.)

Et deux jours après il écrivait à son ami d'Alembert : « Nous avons pour nous l'impératrice de Russie, « le roi de Prusse, le roi de Danemark, la reine de « Suède et son fils (1). »

Mais Frédéric II qui, malgré ses préjugés funestes, avait cependant du sang royal dans les veines, connaissait si bien ces hommes, que, même en écrivant à Voltaire, il ne pouvait s'empêcher de lui dire : « Désor- « mais ces messieurs (les philosophes) vont gouverner « l'Europe, comme les papes l'assujettissaient autre- « fois (2). »

Ce monarque fut un homme véritablement extraordi-

---

(1) Voltaire à d'Alembert, 23 novembre 1770. *Ibid.*, p. 85. Il faut avouer que le fils de la reine de Suède a eu peu à se louer de l'association.

(2) Frédéric II à Voltaire ; Œuvres de ce dernier, t. LXXXVI, p. 56. La comparaison entre les papes et les philosophes est l'excès de l'aveuglement ; mais ce n'est pas de quoi il est question ici.

naire ; il y avait en lui un philosophe et un roi, et souvent le premier était réfuté par le second. Ainsi, lorsque les Jésuites furent expulsés d'Espagne, il écrivait à Voltaire :

« Voilà un nouvel avantage que *nous* venons de rem- « porter en Espagne (1) ; les Jésuites sont chassés de « ce royaume... à quoi ne doit pas s'attendre le siècle « qui suivra le nôtre ! L'édifice du fanatisme sapé par « les fondements va s'écrouler, et les nations transcri- « ront dans leurs annales que Voltaire fut le promoteur « de cette révolution (2). »

Mais une autre fois il écrit au même : « Souvenez-vous, « je vous prie, du Père de Tournemine, votre nour- « rice (vous avez sucé chez lui le doux lait des Muses), « et réconciliez-vous avec un ordre qui a porté des « hommes du plus grand mérite (3). » Et il ajoutait une autre fois : « Je ne connais pas de meilleurs reli- « gieux. — Ganganelli me laisse mes chers Jésuites ; « j'en conserverai la précieuse graine pour en fournir « à ceux qui voudront cultiver chez eux cette plante si « rare (4). »

---

(1) Voilà le philosophe ! il se mêle à cette canaille et il ne dédaigne pas de dire *nous*.

(2) Frédéric II à Voltaire ; Œuvres de ce dernier, t. LXXXVI, p. 248.

(3) Frédéric II à Voltaire, 18 novembre 1777, même volume, p. 286. Voilà le roi ! il est sorti de la fange. Ce n'est plus *nous*, c'est *moi*.

(4) 18 novembre 1777, *ibid.*, p. 286.

Une fois il se félicite de ce que les abus de la dissipation forcent les princes à s'emparer des biens des reclus, les suppôts et les trompettes du fanatisme (1).

Mais quand il est question de détruire chez lui, il s'arrête, il écrit à d'Alembert : « L'empereur poursuit « sans relâche son système de sécularisation ; chez « moi je laisse les choses comme elles sont, le droit de « propriété sur lequel repose la société est sacré pour « moi (2). »

C'en est assez pour faire voir l'action des conjurés sur les souverains, et les tristes victoires qu'ils ont remportées sur le bon sens de l'un des plus grands et des plus célèbres qui, tout en les méprisant, les a servis de la manière la plus déplorable et la plus efficace.

Mais le talent des illuminés ne se bornait pas, et ne se borne point encore, à verser dans l'esprit des princes les préjugés les plus funestes ; leur grand chef-d'œuvre est d'en obtenir les ordres dont ils ont besoin, tout en ayant l'air de leur demander des choses toutes différentes.

On peut affirmer que pendant tout le dix-huitième siècle les gouvernements de l'Europe n'ont presque rien fait d'un peu remarquable qui n'ait été dirigé par l'esprit secret, vers un but dont le souverain ne se dou-

---

(1) A l'endroit cité des *Œuvres de Voltaire*, t. LXXXIX, p. 248, c'est *nous*.

(2) C'est *moi*. — V. le livre allemand cité plus haut, *der Triumph der Philosophie*, t. II, p. 124.

tait pas. La vérité de cette proposition peut se vérifier dans les grandes et dans les petites choses.

Ainsi, dans plusieurs pays on a déclamé contre les troupes privilégiées, particulièrement destinées à la garde des souverains. Le *prétexte* était la dépense, l'orgueil de ces hommes choisis, le danger des haines de corps, etc..... Le *motif* était l'abaissement des souverains, car le mélange de force et d'éclat, qui distingue ces sortes de corps, pourrait être nommé *la cuirasse de la majesté*. Et personne ne le sait mieux que ceux qui proposent de la détacher (1).

Que n'a-t-on pas écrit en Europe contre les mainmortes? Le *prétexte* était le danger de l'accumulation des biens dans les mains qui n'aliènent jamais ; le *but* était d'empêcher les fondations pieuses et l'accroissement des biens ecclésiastiques.

Que n'a-t-on pas dit encore contre le célibat ecclésiastique? Le *prétexte* était le bien de l'État et la *population* ; le *but* était l'avilissement infaillible des *suppôts et des trompettes du fanatisme.*

Les livres ont été pleins de dissertations sur le danger des inhumations dans les églises. Le *prétexte* était la santé publique ; le *but* était le désir de *civiliser* les sépultures, d'établir de plus le *pêle-mêle* des cimetières, et de *planter*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la

---

(1) En effet, l'anéantissement de la *maison du roi* en France fut le prélude de la révolution.

démocratie en terre pour la faire germer ensuite au dehors, ce qui est arrivé (1).

Mille voix compatissantes se sont élevées en faveur des Juifs. Le *prétexte* était l'humanité et même la politique ; le *but* était uniquement de contredire les prophéties (2). Et l'on ne saurait trop regretter qu'ils aient réussi, en partie, ici ou là ; car, pour le dire en passant, *jamais prince chrétien ne sortira, à l'égard des juifs, de la protection universelle due à tout sujet, et ne tâchera de les avancer vers l'État et les fonctions civiles, sans que son règne ne soit marqué par de grandes disgrâces et d'éclatantes humiliations* (3).

Avec quel art ces hommes ont su, pendant tout le dernier siècle, montrer aux souverains des périls imaginaires pour arriver à leurs fins ! Ils se sont donnés eux-mêmes pour d'excellents sujets réellement et sincèrement alarmés sur l'autorité royale menacée, di-

---

(1) Il faut se rappeler ici l'usage ancien d'inhumer dans les églises ou autour des églises, dans les pays catholiques, et l'importance que l'opinion générale attribuait à ces sortes d'inhumations. Il faut de plus avoir vu les *cénotaphes* modernes.

(2) On l'a vu dans la fameuse lettre de d'Alembert imprimée parmi celles du roi de Prusse Frédéric II, qui, ne s'embarrassant de rien, lui a permis de voir le jour.

(3) Joseph II enrôlait les juifs et les faisait assister à la messe avec leurs camarades. Les princes qui voudront hériter de ses succès et de sa réputation pourront l'imiter.

saient-ils, par les prêtres. Ils citaient des événements du onzième siècle, très-mal expliqués jusqu'à présent, et d'ailleurs aussi étrangers aux hommes de notre temps que la guerre du Péloponèse. Mais c'était le *prétexte;* et le *but* était d'ôter l'enseignement public au clergé, qui enseignait l'origine divine de la souveraineté et le devoir illimité de l'obéissance, le crime excepté.

La manière dont ils ont travaillé dans ce sens est quelque chose d'infiniment curieux. Ils n'ont cessé de présenter aux rois le sacerdoce, et surtout les Jésuites, que les illuminés ont en horreur pour de fort bonnes raisons, comme les ennemis des souverains; et, en même temps, ils les dénonçaient aux peuples comme les plus ardents fauteurs du despotisme. Il semble qu'une aussi grossière contradiction se réfutait d'elle-même; mais point du tout. Par une de ces bizarreries, qui seraient très-plaisantes, s'il y avait quelque chose de plaisant dans un sujet aussi triste, ils ont assez bien réussi, de part et d'autre, en se donnant eux-mêmes pour les défenseurs des rois contre les prêtres qu'ils haïssaient certainement beaucoup, mais peut-être moins que les rois.

Voltaire doit être cité comme un exemple de la plus coupable et de la plus révoltante hypocrisie.

En parlant d'un décret de la Sorbonne, qui avait décidé que Henri IV ne pouvait être considéré comme roi de France, tant qu'il était protestant (question cependant très-problématique et qu'il vaut mieux passer sous silence), Voltaire s'écrie pathétiquement, comme le

meilleur et le plus ardent royaliste : « Et la Sorbonne existe encore (1) ! »

Mais, avec cette même plume qui lui servait à tracer cette belle exclamation, il écrivait, en confidence, à un ami :

« Les fidèles sujets qui combattent pour ces mes-
« sieurs-là (les souverains) sont de terribles imbéciles.
« Gardez-moi ce secret avec les rois et avec les prê-
« tres. »

Et dans un discours à prétention que tout le monde sait par cœur, il s'écrie :

O sagesse du ciel ! je te crois très-profonde,
Mais à quels plats tyrans as-tu livré le monde.

Voilà les défenseurs des rois ! Voilà les hommes que les souverains ont appelés dans les cours, et par qui ils se sont laissé conduire ! Il ne pouvait arriver que ce que nous avons vu.

Et l'on se tromperait beaucoup si l'on s'imaginait que Sa Majesté Impériale risque moins chez elle, par cette doctrine, que les puissances méridionales réunies sous l'influence spirituelle du siége de Rome. Elle risque, au contraire, beaucoup plus ; car, comme on l'a déjà observé plus haut, la science, parmi nous, avait, en quelque façon, *épousé* la religion, et du mélange antique de nos institutions civiles et religieuses, il s'étai

(1) *Essai sur l'histoire générale*, t. IV, édit. in-8°, chap. CLXXIV, p. 4.

formé un édifice immense et en apparence inébranlable. Cependant il est tombé. Qu'arrivera-t-il en Russie si les doctrines modernes pénètrent jusqu'au peuple, et si la puissance temporelle ne s'appuie plus que sur elle-même? Un instant avant la catastrophe universelle, Voltaire disait, en France : *Les livres ont tout fait!* Répétons, au sein de l'heureuse Russie encore debout : Les livres ont tout fait, et prenons garde aux livres !

Un grand coup de politique dans ce pays serait de retarder le règne de la science, et de ménager, en attendant, à l'autorité souveraine une alliée puissante dans l'autorité ecclésiastique, pour le temps où la science devra parcourir, comme ailleurs, tous les canaux de la société.

Le projet d'exalter le clergé russe serait certainement l'un des plus dignes d'occuper l'âme et l'esprit d'un grand souverain ; mais ce sujet est très-délicat, surtout pour un étranger, et d'ailleurs il exigerait un ouvrage à part. On se bornera donc à l'indication du projet et aux vœux dont on l'accompagne.

Le résultat général de ce chapitre est :

1° Que l'*illuminisme* pris dans les deux sens abusifs suffisamment expliqués ci-dessus n'est pas dangereux pour l'État, ou l'est peu.

2° Que dans la troisième acception il l'est infiniment.

3° Que dans le sens le plus général de cette troisième acception, l'*illuminisme* est plutôt *un esprit* qu'une secte circonscrite, puisqu'il est le résultat de tout ce qui a été pensé de mal depuis trois siècles.

4° Que dans un sens plus restreint l'*illuminisme* est

l'*amalgame du calvinisme et du philosophisme*, et que c'est surtout par cette doctrine que la Russie est le plus attaquable et le plus attaquée.

5° Qu'il y a eu d'ailleurs très-certainement, et qu'il y a même encore, suivant toutes les apparences, des sociétés proprement dites organisées pour la destruction de tous les corps de noblesse, *de toutes les institutions nobles*, de tous les trônes et de tous les autels de l'Europe.

6° Que la secte, qui se sert de tout, paraît dans ce moment tirer un grand parti des juifs, dont il faut beaucoup se défier.

APPENDICE AU CHAPITRE QUATRIÈME

ET CONCLUSION

Il paraît utile de terminer cet opuscule, en mettant sous les yeux qui pourront le lire quelques fragments de la doctrine philosophico-protestante, afin que l'esprit général en soit plus connu.

Tout honneur étant dû à Luther, le véritable père de la secte, on commencera par lui, comme il est bien juste.

« Les princes sont communément les plus grands « fous et les plus fieffés coquins du monde ; on ne saurait en attendre rien de bon : *Ils ne sont sur la terre « que les bourreaux de Dieu, qui s'en sert pour nous « châtier*. Puisqu'on punit les voleurs par la prison, les « meurtriers par l'épée, les hérétiques par le feu, pourquoi n'emploierions-nous pas les mêmes armes contre « les apôtres de la corruption ?..... contre ces pustules « de la Sodome romaine ? Pourquoi ne tremperions-nous pas nos mains dans leur sang ?... Il n'y a plus « d'autre moyen à employer que d'attaquer, par la « force, l'empereur, les rois et les princes. (1) »

---

(1) Luther, *Opp. latina*, in-fol., t. II, fol. 181, 182, 69.

« Être prince et n'être pas un brigand, c'est une « chose presque impossible. (1) »

Après le père, écoutons les enfants, même les plus célèbres, même les plus modérés.

« De quelque manière que le prince soit revêtu de son « autorité, il la tient toujours *uniquement du peuple*, et « le peuple ne dépend *jamais* d'aucun homme mortel « qu'en vertu de son consentement. (2) »

« Tout pouvoir réside essentiellement dans le peu« ple ; et si le talent et la science de quelques hommes « ont pu l'engager à leur confier un certain pouvoir *à* « *temps*, c'est au peuple qu'ils doivent rendre compte « de l'exercice de ce pouvoir (3). »

« Il n'y a et il ne peut y avoir aucune loi fondamen« tale obligatoire pour le corps du peuple, pas même le « contrat social. Il a droit de les abroger toutes, et si « même il veut se faire du mal, personne n'a le droit « de l'en empêcher. (4) »

« Le peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin « d'avoir raison (5). »

---

(1) Proverbe du même Luther, cité dans le *Triomphe de la philosophie dans le dix-huitième siècle*, in-8°, t. I, p. 52.

(2) Noodt, *Du pouvoir des souverains*, dans le recueil de diverses pièces importantes traduites ou publiées par Barbeyrac, in-8°, t. I, p. 41

(3) *Mémoirs of the life of sir William Jones* (auteur du texte cité), by lord Trignmouth. in-4. London, 1806, p. 200.

(4) Rousseau. *Contrat social*, liv. II, chap. I.

(5) Jurieu, cité dans la *Législation primitive* de M. de Bonald, t. I, p. 54.

« Le peuple donc étant souverain, les gouvernants « ne sont que ses magistrats, et il peut changer le gou- « vernement quand il veut et parce qu'il veut (1). »

« *On peut donc excuser jusqu'à un certain point* ceux « qui firent le procès à Charles Ier et qui l'envoyèrent « à l'échafaud (2). »

« Le meilleur gouvernement, le seul solide, est le ré- « publicain. *Celui qui n'est pas représentatif n'est* « *qu'une tyrannie* (3). »

« Un monarque qui cesse d'être le berger de son « peuple en devient l'ennemi. L'obéissance à un tel « prince est un crime de haute trahison au premier « chef contre l'humanité (4). »

« La loi n'est rien si ce n'est pas un glaive qui se « promène indistinctement sur toutes les têtes et qui « abat tout ce qui s'élève au-dessus du plan horizontal « sur lequel il se meut (5). »

« Qu'importe à l'Église la tyrannie des mauvais rois,

---

(1) Condorcet, *Esquisse* citée, in-8°, p. 243.

(2) *A letter to a Nobleman containing considerations on the laws relatives to dissenters*, esc., by a Layman. London. Cadell, 1790, in-8°. *N. B.* L'auteur est un homme d'État qui avait rempli de grandes places. (*London review*, juin 1790.)

(3) Kant, *Essai philosophique sur un projet de paix perpétuelle*, cité par Masson, *Mémoires secrets sur la Russie*, t. III, p. 356.

(4) *De l'esprit*, par Helvétius. (V. le *Journal historique et littéraire* du 1er janvier 1792, p. 24.)

(5) Raynal, *Histoire philosophique et politique.*

« pourvu qu'elle partage leur pouvoir? Si les prêtres « en général sont si cruels, c'est que jadis sacrifica- « teurs ou bouchers, ils retiennent encore l'esprit de « leur premier état (1). »

« Dès que le vice rend l'homme heureux, il faut ai- « mer le vice (2). »

Observons en passant que Raynal et Helvétius, auteurs des trois derniers textes qu'on vient de lire, sont cités dans le discours prononcé à l'ouverture du lycée de Csarsko-Celo, le 19 octobre dernier, et imprimé avec permission de la censure. C'est un augure décisif, et les parents sauront au moins quels livres leurs enfants doivent rencontrer sur la table de leurs professeurs.

Continuons, et après avoir exposé la profession de foi politique, passons à la religieuse.

L'ordre qui se montre dans l'univers ou qu'on croit y apercevoir, ne prouve point qu'il y ait un Dieu; *car rien de ce qui est hors de nous n'est certain* (3), et avant tout, *c'est une question de savoir s'il existe réellement un auteur de tout ce que nous voyons* (4).

« Nous présupposons l'existence de cet Être, *mais*

---

(1) Helvétius, *De l'homme*. (V. les Mémoires historiques de Soulavie, t. III, chap. LXXXV, p. 147.)

(2) Helvétius, *De l'esprit*. (V. le journal cité, p. 24.)

(3) Axiome fondamental de Kant.

(4) Discours de Kant à M. Karamsin, tiré du voyage de ce dernier. On cite ici la traduction anglaise in-12. Londres, 1803.

« *quoi? mais comment?* C'est sur quoi les plus grands « et les plus sages des hommes doivent confesser leur « ignorance : la raison éteignant son flambeau nous « laisse dans l'obscurité. L'imagination seule erre dans « ces ténèbres, et crée des fantômes (1). »

En tout cas, « il n'y a pas moyen de prouver par la « raison qu'il n'y ait qu'un Dieu ; l'unité de dessein ne prouve rien, car elle pourrait fort bien être l'ouvrage « *de plusieurs Dieux qui seraient d'acc rd* (2). »

« D'ailleurs cette unité prouverait tout au plus qu'il « n'y a qu'un Dieu dans le monde où nous vivons ;

---

(1) *Waht? how? on this point*, etc..., *reason extinguishes his torch.... our imagination indeed can wander in this obscurity, and create Phantoms.* (Ibid.)

C'est ici le lieu d'observer que dans le règlement de l'institut pédagogique imprimé dans le Journal de l'instruction publique, n° IX, § 66, il est statué *que la métaphysique sera enseignée selon la méthode de Kant.*

Comme on se moque de la Russie et de son souverain ! L'auteur de cet écrit ne peut citer qu'une traduction française de ce règlement ; mais il se croit sûr qu'elle est exacte.

(2) Discours qui a remporté le prix de l'académie de Leyde, sur la question de savoir *si l'on peut prouver par la raison qu'il y a un Dieu et non plusieurs*, par M. Wyttembach, Suisse réformé, professeur à Amsterdam. Luxembourg, 1780, t. I, in-8°.

Le prix accordé à cet ouvrage par une académie protestante est quelque chose de très-remarquable.

« mais nullement qu'il n'y a pas d'autres mondes, qui « ont aussi chacun leur Dieu (1). »

Sur les progrès de cette admirable doctrine on peut entendre utilement les aveux d'un homme déjà cité, et connu par son insigne ingratitude envers la Russie.

« Ce que j'admire le plus dans les écrits de Kant « *qui tous respirent la plus pure liberté*, c'est de voir « qu'ils sont tous imprimés et réimprimés à Berlin et à « Kœnigsberg..... *un déisme pur et la saine morale de* « *Jésus* y sont même enseignés publiquement dans « quelques églises sous le nom de *christianisme raison-* « *nable*. J'ai assisté à la confirmation des princesses de « Holstein-Beck, élevées dans cette nouvelle doctrine « *qui fait tous les jours de nouveaux progrès et dont les* « *disciples de Kant sont partisans zélés* (2). »

Ne voulant point rendre ce mémoire fastidieux par un trop grand nombre de citations, on se bornera à en ajouter deux, tout à fait propres à montrer le génie fondamental et le résultat de la doctrine protestante. Écoutons l'Église anglicane, qui est certainement ce qu'il y a de plus respectacle dans le système protestant :

« Toutes les Eglises protestantes se sont trompées,

---

(1) Wyttembach, *ibid. Non illud etiam efficies non posse plures esse deos, quorum quisque suum mundum habeat.*

(2) Masson, *Mémoires secrets sur la Russie*, t. III, p. 356. Ils auront soin de l'institut pédagogique : qu'on les laisse seulement faire.

« même dans la morale, même dans le dogme : ainsi « l'on n'est obligé d'en croire aucune (1). »

C'est la pure doctrine de Luther et de son tranquille disciple Mélanchton, lesquels ont décidé dans leur sagesse : *Que toute profession de foi n'est bonne que pour le moment où on l'écrit, et que chaque article de foi peut être changé suivant le temps et les circonstances* (2).

Cette doctrine mène loin ; aussi l'Église anglicane, dans l'article cité, ajoute tout de suite, *qu'il n'y a d'autre règle que la parole de Dieu.*

Mais tout le monde voit que la question recommence, car il s'agit de savoir comment on interprétera cette parole. Or, sur cet article, tous les protestants n'ont qu'une voix : *Ce droit appartient à tout le monde.*

Et l'exposition de la nature et de l'étendue de ce droit, faite par un publiciste protestant, mérite d'être méditée par tous les souverains :

« Chacun a droit *par la loi de nature* de décider par « lui-même quel parti est le plus sûr dans une chose « aussi sérieuse..... Si le souverain entreprend de « contraindre *ou de gêner* ses sujets sur ce point, *ils « ont droit de lui résister les armes à la main*, comme

(1) Extraits des XXXIX articles imprimés partout.

(2) Luthers Alten Werke, p. VI, p. 1226. *Forma concordiæ*, p. 571, 651. Mélanchton, *Épîtres choisies* (latines), publiées par Pencer. Ép. II, à Luther, p. 3, 4.

« ils auraient celui de défendre leur vie, leurs biens et « leur liberté contre un tyran (1). »

Et ce venin, déjà si terrible en lui-même, a été concentré de nouveau et renforcé jusqu'à un degré incalculable, par son mélange avec le philosophisme moderne, sur quoi l'on peut dire *que la réforme a épousé son fils* ; car les fatales doctrines du dix-huitième siècle ne sont très-évidemment que la conséquence immédiate du principe protestant. Si les Russes, qui sont un peu sujets à badiner avec tout (on ne dit pas *de* tout), badinent aussi avec ce serpent, aucun peuple ne sera plus cruellement mordu.

---

(1) Barbeyrac, notes sur le *Traité du droit de la nature et des gens*, de Puffendorff, liv. VIII, chap. VIII, § 5, note 7. Bientôt les universités protestantes ou *protestantisées* feront lire ce texte aux rascolniques, qui le trouveront certainement très-beau.

CONCLUSION

En résumant tout ce qui a été dit, il semble que pour des hommes sages qui ne se repaissent point de vaines théories, mais qui s'en tiennent au bon sens et à l'expérience, les maximes conservatrices se réduiraient pour la Russie au petit nombre suivant :

I

Restreindre l'affranchissement, loin de le favoriser par aucune loi, car toute loi faite dans ce sens serait mortelle ; et retrancher en même temps, par tous les moyens possibles, les abus qui pourraient le faire trop désirer par le peuple.

II

Ne jamais récompenser l'affranchissement comme une action moralement bonne et politiquement utile de la part des nobles.

III

Ne jamais accorder la noblesse qu'à la richesse territoriale et au mérite réunis ; n'anoblir même le mérite qu'en l'enrichissant ou en le mettant sur la voie des richesses légitimes. Mais surtout, et par-dessus tout, n'accorder jamais les distinctions de la noblesse au commerce, tant qu'il est commerce, et qu'il n'a que ses portefeuilles (1).

IV

Restreindre de même la science, de plusieurs manières, savoir :

1° En ne la déclarant nécessaire, *en général* à aucun emploi civil ou militaire ;

2° En n'exigeant que les connaissances essentiellement nécessaires à certains états ; comme les mathématiques au génie, etc. ;

3° En supprimant tout enseignement public des connaissances qui peuvent être livrées au goût et aux moyens de chaque particulier ; comme l'histoire, la

---

(1) Le sceptre d'un souverain n'est point une archie et son trône n'est point un ballot. On n'a cessé de crier pendant tout le dernier siècle : *Commerce ! commerce !* Mais il n'a besoin que d'or ; qu'il nous laisse le reste.

géographie, la métaphysique, la morale, la politique, le commerce, etc. (1);

4° En ne favorisant d'aucune manière la propagation des sciences vers les dernières classes du peuple ; et en gênant même, sans le montrer, toute entreprise de ce genre qui pourrait être imaginée par un zèle ignorant ou pernicieux.

V

Favoriser la bonne harmonie et le rapprochement des deux religions Grecque et Latine, qui dans le fond n'en sont qu'une, et les laisser enseigner en paix ; vu que n'enseignant et ne prêchant l'une et l'autre que foi et soumission, l'État n'a rien à craindre d'elles.

VI

En regardant cette seconde religion comme une véritable alliée de l'État, la protéger de la manière qu'elle désire ; c'est-à-dire en ne lui donnant que des supérieurs qui aient son esprit et son suffrage.

---

(1) On établit le principe véritablement *économique* et *politique*, mais sans prétendre avancer rien de tranchant ou d'exagéré. Les gouvernements doivent quelque chose peut-être à la folie du siècle ; assez cependant pour la tranquilliser, mais jamais assez pour la favoriser.

VII

Ne s'embarrasser nullement des protestants qui passent à l'Église catholique, pas plus que des catholiques qui passent à la communion protestante. C'est leur affaire, et dès que l'État accorde la liberté réciproque, personne n'a rien à dire.

VIII

Veiller au contraire sans relâche sur l'enseignement protestant ; le tenir à sa place et empêcher avec une silencieuse prudence, et autant que la chose est possible, qu'il ne s'insinue dans le domaine des deux Églises, car c'est le dissolvant universel.

IX

Donner autant qu'il sera possible des maîtres russes aux Russes ; mais s'il faut absolument admettre dans une école russe une religion étrangère, préférer la catholique à la protestante.

X

Soumettre à l'inspection la plus rigoureuse, les étrangers (surtout allemands et protestants) qui arrivent dans ce pays pour y enseigner la jeunesse dans

quelque genre que ce soit, et regarder comme très-certain que, sur cent hommes de cette espèce qui arrivent en Russie, l'État fait au moins quatre-vingt-dix-neuf acquisitions funestes ; car celui qui a des biens, une famille, des mœurs et une réputation, reste chez lui (1).

Il ne paraît pas que, dans ces dix articles, il y ait rien d'idéal, rien de paradoxal, ni surtout un seul atome d'esprit de parti ; car si, sous le prétexte de l'impartialité, on ne pouvait pas montrer le mal et le nommer, il s'ensuivrait qu'il ne serait pas même permis de dire du mal de la fièvre. Tout ce qui a été dit est fondé sur l'expérience, sur la connaissance intime des hommes, du siècle, des circonstances, et de la Russie en particulier. Chaque assertion est appuyée sur des témoignages incontestables, tous arrachés aux accusés *par la torture de la vérité.* Le temps, il n'est pas permis d'en douter, prouvera bientôt la solidité de ces observations ; mais il y a deux démonstrations possibles, et c'est à quoi il faut prendre garde.

Y aurait-il par hasard, quelque témérité de la part d'un étranger à se mêler ainsi de dire son avis sur des points d'administration intérieure ? Il y en aurait sans doute si l'écrit était public, s'il n'était pas le fruit d'un encouragement antérieur, s'il n'était pas confié à la

---

(1) Le plus sage prince d'Allemagne dit un jour, en voyant partir de chez lui certains docteurs qui se rendaient en Russie : « Je suis bien aise d'en être défait, mais bien fâché que « l'empereur de Russie les reçoive. »

prudence, ou s'il était écrit dans un esprit de critique qui serait tout à fait inexcusable ; mais les intentions de l'auteur sont visibles, et il ne croit pas qu'elles se soient démenties une seule fois. Comment la passion ou le préjugé auraient-ils pu entrer si mal à propos dans un cœur entièrement occupé par le respect et par la reconnaissance? Tout se rapporte à la sûreté, au bonheur, à la gloire de Sa Majesté Impériale. Chaque ligne est dictée par le plus vif attachement à son aimable et auguste personne.

16-28 décembre 1811

RÉFLEXIONS CRITIQUES

D'UN CHRÉTIEN DÉVOUÉ A LA RUSSIE

SUR L'OUVRAGE DE MÉTHODE

Archevêque de Twer

Publié à Moscou en 1805, à l'Imprimerie du Très-Saint Synode

Sous le titre : **Des choses accomplies dans la primitive Église, c'est-à-dire, durant les trois premiers siècles et le commencement du quatrième, et spécialement dans les premiers commencements de l'ère chrétienne.**

LIVRE HISTORIQUE

SUIVI DES PROLÉMOGÈNES DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

ET DE NOTES PAR LE MÊME AUTEUR

VIRI CHRISTIANI RUSSIÆ AMANTISSIMI

ANIMADVERSIONES

IN LIBRUM METHODII,

Archiepiscopi Twerensis

Ea est rerum humanarum infelix conditio, ut sæpissime ex hominum factis, quæ probabilitatem secum, ideoque excusationem habent, immanis tamen exoriatur malorum seges : quod quum in multis verum deprehendatur, nusquam tamen evidentius, quam in *abusuum,* quos vocant, seu vitiorum correctione, quæ in politico aut ecclesiastico regimine sensim irrepserunt, fiuntque tandem, labentibus sæculis, etiam tolerantibus viris, quod rarissime, vel quod tantum non semper evenit, minus patienter tolerantibus, intolerabilia.

Omnis abusus malum : ex quo primo obtutu sequitur bonum esse quidquid malum tollit ; quod tamen non sine subtilissimis distinctionibus verum est : abusus enim quum sit *rei bonæ malus usus*, videndum est, ne in tollendo vitio lædatur rei substantia, in eoque fere semper et turpissime falsi sunt novarum rerum molitores ; nam qui equo calcitroni crura frangit, ut vitium fran-

gat, in ἱππιατρίᾳ non admodum clarescet. Quod quanquam sit extra omnem controversiæ aleam positum, aliquid tamen condonandum est humanæ fragilitati ; nec, si cum rebellantibus rem habeas, prius *de re* disputandum, quam de *vitio rei* candide confessus sis.

Illud mecum reputans, nunquam de calamitoso Græcorum dissidio aut scripsi aut verba feci, quin lubenter concederem, fatalem culpam in dedecus perniciemque generis humani erupturam, speciem excusationis habuisse pro rerum conditione, quæ in Europa nostra tunc obtinebat. Quæ turbæ, Deus immortalis ! Quæ strages, quæ barbaries incubuerat ! Romæ vero qui Pontifices, sublata omni libertate electionum a perditissimis hominibus quasi usucaptarum ! Ita tum stantibus rebus, quid mirum si Græci nos pro barbaris haberent, nec mente possent perspicere quantum immitia poma putrefactis præstent ? Hominum abjectissimi (nam quid infero imperio inferius ?) Gothicam barbariem aspernabantur, nec aquilam in ovo videbant, aut cedrum Libani in germine ; et tamen Gothi isti et Germani et Cimbri, etc., *Europam invexerunt quidquid est libertatis in orbe*, primique mortalium consociaverunt *res olim dissociabiles, libertatem et principatum* (Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XVII, chap. v.). Quid vero sanguis iste possit in scientiis vidit posteritas, et obstupuit : Oriens contra sub flagellis et laqueis et tortoribus torpet marcescitque, nec unquam revalescet, *donec dilatet Deus Japhet, et habitet in tabernaculis Sem* (*Genes.*, cap. IX, v. 27) : atque id forte non longe est.

Quod ait doctissimus Twerensis archiepiscopus (in

Prolegomenis, p. 4, § 2) *exteras nationes* (Gallos scilicet, Anglos, Hispanos, Italos, Germanos, etc.) *rebus Græcis invidere*, irridere mihi piaculum foret; benevole igitur, nec sine reverentia sileo.

Illud dolet acerrime, quod Slavo-Ruthenorum nobilissima gens (quæ a gloria nomen habet) ab istis Græculis illaqueari se passa sit, nec Latinam majestatem, cui et lingua et ingenio affinis est, non agnoverit; verum id non tam hominum culpa fuit, quam temporum. Nunc igitur macti animis virtuteque simus: antiqua odia æternæ oblivioni mancipemus, nihilque nisi rei christianæ utilitatem incrementumque cogitemus. Incidimus in mala tempora; nec, puto, Orientales, Ruthenique Orientalium asseclæ apprime norunt, aut forte suspicantur, quo illos nunc ducat inobservabilis manus: ingens illis imminet calamitas, ni transversum anguem in via, qua turmatim itur, videant. Testem in jus voco librum Cl. archiepiscopi Twerensis, in quo ex animi mei sententia invenisse mihi videor imminentem sæculi nostri XVI iterationem in Rutheno imperio eo ipso tempore, quo in aliis Europæ partibus pseudo-reformatos sui jam nunc suppudere incipit; quo etiam in mirabilem quamdam probisque omnibus avidissime exoptatam ἕνωσιν inclinatas partes videre jam aut præsagire queat omnis rerum explorator non omnino plumbeus. Hæc pauca præfatus in librum Cl. Archiepiscopi candide inquiram, non ut vana litigandi cupiditate quid sciam expromam (pauca enim scio, nec si plura scirem, id nunc patere curarem); sed ut quid timeam, et quam jure timeam videat auctor eximius. Quod si mihi con-

tingat esse tam beate, ut nec ipse mihi nec illi in scribendo displiceam,

Sublimi feriam sidera vertice.

Et primo quidem fateor me in titulo libri non parum hærere. *Historia*, inquit Reverendissimus Archiepiscopus, (ἱστορία) *nomen habet* ἀπὸ τοῦ ἱστορεῖν, *quod significat* spectare *sive* lustrare ; *ideoque notat narrationem eorum, quibus gestis narrator ipse interfuerit* (Proleg., p. 11). Quidni vero et ἱστορία et ἱστορεῖν et alia affinia altius repetenda putemus ab ἵστημι, cujus verbale ἱστον, aliave hujus verbi μόρφωσις τὸ *historia* peperit et alia multa ? Sane verbum ἱστορεῖν non solum *inquirere* et *siscitari* audit, sed etiam *litteris mandare ;* usus vero, *quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi*, de vi ac potestate hujus verbi (*historia*) tam aperte sanxit, ut de eo amplius quæstio esse non possit ; et sane si veram historiam non scriberet, ni qui *rebus gestis oculatus testis interfuit*, nec Herodotus, nec Titus Livius, nec Moses ipse (dempto Exodo) historici forent.

Cl. Auctor, ut vim τοῦ ἱστορῆσαι clarius exponat, Apostolum vocat scribentem ad Galatas (cap. 1, 18) : Ἀνῆλθον εἰς Ἱεροσόλυμα ἹΣΤΟΡΗΣΑΙ Πέτρον, pro quo Vulgata dedit, *Veni Jerosolymam videre Petrum ;* sed plus est in ἱστορῆσαι, quam in *videre.*

Locum hunc (id obiter dictum sit) egregie commentatus est Bossuetius noster, magnum illud et Galliæ et Ecclesiæ et generis humani decus, in celeberrima ora-

tione quam comitiis ecclesiasticis dixit A. D. 1682 (1). *O tu, quisquis es! sis licet et doctus et sapiens et sanctus, etiam a tertio cœlo nuperus, si christianus es, vade ad Petrum!*

Sed e diverticulo, ut aiunt, *in viam*. Quod non levis hæsitatio inveniatur in titulo libri, id nullo modo mirum est. Causa est, quod aliud dixit, aliud voluit Reverendissimus Archiepiscopus ; nam si ex animi sententia scripsisset, sic staret titulus operis : — *De inutilitate et* ἀπραξία *Summi Pontificis per tria prima Ecclesiæ sæcula, dissertatio historica.* — Id voluit eximius auctor, nec aliud voluit ; sed quum rem nollet, aut *aliis*, aut, quod vero similius est, *sibi* ipse fateri, ideo multus est in explicando titulo. Atque id non iratus animadverto (nam quid humanæ naturæ consentaneum magis, quam ut unusquisque partes, quas semel amplexus est, totis viribus tueatur ?) ; sed ut veritatem amice expromam : nec puto ullum esse cordatum virum, qui, si rem non peregrinantibus oculis per totum opus introspexerit, rem me acu tetigisse diffiteatur.

Multa fiunt in Ecclesia Catholica sine Romano Pontifice, sicut in familia recte ordinata multa fiunt (ab optimis maxime et obedientibus filiis) sine mandato patris ; nam probus omnis bene sponte agit, nec ideo coercitione indiget.

Præterea — *nulla res magna magnum habuit princi-*

---

(1) Hæc quidem memoriter, sententiam tamen illibatam certus refero.

pium ; — hæc est lex, quam *divinam* jure vocare possis, quum in tota rerum natura vigeat, nec ullam unquam exceptionem habuerit. Hinc est quod auctoritas pontificia (res inter magnas maxima) cum ipsamet Ecclesia, cujus fundamentum est, exorsa, infantiam habuerit, dein pubertatem, priusquam in æternam virilitatem adolesceret.

Igitur illi omnes, qui Ecclesiæ matri valedixerunt, toti sunt in Ecclesiæ incunabulis, ut ovantes clamitent, Petri aut Silvestri auctoritatem non eamdem fuisse, quæ deinde Gregorii VII aut Sixti V fuit ; quo quidem nescio an aliquid excogitari possit ἀτοπώτερον ; nec lepidior videretur qui contenderet, Cæsarem illum qui Pharsali dimicavit, haud eumdem fuisse, qui ante quinquaginta annos in pannis Romæ vagiebat.

Et tamen fratres nostri dissidentes in isto πρωτοψευδεῖ conquiescunt, reclamantibus licet et philosophia et historia et conscientia.

Post hanc quasi velitationem, illustrissimum auctorem cominus aggrediar, diemque illi dicam, et de calvinismo illum (quamvis amantissime) postulabo coram illo judice erroris nescio Βροτοῖς ἅπασιν τῇ συνείδησι Θεῷ. Age vero, a principiis exordiamur.

Christianus omnis, si semel vexilla Summi Pontificis deseruerit, nisi ab inscitia aut superstitione (fœdis custodibus) retineatur, in castra Calvini ex necessitate migrabit : quod quidem nullo negotio demonstratur,

Ecclesiam sine capite, seu supremo præside, non magis cogitatione concipio, quam Ruthenum imperium sine Rutheno imperatore. Imperium civile externas

res componit, hominisque manum coercet, delictisque et compedes et gladium et sanguineum corium et infelicem arborem minitatur ; contra vero imperium ecclesiasticum, sive ut aiunt *spirituale*, totum est in regendis conscientiis; edicta sua (quæ dogmata audiunt) universis proponit, *vitasque et crimina discit*, et circa moralia intonans,

> Admonet et magna testatur voce per orbem :
> Discite justitiam moniti, et non temnere Divos.

Cæterum utriusque imperii eadem est natura, atque ipsissima indoles ; nec fieri potest, ut simul ac unum esse desiit, non evanescat. *Rebellans* in imperio nihil aliud est, nisi *politicus hæreticus* ; et vice versa *hæreticus* in Christiano imperio idem est ac *rebellans* in Ecclesia. Singulares Ecclesiæ respectu universitatis se habent ut provinciæ respectu imperii : ast quid possit provincia contra imperium, salvo jure, plane me non videre confiteor. Querelæ adversus imperantem prorsus nihili sunt ; nam quis unquam sine causa aut specie rebellavit ? Si illa aut illa Ecclesia jus habet imperatorem ecclesiasticum erroris aut νεοχμώσεως insimulare, ut ab ejus communione dissideat, cur itidem Præfecto Twerensi aut Astracanensi jus non erit, imperatorem politicum, vel intolerabilis injuriæ, vel commoti legum fundamenti, vel insolentissimæ tyrannidis reum agere, ut illius imperium detrectet, seque sui juris et nulli potestati, *nisi legibus*, obnoxium palam profiteatur? Ostendat mihi Reverendissimus Archiepiscopus hujuscemodi telum aliquod Summo Pontifici lethale, quodque adver-

sus Ruthenum imperatorem pari successu contorqueri nequeat, *et erit mihi magnus Apollo.*

Frustra igitur vetus inimicitia et spontanca obcæcatio somnia sibi fingunt, et inauditum τέρας, *unum* scilicet *sine unitate*, quod idem est ac album sine albedine. Nulla erit unquam *catholicitas* (sit venia verbo) *sine unitate;* nec *unitas* sine supremo præside, nec supremus præses, cui pars universitatis oggannire possit.

Frustra iterum sibi blandiuntur omnes ab Ecclesia dissidentes, nomen nescio quod *unitatis* amplectentes; et nunc se *Ecclesiam Græcam* nominatim appellant; quasi vero *Ecclesia Græca* nunc sit et esse possit extra Græciam, et Ecclesia Ruthena tam non sit Græca, quam non Constantinopolitana, aut Antiochena, aut Alexandrina; aut non sibilo exciperetur Patriarcha Constantinopolitanus, si quid in Ecclesiam Ruthenam, aut etiam in Ecclesia Ruthena sanciret! Et nunc se magnifice signant nomine *Ecclesiæ Orientalis.* Ast licet multæ sint Ecclesiæ in *Oriente*, tamen nulla est *Orientalis Ecclesia.* Tolle regem (seu potius reginam) ex alveario; *apes* tibi restabunt, *examen* periit.

Tam igitur Illustrissimum Archiepiscopum, quam viros omnes philosophica mente præditos amanter adjuro, ut mihi extra hypothesim universitatis sub uno et supremo præside signum aliquod ostendant omnium oculis liquido perspicuum, quo posito, *et quid sit et ubi sit* Ecclesia Catholica, non videre sit plane ἀδύνατον.

Ad Concilia forte provocabunt; ast primo quidem numquam a me impetrare potero, ut credam dissidentes Ecclesias in Concilium œcumenicum (prout apud eas

potest esse *œcumenicum*) unquam convenire posse. Testes sint octo tota, quæ a fatali dissidio excurrerunt sæcula; verum hæc missa faciam brevitati consulens. Ad alia pergo. Quomodo Concilium œcumenicum apud Orientales esse poterit, tota reclamante Ecclesia Romana, id est millies millibus hominum cum Summo Pontifice in medio doctissimæ Europæ imperium moderante?

Audio Græcos obstrepentes: « *Vos vero, Latini, quomodo idem telum vitabitis, et Tridentinum Concilium pro œcumenico habebitis, tota reclamante Ecclesia Orientali?* » Bene est! illud ipsum exspectabam. Numerus non efficit Concilium œcumenicum. Universalis fuit Synodus Chalcedonensis, in qua D Orientales Episcopi post lectam epistolam Flaviano scriptam immortales illas ediderunt voces, totis audientibus sæculis: *Petrus non moritur! Petrus per os Leonis locutus est!* Verum Nicæna Synodus CCC Episcopis tantum constans itidem universalis fuit. Cum igitur numerus pro determinanda universali synodo nihili sit, quod nuper quærebam iterum quæro: *Detur mihi signum quo mihi certissime innotescat quid sit œcumenica synodus.* Sed cum illud signum seu, ut aiunt, *character*, nec in numero, nec in dignitate, nec in doctrina esse possit; id unum restat, ut sit *in Summo Pontifice*, quo sublato, nec quid sit Ecclesia Catholica, nec quid sit œcumenica synodus ullus mortalium scire valebit.

Hic iterum ab imperio civili ad ecclesiasticum efficacissima illatio educitur. Quid sunt verbi gratia Comitia Anglicana, vulgo *Parlamentum?* Duo ordines, *cum Rege*, Tolle Regem, ubi erit *Parlamentum?* Ubivis, cuique ci-

vitati aut castello licitum erit comitia congregare, illaque *Parlamenti* nomine insignire.

Mutentur nomina: ubi est œcumenica synodus, seu Christiani orbis imperiive *Parlamentum?* Ubi Summus Pontifex, quo sublato, nec Romæ erit *Parlamentum*, nec Constantinopoli, nec Petropoli, aut alibi; sed nullibi, aut ubique, quod idem est. Illud etiam subnectere lubet: quo latius patet qualiscumque ditio, eo validius illam postulare *unius* imperium; sed cum Religio Catholica ad orbem totum pertineat, sequitur illam, haud etiam jubente Deo, tamen jubente rerum natura, ad formam regni effingendam esse, ut una esse possit.

Exploso Concilio œcumenico-acephalo (monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum!), altera restat dissidentibus, sed debilior anchora, nempe *Traditio*, sine qua ipsamet Scriptura, fatente Cl. Auctore, *sine consensu totius antiquitatis non recte explicatur* (Cap, VI, I, § 79, p. 168.)

Ecce vero jam in limine hæremus. Nonne Catholicus, nonne Lutheranus etiam, aut Calvinista, vel etiam Socinianus, ad traditionem provocant? Clarkius opus suum exitiale (quod sero nimis detestatus est) anglice inscripsit: « *Scripture-Trinity*, id est, *de Trinitate secundum Scripturas.* » Bene dixit Joannes Jacobus Rousseavius in uno ex suis dilucidis intervallis: « *Nec Deus ipse librum cudere posset, de quo homines disputare nequirent.* » Sed si de Scriptura disputant, majorne Patribus honor habebitur! Quid clarius his verbis: HOC EST CORPUS MEUM? Petrus tamen clamat: *Si Corpus, non Panis;* Lutherus

vero : *Et Panis et Corpus;* Calvinus : *Panis, non Corpus;* Photius silet.

Quid iterum clarius his verbis : « Tu es Petrus, etc. ? » Nec Deus ipse clarius scribere potuit ; nihilo tamen secius præsul doctissimus intrepide adseverabit, me cum meis nescire litteras, nec verba intelligere.

Bellarminus igitur, et Maldonatus, et Petavius, et Bossuetius, et Fenelonius, et Huetius, etc., etc., stipites fuerunt, nec veram traditionem unquam adsecuti sunt. Demus hoc : Tu vero, o bone Patriarcha Constantinopolitane (aliusve : nomina enim non moror), veritatem, quam illi *homunculi* cæcutientes nec e longinquo prospicere potuerunt, oculis TU aquilinis facie ad faciem intueris ? *Credat judæus Apella, non ego;* nec tu ipse (confidenter dico), nec tu ipse (nisi somnians) credis.

Quum igitur utrinque stet, et auctoritati auctoritas respondeat (immodestissimus sit, qui me non modestissimum putet) ; nec Concilium œcumenicum sine capite esse possit ; nec si sit, contra aliud Concilium eodem modo œcumenicum vim aliquam habere possit ; nec libri omnes (dempta autoritate explanante) aliud sint, nisi *Topica* ad disputandum ; restat ut vel invitissimi dilabamur ad *Judicium singulare*, quod est cardo totius doctrinæ pseudoreformatæ.

Atque id quidem apprime novit conscientia falli nescia. Hinc est, quod apud dissidentes Ecclesia nihil est, nisi nomen inane, vanumque nescio quod phantasma, cui datum non est loqui, *sicut potestatem habenti* ; adeo ut, ne extra Rutheni imperii limites exspatiar, spreta synodo, quam floccifaciunt, innumeræ hæreses aut turpis-

simæ aut absurdissimæ e sinu superstitiosæ plebis scaturiant velut e cadaveribus vermes, quin Episcopi vel mussitare audeant. Deterrimus enim *Rascolnicorum* adversus Ruthenam Synodum ipsissimum jus habet, quod Photius olim contra Summum Pontificem habuit; et dissidens adversus dissidentem nil habet quod loquatur, nisi decantatum illud : « *a, a, a...*, *nescio loqui* : » valente præcipue in rebus religiosis Lege Romana « *Quod quisque juris in alium statuerit, ut eodem jure utatur.* »

Dum vero apud infimam plebem stultissimæ, aut, quod pejus est, atrociores δόξαι antiquam religionem misere discerpunt, recens philosophia proceribus imperii et medio Ordini mala pharmaca large propinat; Clerus vero toto bibit ore Calvinum.

.... Quis talia fando
Temperet a lacrymis ?

Optime olim, ut solet, Divus Augustinus : « *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.* » Sed quum nulla sit Ecclesia, ubi Petrus per hæredes non imperat; sequitur, ibi quoque nullam homines habere sat firmam rationem credendi.

Evicta jam veritate posterioris præmissæ ope ineluctabilis theoriæ, pergendum nunc ad experientiam, quæ est quasi *demonstrationis demonstratio*, veritatemque ad ἐναργεστάτην περιφάνειαν provehit. Nec ab alio mortali argumenta petam, quam ab ipsomet clarissimo Præsule, quem juvat primum candidissime pro sua natura loquentem auscultari.

Nam postquam in Calvini doctrinam leniter sane invectus est, hæc non levi pede prætereunda adjicit : « *Hæc sane est disciplina illa, quam* PLURIMI DE NOSTRIS *tantopere laudant deamantque, quasi solus Calvinus meliora saperet, quam Apostoli, eorumque per XV sæcula successores.* » (Cap. VI, sect. 1, § 79, p. 168.)

Habemus confitentes reos ! Nam quis unquam suos penitius novit, quam Illustrissimus Archiepiscopus ? Viden, jam inclinatas partes, et Ruthenos sacerdotes (hos saltem, qui latine sciunt) a Binghamo musteos, Calvinum jam adfectantes? At nihil vetabat, quin ipsemet Reverendissimus Archiepiscopus de seipso subjunxisset : *et quorum pars magna fui;* nam liber ejus, quem curiosis rimor oculis, totus turget fermento Calvini.

Et primo quidem quis unquam feret nebulonem istum religionis nostræ in bene multis Europæ partibus impurissimum eversorem, Twerensi Archiepiscopo *magnum virum* audire (ibid., p, 168) ? Parcius laudat hæresiarchas vir orthodoxus ; nec puto, Præsul doctissimus Arium aut Nestorium *magnos viros* vocasset. Hic vero patet arcanum Σχίσεως : « *Omnis inimicus Romani Pontificis, amicus noster.* » Atque id bene norunt pseudoreformati : inter multa exempla quæ mihi præsto sunt, unum seligam velut insignius.

Is, qui ex *Protestantium* familia anglicam fecit catechesim illam Ruthenam jussu imperatoris Petri I, initio sæculi nuper elapsi cusam atque vulgatam, hæc habet in præfatione memoranda verba a me Latio donata.

« Catechesis ista magni viri, cujus jussu conficta fuit,
« totum spirat ingenium. Ille quidem inimicos duos et

« Suevis et Tataris sæviores feliciter superavit, super-
« stitionem nempe et ignorantiam, quibus favebat inve-
« terata et pervicax contumacia (p. 4)... Confido ope
« hujus interpretationis faciliorem evasuram consensio-
« nem Anglos inter et Ruthenos episcopos, quo simul
« validiores fiant ad concidenda Cleri Romani scelerata et
« cruenta consilia (p. 5)... In multis fidei articulis Ru-
« theni tam Reformatis consentiunt, quam Romanæ Ec-
« clesiæ adversantur... Purgatorium negant.. et Covi-
« lius noster Cantabrigiensis doctor erudite demonstra-
« vit in suis de Græca Ecclesia commentariis quantum
« inter se discrepent Græca Synaxis et Pontificiorum
« transsubstantiatio (p. 66). »

(Vid. *The Russian Catechism, composed and published by the order of the Czar ; to which is annexed a short account of the church-government and ceremonies of the Moscovites.* London, Meadows, 1725, 8°, by Jenkin Thom. Philipps.)

Quam amanter ! quam fraterne ! Et quis non impense mirabitur tam avide expetitum fœdus inter duas religiones, quarum dogmata e diametro opponuntur, contra religionem alteram, quæ in omnibus Ruthenæ consentit, demptis tricis aliquibus, quas, cum volent Rutheni, acies Latina momento temporis concidet? A te vero nunc peto, o Divina Conscientia, quæ neminem habes potiorem, numquid jure meo pro certo habebo, atque adseverabo, *non esse apud Ruthenam Ecclesiam aliud dogma inscriptum cordi, nisi odium Romani Pontificis ; sinere vero illam, ut cætera dogmata in libris placide quiescant?* Aliter nunquam enodabitur ænigma illud plus quam

Œdipeum *de summa amicitia inter religiones a natura infensissimas.*

Hinc est, quod sacerdotes Rutheni, qui latine aut gallice sciunt (faventene aut irascente Deo, ipse scit), toti sunt in evolvendis pseudo-reformatorum libris, nec catholicos licet doctissimos affinesque consulunt. Exemplum sit Archiepiscopus noster Twerensis, qui Binghamum nobis, et Cavæum, et Usserium, et sexcentos alios usque obtrudit; Petavium vero, aut Bellarminum, aut Thomassinum, aut Cellerium, aut Neumachium, etc., nunquam appellat. Ast quis in atramento natans candidus eveniet? Et revera in vestimento Illustrissimi Præsulis ingentem maculam primò obtutu deprehendo. Ad Binghamum provocat (sect. 1, p. 216, not. 2), ut evincat, *orthodoxam Ecclesiam Ruthenam inter sacra sua nihil quidquam retulisse, nisi quod sancti Patres ab ipsis Apostolis, virisque apostolicis primum acceperunt*, etc.

Hæreticus igitur, qui et præsentiam Corporis Christi in Eucharistia, et quinque e septem sacramentis, et necessitatem bonorum operum, et hominis αὐτεξουσίαν cum gratia, et hierarchiam respuit, etc., etc.; Deiparæ vero et sanctorum invocationem pro nefanda idolatria stultissime habet; is, inquam, Reverendissimo Archiepiscopo idoneus testis est Ruthenæ orthodoxiæ! Exclamaret zelotes aliquis :

« .... O Pater orbis,
« Unde nefas tantum? »

Ego vero aliter exclamandum censeo : *O frater carissime, sapias tandem, desinasque in tenebris lucem quæ-*

rere! Minus aperte, si typis loquerer; ast hic nil vetat sensus veros expromere : manifestum hoc in loco vidi calvinistam. Personatus alias incedit, ut cum supra cit., p. 168, dixit *doctrinam Calvini per mille et quingentos annos in Ecclesia Christi* PENE *inauditam fuisse*. Ain' tu, Doctissime Archiepiscope, PENE inauditam? Ergo, quod est consequens, PENE damnandam. Hæc et alia bene multa perpendenti occurrit illud virgilianum :

Et fugit ad salices, et se cupit ante videri.

Eamdem in pseudo-reformatos proclivitatem, idem in nos odium arguit nomen istud *Pontificios*, quo nos insignitos video (p. 9 operis et alibi). Quid sibi vult Cl. Archiepiscopus? Numquid et Rutheni *Pontificii* non sunt? Nam si non Pontificii, nec etiam christiani ex eorum ipsa doctrina atque institutione. Præterea, quum verbum istud *Pontificii* continuo a pseudo-reformatis usurpatum sit ut Catholicos seu Romanos nuncupent, verbum in hæresis ore putruit, nec, salvo honore, a cordato theologo unquam eodem sensu sumitur; non aliter quam verbo CIVIS per se honestissimo a furentibus scurris æternum dedecus in febricitante Gallia inustum fuit.

Verum illo morbo usque laborarunt Græci, ut Nos qui tribus abhinc sæculis bellum gerimus acerrimum cum infensissimis fidei christianæ hostibus, qui et scriptis, et immensis laboribus, et sanguine nostro (id sine invidia dictum sit) decertantes, ut imperii christiani fines proferamus, et sacro-sancta dogmata nobis cum Orientalibus communia sarta tecta, illibataque posteris tra-

damus, Christique vexillum ab horrente Caucaso ad ultimos Peruvianos ovantes extulimus; Nos tamen, inquam, eodem loco habeant, iisdemque nominibus prope compellent ac Lutherus ipse aut Calvinus, duæ pestes illæ tartareæ in reipublicæ christianæ perniciem natæ. Quod quam sit a recta ratione, atque etiam ab omni ingenui capitis urbanitate absonum, nemo non cæcutiens non videt; nec alium judicem appello, quam ipsummet Illustrissimum Archiepiscopum sobrie secum recogitantem.

Cuique τῶν μερόπων ἀνθρώπων pulmonem duoque labia habenti licitum est exclamare *Ego sum catholicus!* Verum heus tu quisquis es, christiane dissidens, qui veritatem amas, noli tuæ nec alteri Ecclesiæ credere : quære a Turca vel Judæo qui sint et ubi sint catholici ? Responsum accipe, καὶ ἐνὶ φρέσι βάλλεο σῇσι.

Non est igitur cur, reclamante humani generis conscientia, tantopere veteribus odiis Græci indulgeant : jam mitius nobiscum agant, nosque honestius compellent.

Quid dicam nunc de sacramentis, quæ quidem Cl. Auctor partitur in *primaria* et *secundaria* (p. 192-217). Quid sit *primarium* aut *secundarium* in Christi institutionibus, non liquet ; sed plus me movent inscriptiones duarum sectionum, quæ sunt de re sacramentaria. Prima enim inscripta est : « De primariis sacramentis et ritibus (p. 192) ; » altera vero (p. 217), « De sacramentis et ritibus secundi generis. » Quam subdole calamus scriptoris lusit in his epigraphis ! Nam prima quidem duobus modis intelligi potest, nempe *de primariis sacramentis simulque de ritibus; vel de primariis sacramentis et*

de primariis ritibus. Utrique interpretationi favet indoles linguæ latinæ. Consociationis hujus rituum et sacramentorum, variationisque in inscriptionibus, nulla excogitari potest alia causa, nisi occultum consilium *ritus sacramentis* æquiparandi. Et revera Reverendissimus Auctor jure suo et *plenissima potestate* (ut Reges aiunt) unum e septem sacramentis tollit, nec Confirmationem seu Chrisma vult aliud esse nisi *ritus Baptismi* (sect. I, § 116, p. 200). Rem istam, quum ingentis sit momenti, oculis, ut comicus ait (1), *emissitiis* juvat introspicere.

Ait Auctor in Sectione I, p. 190 : « *Duo cum primis summa auctoritate Jesus Christus instituit atque Ecclesiæ suæ tradidit sacramenta*, *Baptismum et Eucharistiam*, » § III. In Sectione vero II, sic scribit : « *Eodem tempore Ecclesia christiana aliis etiam utebatur sacramentis et ritibus, iisque diversæ quidem a supradictis dignitatis ; attamen divinitus, sive non sine cœlesti admonitu (id quod maxime facit auctoritatem) institutis ; cujus generis sunt* a. *Pœnitentia*, b. *Ordo*, c. *Conjugium, et* d. *Extrema Unctio*. »

Verumenimvero *a*, *b*, *c*, *d*, sunt quatuor. Ast quum superior Sectio de duobus tantum agat sacramentis primariis, *Baptismo* nempe et *Eucharistia ;* ex duo vero et quatuor, sex fiant, tam Romæ, quam Constantinopoli, quæro nec invenio septimum sacramentum. Nihil

---

(1) Plautus in *Aulularia*, act. I, scen. I. v. 2.

enim est aliud *Confirmatio*, ex mente Clarissimi Archiepiscopi, quam *baptizandis adhibita unctio* (Ibid., § 116, p. 200), id est *ritus*.

Nec me fugere potuit insignis distinctio a Cl. Archiepiscopo in Ecclesiam Christi introducta. Ex suis enim (auctoris scilicet) sex sacramentis, tria, Baptismus nempe, Eucharistia, et Pœnitentia, *a Christo Domino* instituta sunt (Sect. I, § 111, p. 192, et Sect. II, § 128, p. 217). Tria vero cætera *a Deo* (Sect. II, § 129, p. 219; §. 130, p. 223; § 131, p. 226). Quæ sane distinctio non nihil est; nam quis Talmudis aut Alcorani discipulus negabit institutionem conjugii aut sacerdotii a Deo esse? Nec temere quidem scripsit Cl. Præsul; imo vero cautissime progreditur, et quasi suspenso calamo chartam attingens tantum, nunc scripta expungit, nunc expuncta restituit, et stans pede in uno alterum profert, refertque vicibus alternis.

De Eucharistia multa sunt, quæ notare possem. Graviora seligam. Post Lutheri Calvinique furores, et turbas XVI sæculi, et concilium Tridentinum, nulli licet theologo de Eucharistia disserenti verbum *Transsubstantiationis*, aut græcum synonymum Μετουσίας, omittere; non minus quam τὸ Ὁμούσιος seu *Consubstantialis* post Nicænam Synodum. Nec reponant Orientales : *Quid ad nos?*

Ἡμεῖς δε κλέος οἶον ἀκούομεν οὐδέ τι ἴδμεν.

Nam non ii sumus in orbe, quos ignorare aut παρορᾷν liceat : et post mota apud nos fidei nostræ fundamenta,

maxime circa Eucharistiam a Luthero, a Calvino, et Zuinglio, aliisque tam multis, tamque luctuose doctis hominibus, adeo ut,

.... Si Pergama dextris
Everti possent, etiam his eversa fuissent,

nemo credet, orientalem theologum bene recteque de Eucharistia sentire, qui non planissime atque ore rotundo Transsubstantiationem seu Μετουσίαν dixerit.

Scio, quum olim, jubente Ludovico XIV, magni illius principis legati apud exteros reges inquirerent in fidem dissidentium Ecclesiarum circa Eucharisticum dogma, Ruthenam Synodum bene et Catholice publico testimonio in scriptis respondisse: verum, omisso etiam quid valuerit in his rebus tanti principis auctoritas, non illud quærimus, quid crediderint Rutheni sacerdotes exeunte sæculo XVII; sed quid credant ineunte XIX ? Accedit, quod inter dogma scriptum aut creditum, haud parvum discrimen animadvertimus; quum enim corrodente hæresc, fides evanuit, scriptæ formulæ et publicæ professiones aliquantisper superstites manent, velut arboris cortex, ligno jam et medulla situ consumptis.

Si quis nunc a Ruthenis præsulibus quæreret, quæ sit eorum fides circa Sacramenta, nullus dubito, quin *Romane* responderent; et tamen quam longe aliter sentiant nullo negotio eruitur ex *Libro historico* typis S. Synodi edito.

De Extrema Unctione minus est dubium, quum apertissime loquatur Illustrissimus Archiepiscopus; nam primo Unctionem istam *a Deo* institutam esse, et in

Ecclesia Christiana sanandis ægrotis adhibitam fuisse docet (Sect. II, § 131, pp. 226-227); quum tamen ex ipsis verbis Apostoli (Jacobi Cap. V, v. 14) ab auctore appellati, et ex totius Ecclesiæ consensu Sacramentum istud valeat etiam *ad remissionem peccatorum;* deinde, ut est mos Reverendissimi Archiepiscopi (quippe qui veros sensus aperte profiteri instituti sui esse non putat) antiquum aliquem Scriptorem appellandi, cujus tamen verba non raro sumit καταχρηστικῶς; Tertulliano hic utitur, ut Extremam Unctionem e numero Sacramentorum radicitus evellat. En locus Tertulliani (Lib. ad Scap., cap. IV): « *Ipse etiam Severus pater Antonini Christianorum memor fuit. Nam et Proculum Christianum... Evhodeæ procuratorem, qui eum aliquando per oleum curaverat, requisivit, et in palatio suo habuit usque ad mortem ejus.* » Ex quo manifeste eruitur, Extremam Unctionem et a viro laico et viro ethnico, ut pharmacum ex apotheca, adhibitam fuisse; quod est plane novum in Ecclesia, vereorque ut in isto casu, nec Sacramentum sit, nec ritus.

Quid multa? Reverendissimus Auctor quum, absoluta Sectione de Baptismo et Eucharistia, inquit: *Eodem tempore Ecclesia Christiana aliis etiam utebatur Sacramentis et ritibus, iisque diversæ quidem a supradictis dignitatis... cujus generis sunt, Pœnitentia,* etc.; nonne aperte profitetur, quatuor ista Sacramenta ex mente sua nil aliud esse, nisi ritus, *cujus generis* plura pauciorave esse potuissent, jubente sola disciplina?

De singularibus nos inter et Græcos contentionibus, hæc maxime notavi.

De Baptismo per *immersionem* aut per *adspersionem*, miror, quod in hac tanta scientiarum luce de nugis adhuc sit digladiandum. Serio hic excandescit Cl. Auctor et bis *Pontificios* nos vocat. In his nolo esse nimius: unum duntaxat aut intorquebo aut retorquebo argumentum.

Ex confessis (ibid. p. 202, in Not.) *adspersio clinicorum*, id est, *lecto decumbentium licite fiebat*; atqui, jubente natura, id est, Deo, omnes infantes sunt *clinici*; ergo, etc. Syllogismus iste non plane mihi videtur esse *telum imbelle sine ictu*. Cæterum omnino disputabile est, quod ait Reverendissimus Auctor, nos *injuria exceptionem sumpsisse pro regula;* nam id rectissime fit, si 1° non sine ratione fiat; 2° si auctoritate fiat; 3° si in exceptione maneat rei substantia, quod ipsemet fatetur Illustrissimus Archiepiscopus.

Quod subjicit, *hunc novum perversumque adspersionis morem accepisse Parvæ Russiæ cives a Pontificiis; quod tamen malum leniter pro more suo sanandum curat universæ Russiæ Synodus* (ibid., p. 203), illud, inquam, fletu excipiendum. Si sapientibus credit venerabilis Synodus, alias res curet, nec muscas venari satagat, dum lupi intra ovilis septa grassantur.

Altera disputatio de Consecratione per *invocationem* aut per *narrationem* mera est logomachia; nam quum legimus in *Libro historico* (Sect. I, § 123, p. 210): *Fuit nimirum ista forma inde ab exordio Ecclesiæ Christi non mera repetitio solius dicti hujus:* Hoc est Corpus meum, etc.; *sed expositio quoque historiæ institutionis una cum precibus ad Deum*, etc.; quis non crederet

consecrationem apud nos fieri tantum *per meram repetitionem*, etc. ? Quod tamen a vero prorsus est alienum. Incipit enim augustissima oratio seu *Canon Missæ* a notissima invocatione *Te igitur, clementissime Pater*, etc ; dein iterum, *Hanc igitur oblationem*, etc. ; et tertio tandem (ibi maxima δύναμις εὐκτική), *Quam oblationem tu Deus*, etc., *ut nobis Corpus fiat*, etc. Deinde sequitur ἀμέσως historia institutionis, *Qui pridie quam pateretur*, etc. Scio non bene convenire inter theologos quæ sint proprie verba consecrationis efficientia ; sed quum inter omnes constet post invocationem et narrata Christi verba factam esse mirandam conversionem ; sit vero apud utramque Ecclesiam et Ἐπίκλησις et Διήγησις, nobis tandem contingat esse sanis, et inanibus tricis valedicamus.

Nunc de celeberrima controversia circa diem Paschatis, et de tota agendi ratione Victoris Pontificis, pauca lubet subjicere.

In primis miratus sum, quod Auctor Clarissimus, posteaquam ipsemet de scriptis pseudo-reformatorum etiam optimis rectissime dixerit, *latet anguis in herba* (Proleg., cap. II, § 25, p. 41) ; det tamen nobis hic Moshemium recoctum, sinatque se ab illo auctore in transversum agi. Primo namque Papa Victor recte sentiebat, nec aliud tuebatur, quam quod deinde sanxit Nicæna Synodus ; et multa jam Concilia provincialia in Palæstina, in Ponto, in Mesopotamia, in Galliis, et Corinthi, et Hierosolymis, etc., idem statuerant. Nec Victor solus decreverat, sed consentiente Romano Concilio. Si quid igitur paulo asperius decrevisset in Asia-

nos istos, quibus jam tunc inscitia fatalis erat, jure suo forte fecisset : sed quum Illustrissimus Twerensis Archiepiscopus ignorare minime potuerit quam multis Theologis Historicisve certum sit, aut certo proximum, Papam Victorem intra comminationis fines se continuisse ; et ipsemet Eusebius, quem hic testem appellat, non *excommunicavit*, sed scripserit *excommunicare tentavit*, cur Auctor ipsa Eusebii verba recitare nobis renuit, quum alia prope infinita in opere suo nobis dederit αὐτολέξει ? Id sane et inveteratam aversationem, et opinionem præjudicatam sapit (1).

---

(1) Eusebii testimonium, quod in controversiam vocatur, apud eumdem, Lib. V *Historiæ ecclesiasticæ*, cap. 24, his verbis exaratum invenies : Ἐπὶ τούτοις ὁ μὲν τῆς Ῥωμαίων προεστὼς Βίκτωρ, ἀθρόως τῆς Ἀσίας πάσης ἅμα ταῖς ὁμόροις Ἐκκλεσίαις τὰς Παροικίας ἀποτέμνειν ὡς ἑτεροδοξούσας, τῆσ κοινῆς ἑνώσεως πειρᾶται : quibus luculenter ostenditur, Victorem Papam *separare* quidem *conatum fuisse*, minime vero Asiæ ecclesias a sua communione separasse. Quem enim niti quid agere dicimus, profecto ad quod nititur, id nondum egisse intelligimus.

Non me fugit, contrariæ opinionis propugnatores, Socratem nempe Lib. V, cap. 22, Halloixium et Caveum in vita Irenæi, quibuscum Twerensis Archiepiscopus fidenter adeo consentit, ad evincendum sententiam excommunicationis a Victore fuisse prolatam, his præsertim inniti immediate sequentibus verbis : καὶ στηλιτεύει γε διὰ γραμμάτων, ἀκοινωνήτους ἄρδην πάντας τοὺς ἐκεῖσε ἀνακηρύττων ἀδέλφους. Verum præterquam quod hæc ab Eusebio non parum obscure narrata esse videntur, et ab aliis græcæ linguæ interpretibus aliter exponuntur ; num quid senserit Eusebius, ut scite observat Cl. Henricus Valesius,

Verum tota lis ista, si quis in eam accuratius inquirat, mirum quam sit luminibus fœta, et oculos omnes

---

aliunde verius, quam ab ipso Eusebio cognosci poterit? Jam vero is postquam scripsisset, Victorem Asiæ ecclesias a communione *separare conatum esse;* inde pergit narrare, hoc Victoris consilium nequaquam placuisse omnibus Episcopis, ac præsertim Irenæo, qui in sua, quam nomine fratrum scripsit, epistola, τῷ γε μὲν Βίκτωρι προσηκόντως ὡς μὴ ἀποκόπτοι ὅλας Ἐκκλεσίας Θεοῦ ἀρχαίου ἔθους παράδοσιν ἐπιτηρούσας, πλεῖστα ἕτερα παραινεῖ. Itaque si Irenæus, teste Eusebio, Victorem adhortatur, ne ob traditi moris observantiam integras Dei Ecclesias a communione rescindat: sane ipsius Eusebii judicio, quum Irenæus hanc epistolam scriberet, Victor a sua communione Asianos nondum absciderat; nisi forte dicamus, Eusebium hic inducere Irenæum Victori suadentem, ut ab ea ferenda sententia desistat, quæ ab ipso jamdudum prolata fuisset. Quod facto ὡς ἀπειροκάλως ab Eusebio scriberetur, nemo non videt. At, inquies, quod factum antea non fuerat, nonne id a Victore deinde fieri potuit? Respondeo, hujusmodi facti nullam ab Eusebio prorsus mentionem fieri; imo per ipsum stare potius, quominus id credibile esse videatur; ait enim sub finem prædicti capitis: Καὶ ὁ μὲν Εἰρηναῖος φερώνυμός τις ὢν τῇ προσηγορίᾳ, αὐτῷ τε τῷ τρόπῳ εἰρηνοποιὸς, τοιαῦτα ὑπὲρ τῆς τῶν Ἐκκλησίων εἰρήνης παρεκαλεῖ τε καὶ ἐπρέσβευεν. Fuit igitur Irenæus, asserente Eusebio, Εἰρηνοποιὸς, id est, *pacis conciliator.* Atqui talis profecto non fuisset, nisi placatum Asiæ Ecclesiis Victorem redonasset.

Et hæc quidem dicta sunt, posita eorum veritate, quæ ab Eusebio narrantur; haud parvi tamen refert observare, Cl. Viros historiæ ecclesiasticæ apprime doctos, tum S. Irenæi epistolam, tum alteram epistolam, quæ Polycrati tribuitur,

non omnino corneos fulgentibus radiis perstringat. Nullus enim Victoris æqualium *incompetentiam* illi (sit iterum venia verbo); sed aut nimiam severitatem, aut animi impotentiam objecit. Dato igitur (quod est in controversia), Summum Pontificem Asianos istos paulo asperius contrectasse dum illos de Calendario docebat; quæ res potestatem clarius arguit, quam potestatis abusus? Ast, quod pluris est, « Decretum Concilii Ro-« mani, » narrante ipso Clarissimo Archiepiscopo, « Papa Victor mittit ad diversos Orbis Episcopos, et Sy-« nodorum omnium (quas supra memoravi) decretum « fuit ὁμόψηφον, nullo unquam alio die, quam Dominico, « juxta morem et consuetudinem Romanæ Ecclesiæ, « Pascha celebrandum. » (Sect. III, § 133, p. 230.)

Emicat hic jam suprema potestas: quæ vero consecuta sunt, quæque ponderis sunt longe gravioris, illa, inquam, omnia in alterum Caput transtulit Eximius Auctor, nempe in secundum, quod est *de Conciliis primorum Christianorum* (§ 143, pag. 238 et seqq.). An vero putem, ut ea, quæ in partes diduxisset, segnius animos percellerent? Ita quidem primo obtutu suspicari cœpi; at expavi injuriam: de hoc judicium prorsus

---

aut supposititias esse, aut valde depravatas censuisse; quemadmodum, si vacat, ex commentationibus cognosces, quas hac de re ediderunt, sane luculentis. Quod quidem breviter hic et ἐν παρόδῳ saltem advertisse, æquum duximus. (*Vide* Felleri *Diction. histor. gallice scriptum*, t. VI, verbo VICTOR.)

(*Note ajoutée postérieurement par l'éditeur.*)

esto penes Reverendissimum Archiepiscopum ; ejus enim conscientiæ hic nolo contradicere.

Utcumque se res habeat, « Theophilus Episcopus Cæ-« sariensis Romam accersitur a Victore : decretum Ro-« manæ Synodi de Paschate *cognovit* : reversus autem « domum satisfacturus *voto et precibus Victoris* Syno-« dum ipse convocavit, etc. » (Ibid., § 145, p. 239.)

Ast malum ! Quomodo Episcopus Cæsarea Romam *accersitus, ut preces et vota* tantum exaudiat, decretumque Romanæ Synodi veluti casu cognoscat ? Profecto is, qui *accersit* (si quid latine scio), *jure suo* accersit, et ipse Reverendissimus Archiepiscopus (nunquam sibi, nisi in veritate constans) perpaucis interjectis versiculis Victorem nobis exhibet *regie* agentem, « Cæsarien-« sem scilicet Episcopum Victoris mandatarium acta « Synodi in Epistola sua exponentem, et *accepta auc-« toritate* videntem tantum sibi opus fuisse (1) (man-« datum), quod *in mundi observationem* transmittere-« tur... non solum e sua patria, sed etiam ex vicinis « provinciis omnes Episcopos et sapientes viros ad « Concilium evocantem... Proferentem *auctoritatem ad « se directam*, et quid sibi operis *injunctum fuisset* « patefacientem. » (Cap. II, § 145, p. 239).

Quid imperatorium magis seu ἡγεμονικόν ? Nuda narratio suasionem parit ; præsertim si meminerimus, hæc

---

(1) Hic desideratur verbum, quod probabiliter excidit incuria typographi : hoc fuerit vel *mandatum*, vel *impositum*, vel *commissum*, etc., perinde est.

acta fuisse exeunte tantum sæculo II°, et quamvis homines doctissimi juxta nobisque infensissimi nullum lapidem non moverint, ut lumen historiæ aut restinguerent aut certe obscurarent; e sinu tamen præjudicatarum opinionum victrix veritas effulget, velut e densissima nube fulgetrum.

Quod autem Papæ Victoris acta doctissimus Twerensis Archiepiscopus *audaciam et furorem Victoris* appellaverit (§ 133, p. 231, et § 145, p. 239), id nollem et cordatissimo et humanissimo viro excidisse de tanto Summoque Pontifice et de sanctissimo Martyre verba facienti; verum hic non tam theologice, quam grammatice a Clarissimo Auctore dissentio. Verba enim ista *audaciam furoremque* illi quidem latina sunt, mihi vero *græca.*

Quod ait (§ 139, p 237), *Morem precandi pro defunctis, ut fit in Ecclesia Russiaca derivatum fuisse ex antiquissimis commemorationibus Martyrum, de quibus in Cypriani Epistola* XX (aliter XXXVII), id non parum me intentum tenuit, et si callerem linguam Ruthenam, lubentissime legerem orationem istam de Assumptione Beatæ Mariæ Virginis, quam dixit ipsemet Twerensis Archiepiscopus, et ad quam provocat (ibid.), ut res tota evolvatur; nihil mihi gratius foret, quam scire (ut verbis utar Cardinalis Poliniaci) quæ fibula nectat Assumptionem B. Mariæ V., cum precibus quæ fiunt pro defunctis.

Clarissimum Auctorem oblique hic aliquid moliri tam certum est, quam quod certissimum, si meminerimus præsertim, illum jam more suo multo prius quasi

prætentando dixisse, illud in compertis esse, *Patres antiquos pro omnibus Sanctis precatos esse* (§ 125, p. 215).

Verum divinare nolo; *Davus sum, non OEdipus.* Unum sit satis monuisse, nempe omnem rogationem pro defunctis, dempta fide *Purgatorii*, nil esse nisi anilem superstitionem et scenicum ludum. Nam si inter felicitatem et damnationem æternam nullus sit status medius qualiscumque haud ἀνιάτου pœnæ (quod est Purgatorium), quid sibi volunt lugubres illæ cantilenæ, quibus Sacerdotes aures nobis obtundunt, aeraque insulse verberant? Convertat se potius Pontifex ad populum, illumque paucis verbis cum ista λαῶν ἄφεσι ingenue dimittat: Fratres, homo cujus luctuosas reliquias videtis in hoc feretro, aut salvus est, aut damnatus: utrumque immutabiliter, ideoque in neutrum casum precibus vestris indiget: abite igitur vos, et res vestras agite.

Plura possem; sed festinandum ad amœniora. Primo, quod *Liber historicus* latino sermone scriptus sit, id vehementer probandum est; nam quum ratione argumenti ad omnes Christianos pertineat probe doctos, utique scriptum lingua τῇ καθολικῇ prodiisse bene est; at vero quum homines indocti non sine magno et sui et Christianæ reipublicæ periculo his se immisceant, iterum bene est, librum hunc esse illis obsignatum, quo profecto fit, ut æquo animo ea prætermittant, de quibus recte nequeunt sapienterque judicare. Utinam omnes terrarum orbis viri docti de scientiis nonnisi latino sermone scribant, ita ut rursus sint *labii unius* velut ante Babelicam confusionem a Gallis invectam! Nunc omnes totius pene Europæ gentes insana insanorum

imitatione et quasi morbo gallico correptæ, non solum, quæ ad amœniores litteras, sed etiam quæ ad graviores et reconditas doctrinas pertinent, lingua vernacula scribunt, adeo ut mens humana priusquam de rebus cogitet, jam sub verborum inani pondere fatiscat.

1° Historicos Ecclesiasticos e pseudo-reformatorum αἱρέσει quam graphice pinxit Auctor egregius in Prolegomen., p. 9 et seqq. ! Hæc quum sapientissime scripta sint, quumque luem germanicam oppido cognoverit, omnesque ac præsertim juvenes monuerit ut gravem afflatum caute devitarent, nolo curiosius quærere an in contrectandis hujusmodi gregis venenatis voluminibus nonnihil impetiginis imbiberint Clarissimi Auctoris manus.

2° Nunquam satis laudanda annotatio in imo margine pag. 41 posita, in qua Illustrissimus Archiepiscopus suos ipse admonet quam cauto pede decurrenda sit historia Byzantina hujus infaustæ ætatis, in qua dissidii febris et Græciæ et Europæ et orbi exitialis Byzantinos corripuerat, illosque a Latinis vehementer abalienaverat.

3° De syntaxi Isidori Mercatoris moderatissime scribit, nec in ampullas neotericorum abit Blondello latrante quasi conlatrantium (p. 46 et seqq.). Nusquam ait Isidori collectanea ansam dedisse novæ ac perversæ disciplinæ in Ecclesiam adscitæ, quod revera est falsissimum. Ad Fleurium lectorem utique remittit, auctorem male doctum (quidquid dicant Galli, *qui sua tantummodo mirantur*), quemque tandem sui ipsius pœnituit, ut videre est in suis operibus posthumis; citat præcipue Doctissimus Archiepiscopus Fleurii in Historiam Eccle-

siasticam excursus, per se quidem parum catholicos, quorumque immoderationem immoderatiorem adhuc fecit inimica manus in citata editione (ni fallor); quin tamen ex tota hac antipontificia farragine vel hilum Auctor egregius in opus suum transtulerit. Plura, puto, vidit, quam alii e suis partibus, pluraque adhuc fortasse vidit, quam dixit, nec tali silentio fas est ipsum debita laude defraudari; nam veritatem strenue asserenti proximus est nil in eam moliens.

4° Pag. 248, § 149. *Schisma Novatianorum* notat, *qui catholicos ipsorum communionem expetentes denuo baptizabant*: hoc est, quod Galli vocant *alapam alicui in alterius maxillam impingere;* nec illud iterum sua laude privandum est.

5° De symbolis luculentissime disserit (§ 102, p. 185); et licet Illustrissimus Archiepiscopus parum memorem se præbeat effati illius Delphici Μηδὲν ἄγαν, dum sine ulla distinctione asserit, *omnes Episcopos potestatem habere formandi fidei symbola pro sua quisque ecclesia* (ibid., p. 185), non minus evidenter arguit stoliditatem accusationis *interpolati symboli* adversus nos ob tria verba apposite addita, institutæ ab iis ipsis, qui, Macedonio ingravescente, quatuor integros versiculos, plaudente Occidentali Ecclesia, inseruerant.

Atque jam antea (§ 68, p. 148) bene monuerat Doctissimus Archiepiscopus, *breviorem Symboli* (Apostolici) *formulam progressu temporis diversas, prout vel res ipsa, vel hæreticæ pravitatis fuga subministrabat, cepisse accessiones, videri*. In quo sane vel morosissimus Aristarchus nil nisi *τὸ videri* reprehendere possit.

6° Omnes norunt quam multa multi scripserint, ut generis humani fidem de commoratione D. Petri, et de prima Sede in *urbe æterna* constituta, penitus everterent :

Quanto rectius hic, qui nil molitur inepte !

et de itineribus Petri, et de ejus martyrio Romæ e cruce dicto, anno Neronis XIV, candidissime disserit (§ 45, p. 118, et § 155, p. 270) : nec memorare renuit Romanorum Episcoporum *non contemnendas epistolas ;* et Clementis Romani epistolas encyclicas *in omnibus ecclesiis lectas ;* et sancti Clementis *potentissimas epistolas* ad Corinthios (§ 27, p. 45, et ibid. p. 46, et § 151, p. 280), etc., etc.

Tandem, quod *de potestate Clavium* ait Doctissimus Archiepiscopus (cap. VII, § 95, p. 178, in Adnot.), *Eam in Evangelio exprimere disciplinam, similitudine ducta ab œconomis et administratoribus domus*, id quidem mihi summopere arrisit ; nam quum Christus Dominus Divo Petro dederit non quidem *claves* ἁπλῶς, sed *Claves Regni cœlorum*, sequitur Petrum accepisse tunc *et usque ad consummationem sæculi* in æternitatem temporum *œconomatum et administrationem Regni cœlorum*, munus sane (haud minus, quam epistolæ Romanorum Pontificum) non contemnendum.

In perlegendo toto Illustrissimi et Reverendissimi Archiepiscopi libro , mirum quantus me pervaserit mœror de dissidiis inter christianos usque cogitantem. *Quis furor, o cives !* Quæ vos agunt intemperies ? Dum

Christiani nominis infensissimi hostes in nos sæviunt, arcemque Religionis gigantæo furore lacessunt, homines titulo Christianorum superbi cum Christiani nominis hostibus male fœderati triumphari se tandem ab ipsis patientur (qui finis erit inevitabilis), si prius de ὁμοθέοις et ὁμοβώμοις et ὁμονόμοις et ὁμοπίστοις triumphare valerent; et Calvinistam, puto, Socinianumve ferent impavide; ὁμόδελφον vero de nomine forsan et enclitico dissentientem, neutiquam. *O cæcas hominum mentes!* Utut vero sint hæc, non sine fletu commemoranda; quum tamen ex altera parte, tantis jam et erroribus, et præjudicatis opinionibus humana mens quasi se defæcaverit, et Divina Providentia immensum nescio quid cogitans horrendis rerum conversionibus, et sævis cladibus homines quasi tritos et subactos futuræ concretioni aptos effecerit; nostrum est divinis obsecundare motibus. Hoc est, cur ille ego infimus fidelium, in rotam tamen jam motum præsentientem impressionem quoque, licet debilissimo pede, fecerim, ut figulus ille Homericus αἴκε θέῃσι. Nam præsens scriptum totum est πειραστικὸν, nec aliud sibi assumit nisi *bonam voluntatem*, cui pax de cœlo dicta est. Ideo nihil acerbe et procaciter dictum; et si quando genio indulgenti subrisisse contigit, id spero blande, nec inurbane factum, salvaque reverentia, qua adversus Illustrissimum et Reverendissimum Archiepiscopum nemo me antecellit. Utinam inter litigantes arbiter a suis renunciaretur! Primus inter meos exclamarem ἄξιος! ἄξιος! ἄξιος! Interim e re christiana esse censui cogitationes meas *de Libro historico* et secreto et in scriptis et lingua in his terrarum tractibus

paucis nota cum Clarissimo Auctore communicare, ut illi sint quasi antiqua illa Orobii et Limborchii *amica collatio*, in qua rationibus mere philosophicis innixus (ne aliquid detur studiis partium) evicisse mihi videor Christianos omnes a sancta sede segregatos simul ac se imbuere litteris incipiunt, in Calvinistarum partes; id est, quidquid in contrarium nitantur, in merum putumque Socinianismum non posse non gregatim abire.

Plurimas igitur habeo et ago gratias Comiti Paulo Alexandro Strogonovio, quod me *Libri historici* compotem fecerit, mihique ansam dederit summo viro summæ observantiæ testificationem præbendi luculentissimam; nam quorsum hæc, si ea pro inutilibus haberem? Aut quomodo ea pro inutilibus non haberem, nisi me commoverent Insignis Auctoris et egregia indoles et recondita eruditio? Quid possit, si velit, nec ipse homo si non experiatur, novit. *Omnia vincit Amor*: id philosopho et theologo, plusquam deliranti amasio, verum. Omissis igitur odiis et jurgiis, *et nos cedamus Amori;* alacresque viam hanc ingrediamur regiam, quæ in Civitatem sanctam desinit, memores semper illius divinæ vocis ἀληθεύειν ἐν ἀγάπῃ (Ephes., cap. IV, v. 15.) Nos certe neminem Christianorum odio habemus, imo neminem non diligimus.

Testis sit Hebdomas illa sanctissima, in qua pro iis, qui illo ipso tempore anathematibus in nos fulminant (vana sane, sed nobis flebilia fulmina), Deum Optimum Maximum amantissime rogamus (1); adeo ut unus ex

(1) « Oremus etiam pro hæreticis et schismaticis, ut Deus

his quos *Ministros Sancti Evangelii* vocant pseudo-reformati, ne *Sacerdotes* dicant (sic jubente insuperabili conscientia), præsens olim exclamaverit : « *Hæc est vera mater; date illi filium.* » (*Regum*, lib. III, cap. III, v. 27).

Testes sint Summi Pontifices, qui post Lugdunensem Synodum, qua nec sanctior unquam, nec plenior extitit, et post Florentinam alteram itidem solennissimam, in qua, vel Scyropulo teste, Patres absolutissima libertate usi sunt, nunquam ex Cathedra Græcis anathema dixerunt; sed reconciliationi bis celebratæ semper intenti, facta deinde pro infectis habebant, et quasi meminisse horrebant. Testes sint insuper alii Pontifices, qui Orientales Episcopos ad Synodum Tridentinam vocaverunt, sancteque professi sunt, illam se pro œcumenica non habuisse, non convocatis Orientalibus.

Testis sit præcipue Gregorius XIII, qui Calendarium suum ad astronomicas rationes exactum (opus cum sideribus victurum) Græcis peramanter misit. Hæc omnia sane Summorum Pontificum non vulgarem moderationem et singularem erga dissidentes benevolentiam osten-

---

« et Dominus noster eruat eos ab erroribus universis, et ad « Sanctam Matrem Ecclesiam catholicam atque apostolicam « revocare dignetur.

« Omnipotens sempiterne Deus, qui salvas omnes (*id certe* « *non jansenisticum*), et neminem vis perire, respice ad « animas diabolica fraude deceptas, ut, omni hæretica pravi- « tate deposita, errantia corda resipiscant, et ad veritatis tuæ « redeant unitatem. » (Offic. S. Hebd. pro missa feriæ VI.)

dunt. Secum igitur serio et sane reputent, quam Reipublicæ Christianæ necessarius sit Summus Pontifex. Si non totus fallor, doctissimo Twerensi Archiepiscopo sæpissime, dum res christianas animo versaret, *hæsit aqua*, ut Lutheranis illis, quos in operis præfatione memorat (pag. III), non sine quadam ἀποσιωπήσει mihi valde notata: Videant Græci Antistites, ne Respublica Christiana apud eos quid detrimenti capiat, et de Dictatore cogitent.

Heu vero imbecillis humana mens! Quam pauca videt! Quam pauciora prævidet! Quam paucissima potest! Quid verba sunt, et scripta nostra, et suasionis tentamina, et inania syllogismorum molimina? Æs sonans... cymbalum tinniens (I Cor., c. XIII, v. 1): nec, puto, ulli mortalium sua unquam religio solis argumentorum ponderibus ablata fuit. Lux igitur, uti par est, et sole veniat; isque ter quaterque felix, cui datum fuerit, vice speculi, radios repercussos infundere in oculos Divinæ luci pervios. Cæteris, quos obscuravit lethalis suffusio, nulla spes recreationis et cum luce commercii, ni prius (quod humanum non est) ophthalmia stirpitus evellatur. Salivam igitur suam iterum luto nostro misceat, oculosque aut nictantes, aut errore jam lapidescentes tangat sanatore digito Medicus ille, qui *ipse est vera lux omni homini venienti in hunc mundum*, intonetque efficacissimum illud EPHPHETHA (*Adaperire!*) (Marc., VII, 34.)

Ita vovebam Petropoli, Calendis veris Martii, anno a Theogonia M.DCCC.XII.

GRÆCORUM INTERPRETATIO

Pag.	lin.	
364	1	ἱππιατριά, veterinaria medicina.
365	24	ἕνωσιν, unitatem.
366	6	ἱστορια, historia.
Ib.	6	ἀπὸ τοῦ ἱστορεῖν, ex historia.
Ib.	9	ἴσημι, scio, novi.
Ib.	9	ἱστέον, adjectiv. verbale ab ἴσημι.
Ib.	10	μόρφωσις, formatio.
Ib.	20	τοῦ ἱστορῆσαι, Gallice *la force d'*istoresai.
367	10	ἀπραξία, cessatio a rebus agendis (Gall. *inaction*).
368	12	ἀτοπώτερον, absurdius (adamussim respondet verbo Gall. *déplacé*).
Ib.	16	πρωτοψευδεῖ, protomendacio (Gall. *sophisme capital* ou *fondamental*.)
Ib.	22	Βροτοῖς ἅπασιν, etc. conscientia, quæ omnibus hominibus Deus est. (Senarius est iambicus διὰ γνωμικῶν, id est *inter sententiosos*.)
369	21	Νεοχμώσεως, innovation.
370	4	Τέρας, monstrum, portentum.
Ib.	27	ἀδύνατον, impossibile.
374	12	δόξαι, opiniones.
Ib.	26	ἐναργεστάτην περιφάνειαν, clarissimum in omnem partem prospectum (Gall. *jusqu'à la plus lumineuse évidence*).
375	21	Σχίσεως, divisionis (Gall. *du schisme*.)

Pag.	lin.	
377	20	αὐτεξουσίαν, liberum arbitrum.
379	10	τῶν μερόπων ἀνθρώπων, articulatim loquentium hominum (dictio homerica).
Ib.	15	καὶ ἐνὶ φρέσι, etc., et in intimis tuis conde præcordiis. (Hemistichium Homéricum.)
381	22	Μετουσίας, *metousias*.
Ib.	23	Ὁμούσιος, *omousios*
Ib.	26	Ἡμεῖς δὲ κλέος, etc. Nos vero famam solam audimus, nec quidquam scimus. (Homer. Iliad. II, v. 486), cui consonat illud (Virgilii Æneid. VII, v. 646) : Ad nos vix tenuis famæ perlabitur aura.
Ib.	27	παρορᾷν, conniventibus oculis præterire (Gall. *passer sans regarder*.)
383	9	καταχρηστικῶς, per abusionem (Gall. *abusivement*).
385	6	δύναμις εὐκτικὴ, *vis invocatoria*.
Ib.	8	ἀμέσως, sine medio (Gall. *immédiatement*.)
Ib.	13	Ἐπίκλησις et Διήγησις, invocatio et narratio.
386	10	αὐτολέξει, ad verbum (Gall. *en propres termes*).
Ib.	14	Ἐπὶ τούτοις ὁ μὲν τῆς Ῥωμαίων, etc., Post hæc Victor quidem Romanæ Urbis Antistes, illico universæ Asiæ Diœceses simul cum finitimis Ecclesiis, tanquam rectæ fidei contraria sentientes, a communione *abscindere conatur*. (Eusebii Historia Ecclesiast., liv. v, cap. 24.)
Ib.	26	καὶ στηλιτεύει γε διὰ γραμμάτων, etc., et per litteras proscribit (alii τὸ στηλιτεύει vertunt *notat*, vel *invehitur*) omnes, qui illic erant, fratres ; a communione alienos esse pronuntians. (Spectata nempe eorum in contradicendo pervicacia, minime vero ex lata sententia.)
387	8	τῷ γε μὲν Βίκτωρι, etc. Victorem tamen decenter, ne abscindat integras Dei Ecclesias antiqui ritus

traditionem diligenter observantes plurimis aliis adhortatur.

387 17 ὡς ἀπειροκάλως, quam inepte, insulse, etc.

Ib. 22 Καὶ ὁ μὲν Εἰρηναῖος, etc., et Irenæus quidem vere dignus nomine suo et appellatione et ipso vitæ instituto *pacis conciliator*, hujusmodi hæc pro Ecclesiarum pace et hortatus est et deprecatus.

388 12 ὁμόψηφον, communi suffragio (Gall. *d'une commune voix*).

Ib. 26 ἐν παρόδῳ, obiter.

389 24 ἡγεμονικόν, plus sapiens principatum.

391 8 ἀνίατον, insanabilis (Gall. *irrémédiable*).

Ib. 12 Λαῶν ἄφεσι, populi dimissione.

Ib. 21 τῇ καθολικῇ, catholica.

392 7 αἵρεσι, secta (Gall. *parti, secte*).

393 17 Μηδὲν ἄγαν, nihil nimis.

394 19 ἁπλῶς, simpliciter.

395 6 ὁμοθέοις et ὁμοβώμοις, etc., quibus communis est cum aliis Deus, et ara, et lex, et fides (Gall. *Hommes qui ont le même Dieu, les mêmes autels, la même loi, la même foi*).

Ib. 8 ὁμόδελφον, fratrem uterinum (Gall. *frère engendré par la même mère*).

Ib. 20 αἴκε θέῃσι, si forte currat (Gall. *si par hasard elle voulait tourner*). (Phrasis Homerica, Iliad. XVIII, v. 601.)

Ib. 21 πειραστικὸν, tentandi vim habens.

Ib. 28 ἄξιος ! ἄξιος ! ἄξιος ! dignus ! dignus ! dignus ! (Acclamatio Græco-Ruthena in ordinandis sacerdotibus).

396 21 ἀληθεύειν ἐν ἀγάπῃ, facere veritatem in charitate. (Gall. *véritiser dans l'amour*). (Ephes. IV, v. 15.)

398 6 ἀποσιώπησει, reticentia.

RÉFLEXIONS CRITIQUES
D'UN CHRÉTIEN DÉVOUÉ A LA RUSSIE
SUR L'OUVRAGE DE MÉTHODE

Archevêque de Twer (1).

(Traduction des éditeurs)

Telle est la triste condition de l'humanité, que très-souvent des actes, que des raisons spécieuses semblent excuser, sont pourtant la source de calamités sans nombre. Cette vérité, qui se manifeste en beaucoup de choses, n'apparaît nulle part avec plus d'évidence que dans ce qu'on appelle la réforme des *abus*, c'est-à-dire des vices qui se sont introduits peu à peu dans le régime politique ou ecclésiastique, et qui, lors même que les hommes les supportent, ou en toute patience, ce qui est très-rare, ou impatiemment, ce qui est plus ordinaire, finissent à la longue par devenir intolérables.

---

(1) Twer, chef-lieu du gouvernement civil et militaire de ce nom, sur la rive droite du Volga, au confluent de la Tvertza et de la Tmaka, est l'une des villes les plus importantes de l'empire de Russie, et le centre des affaires commerciales entre Pétersbourg et Moscou.

Tout abus est un mal : d'où il suit, au premier coup d'œil, que tout ce qui fait disparaître l'abus doit être un bien ; et pourtant il n'en sera rien, si l'on ne fait soigneusement une distinction très-délicate. L'abus n'étant, en effet, que le mauvais usage d'une chose bonne, il faut prendre garde, en enlevant le vice qui la corrompt, de porter atteinte à sa substance ; et c'est en quoi presque toujours se sont honteusement trompés les novateurs : briser les jambes du cheval qui rue, pour le corriger, n'est pas le fait d'un écuyer habile.

Ce point est hors de toute controverse ; mais il faut accorder quelque chose à la fragilité humaine, et lorsqu'on a affaire à des rebelles, commencer par reconnaître de bonne foi le *vice de la chose* avant de discuter sur la chose même.

Pénétré de cette pensée, je n'ai jamais parlé, par écrit ou de vive voix, de la malheureuse séparation des Grecs, sans m'empresser d'avouer que cette faute fatale, source de tant de honte et de calamités pour le genre humain, trouve une espèce d'excuse dans l'état de l'Europe à cette époque. Quels troubles, ô Dieu immortel ! quels bouleversements ! quelle barbarie ! A Rome, quels pontifes ! La liberté des élections pontificales abolie, et cette usurpation comme prescrite au profit d'hommes perdus ! Faut-il donc s'étonner que les Grecs nous aient pris pour des barbares, et qu'il leur ait été impossible de comprendre combien le fruit vert est préférable au fruit pourri ? Les plus abjects des hommes (car y a-t-il rien de plus bas que le Bas-Empire ?) regardaient avec mépris la barbarie gothique ; dans

l'œuf ils ne voyaient pas l'aigle, dans le germe le cèdre du Liban. Et cependant ces Goths, ces Germains, ces Cimbres, etc., ont, comme le remarque Montesquieu, « cette grande prérogative, que ces nations ont été la « source de la liberté de l'Europe, c'est-à-dire de pres-« que toute celle qui est aujourd'hui parmi les hom-« mes », et que, les premières, elles ont uni deux choses auparavant incompatibles, « la monarchie et la liberté ». Ce que peut cette race dans les sciences, la postérité l'a vu, et en a été dans l'admiration. L'Orient, au contraire, languit, flétri sous les verges, les chaînes et les bourreaux ; et il ne se relèvera pas, *que Dieu n'ait dilaté Japhet et ne l'ait fait habiter dans les tentes de Sem :* peut-être aujourd'hui ce moment n'est-il pas éloigné.

Quant à ce que dit le très-docte archevêque de Twer, que les nations étrangères (les Français, les Anglais, les Espagnols, les Italiens, les Allemands, etc.) *portent envie à l'état présent des Grecs*, il serait peu convenable à moi de railler, et il ne m'en coûte pas de garder respectueusement le silence.

On souffre d'une douleur poignante de voir la noble race des Slavo-Russes, qui tire son nom du mot *gloire*, se laissant prendre aux piéges des Grecs dégénérés, et méconnaissant la majesté latine, à laquelle la rattachent des affinités de langue et de génie ; mais ce fut plutôt la faute des temps que celle des hommes. Courage donc ! rejetons dans un éternel oubli les haines antiques ; n'ayons d'autre pensée que le bien et l'agrandissement de la chrétienté. Nous vivons en des temps mauvais :

les Orientaux, et les Russes qui marchent avec eux, ne voient pas très-bien, ce me semble, peut-être ne soupçonnent-ils même pas où les conduit maintenant une main invisible. Un immense malheur les menace, s'ils n'aperçoivent pas le serpent couché en travers du chemin où ils vont à l'aventure. J'en prends à témoin le livre de l'illustre archevêque de Twer ; on y voit, si je ne me trompe, apparaître dans un avenir prochain notre seizième siècle, recommençant en Russie au moment même où, dans les autres parties de l'Europe, la honte d'eux-mêmes semble déjà gagner les pseudo-réformés, au moment où tout observateur éclairé peut déjà voir ou prévoir que toutes choses se combinent et se disposent pour former je ne sais quelle admirable unité, objet des ardents désirs de tous les hommes de bien.

Après ces quelques mots de préface, je vais examiner en toute bonne foi le livre de l'illustre archevêque, non dans un vain désir de dispute, ou pour faire parade de mon savoir (je sais peu de chose, et si je savais beaucoup, je ne chercherais pas à le montrer en ce moment), mais afin que l'illustre auteur connaisse mes craintes et les raisons qui les justifient. S'il m'était donné d'écrire sans trop me mécontenter moi-même et sans lui déplaire,

Je porterais le front aussi haut qne le ciel.

J'avoue tout d'abord que le titre même du livre n'est pas pour moi d'un médiocre embarras. Le mot *histoire* (ἱστορία), dit le révérendissime archevêque, vient du grec ἱστορεῖν, *qui signifie* considérer *ou* examiner ; *il im-*

plique donc cette idée, que le narrateur lui-même a été témoin des faits qu'il raconte.

La racine des termes ἱστορία, ἱστορεῖν, et des autres qui tiennent à ceux-là, peut, ce nous semble, être prise de plus haut, d'ἵστημι dont la forme ἱστέον (ou toute autre du même verbe) a produit le mot *histoire* et un grand nombre d'autres. Du reste, ἱστορεῖν signifie non-seulement rechercher et prendre des informations, mais encore mettre par écrit ; et l'usage, arbitre souverain et sans appel du langage, a déterminé si clairement l'étendue et la force de ce mot *histoire*, que, sur ce point, la controverse n'est même pas possible. S'il n'y avait d'histoire véritable que l'histoire écrite par des témoins oculaires, ni Hérodote, ni Tite-Live, ni Moïse lui-même (si l'on excepte l'Exode), ne seraient des historiens.

L'illustre auteur, pour mieux faire ressortir la force du mot ἱστορῆσαι, invoque l'autorité de l'Apôtre écrivant aux Galates : Ἀνῆλθον εἰς Ἱεροσόλυμα ἱστορῆσαι Πέτρον, ce que la Vulgate rend ainsi : *Veni Jerosolymam* VIDERE *Petrum* ; or, ἱστορῆσαι dit plus que *videre.*

Ce passage, pour le dire en passant, est magnifiquement commenté par notre Bossuet, cette gloire de la France, de l'Église et du genre humain, dans le célèbre discours prêché devant l'assemblée du clergé de 1682 :

« Il fallait que le grand Paul, Paul revenu du troi-
« sième ciel, le vînt voir (1). Non pas Jacques, quoiqu'il
« y fût, un si grand apôtre, frère du Seigneur (2), évé-

(1) Gal., I, 18.
(2) Ibid., 19.

« que de Jérusalem appelé le Juste, et également res« pecté par les chrétiens et par les Juifs : ce n'était pas « lui que Paul devait venir voir ; mais il est venu voir « Pierre, et le voir, selon la force de l'original, comme « on vient voir une chose pleine de merveilles et digne « d'être recherchée, le contempler, l'étudier, dit saint « Jean Chrysostome (1), et le voir comme plus grand « aussi bien que comme plus ancien que lui, dit le même « Père ; le voir néanmoins, non pour être instruit, lui « que Jésus-Christ instruisait lui-même par une révéla« tion si expresse, mais afin de donner la forme aux « siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que, « quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un « autre saint Paul, il faut voir Pierre (2). »

Mais quittons ce détour, comme on dit, et prenons le droit chemin. Si l'on remarque une grande hésitation jusque dans le titre de l'ouvrage, cela n'a rien d'étonnant. La cause en est que le révérendissime archevêque avait dans la pensée autre chose que ce qu'il a dit ; s'il avait écrit de l'abondance du cœur, le titre de son livre serait celui-ci :

De l'inutilité et de l'inaction du Souverain Pontife pendant les trois premiers siècles de l'Église, dissertation historique.

---

(1) In epist. ad Galat., cap. I, n° II, t. X, p. 677.

(2) Sermon *sur l'unité de l'Église*, prêché à l'ouverture de l'assemblée générale du clergé de France, le 9 novembre 1681, au quatrième paragraphe du premier point.

Voilà ce qu'a voulu dire l'illustre auteur, pas autre chose. Mais il n'a pu se résoudre à le dire hautement, ou, ce qui est encore plus vraisemblable, il n'a pas voulu se l'avouer à lui-même ; de là la longueur et l'obscurité de son titre. Rien n'est plus conforme à la nature humaine que de chercher à défendre de toutes ses forces la cause qu'on a une fois embrassée. La remarque que je viens de faire ne m'est donc inspirée par aucun sentiment d'irritation, mais par le désir de faire apparaître amicalement la vérité. Je ne pense pas qu'aucun homme sensé, à moins de n'avoir parcouru le livre que d'un œil distrait, refuse de reconnaître que j'ai touché le fond.

Beaucoup de choses se font dans l'Église catholique sans le Pontife romain ; de même que, dans une famille bien ordonnée, beaucoup de choses se font, surtout par les fils les meilleurs et les plus obéissants, sans l'ordre du père ; car tout homme de bien fait le bien spontanément, et n'a pas besoin qu'on l'y contraigne.

De plus, *aucune grande chose n'eut de grands commencements.* C'est une loi que l'on peut, à bon droit, appeler divine, puisqu'elle est en vigueur dans toute la nature, et qu'on ne lui trouva jamais aucune exception. De là vient que l'autorité pontificale (entre les grandes choses la plus grande), née avec l'Église dont elle est le fondement, a eu, comme elle, son enfance et puis sa puberté, avant de parvenir à l'âge d'une éternelle virilité.

Tous ceux donc qui ont abandonné l'Église, leur mère, se plaisent à la montrer toujours dans son berceau,

pour crier, d'un ton triomphant, que l'autorité de Pierre ou de Sylvestre n'était pas la même que celle de Grégoire VII ou de Sixte-Quint. Je ne sais si l'on peut concevoir quelque chose de plus absurde ; je trouverais moins plaisant qui viendrait me dire : César vainqueur à Pharsale n'était pas le même que César vagissant dans ses langes à Rome, cinquante ans auparavant.

Et cependant nos frères dissidents s'arrêtent et se reposent sur ce premier sophisme, contre lequel protestent et la philosophie, et l'histoire, et la conscience.

Après cette escarmouche, je vais serrer de plus près l'illustre écrivain, et, quoique dans un sentiment d'amour, l'accuser de calvinisme, l'assignant devant le juge exempt d'erreur,

> Qui, pour tous les mortels, est la voix de Dieu même,
> La conscience.

À l'œuvre donc, et remontons aux principes.

Tout chrétien qui a une fois déserté le drapeau du Souverain Pontife, à moins qu'il ne soit retenu par l'ignorance ou la superstition (tristes geôlières !), passera nécessairement dans le camp de Calvin. Rien n'est plus facile à démontrer.

Je ne conçois pas plus l'Église sans chef, c'est-à-dire sans une autorité suprême, que je ne conçois l'empire de Russie sans empereur de Russie. La puissance civile règle l'ordre des choses extérieures ; elle retient la main de l'homme, et menace le crime des fers, du glaive, du knout, de la potence. La puissance ecclésiastique ou, comme on la nomme, la puissance spirituelle, est, au

contraire, tout entière au gouvernement des consciences : elle promulgue ses lois qu'on appelle dogmes,

> Elle juge la vie et les crimes de l'homme ;

déployant dans l'ordre moral une souveraine autorité,

> Elle enseigne, et sa voix nous redit en tous lieux :
> Apprenez, avertis par mes divins oracles,
> A garder la justice, à respecter les dieux !

Du reste, la nature et l'essence du pouvoir sont les mêmes dans les deux sociétés, et, dans l'une comme dans l'autre, il ne peut cesser d'être *un*, sans cesser d'exister. Dans la société civile, un *révolté* n'est autre chose qu'un *hérétique politique ;* et réciproquement, dans la société chrétienne, un *hérétique* n'est autre chose qu'un *révolté* contre l'autorité de l'Église. Les Églises particulières sont à l'Église universelle ce que les provinces sont à l'empire. Or, que peut une province contre l'empire, sans violer le droit ? Je ne le vois point. Les sujets de plainte contre le dépositaire de l'autorité ne sont absolument d'aucun poids, car il y a toujours une cause ou un prétexte à la rébellion. Si telle ou telle Église particulière a le droit d'accuser d'erreur ou d'innovation le chef de l'Église, pourquoi le gouverneur de Twer ou d'Astracan n'aurait-il pas aussi le droit d'accuser l'empereur, et de prétendre qu'il commet d'intolérables injustices, qu'il viole les lois fondamentales, ou qu'il se conduit en tyran, afin de lui refuser l'obéissance, et de se déclarer lui-même indé-

pendant de toute autorité autre que celle des *lois ?* Que le révérendissime archevêque me montre quelque trait de ce genre, mortel au Souverain Pontife, qui ne puisse être retourné avec un égal succès contre l'empereur de Russie,

Et erit mihi magnus Apollo.

C'est donc bien vainement qu'une vieille inimitié et un aveuglement volontaire se créent des fantômes et rêvent cette absurdité inouïe : *l'un sans l'unité* ; ce qui est la même chose que *le blanc sans la blancheur.* Il n'y aura jamais de *catholicité* (qu'on me passe l'expression) *sans unité*, ni d'*unité* sans un chef suprême, ni de chef suprême, si une partie du corps qu'il commande a le droit de s'élever contre lui.

C'est aussi bien vainement que les dissidents s'abusent eux-mêmes en embrassant, comme l'unité véritable, je ne sais quel nom d'*unité.* Ils s'appellent tantôt l'*Église grecque,* comme s'il y avait aujourd'hui, comme s'il pouvait y avoir une Église grecque hors de la Grèce; comme si l'Église russe n'était pas aussi loin d'être grecque que d'être Église de Constantinople, d'Antioche ou d'Alexandrie ; comme si le patriarche de Constantinople pouvait, sans prêter à rire, ordonner la moindre chose, je ne dis pas à l'Église russe, mais seulement dans cette Église. Tantôt ils se nomment magnifiquement l'*Église orientale;* mais s'il y a beaucoup d'Églises dans l'Orient, il n'y a pourtant pas d'Église *orientale :* ôtez le roi ou plutôt la reine de la ruche, il vous restera des

abeilles ; vous n'aurez plus d'essaim. J'adjure donc amicalement l'illustre archevêque, et tout homme doué d'un esprit philosophique, de me montrer, en dehors de l'hypothèse d'un chef unique et suprême gouvernant l'Église universelle, un signe quelconque visible à tous les yeux, tel que, ce signe étant posé, il soit tout à fait impossible de ne pas voir *ce qu'est* et *où est* l'Église catholique.

On en appellera peut-être aux conciles ; mais d'abord, je ne pourrai jamais parvenir à me persuader que les Églises dissidentes puissent jamais se réunir en concile œcuménique (autant qu'un concile peut être œcuménique chez elles). J'en ai pour témoins huit siècles écoulés depuis le moment fatal du schisme. Mais pour abréger, passons là-dessus et avançons. Comment pourra-t-il y avoir un concile œcuménique chez les Orientaux, l'Église romaine réclamant tout entière, l'Église romaine, c'est-à-dire des millions d'hommes et à leur tête le souverain Pontife, pouvoir modérateur de la savante Europe ?

J'entends les Grecs s'écrier : *Et vous, Latins, comment répondrez-vous à ce même argument ? Pouvez-vous tenir* pour œcuménique *le concile de Trente, malgré les réclamations de toute l'Église orientale ?* — Très-bien : j'attendais l'objection. Ce n'est pas le nombre qui rend un concile œcuménique. A Chalcédoine, les cinq cents évêques de l'Orient, après avoir écouté la lecture de l'épître à Flavien, poussèrent ces acclamations immortelles que tous les siècles ont entendues : *Pierre ne meurt pas ! Pierre a parlé par la bouche de Léon !* et ce fut

un concile universel ; mais celui de Nicée le fut aussi, bien qu'on n'y comptât que trois cents évêques. Le nombre n'est donc rien quand il s'agit de déterminer ce qu'est et où se trouve l'universalité ; ce que je cherchais, je le cherche encore : je demande *un signe auquel je puisse reconnaître avec certitude le concile œcuménique*. Ce signe ou *caractère* n'étant ni dans le nombre, ni dans la dignité, ni dans la doctrine, il ne peut être que dans le Souverain Pontife, lequel mis de côté, nul homme sur la terre ne répondra jamais à cette question : Qu'est-ce qu'un concile universel? Qu'est-ce que l'Église catholique ?

Nous pouvons encore ici argumenter efficacement de la société civile à la société ecclésiastique : Que sont, par exemple, les assemblées anglaises, vulgairement *le parlement ?* Deux ordres avec le roi. Otez le roi, où sera le parlement ? Où l'on voudra. Chaque ville ou chaque bourgade pourra tenir ses comices, et les décorer de ce nom.

Il n'y a qu'à changer les mots : où est le concile véritablement œcuménique, c'est-à-dire le parlement de toute la société chrétienne? Là où se trouve le Souverain Pontife. Le Souverain Pontife disparu, le parlement ne sera ni à Rome, ni à Constantinople, ni à Pétersbourg, ni ailleurs ; il ne sera nulle part, ou il sera partout, ce qui est absolument la même chose. Ajoutons que plus un empire a d'étendue, plus le pouvoir d'un seul devient pour cet empire une nécessité. Or, la religion catholique appartient à tout l'univers ; il suit donc qu'en vertu de la nature des choses, lors même que ce ne se-

rait point en vertu d'un commandement exprès de Dieu, l'Église, pour rester toujours maîtresse d'elle-même, doit avoir la forme monarchique.

La ressource du concile œcuménique acéphale,

Ce monstre, objet d'horreur masse informe, aveuglée,

étant ainsi enlevée aux dissidents, il leur reste une autre ancre de salut, mais d'une valeur encore moindre : la tradition, sans laquelle, de l'aveu de l'illustre auteur, l'Écriture elle-même ne peut être sûrement interprétée, l'interprétation n'étant certaine que par le consentement de toute l'antiquité.

Au seuil même de cette question les difficultés se présentent. Est-ce que le catholique, est-ce que le luthérien ou le calviniste, ou même le socinien, n'en appellent pas à la tradition ? Clarke a intitulé l'écrit funeste qu'il détesta trop tard, *Scripture-Trinity*, c'est-à-dire, *De la Trinité d'après les Écritures*. Dans un de ses intervalles lucides, Jean-Jacques Rousseau a fort bien dit : *Dieu lui-même ne pourrait faire un livre sur lequel il fût impossible aux hommes de disputer*. Mais si on n'est pas d'accord sur le sens des Écritures, comment le sera-t-on sur le sens des Pères ? Quoi de plus clair que ces paroles : CECI EST MON CORPS ? Et pourtant, lorsque, Pierre fait entendre cette parole, *Si c'est le corps, ce n'est plus le pain*, Luther dit : *C'est le pain et le corps* ; et Calvin : *C'est le pain, et non pas le corps*. Photius se tait.

Et encore, quoi de plus clair que ces paroles : *Tu es*

Pierre, etc. ? Dieu lui-même a-t-il pu rien écrire qui fût moins obscur ? Le très-docte prélat nous accusera cependant, moi et les miens, intrépidement, de ne savoir pas nos lettres et de ne pas saisir le sens des mots.

Ainsi Bellarmin, Maldonat, Pétau, Bossuet, Fénelon, Huet, etc., etc., furent des hommes sans intelligence et ne connurent jamais la véritable tradition. Accordons-le : mais toi, ô excellent patriarche de Constantinople (ou tout autre, car je ne m'arrête pas aux noms), tu contemples sans doute face à face, de ton regard d'aigle, la vérité, que ces chétifs mortels ne purent pas même apercevoir de leurs yeux clignotants ?

Credat judæus Apella ! — non Ego.

Et, je le dis entre nous, toi-même tu ne le crois pas, si ce n'est dans tes rêves.

Puisque donc des autorités opposées se font équilibre (celui-là serait peu modeste qui n'admirerait pas ma modestie), et puisqu'il ne peut y avoir de concile œcuménique sans un chef ; puisque si, dans cette hypothèse, un concile œcuménique était possible, il serait sans autorité et sans force contre tout autre concile, œcuménique au même titre ; puisque, abstraction faite de l'autorité qui les interprète, les livres ne servent qu'à alimenter la dispute, il ne reste qu'à nous laisser dissoudre, malgré nos répugnances, par le principe du jugement privé, base et fondement de toute la doctrine des pseudo-réformés.

Et c'est ce que voit fort bien la conscience, qui ne peut

se tromper. De là vient que, chez les dissidents, l'Église n'est qu'un vain nom, qu'un fantôme, et qu'il ne lui est pas donné de parler *comme ayant puissance*. Cela est tellement vrai, qu'en Russie (je ne veux pas m'étendre hors des limites de l'empire), au mépris du Synode, dont elles ne tiennent aucun compte, d'innombrables hérésies, ou d'une infamie ou d'une absurdité que rien n'égale, surgissent incessamment du sein d'une populace superstitieuse, comme les vers du cadavre, sans que les évêques aient seulement le courage de faire entendre un murmure. C'est qu'en effet le dernier des rascolnics a, contre le Synode de Russie, absolument le même droit qu'avait autrefois Photius contre le Souverain Pontife. Le dissident n'a rien à objecter au dissident, si ce n'est le mot connu :

Ah ! ah ! ah ! je ne sais que dire.

et c'est surtout en matière de religion que s'applique l'axiome de la loi romaine : *Chacun doit être jugé d'après le droit qu'il fait valoir contre les autres.*

Pendant que, dans le bas peuple, les croyances les plus stupides, et qui pis est les plus atroces, mettent misérablement en lambeaux l'antique religion, la philosophie moderne verse à flots, aux grands de l'empire et aux classes moyennes, des breuvages empoisonnés ; quant au clergé, il boit à longs traits le calvinisme.

Au récit de tels maux qui retiendrait ses larmes ?

Saint Augustin disait jadis, avec la justesse qui lui est

propre : « Je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Église ne m'y faisait croire. » Or, là où Pierre ne commande pas par ses successeurs, il n'y a point d'Église ; d'où il suit que là aussi les hommes n'ont aucune raison assez forte de garder la foi.

Nous avons prouvé, par d'irréfutables arguments, la vérité de cette proposition : « Point de Souverain Pontife, point d'Église ». Écoutons maintenant l'expérience, qui est, pour ainsi parler, la démonstration de la démonstration, et qui met la vérité dans tout l'éclat de l'évidence. C'est à l'illustre prélat lui-même que j'emprunterai mes arguments ; écoutons-le parler avec la candeur qui le distingue.

Après s'être élevé, avec douceur toutefois, contre la doctrine de Calvin, il écrit ces paroles sur lesquelles il importe de ne pas passer à pieds joints : « Telle est « cette doctrine qu'un grand nombre des NÔTRES louent « si fort et qui leur inspire tant d'amour ; comme si le « seul Calvin en savait plus que les apôtres et que leurs « successeurs pendant quinze siècles. »

Nous avons l'aveu des coupables : qui peut mieux et plus à fond connaître les SIENS que l'illustre archevêque ? Ne voyez-vous pas sur quelle pente on est placé, et les prêtres russes (ceux du moins qui savent le latin), tout enivrés de Bingham (1) qu'ils viennent de lire, se

---

(1) Bingham (George), théologien anglican, né en 1715 et mort en 1800, avait publié en 1774, à l'occasion de l'*Apologie* de Théophile Lindsay, une *Défense de la doctrine et de la liturgie de l'Église anglicane.*

faire déjà les disciples de Calvin? Le révérendissime archevêque aurait pu ajouter :

Et moi-même je fus parmi ces malheureux.

Son livre, que je fouille d'un œil curieux, est en effet tout gonflé du levain calviniste. Et d'abord, comment supporter que ce misérable, qui fut dans plusieurs parties de l'Europe le destructeur infâme de notre religion, soit traité de *grand homme* par l'archevêque de Twer? Un orthodoxe loue les hérésiarques avec moins d'effusion, et je doute que le docte prélat voulût accorder le titre de grand homme à Arius ou à Nestorius. Ceci nous donne le secret du schisme : *Tout ennemi du Souverain Pontife est notre ami*. Les pseudo-réformés le savent : entre plusieurs exemples que j'ai sous la main, je citerai le suivant comme particulièrement remarquable.

Le protestant auteur du catéchisme russe, en anglais, que l'empereur Pierre Ier fit imprimer et publier au commencement du siècle dernier, a mis dans la préface de ce livre les paroles mémorables que je traduis :

« Ce catéchisme est tout pénétré du génie du grand « homme par les ordres duquel il fut composé, et qui « dompta victorieusement deux ennemis plus féroces « que le Suédois et le Tartare, je veux dire la supersti- « tion et l'ignorance, que défendait une résistance invé- « térée et opiniâtre... J'ai la confiance que cette tra- « duction contribuera à rendre plus facile l'accord en- « tre les évêques anglicans et les évêques russes, afin « que, réunis, ils soient plus forts pour ruiner les en-

« treprises de sang et de scélératesse du clergé romain...
« En beaucoup d'articles de foi, les Russes s'accordent
« avec les réformés autant qu'ils sont contraires à l'É-
« glise romaine... Ils nient le purgatoire... Et, dans ses
« commentaires sur l'Église grecque, notre docteur de
« l'université de Cambridge, Cowel (1), a démontré
« avec beaucoup d'érudition combien diffèrent la cène
« grecque et la transsubstantiation des pontificaux. »

Quelle tendresse ! quelle fraternité ! Et qui n'admirerait un si ardent désir de réunir dans une étroite alliance deux religions, diamétralement opposées l'une à l'autre par tous leurs dogmes, contre une autre religion qui s'accorde de tout point avec la religion russe, si on fait abstraction de quelques difficultés que le génie latin tranchera en un moment, dès que les Russes le voudront bien ?

Et maintenant je m'adresse à toi, ô divine conscience, à toi qui n'as de préférence pour personne: N'aurai-je pas le droit de tenir pour certain et d'affirmer *que l'Église russe n'a qu'un seul dogme qui lui tienne au cœur, la haine du Pontife romain, et qu'elle laisse tous les autres reposer tranquillement dans les livres.* Autrement, quel Œdipe nous donnera le mot de cette énigme, d'*une*

---

(1) Cowel (Jean), né à Erensborough en 1545, enseigna le droit à Cambridge en 1612; il fut emprisonné pour son *Dictionnaire du droit*, intitulé *l'Interprète*, lequel fut condamné au feu. Il attaquait la loi naturelle, pour exalter d'autant la loi civile.

souveraine amitié entre des religions qui sont par nature ennemies irréconciliables? De là vient que les prêtres russes, qui (par un effet de la miséricorde ou de la colère de Dieu, lui seul le sait!) savent le latin ou le français, ne sont occupés que des livres publiés par les pseudo-réformés ; tandis que, malgré l'affinité des deux religions, ils ne daignent pas consulter les ouvrages des catholiques même les plus savants. L'archevêque de Twer nous en est lui-même un exemple : il nous jette sans cesse à la tête et Bingham, et Cave, et Usher, et cent autres ; mais vous chercheriez vainement dans ses écrits les noms de Pétau, de Bellarmin, de Thomassin, de Cellier, de Mamachi, etc. Or, on ne sort pas tout blanc d'un bain d'encre. Et, en effet, je vois du premier coup d'œil, sur le vêtement de l'illustre prélat, une tache énorme. Il en appelle à Bingham pour prouver que *l'Église russe orthodoxe n'admit jamais rien dans l'ordre des choses saintes que ce que les saints Pères ont eux-mêmes reçu en premier lieu ou des apôtres en personne, ou des hommes apostoliques, etc.*

Ainsi, un hérétique qui nie et la présence du corps du Christ dans l'Eucharistie, et cinq des sept sacrements, et la nécessité des bonnes œuvres, et le libre arbitre de l'homme sous l'empire de la grâce, et la hiérarchie, etc. ; un hérétique qui regarde stupidement comme une idolâtrie abominable l'invocation de la Mère de Dieu et des Saints ; cet hérétique, dis-je, a tout ce qu'il faut aux yeux du révérendissime archevêque pour rendre témoignage de l'orthodoxie russe. Un zélateur s'écrierait :

D'où vient, père du monde, une telle impiété ?

Pour moi, je dirai, dans un autre sentiment : *O frère bien-aimé, reviens à la sagesse, et cesse de chercher la lumière dans les ténèbres.* Si je devais publier cet écrit, je parlerais moins ouvertement, mais ici rien ne m'oblige de cacher ma pensée : le passage que je viens de citer me révèle un vrai calviniste. Ailleurs, l'auteur se couvre d'un masque, comme lorsqu'il dit : *Pendant quinze cents ans la doctrine de Calvin fut* PRESQUE INCONNUE *dans l'Église du Christ.* Presque inconnue, ô très-docte archevêque ! elle n'est donc que *presque condamnable ?* Ce trait et bien d'autres semblables rappellent, à qui les lit avec réflexion, le vers de Virgile :

Elle fuit sous le saule, et cherche le regard.

Le penchant pour les réformés et la haine contre nous se trahissent encore dans ce nom de *pontificaux* dont le prélat nous honore en divers endroits de son livre. Que prétend donc l'illustre archevêque ? Les Russes, par hasard, ne sont-ils pas aussi pontificaux ? S'ils ne le sont pas, il suit de leur doctrine même et de leur institution qu'ils ne sont pas même chrétiens. D'ailleurs, employé constamment par les pseudo-réformés pour désigner les catholiques ou romains, ce mot *pontificaux* s'est corrompu dans la bouche de l'hérésie, et aucun théologien honnête ne peut honorablement le prendre dans le même sens. Il en est de cette expression comme du mot *citoyen,* qui en soi n'a rien d'outrageant assurément, et que des énergumènes bouffons marquèrent en France, pendant la crise révolutionnaire, d'une flétrissure indélébile.

Voilà trois siècles que nous soutenons la guerre la plus formidable contre les ennemis les plus acharnés de la foi chrétienne : par nos écrits, par d'immenses travaux, au prix de notre sang (ceci soit dit sans intention blessante), nous luttons pour reculer les frontières de l'empire chrétien, et pour transmettre à la postérité, purs de toute corruption et à l'abri de toute attaque, les dogmes sacrés qui nous sont communs avec les Orientaux ; nous avons porté triomphant le drapeau du Christ des sommets du Caucase aux plaines du Pérou ; et cependant la haine des Grecs contre nous est telle, qu'ils nous témoignent les mêmes sentiments et nous insultent des mêmes noms que Luther lui-même ou Calvin, ces deux pestes sorties de l'enfer pour la ruine de la république chrétienne. Quel aveugle ne verrait combien une telle conduite est contraire à la droite raison, et même à la simple urbanité qui doit distinguer tout honnête homme? Je m'en rapporte au jugement de l'illustre archevêque lui-même, pour peu qu'il veuille y réfléchir de sang-froid.

Tout individu de la *race parlante* qui a des poumons et des lèvres peut s'écrier : *Je suis catholique !* Mais qui que tu sois, chrétien dissident, si tu aimes la vérité, ne t'en rapporte ni à ton Église ni à la mienne ; adresse-toi au Turcs ou aux Juifs, demande-leur quels sont et où sont les catholiques ; écoute la réponse,

> Et médite-la bien dans le fond de ton cœur.

C'est donc sans raison que les Grecs nous poursuivent de ces vieilles haines contre lesquelles proteste la

conscience du genre humain. Qu'ils cessent de nous traiter avec si peu d'égards, et de nous injurier.

Parlerai-je maintenant des sacrements, que l'illustre auteur partage en *primaires* et *secondaires?* Peut-on comprendre qu'il y ait du primaire et du secondaire dans ce qui est de l'institution du Christ? Mais je suis encore plus frappé des titres des deux sections du livre consacrées à la même matière. Le premier est celui-ci: *De primariis sacramentis et ritibus*; le second: *De sacramentis et ritibus secundi generis.* Avec quel art la plume de l'écrivain se joue dans ces intitulés! Le premier peut en effet s'entendre de ces deux manières: *Des sacrements primaires et des rites*, ou bien: *Des sacrements primaires et des rites primaires.* La langue latine se prête à l'une comme à l'autre interprétation. Quelle peut être la raison de cette association des mots *rites* et *sacrements,* et des diverses façons dont ils sont disposés dans les deux titres? Il est impossible d'en imaginer d'autre que le secret dessein de représenter les sacrements comme de simples rites. Et, de fait, le révérendissime auteur, de sa propre autorité *et pleine puissance,* comme parlent les rois, supprime un des sept sacrements, décidant que la Confirmation n'est qu'un rit du Baptême. Ce point étant d'une importance extrême, examinons-le à fond, et, comme parle le poète, *avec des yeux d'espion.*

L'auteur, dans la première section, s'exprime ainsi: *Jésus-Christ a principalement institué par son autorité suprême, et transmis à son Église, deux sacrements: le Baptême et l'Eucharistie.*

Puis, voici ce qu'il écrit dans la deuxième section : *A la même époque, l'Église chrétienne avait aussi d'autres sacrements et rites. Ceux-ci n'avaient pas, il est vrai, la même dignité que les précédents ; mais cependant ils avaient été institués divinement, c'est-à-dire, ils ne l'avaient pas été sans quelque commandement céleste (et c'est là surtout ce qui fait l'autorité). De ce genre sont :* A. *la Pénitence,* B. *l'Ordre,* C. *le Mariage, et* D. *l'Extrême-Onction.*

A, B, C, D sont quatre ; or, dans la première section, il n'est question que de deux sacrements primaires, le Baptême et l'Eucharistie ; et comme, à Constantinople aussi bien qu'à Rome, deux et quatre ne font que six, je cherche sans pouvoir le trouver le septième sacrement. La Confirmation n'est, en effet, d'après l'illustre archevêque, qu'*une onction faite sur la personne de ceux que l'on doit baptiser*, c'est-à-dire un simple rit.

Je suis également frappé de la distinction, si digne de remarque, introduite dans l'Église du Christ par l'illustre prélat. De ses six sacrements (à lui auteur, bien entendu), trois, le Baptême, l'Eucharistie et la Pénitence, ont été institués *par le Christ Notre-Seigneur ;* les trois autres, *par Dieu.* Cette distinction signifie bien quelque chose ; car y a-t-il un disciple du Talmud ou de l'Alcoran qui nie que le mariage ou le sacerdoce soient de Dieu ? Et l'illustre prélat n'écrit pas à la légère ; bien loin de là, il ne marche qu'avec précaution ; c'est à peine s'il touche le papier du bout de sa plume : tantôt il efface, tantôt il rétablit ce qu'il vient d'effacer, et, debout sur un seul pied, on le voit tour à tour avancer et retirer l'autre.

Quant à ce qu'il dit de l'Eucharistie, je pourrais faire de nombreuses remarques ; je m'arrête aux points les plus graves.

Après les fureurs de Luther et de Calvin, les troubles du seizième siècle et le concile de Trente, il n'est permis à aucun théologien qui traite de l'Eucharistie de négliger le mot *transsubstantiation* ou son synonyme grec μετουσία, pas plus qu'après le concile de Nicée il n'était permis de laisser de côté le mot ὁμουσίος ou *consubstantiel*. Que les Orientaux ne répondent point : *Qu'est-ce que cela nous fait ?*

On nous en a parlé, mais nous n'en savons rien.

Nous ne sommes pas de ceux qui occupent dans le monde assez peu de place pour qu'on puisse ignorer leur existence, ou passer sans les voir. Quand les fondements de notre foi ont été soulevés chez nous, surtout en ce qui touche l'Eucharistie, par Luther, par Calvin, par Zwingle, par les autres en si grand nombre et d'un si funeste savoir,

Que Pergame par eux eût été renversée,
Si Pergame eût pu l'être.

personne ne croira qu'un théologien de l'Orient qui refuse d'employer franchement le mot *transsubstantiation* ou μετουσία, ait sur l'Eucharistie une doctrine saine et exacte.

Je sais que jadis, lorsque les ambassadeurs de Louis XIV demandèrent, par ordre de ce grand prince, aux rois

étrangers des informations sur la foi des Églises dissidentes touchant le dogme de l'Eucharistie, le Synode de Russie répondit par un témoignage écrit et public, conforme de tout point à la doctrine catholique. Mais, sans rechercher ici de quel poids pouvait être en pareille matière l'autorité d'un si grand roi, nous ne demandons pas maintenant *quelle était la croyance* des prêtres russes à la fin du dix-septième siècle ; nous demandons quelle est cette croyance au commencement du dix-neuvième. Il convient d'ajouter qu'en fait de dogmes, on remarque souvent une grande différence entre ce qui s'écrit et ce que l'on croit : lorsque, rongée par l'hérésie, la foi a disparu, les formules écrites et les professions de foi publiques survivent encore un temps, comme l'écorce de l'arbre quand le bois et la moelle sont déjà pourris.

Si aujourd'hui on demandait aux évêques russes quelle est leur foi touchant les sacrements, leur réponse serait *romaine*, cela est indubitable ; mais que leur foi soit tout autre, cela ressort manifestement du livre historique qui nous occupe, livre *publié à l'imprimerie du saint synode.*

Quant à l'Extrême-Onction, le doute serait encore moins permis, car l'illustre archevêque s'exprime très-clairement. Il commence par dire que cette onction a été instituée *par Dieu*, et qu'elle a été employée dans l'Église chrétienne pour la guérison des malades. Or, des paroles mêmes de l'apôtre que l'auteur invoque, et du consentement de toute l'Église, il résulte que ce sacrement a la vertu, non-seulement de guérir les malades, mais aussi de remettre les péchés.

Le révérendissime archevêque, lorsqu'il ne croit pas utile à son dessein de dire trop ouvertement sa pensée, a coutume d'alléguer quelque ancien auteur, pour tirer de ses paroles des conséquences qu'elles ne renferment pas. Recourant à ce procédé, il se sert de Tertullien pour rayer complétement l'Extrême-Onction du nombre des sacrements. Voici le passage qu'il cite :

« Sévère lui-même, père d'Antonin, se montra favo-
« ble aux chrétiens, car il voulut auprès de lui le chré-
« tien Proculus... intendant d'Evhodœus, qui l'avait ja-
« dis guéri au moyen de l'huile ; et il le garda dans
« son palais jusqu'à sa mort. »

D'où il suit manifestement que l'Extrême-Onction a été administrée par un laïque à un païen, comme un remède tiré de la pharmacie. Cela est assez nouveau dans l'Église, et je crains même que, dans ce cas, il n'y ait pas eu plus de *rit* que de *sacrement*.

A quoi bon insister? Lorsque, après avoir terminé la section consacrée au Baptême et à l'Eucharistie, l'auteur ajoute : *A la même époque, l'Église chrétienne usait aussi d'autres sacrements et rites. Ceux-ci n'avaient pas, il est vrai, la même dignité que les précédents... De ce genre sont la Pénitence, l'Ordre, le Mariage et l'Extrême-Onction* : n'est-ce pas dire ouvertement que, dans sa pensée, ces quatre sacrements ne sont que de simples rites, du genre de ceux dont le nombre peut augmenter, cela dépendant uniquement de la discipline?

Quant au points particuliers, sur lesquels il y a discussion entre nous et les Grecs, voici ce que j'ai noté :

Sur le Baptême par immersion ou par aspersion, je

m'étonne que, lorsque la science a fait une si grande lumière, on ait encore à livrer des batailles pour de tels enfantillages. L'auteur s'enflamme à ce sujet très-sérieusement, et nous appelle par deux fois *pontificaux*. Je ne voudrais pas m'arrêter à ceci plus qu'il ne faut, et je ne pousserai ou rétorquerai qu'un seul argument.

De l'aveu de l'auteur, on pouvait très-licitement baptiser par aspersion les malades contraints de garder le lit. Or, la nature, c'est-à-dire Dieu, le voulant ainsi, les enfants se trouvent tous dans cette catégorie. Donc, etc.

Ce syllogisme ne me parait pas être tout à fait un *trait impuissant et sans portée*; et je trouve contestable de tout point ce que dit à ce sujet l'illustre écrivain, que nous avons, par une indignité criante, de l'exception fait la règle. De l'exception faire la règle est fort sage, 1° si on ne le fait pas sans raison ; 2° si cela est fait par l'autorité : 3° si l'exception conserve la substance de la chose. Or, le très-illustre archevêque avoue que, dans le cas en question, ces trois conditions sont remplies.

Quant à ce qu'il ajoute, que *les habitants de la Petite-Russie ont reçu des pontificaux cette nouvelle et perverse coutume de l'aspersion, mais que le synode de toute la Russie s'occupe de guérir ce mal avec douceur, selon sa coutume*, on ne peut vraiment que s'en désoler. Si le vénérable synode veut bien en croire les hommes éclairés, il s'occupera d'autre chose, et ne perdra pas le temps à faire la chasse aux mouches, quand les loups sont dans le bercail.

Pour ce qui est de la controverse sur la consécration

par invocation ou par narration, on ne peut y voir qu'une pure logomachie. Lorsqu'on lit, en effet, ces paroles de notre auteur : *Dès l'origine de l'Église chrétienne, cette forme fut assurément, non pas une pure répétition de cette seule parole*, CECI EST MON CORPS, *etc.*, *mais encore une exposition de l'histoire de l'institution, accompagnée de prières adressées à Dieu*, etc., qui ne croirait que chez nous la consécration se fait *par une pure répétition*, etc ? Et pourtant rien n'est plus faux. L'auguste prière ou *canon de la messe* commence par cette invocation si connue : *Te igitur, clementissime Pater*, etc.; et puis : *Hanc igitur, oblationem ;* et enfin une troisième fois : *Quam oblationem tu Deus*, etc., *Ut nobis corpus fiat*, etc. (et là se trouve la supplication dans sa plus grande force) ; après quoi suit l'histoire de l'institution : *Qui pridie quam pateretur*, etc.

Je sais que les théologiens ne sont pas parfaitement d'accord sur la question de savoir quelles sont les paroles qui font proprement la consécration ; mais pour tous il est constant qu'après que l'invocation a eu lieu, et que les paroles du Christ ont été prononcées, le mystère est accompli. Il y a donc dans l'une et l'autre Église et invocation et narration : que cela nous suffise, ayons un peu de bon sens, et laissons là les vaines disputes.

Nous devons maintenant dire quelques mots de la controverse fameuse sur le jour où l'on doit célébrer la pâque, et de la conduite que tint le pape Victor dans toute cette affaire.

Je m'étonne d'abord que l'illustre auteur, après avoir

appliqué aux écrits des pseudo-réformés, même les meilleurs, ces mots, *Le serpent y est caché sous les fleurs*, vienne nous servir du Mosheim réchauffé, et se laisse entraîner par cet auteur dans les écarts de la passion. Il faut remarquer, en premier lieu, que Victor avait raison ; il ne fit que soutenir ce que le concile de Nicée sanctionna plus tard, et ce qu'avaient déjà établi un grand nombre de conciles provinciaux dans la Palestine, le Pont, la Mésopotamie, les Gaules, à Corinthe, à Jérusalem, etc. De plus, le décret de Victor n'émanait pas de sa seule autorité ; il l'avait rendu, le concile romain y donnait son consentement. Si donc il avait agi avec trop de rigueur contre ces Asiatiques auxquels leur propre ignorance était dès lors si fatale, cette rigueur même eût peut-être été dans son droit. Mais l'illustre archevêque de Twer ne peut pas ignorer qu'aux yeux d'un très-grand nombre de théologiens et d'historiens il est certain, ou à peu près certain, que Victor se contenta de menacer ; et Eusèbe lui-même, dont le prélat invoque le témoignage, n'écrit pas, *Il excommunia*, mais bien, *Il fut sur le point d'excommunier*. Pourquoi donc l'auteur refuse-t-il de rapporter les paroles d'Eusèbe, lui qui, en tant d'autres endroits de son livre, a soin de transcrire mot pour mot les auteurs dont il invoque le témoignage ? De telles façons d'agir sentent la passion et le préjugé (1).

---

(1) Ce passage d'Eusèbe se trouve au liv. v de l'*Histoire ecclésiastique*, c. 24 ; il porte : « Déterminé par tout cela,

Mais quiconque examinera attentivement cette question, sera surpris de la trouver pleine de lumières, dont

---

« Victor, qui était alors à la tête de l'Église romaine, *entre-* « *prend de retrancher* de la communion et de l'unité de « l'Église, comme différant de foi et d'opinion, les églises de « toute l'Asie et celles qui leur sont limitrophes. » De ces paroles il résulte clairement que le pape Victor *entreprit de séparer*, mais que cependant il ne sépara pas de sa communion les églises de l'Asie. Car il est bien évident que ce qu'un homme s'efforce de faire, il ne l'a pas encore fait. Je sais bien que les défenseurs de l'opinion contraire (Socrate I, v. c. 22 ; Halloix et Cave dans la Vie de saint Irénée), avec lesquels l'archevêque de Twer est si pleinement d'accord, pour prouver que la sentence d'excommunication fut réellement fulminée, appuient surtout sur ces paroles d'Eusèbe, qui suivent immédiatement celles que nous venons de citer : « *Il proscrit* (d'autres traduisent : Il *signale* ou Il *réprimande*) tous ceux de ses frères qui se trouvaient en ces lieux, les déclarant séparés de sa communion. » (Non pas, bien entendu, *ex lata sententia*, mais s'ils refusaient de se conformer à ses décisions.) Mais, outre que tout ce récit d'Eusèbe est fort obscur, et qu'on traduit ces paroles de diverses manières, Henri Valois fait observer qne personne ne peut mieux nous apprendre ce qu'Eusèbe a réellement voulu dire, qu'Eusèbe lui-même. Or, après avoir dit que Victor avait entrepris de séparer de sa communion les églises de l'Asie, il ajoute que cette résolution ne plut pas à tous les évêques, et qu'elle déplut surtout à Irénée, qui, dans la lettre qu'il écrivit au nom de ses frères, exhorta Victor à ne pas « séparer de la commu- « nion de l'Église des églises entières, pour l'observance d'un

l'éclat doit nécessairement pénétrer tout œil qui n'est pas entièrement épaissi. Personne n'allégua contre Victor son *incompétence;* on ne lui reprocha qu'une sévérité trop grande ou de l'emportement. Accordons, ce qui est en question, que le Souverain Pontife traita ces Asiati-

---

« rit qu'elles tenaient de le tradition ». Ainsi, d'après Eusèbe, lorsque saint Irénée écrivait sa lettre, Victor n'avait pas encore excommunié les Asiatiques, à moins qu'on ne dise qu'Eusèbe a voulu nous représenter saint Irénée comme priant le pape de ne pas rendre une sentence déjà rendue. Et qui ne voit l'absurdité de cette hypothèse? Mais, dira-t-on, ce qu'il n'avait pas encore fait alors, Victor a pu le faire ensuite. Je réponds qu'Eusèbe ne fait mention de rien de semblable; bien plus, il parle de manière à rendre la chose tout à fait incroyable; car voici ce que nous trouvons à la fin du chapitre déjà cité : « Irénée, digne de son nom et de la vie qu'i « avait embrassée, fut le conciliateur de cette paix qu'il avait « conseillée et implorée pour les églises. » Comment Irénée a-t-il été le *conciliateur de la paix*, si cette paix qu'il demandait, Victor ne l'a pas donnée?

Tout ce qui précède est dit en supposant la vérité du récit d'Eusèbe; mais il importe de remarquer que des hommes très-versés dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique regardent et la lettre de saint Irénée et une autre lettre venue jusqu'à nous sous le nom de Polycrate, ou comme apocryphes, ou du moins comme profondément altérées. On a fait pour le prouver des commentaires très-savants que l'on peut consulter, si on en a le temps. Mais nous n'avons pas cru inutile de faire en passant ces observations sommaires. (Voyez le *Dictionnaire* de Feller, au mot VICTOR.)

ques, instruits par lui du jour où doit se célébrer la fête de Pâques, un peu trop rudement : y a-t-il quelque chose, je le demande, qui puisse attester plus manifestement le fait du pouvoir, que l'abus même du pouvoir? Ce n'est pas tout : selon le récit de l'illustre archevêque lui-même, « le pape Victor envoya aux divers évêques « de l'univers le décret du concile romain, et tous les « synodes (ci-dessus rappelés) décrétèrent de même que, « conformément à l'usage et à la coutume de l'Église « romaine, on ne doit pas célébrer la pâque un autre « jour que le dimanche ».

Dans cet acte éclate la suprême puissance : les faits qui en furent la conséquence sont encore plus pressants ; l'illustre auteur les relègue tous dans un autre chapitre, le second, intitulé *Des conciles des premiers chrétiens*. A-t-il voulu disperser les rayons de ce foyer de lumière, afin d'en diminuer la force? Au premier abord, j'ai eu ce soupçon ; j'ai craint ensuite qu'il ne fût injuste. J'en laisse juge le révérendissime archevêque ; je ne prétends pas entrer en discussion avec sa conscience.

Quoiqu'il en soit, Théophile, évêque de Césarée, ayant été, dit notre auteur, mandé à Rome par Victor, *y eut connaissance* du décret du concile romain sur la pâque ; et, de retour chez lui, pour satisfaire *au vœu et aux prières de Victor*, il convoqua lui-même un concile, etc.

Ceci ne laisse pas d'être étrange. Un évêque est *mandé* de Césarée à Rome, et pourquoi ? Simplement pour recevoir des prières et l'expression d'un désir. S'il lui arrive d'avoir connaissance du décret en question, c'est presque par hasard. Si je sais le latin, le mot

accersit implique cependant que celui qui mande a le droit de mander ; et le révérendissime archevêque (qui n'est jamais d'accord avec lui-même que lorsqu'il se trouve dans la vérité) nous montre en effet, quelques lignes plus bas, Victor agissant comme revêtu de la puissance souveraine. Il nous présente, en effet, « l'é-« vêque de Césarée, mandataire de Victor, exposant « dans sa lettre les actes du concile, ayant pour cela « *reçu l'autorité* nécessaire, considérant la grandeur de « l'œuvre dont il était chargé, et qu'*il devait transmet-« tre*, *afin qu'elle fût accomplie* dans tout l'univers... ; « appelant au concile, non-seulement de sa patrie, mais « encore des provinces voisines, tous les évêques et « tous les hommes en réputation de sagesse... ; se pré-« valant de l'*autorité qui lui était confiée*, et expliquant « ce qu'il lui avait été *enjoint* de faire ».

Où jamais se manifesta d'une manière plus éclatante le pouvoir suprême ? Le simple récit porte avec soi la persuasion, surtout lorsqu'on se souvient que ces choses se passaient à la fin du deuxième siècle. Les hommes les plus érudits et en même temps les plus acharnés contre nous n'ont rien négligé pour éteindre, ou du moins pour obscurcir sur ce point la lumière de l'histoire ; et tous leurs efforts n'ont abouti qu'à faire jaillir de la nuit des préjugés la vérité victorieuse, comme l'éclair jaillit du plus épais nuage.

Quant aux actes à propos desquels le très-docte archevêque de Twer nous parle *de l'audace et de la fureur de Victor*, je regrette d'entendre un homme si éclairé et si poli s'exprimer de la sorte sur un grand pape et sur

un martyr d'une telle sainteté ; mais, en ceci, la discussion entre l'illustre auteur et moi est plutôt grammaticale que théologique : les expressions *audaciam furoremque* sont latines à ses yeux, pour moi elles sont *grecques*.

L'illustre auteur prétend que *la coutume de prier pour les morts, comme on le fait dans l'Église russe, a sa source* dans les antiques commémorations des martyrs dont parle saint Cyprien. Ceci ne pique pas peu ma curiosité; et si je savais le russe, je lirais avec le plus grand plaisir ce discours sur l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, qu'a récité lui-même l'archevêque de Twer, et qu'il allègue pour expliquer ce point. Rien ne me serait plus agréable que d'apprendre *quel lien peut rattacher*, pour me servir des expressions du cardinal de Polignac, l'Assomption de la très-sainte Vierge Marie aux prières pour les morts.

L'illustre auteur prépare ici quelque piége, cela est aussi certain que les choses les plus certaines, surtout si nous nous rappelons que, déjà beaucoup plus haut, il a dit par manière d'essai, selon son habitude : C'est une chose connue, que *les anciens Pères priaient pour tous les saints.*

Je ne prétends pas deviner :

> Je suis un homme simple, et non pas un Œdipe.

Il me suffit de remarquer que, la foi au purgatoire étant ôtée, toute prière pour les morts n'est que superstition ridicule et pure comédie. Si, entre la félicité et la damnation éternelle, il n'y a pas un état intermé-

diaire quelconque, un état de peine qui ne soit pas sans remède, c'est-à-dire un purgatoire, que nous veut-on avec ces chants lugubres que les prêtres nous cornent aux oreilles, frappant l'air d'un vain bruit comme des insensés ? Que le pontife se tourne plutôt vers le peuple pour le congédier, en lui adressant ingénument ce court adieu :

Frères bien-aimés, l'homme dont vous voyez dans ce cercueil les restes funèbres, est sauvé ou damné à jamais. C'est pourquoi, dans aucun cas, il n'a besoin de vos prières. Allez donc, et faites vos affaires.

J'aurais beaucoup à ajouter ; mais j'ai hâte d'arriver à la partie la plus agréable de ma tâche. 1° Que le *Livre historique* soit écrit en latin, cela est tout à fait digne d'approbation, à raison des matières qui y sont traitées ; il s'adresse à tous les chrétiens instruits, il convenait donc qu'il fût écrit dans la langue *catholique*. D'un autre côté, comme les ignorants, pour leur malheur et pour le malheur de la république chrétienne, ont la manie de se mêler de ces controverses, il est très-bon également que ce livre soit pour eux un livre scellé, et qu'ils laissent tranquillement passer des questions sur lesquelles ils ne peuvent prononcer conformément à la raison et à la sagesse. Et plût à Dieu que dans tout l'univers les hommes instruits n'écrivissent qu'en latin sur tout ce qui ressort de la science ! plût à Dieu qu'ils fussent tous ainsi d'une *seule lèvre*, comme cela était avant cette confusion des langues que la France a introduite dans le monde. Aujourd'hui, toutes les nations de l'Europe, par une imitation insensée des insensés, et comme tra-

vaillées du mal français, écrivent chacune dans sa propre langue, non-seulement les livres de littérature, mais encore les ouvrages relatifs aux sciences les plus sérieuses et les plus difficiles à pénétrer ; il en résulte que l'esprit de l'homme, avant même qu'il lui ait été possible de commencer à s'occuper du fond des choses, s'est déjà épuisé à soulever le fardeau inutile des mots.

2° L'illustre auteur fait, des historiens ecclésiastiques qu'a produits l'hérésie des pseudo-réformés, un tableau achevé. Rien n'est écrit avec plus de sagesse ; la contagion allemande lui est connue, et il a soin d'avertir ses lecteurs, et surtout la jeunesse, de fuir cet air empoisonné. Je ne veux donc pas rechercher indiscrètement si, en maniant les livres vénéneux de la secte, les mains du prélat n'ont pas reçu quelque atteinte de ce contact.

3° On ne saurait trop louer la note par laquelle l'illustre archevêque rappelle lui-même aux siens avec quelles précautions on doit lire les historiens de l'époque à jamais déplorable où, pour le malheur de la Grèce, de l'Europe, de tout l'univers, la fièvre de la discorde saisit les Byzantins, et les sépara violemment des Latins.

4° Il parle avec beaucoup de modération de la compilation d'Isidore Mercator, et il ne tombe point dans les exagérations ridicules de tous ces modernes, dont les aboiements répondent aux aboiements de Blondel (1).

---

(1) Blondel, né à Châlons-sur-Marne en 1591, ministre en 1614, professeur d'histoire à Amsterdam en 1630, mort en 1655, a laissé le *Pseudo-Isidorus et Turvianus vapulantes.*

Nulle part, dit le prélat, le recueil d'Isidore n'a donné lieu à l'introduction dans l'Église d'une discipline nouvelle et perverse : en effet, rien de plus faux que ces accusations. Il renvoie le lecteur à Fleury, auteur fort mal instruit, quoi que puissent dire les Français, *qui n'admirent qu'eux-mêmes*, et qui a fini par regretter ses torts, comme on peut le voir dans ses œuvres posthumes. L'illustre archevêque cite particulièrement les *Discours de Fleury sur l'histoire ecclésiastique*, discours de soi peu catholiques, et dont, si je ne me trompe, une main ennemie a, dans l'édition alléguée, exagéré encore l'exagération. L'illustre auteur n'a rien fait passer dans son ouvrage de tout ce fatras anti-pontifical. Il y a vu pourtant, à mon avis, beaucoup de choses qui ont échappé aux autres défenseurs de sa cause, et peut-être a-t-il vu plus encore qu'il n'indique. Il n'est pas permis de refuser la louange que mérite un tel silence; celui qui ne fait rien contre la vérité est bien près de celui qui la défend avec courage.

5° Il dit, en parlant du schisme des novatiens : *Ils rebaptisaient les catholiques qui demandaient à être admis dans leur propre communion.* C'est ce que les Français appellent *souffleter quelqu'un sur la joue d'un autre*, et ce trait aussi est digne d'éloges.

6° Il traite des symboles de la manière la plus remarquable ; et quoique l'illustre archevêque mette un peu en oubli ce mot de l'oracle, *Rien de trop*, lorsqu'il affirme sans aucune distinction que *tous les évêques ont le pouvoir de former des symboles de foi, chacun pour sa propre Église*, il n'en fait pas moins ressortir la stu-

pidité de ceux qui, pour une addition nécessaire de trois mots, nous accusent d'avoir *interpolé le symbole*, et qui eux-mêmes, au temps où l'hérésie de Macédonius prenait du développement, ont inséré dans le symbole quatre versets entiers, aux applaudissements de l'Église d'Occident.

Le docte archevêque avait, du reste, déjà très-justement remarqué que *la formule abrégée du symbole* (apostolique) *semble avoir reçu, dans le cours des temps, diverses additions, selon que l'exigeait ou la chose même, ou la nécessité d'écarter la perversité hérétique.* Sauf le mot *semble*, l'Aristarque le plus pointilleux ne trouverait rien à reprendre dans ce passage.

7° Tout le monde sait quelle immense quantité d'écrits ont été faits pour établir, contre la foi du genre humain, que saint Pierre n'a jamais fixé sa résidence, ni constitué le siége souverain de l'Église, dans la *ville éternelle.*

Plus sage, et repoussant toute folle entreprise,

l'auteur parle en toute sincérité des voyages de Pierre et de son martyre, à Rome, par la croix, l'an XIV du règne de Néron. Il ne lui répugne pas même de rappeler que *les épîtres des Pontifes romains ne sont pas méprisables*; que les encycliques de Clément de Rome *étaient lues dans toutes les Églises*; et de parler des épîtres, *d'une si grande autorité,* de saint Clément aux Corinthiens.

Enfin, le docte archevêque dit, du pouvoir des clefs,

que *dans l'Évangile* il exprime *la discipline par une similitude prise des économes et administrateurs de la famille*, et cela me plaît infiniment ; car Notre Seigneur Jésus-Christ ayant donné à saint Pierre, non pas simplement des clefs, mais *les clefs du royaume des cieux*, il s'ensuit que saint Pierre a reçu alors, et *jusqu'à la consommation des siècles*, pour toute la durée des temps, *l'économat et l'administration du royaume des cieux*, charge dont on peut dire assurément, aussi bien que des épîtres des Pontifes romains, qu'*elle n'est pas méprisable.*

En lisant le livre de l'illustrissime et révérendissime archevêque, je n'ai cessé de réfléchir aux divisions des chrétiens, et je ne puis exprimer de quel sentiment de tristesse cette pensée m'a pénétré. *Quelle fureur, ô citoyens !* quelles furies vous poussent ? Pendant que les ennemis les plus acharnés du nom chrétien fondent sur nous, et dirigent contre la forteresse de la religion une attaque vraiment gigantesque, des hommes, fiers de porter ce nom, feront avec eux une alliance coupable : consolés d'être à leur tour enchaînés au char de triomphe des ennemis du christianisme (ce qui arrivera inévitablement), si d'abord ils peuvent triompher de ceux qui ont le même Dieu, les mêmes autels, les mêmes lois, la même foi qu'eux-mêmes, ils ne craindront pas de se joindre au calvinisme, au socinianisme ; mais s'unir au fils de leur propre mère, qui diffère avec eux sur un nom peut-être et une particule, jamais ! *O aveuglement de l'esprit humain !*

On ne songe point à tout cela sans douleur ; mais, d'un autre côté, l'esprit humain s'est déjà purifié de si grandes erreurs et de tant de préjugés, et la Providence, préparant je ne sais quoi d'immense, a, par de si terribles bouleversements et de si affreuses calamités, comme broyé et pétri les hommes pour les rendre propres à former l'unité future, qu'il est impossible de méconnaître le mouvement divin auquel chacun de nous est tenu de coopérer dans la mesure de ses forces. Voilà pourquoi moi, le dernier des fidèles, j'ai donné aussi mon coup, quoique d'un pied débile, à la roue déjà frémissante de l'impulsion qu'elle va recevoir, me disant, comme le potier d'Homère :

Voyons si par hasard elle voudrait tourner.

Tout cet écrit n'est en effet qu'un essai ; il n'a d'autre prétention que celle de cette *bonne volonté* à qui la paix fut annoncée du haut des cieux. Rien n'y est dit dans un sentiment d'aigreur ou d'orgueil ; et si parfois, cédant à la nature, il m'est arrivé de sourire, j'espère l'avoir fait sans rudesse et sans impertinence, et en gardant le respect, que personne ne porte plus loin que moi, envers l'illustrissime et révérendissime archevêque. Plût à Dieu que les siens le choisissent pour arbitre entre les deux partis ! je serais le premier à crier parmi les miens : *Il est digne ! il est digne ! il est digne !* En attendant, j'ai cru que c'était un devoir envers la cause chrétienne, de faire connaître ma pensée sur le *Livre historique*, et de la communiquer à l'il-

lustre auteur, secrètement, par écrit, et en une langue connue de peu de personnes dans cette partie du monde, afin que ce fût entre nous une *discussion amicale*, pareille à celle qu'eurent autrefois Orobio et Limborch (1). M'appuyant uniquement sur des raisons philosophiques, afin de ne rien donner à l'esprit de parti, je crois avoir démontré que les chrétiens séparés du saint-siège, dès qu'ils commencent à avoir quelque science, se trouvent tous conduits, quoi qu'ils fassent pour l'éviter, à tomber par troupes dans l'abîme du calvinisme, et de là dans celui du pur socinianisme.

---

(1) Limborch (Philippe de), né à Amsterdam en 1623, ministre en 1657, et ensuite professeur de théologie à Amsterdam jusqu'à sa mort en 1712, eut, sur la vérité de la religion chrétienne, une conférence dont on a longtemps parlé avec le juif Orobio (Isaac de Castro). Celui-ci, né à Séville, de parents chrétiens en apparence, mais juifs en réalité, fut, quoique baptisé, élevé par eux dans les principes du judaïsme. Après avoir passé trois ans dans les prisons de l'Inquisition, il quitta l'Espagne et passa à Toulouse, où il vécut plusieurs années sous le nom de dom Balthasar, et se conduisant extérieurement comme s'il était catholique. Au bout d'un certain temps, il se retira à Amsterdam, où il reçut la circoncision et le nom d'Isaac, et il y mourut en 1687, dans la complète indifférence en matière de religion. Ce fut à Amsterdam qu'eut lieu sa fameuse conférence avec Limborch, qui en publia le résumé sous ce titre : *Amica collatio de veritate religionis christianæ cum erudito Judæo*, où l'on trouve trois opuscules dans lesquels Orobio, de son côté, résume ses arguments.

Je dois donc et je témoigne toute ma reconnaissance au comte Paul-Alexandre Strogonof, de m'avoir procuré le *Livre historique*, et de m'avoir ainsi fourni l'occasion de donner un témoignage non équivoque de ma respectueuse considération à un homme d'un si grand mérite ; car à quoi bon cet écrit, si je l'estime inutile ? Et comment ne pas le croire inutile, si les qualités distinguées et la profonde érudition de l'illustre auteur ne me persuadaient le contraire? Ce que peut l'homme avec de la volonté, l'homme lui-même ne le sait pas, à moins d'en faire l'expérience. *L'amour surmonte tous les obstacles ;* cela est vrai pour le philosophe et pour le théologien, plus encore que pour l'homme épris d'une folle passion. Renonçant donc à la haine et aux disputes, *cédons à l'amour ;* et d'un cœur joyeux entrons dans cette voie royale qui aboutit à la cité sainte, nous souvenant toujours de cette parole divine : *Accomplissant la vérité dans l'amour.*

Pour nous, nous le disons avec assurance, nous n'avons de haine contre aucun chrétien ; loin de là, il n'est personne que nous n'aimions : j'en ai pour témoin cette grande et très-sainte semaine, pendant laquelle nous prions avec effusion de cœur le Dieu tout bon et tout puissant, pour ceux qui, au même moment, fulminent contre nous des anathèmes (foudres sans vertu, il est vrai, mais que nous ne devons pas moins déplorer). Un de ceux que les pseudo-réformés appellent *ministres du saint Évangile*, n'osant leur donner le nom de *prêtres*, tant la conscience a de pouvoir sur l'homme, se trouvait

un jour présent pendant cette prière (1) ; touché de ces accents d'amour, il s'écria : *C'est elle qui est la mère, rendez-lui son enfant !*

J'en ai pour témoins les Souverains Pontifes. Depuis le concile de Lyon (il n'y en eut jamais ni de plus saint ni de plus nombreux) ; depuis le concile de Florence, qui fut également un des plus solennels, et dans lequel, au témoignage de Scyropule, les Pères usèrent de la liberté la plus absolue, les Papes n'ont jamais lancé d'anathème contre les Grecs. Cherchant toujours, au contraire, à procurer la réconciliation réalisée deux fois, ils regardaient comme non avenu ce qui s'était fait ensuite, et semblaient en écarter le souvenir avec horreur.

J'en ai pour témoins ces autres Souverains Pontifes qui appelèrent au concile de Trente les évêques d'Orient, professant saintement qu'ils n'auraient pas tenu ce concile pour œcuménique, si cette convocation n'avait pas été faite.

---

(1) « Prions aussi pour les hérétiques et les schismatiques, afin que Dieu, Notre-Seigneur, les tire de toutes les erreurs, et daigne les ramener à notre sainte mère l'Église catholique et apostolique.

« Dieu tout-puissant et éternel, par qui tous sont sauvés (*ceci n'est pas dit assurément dans un sens janséniste*), et qui ne veux la perte de personne, regarde les âmes trompées par la ruse du diable, afin que, renonçant à toute perversité hérétique, les cœurs errants se repentent, et reviennent à l'unité de la vérité ! (*Office de la semaine sainte, à la messe du jeudi saint.*)

J'en ai pour témoin surtout Grégoire XIII, qui, après avoir, d'après les lois astronomiques, réformé son calendrier (œuvre qui vivra autant que les astres), l'envoya aux Grecs de la manière la plus affectueuse.

Tous ces actes des Pontifes romains n'attestent-ils pas une haute modération et une singulière bienveillance pour les dissidents ?

Que l'on veuille donc bien considérer sérieusement et saintement combien est nécessaire à la république chrétienne le Souverain Pontife. Si je ne me trompe de tout point, pendant que le docte archevêque de Twer appliquait son esprit à l'étude des affaires de la chrétienté, *l'eau lui a très-souvent manqué* (1), pour me servir ici des paroles de Luther qu'il rappelle dans sa préface, avec une intention de réticence que j'ai fort remarquée.

Que les évêques grecs prennent garde que chez eux la république chrétienne ne soit en péril, et qu'ils songent au Dictateur !

O faiblesse de l'esprit de l'homme ! qu'il voit peu de choses ! Et ce qu'il prévoit est beaucoup moins encore ! ce qu'il peut, presque rien ! Que sont nos paroles et nos écrits, et tous ces efforts pour persuader, et tout ce vain appareil de syllogismes ? *airain sonnant*, *cymbale retentissante* ! Croit-on que jamais aucun des mortels se soit laissé ravir sa religion par la seule force du raison-

---

(1) *Aqua mihi hæret in hac causa.* Cette affaire m'offre des difficultés insurmontables. (*Cicéron*).

nement ? Que le jour donc (cela est juste) vienne du soleil, et bienheureux celui à qui il sera donné de réfléchir ses rayons comme un miroir, et de les répandre dans les yeux ouverts à la lumière divine ! Pour ceux qu'une vapeur mortelle a aveuglés, nul espoir de guérison et de retour à la lumière avant que l'ophthalmie ne soit arrachée jusque dans sa racine. Or, l'homme ne peut rien de semblable. Qu'il daigne donc encore une fois mêler sa salive à notre boue, et toucher de son doigt sauveur les yeux clignotants ou déjà pétrifiés par l'erreur, ce médecin qui lui-même est la vraie lumière *pour tout homme venant en ce monde !* qu'il prononce le tout-puissant *Ephphetha* (Ouvrez-vous) !

Tels étaient les vœux que j'exprimais, à Pétersbourg, le 1er jour de mars de l'année de l'avénement du Fils de Dieu 1812.

DISCOURS

POUR

LE RETOUR DU ROI DE SARDAIGNE

DANS SES ÉTATS

DISCOURS

POUR

LE RETOUR DU ROI DE SARDAIGNE

DANS SES ÉTATS DE TERRE FERME

En l'année 1814, quelques ministres étrangers avaient fait chanter à Saint-Pétersbourg des *Te Deum* pour célébrer le rétablissement de leurs maîtres : il me vint en tête de rendre le même honneur à la restauration du souverain que j'avais l'honneur de représenter à cette époque auprès de la cour de Russie. Mais comme je ne pouvais lutter de magnificence avec ces ministres, j'imaginai de les effacer tous, en ajoutant aux cérémonies ecclésiastiques un sermon adapté aux circonstances, et plein des idées qui m'agitaient dans ce moment. Je composai donc moi-même le sermon. Un abbé français, que la révolution avait porté depuis longtemps en Russie voulut bien se charger de le prononcer. La cérémonie venait d'être annoncée au public par une inscription écrite en français, le latin étant à peu près inconnu à Saint-Pétersbourg. Tout était prêt, mon abbé avait appris le sermon par cœur, l'inscription était déjà esquissée chez le décorateur, lorsque nous reçûmes la nouvelle du traité de Paris et du partage de la Savoie, qui semblait placer les deux augustes beaux-frères dans une atti-

tude à peu près hostile. Je craignis de n'être pas approuvé; je me trouvais d'ailleurs, après vingt ans d'exil et de souffrance, un étranger au service de mon roi. A toutes ces considérations refroidissantes vint se joindre mon irrésolution naturelle; le courage m'abandonna, et je renonçai à mon projet. Peut-être ce fut grand dommage; peut-être le sermon, prononcé devant la plus illustre compagnie et publié le lendemain suivant les arrangements que j'avais pris, aurait parcouru l'Europe en un clin d'œil. Je ne sais ce qu'il vaut, car personne n'a droit de se juger soi-même : je sais seulement que je n'ai rien écrit de mieux, et que dans le texte surtout, comme dans les citations, je n'avais pas été peut-être entièrement malheureux.

Et complacuit eis in Alexandrum, *quia ipse fuerat eis princeps sermonum pacis.*

Et tous mirent leur confiance en *Alexandre*, parce qu'il fut le premier qui leur porta de véritables paroles de paix.

(*Ces paroles sont tirées du* Ier *livre des* Machabées, *au chap.* x, 47.)

1814.

Messieurs,

L'historien sacré, en nous transmettant un de ces faits entièrement étrangers aux grands intérêts des nations, ne semble-t-il pas avoir caractérisé d'avance l'un des plus grands événements qui ait jamais illustré les annales du monde? Témoins nous-mêmes des merveilles

de la puissance divine, *qui se joue dans l'univers*, on se demande si ce n'est point un songe? On s'écrie, frappé d'un étonnement religieux : *Comment a été brisée la verge du fort, le sceptre du superbe* (1)? Appelé par la cérémonie de ce jour à vous entretenir de ces grands objets, je ne puis mieux répondre aux intentions des sujets de l'un des plus illustres souverains de l'Europe, qu'en appelant d'abord la reconnaissance universelle sur son auguste ami, dont le bras, dirigé par la sagesse autant que par la vaillance, vient enfin de briser le sceptre de fer qui écrasait l'Europe, et en jetant ensuite un coup d'œil rapide sur les suites heureuses de la victoire immortelle que le genre humain a remportée sous les drapeaux de la Russie.

I.

Qui de nous, Messieurs, n'a pas contemplé, avec une profonde et religieuse terreur, cette force invisible et mystérieuse qui, depuis plus de cinq lustres, a pu rendre inutiles tous les efforts de la puissance et de la sagesse humaines, constamment déroutées par le génie révolutionnaire? Ce démon, qui s'appelait *Légion* comme celui de l'Évangile, élevait sa tête redoutable dans cette ville fameuse toujours destinée à remuer l'univers ; mais ses

---

(1) *Quomodo confracta est virga fortis, baculus gloriosus?* Jér., XLVIII, 17.

millions de bras et sa funeste influence étaient partout ; aujourd'hui même, après que le charme est rompu, on se demande, mais sans pouvoir se répondre, comment il avait pu naître? Chaque peuple, se défiant également et de ses propres forces et de la véritable intention des autres, demeurait spectateur passif de la destruction de son voisin, sans que l'épouvantable certitude de donner bientôt lui-même le spectacle qu'on lui donnait pût le tirer jamais de sa mortelle léthargie. *Quel est donc*, s'écriaient de concert tous les sages de l'univers, *quel est donc ce délire nouveau qui se condamne à périr, de peur de périr? Et par quel inconcevable enchantement préférez-vous la certitude de tomber seul et avec ignominie, à la juste espérance de vous sauver honorablement avec ceux qui courent le même danger que vous?* Vains discours! inutiles représentations! La lumière la plus pure est inutile à l'aveugle, et l'aveuglement qui nous poussait vers l'abîme partait de trop haut pour céder aux simples leçons de la raison. Ce n'est pas dans la chaire de vérité, ce n'est pas en face des autels que nous devons nous cacher le caractère trop général du siècle qui vient de finir. Un orgueil sans bornes était parvenu enfin à rendre odieux le joug de tout pouvoir légitime, et le genre humain entier semblait avoir dit, comme ce peuple à la fois rebelle et aveugle : *Je n'obéirai point!* « *Non serviam !* » (Jérém., II, 20.) Le signal ayant été donné dans la nouvelle Babylone, toutes les tribus de l'Europe le répétèrent à l'envi. Rebelles aux souverains parce qu'ils l'étaient à Dieu, les hommes, dans leur transport, ne voulaient plus de sacerdoce ni d'empire; et, tandis que

le monde n'est conduit que par l'obéissance, l'obéissance était devenue pour eux un supplice insupportable : *Non serviam !* Mais Dieu, qui, à proprement parler, ne punit jamais lui-même, a fait sortir du crime la punition du crime. L'homme s'était rendu coupable par l'indépendance, il fut puni par la servitude ; et parce qu'il n'avait pas voulu être sujet, il devint esclave. Bientôt le tyran de l'Europe soulève tous les flots de sa puissance désordonnée : maître de moyens immenses accumulés par l'anarchie, il les emploie sans mesure, sans raison et sans pitié. Le fleuve franchit ses rivages ; il s'avance, il gagne de proche en proche ; rien ne lui résiste ; ce n'est plus qu'une mer couverte de débris : frappée d'une terreur mortelle, la politique égarée confesse son impuissance, et ses actes prouvent qu'elle s'abandonne au hasard. Alors le désespoir s'approcha de nos cœurs. Ne croyez-vous pas, Messieurs, assister encore à cette époque terrible de la révolution, où la raison semblait défendre l'espérance, *où l'espérance même devenait un tourment pour nos cœurs, tant elle se voyait repoussée dans l'avenir ? « Spes quæ differtur, affligit animam. »* (Prov. XIII, v. 12.) Que devînmes-nous, surtout lorsque la plus vaste monarchie de l'Europe, envahie et déchirée par les innombrables satellites du tyran, parut chanceler sur ses immenses bases et douter de son salut ? Mais c'est ici que le Dieu des armées attendait l'insensé qui avait osé déclarer la guerre au Sanctuaire, et porter une main sacrilége *sur le Grand Prêtre de la nation sainte, sur le Grand Prêtre* ÉTERNEL : « *Summum Sacerdotem gentis tuæ... Summum Sacerdotem* IN ÆTERNUM. » (I Mach. x,

20, XIV, 41.) *La miséricorde du Seigneur couvre la terre, elle est plus vaste que le ciel :* « *Misericordia tua, Domine, plena est terra..... Magna est super cœlos.* (Ps. CXVIII, 64; CVII, 5.) *Elle est en lui, et immense comme lui : Apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio.* » (CXXIX, 7.) *Mais sa colère est bornée* et passagère comme le faible mortel condamné à l'éprouver; après qu'elle a frappé, elle redevient miséricorde : « *Ira enim Domini in misericordiam conversa est.* » (II Mach., VIII, 5.)

Au plus fort de nos malheurs, Dieu avait déjà marqué l'instrument visible de ses bontés. Avec la vigueur de la jeunesse, avec la prudence des vieillards, Alexandre s'oppose au torrent, et son grand cœur ne redoute aucun danger. En vain la faiblesse qui avait fait tant de mal à l'Europe voudrait encore le tromper sous le masque de la prudence : de son intrépide main il arrache le masque, et reconnaît son ennemie. En vain ses provinces désolées sont en proie à toutes les horreurs de la guerre ; en vain sa capitale est dévorée par les flammes : il sait que les armes russes sont la Russie, et que sa capitale est partout où l'empereur de Russie est debout ! Ces nobles sentiments sont partagés par son peuple, mais surtout par le premier ordre : *Boïaré prigovorili, i Tsar prikazal* (1). Tous s'ébranlent à la fois. L'assail-

---

(1) *Les boïards ont été d'avis, et le Tzar a ordonné.* Cette formule est connue dans l'histoire de Russie. (Lévesque, t. IV, p. 167).

lant est assailli, il recule ; on le suit, il s'étonne, il s'égare. *Est-ce donc moi? s'écrie-t-il. Est-ce qu'un homme tel que moi peut connaître la fuite?* » *Et dixit : Num quisquam similis mei fugit?* » (II Esdr., VI, 11.) Il abandonne en frémissant ces provinces dont il se croyait déjà le maître ; et tandis qu'avec la rapidité de l'éclair il vole à Paris pour y rassembler de nouvelles forces, déjà la valeur russe a rejeté les anciennes hors de la frontière. Alors le grand empereur parle aux peuples encore étonnés et chancelants ; il leur crie : « Qu'at-« tendez-vous donc de vous unir à moi? Vous ne serez « plus seuls et divisés, et je ne serai à votre tête que « pour vous sauver. Ne vous laissez point effrayer par « ce farouche ennemi : *voilà que je lancerai sur lui « mes Russes, qui ne cherchent ni l'or ni l'argent, qui ne « veulent que vaincre.* » *Ecce ego suscitabo super eos Medos, qui argentum non quærant, nec aurum velint* (Is., XIII, 17) (1). « Jetez les yeux sur le globe, et voyez « la part que Dieu m'y a faite : comment la jalousie « pourrait-elle entrer dans mon cœur? Je m'affaiblirais « si je vous envahissais : le peuple que nous allons com-« battre est notre ami : instrument passif d'une rage « étrangère, il se donnera à nous si nous le rendons à

---

(1) N. B. *L'origine mède des Sarmates et des Slaves ne peut être contestée.* Nous citons les paroles de l'illustre auteur des *Recherches sur l'origine des Sarmates, des Slaves et des Esclavons.* (Saint-Pétersbourg, 1812, in-8° ; t. I, p. 227, n° 24).

« lui-même. Aujourd'hui la guerre est chez vous ; et « comme la guerre nourrit la guerre, elle y sera tou- « jours. Ne vous fiez point à ce cabinet impie qui a ou- « blié toutes les lois du ciel et celles de la terre. Il ne « cessera sans doute de vous promettre la paix, comme « il ne cesse de la promettre à ses propres sujets ; mais « il vous trompera comme il les trompe, et, *disant* « *toujours, La paix ! la paix ! jamais il n'y aura de* « *paix.* « *Dicentes, Pax! pax! et non erat pax.* (Jér., VI, « 14 ; VIII, 11.) » *La véritable paix est l'ouvrage de la* « *justice ; et le culte de la justice, c'est le repos et la sécu-* « *rité durable.* « *Et erit opus justitiæ pax ; et cultus* « *justitiæ silentium, et securitas usque in sempiternum.* « (Is., XXXII, 17.) » La voulez-vous donc, cette paix si « précieuse, si désirable, si nécessaire à toutes les « nations ? Allons ensemble la chercher à Paris. — « *Marchons !* »

Et tous les peuples répondirent : « *Marchons* ! Alexandre « a parlé comme la sagesse, et ses paroles guerrières « sont véritablement des paroles de paix. » *Et complacuit eis in Alexandrum, quia ipse fuerat ipsis princeps sermonum pacis.*

Alors et par lui se forma cette union qui sera fameuse à jamais dans les annales de l'univers, cette grande machine européenne (daignez me pardonner cette expression), dont toutes les pièces sans doute sont dignes de notre admiration et de notre reconnaissance éternelle, mais dont, sans doute aussi, le principal honneur appartient au premier mobile. Quelles actions de grâces ne devons-nous donc pas à la haute sagesse, et, s'il nous est

permis encore de nous exprimer ainsi, à la vigoureuse modération qui a présidé à ces grandes révolutions! Mais il est temps de jeter un coup d'œil rapide sur les suites fécondes de cet accord fameux, en vertu duquel la justice et la valeur se sont embrassées pour le bonheur du monde.

II.

Quel homme, mes frères, eût osé le prédire avant l'événement? Cette monarchie célèbre entre toutes les monarchies du monde, fondée par Clovis, exaltée par Charlemagne, sanctifiée par saint Louis, agrandie et illustrée par Louis XIV; cette monarchie aussi ancienne que l'histoire moderne, la rivale des plus puissantes, la protection des plus faibles et le modèle de toutes; cette monarchie qui avait résisté à toutes les secousses intérieures et à toutes les attaques du dehors, si grande enfin qu'elle n'a pu tomber sans renverser, ébranler ou alarmer toutes les autres; cette monarchie n'a pu résister à la fausse science de notre siècle, qui l'attaquait par des sophismes: mais si Dieu l'a livrée à cette vile attaque, c'était pour nous apprendre que rien n'est fort contre lui, et que rien n'existe que par Celui qui est. Ces méprisables sophistes connaissaient bien cependant les fondements de l'édifice *très-chrétien*, et ils savaient bien de quel côté ils devaient diriger leur attaque. N'examinons point ici ni par qui, ni comment, ni jusqu'à quel point ces ma-

nœuvres furent favorisées, ni quel tort on aurait pu se donner, même dans le parti qui avait raison. L'Église, mes frères, est toujours éloquente lorsqu'il s'agit de consoler, d'avertir, de louer ou de bénir ; mais s'agit-il de blâmer ou seulement de compromettre par de simples critiques tout ce qui doit être respecté, elle dit, comme autrefois le prophète : *Ah ! je ne sais pas parler !* « *A, a, a, Domine Deus, nescio loqui* ! » (Jér.. I, 6.) Dans ces jours de triomphe et d'allégresse, le Dieu de bonté consent que nous ne pensions qu'à ses faveurs. Nous l'avons vue enfin la grande année, l'année des désirs, l'année merveilleuse, *où la vengeance a séché toutes les larmes pures, où la voix du tonnerre a consolé la vertu :* « *Annum placabilem Domino, diem ultionis Deo nostro, ut consolarer omnes lugentes !* » (Is., LXI, 2.) Ne dirait-on pas, mes frères, que Dieu a voulu marquer cette année mémorable dans tous les siècles futurs par un signe visible d'alliance et de concorde universelle ? Tous les disciples de Jésus-Christ ont célébré cette année la Pâque le même jour, tous se sont assis ensemble au banquet mystique ; mais quelle Pâque, grand Dieu ! L'empereur de Russie l'a célébrée à Paris et ses drapeaux glorieux sont venus s'incliner devant cet autel élevé sur une terre surprise de le porter. Ah ! *jamais il n'y eut en Israël une Pâque semblable à cette Pâque, et jamais les princes ses prédécesseurs ne célébrèrent une Pâque semblable à celle du roi Josias.* « *Non fuit Phase similis huic in Israël... sed nec quisquam de cunctis regibus Israël fecit Phase sicut Josias.* » (II Paralip., XXXV, 18.) Debout sur le tombeau de la monarchie *très-chrétienne*, l'empereur de

Russie, élevant vers le ciel sa puissante épée, a crié, d'une voix pure et retentisante : ELLE EST RESSUSCITÉE ! et la France, transportée d'allégresse, d'amour et de repentir ; la France, baignée de larmes expiatoires, a répondu : OUI, ELLE EST VÉRITABLEMENT RESSUSCITÉE (1) ! Non, jamais *il n'y eut de Pâque semblable à cette Pâque dans Israël.*

Mais admirez, Messieurs, le lien mystérieux qui unit le sacerdoce et l'empire. Ce n'est pas certainement sans raison que cette grande monarchie porte le nom de *très-chrétienne*. Nous la voyons, depuis son origine, appuyer le grand siége dont elle avait la lumière. Nous voyons ce souverain fameux entre les souverains fameux, celui dont la grandeur même a formé le nom, établir cette puissance temporelle dont l'immense utilité, et l'on peut dire même l'indispensable nécessité, ne saurait plus être contestée aujourd'hui que par l'aveuglement volontaire ; et maintenant encore voilà les deux souverainetés qui renaissent ensemble. La France avait reçu la dépouille mortelle de Pie VI ; elle la rendit à son successeur, et celui-ci martyr et prisonnier comme son prédécesseur dans cette France qui n'avait fait que changer de tyran, en part de nouveau pour reprendre dans la *ville éternelle* le sceptre pacifique de saint Pierre ! —

---

(1) Formule des Églises grecque et russe. Au temps de Pâques, un homme qui en rencontre un autre lui dit : *Jésus-Christ est ressuscité ;* et celui-ci répond : *Il est véritablement ressuscité !*

Pontife de Rome, *relevez le chandelier d'or, et vous l'environnerez de lis qui sortiront de sa tige comme un ornement nécessaire !* « *Facies candelabrum de auro mundissimo, hastile ejus...* LILIA *ex ipso procedentia !* » (Exod., XXV, 31.) Quel spectacle, Messieurs, que celui du Souverain Pontife retournant à Rome couvert des applaudissements et des bénédictions de l'Europe entière! Des hommes plongés dans les plus profondes ténèbres, *in tenebris et in umbra mortis* (Luc, I, 79) ; des hommes si justement condamnés au double châtiment de voir dans les saintes Écritures ce qui n'y est pas, et de n'y pas voir ce qu'elles contiennent de plus clair ; ces hommes, dis-je, n'avaient-ils pas entrepris, dans ces derniers temps, de nous prouver, par ces mêmes Écritures et dans plus d'un écrit, que cette suprématie, à qui il a été divinement et littéralement prédit qu'elle durerait autant que le monde, avait disparu pour toujours ? Nous n'avons, Messieurs, contre les sophismes d'autres armes que le raisonnement ; mais Dieu les réfute d'une autre manière : il répond par des miracles. Pendant que l'erreur prêtait l'oreille aux faux prophètes, un prodige visible de la Toute-Puissance reportait le pontife au Vatican ; et sa main, qui ne s'étend que pour bénir, appelait déjà la miséricorde et les lumières célestes sur les auteurs de ces livres insensés.

Que pouvons-nous donc faire de mieux, pour exprimer les sentiments qui doivent nous animer dans ce moment, que d'emprunter la sainte élégance de ces fameuses acclamations par lesquelles les Pères du concile de Trente saluaient un autre Pie, vingt-

septième prédécesseur de celui qui gouverne aujourd'hui l'Église ?

Au bienheureux pape Pie, à notre seigneur pontife de la sainte Église universelle, longues années et mémoire éternelle ! « Beatissimo papæ Pio, et domino nostro universalis Ecclesiæ pontifici, multi anni et memoria æterna ! » (Inter acclam. Patrum.)

Et comment pourrions-nous séparer de lui ce consistoire auguste, ces sublimes cardinaux, les compagnons de ses souffrances et les émules de sa fermeté ? Nous leur dirons donc encore :

Aux intrépides héros de la vérité, heureux retour, immortelle renommée ! au sénat orthodoxe, longues années ! « Præconibus veritatis felix reditus, perpetua memoria ! orthodoxo senatui multos annos ! (Inter acclam. Patrum.)

Et vous nous saurez gré sans doute, mes frères, de ne point terminer ce discours sans arrêter un instant vos regards sur les obligations particulières que l'Église a contractées envers la Russie. N'est-ce pas la valeur russe qui déjà avait aplani la route à ce conclave fameux où, par une acclamation subite et unanime, Pie VII fut porté sur la chaire de saint Pierre ? et n'est-ce pas encore cette même valeur qui vient de briser les fers du Saint-Père, et de le rendre à sa famille désolée ? — Mes frères, *toute la terre est au Seigneur, et tous les hommes qui la couvrent ne sont que les instruments de sa volonté ! « Domini est terra, et plenitudo ejus ; orbis terrarum, et universi qui habitant in eo ! »* (Ps. XXIII, 1.) Durant l'orage terrible que nous avons

vu éclater sur l'Église, la puissante et généreuse Angleterre avait recueilli et consolé les brebis : aujourd'hui la Russie rend le pasteur à son troupeau. Ce n'est point à nous, chrétiens, à sonder les jugements divins, ni à rechercher trop curieusement les raisons de ce que nous voyons. Dieu s'est tourné vers l'un et l'autre pôle ; *il a dit à l'Aquilon : Rends-moi ce qui m'appartient! et au Midi: Tu laisseras faire!* « *Dicam Aquiloni : Da! et Austro : Noli prohibere!* » (Is., XLIII, 6.) Pour nous, mes frères, pourrions-nous demeurer spectateurs indifférents de tant de merveilles ? Nos cœurs, pleins de reconnaissance envers le Dieu tout-puissant qui nous a sauvés, ne s'épancheront-ils pas en sa présence pour le remercier de tant de faveurs signalées ? C'est à vous surtout que je m'adresse en finissant, fidèles sujets de cette monarchie si sage, si célèbre, si chrétienne, et que nous voyons aujourd'hui, après les plus horribles calamités, si heureusement replacée sur ses bases antiques. L'histoire racontera la prudence de vos souverains, la pureté de leurs principes, la vigueur de leurs efforts, et la grandeur de leurs sacrifices à cette époque désastreuse. Ce fut sans doute un grand et magnifique spectacle que cette brillante réunion de valeur et de prudence qui put soutenir pendant quatre ans les efforts d'une puissance colossale, transportée par un véritable accès de fureur ; mais bientôt il devint impossible de résister plus longtemps à la violence de l'ouragan : le chêne des Alpes, isolé au milieu des débris, se vit déraciné. Vous ne sauriez, Messieurs, dans ces jours mêmes de triomphe et d'allégresse, vous ne sauriez vous

rappeler sans un nouvel effroi les jours terribles qui précédèrent la catastrophe du Piémont. — Le voilà donc ce fleuve épouvantable qui semblait ne rouler que du sang et des larmes : le voilà qui s'avance vers ces plaines si fertiles, pompeux ornement de la pompeuse Italie ! le voilà qui soulève ses ondes furieuses ! « *Et ascendet super omnes rivos ejus, et ibit inundans !* » (Is., VIII, 7.) *O Emmanuel, il se répandra sur tes riches États comme un oiseau de proie qui étend ses vastes ailes sur sa victime palpitante ! « Et erit extensio alarum ejus implens latitudinem terræ tuæ, o Emmanuel !* » (*Ibid.*, VIII, 8.) *O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle...* non point, comme l'a dit le grand homme que je cite, *Une princesse se meurt, une princesse est morte !* mais : *Le trône s'abîme ! la famille royale a disparu ! Un satellite du Directoire est assis à la place du trente-sixième descendant de Bérold.* — Mais oublions, Messieurs, oublions cette affreuse époque. Réjouissons-nous aujourd'hui de cette suite de prodiges qui ont ramené votre auguste maître sur un trône illustré par une race faite pour illustrer la souveraineté ; envoyons au ciel nos vœux les plus ardents pour que cette race se perpétue à travers les siècles, comme elle est arrivée jusqu'à nous, de héros en législateurs, et de législateurs en héros.

Enfin, mes frères, afin que cette pompe chrétienne ne soit point pour nous un vain spectacle qui amuse les yeux sans profit pour les cœurs, humilions-nous devant

ce Dieu qui élève et renverse les trônes à son gré : pensons surtout que, le plus grand des châtiments nationaux étant le renversement des souverainetés, cette peine est très-justement la suite des grands crimes nationaux : reconnaissons, dans le fond de nos consciences, que l'orgueilleuse irréligion, qui a formé le caractère fatal et distinctif de notre siècle, fut la cause unique de tous les fléaux qui nous ont frappés ; et que si Dieu a paru s'éloigner de nous, c'est que, dans notre coupable démence, nous avions osé nous séparer de lui. Assez et trop longtemps ce malheureux esprit du siècle a déclamé contre les gouvernements : instruits par cette cruelle révolution, au lieu de les accuser sans cesse, cherchons dans nous-mêmes la cause de tous leurs défauts, et dans nous-mêmes encore le remède à ces imperfections, et aux maux qui en sont la suite. Tous les gouvernements sont nécessairement bons lorsque les sujets le sont ; d'autant que, dans cette supposition, l'autorité même égarée manquerait toujours d'instruments ; tandis que, dans la supposition contraire, l'autorité la plus sage serait inutile au monde, puisqu'elle serait constamment trahie par ses agents. Laissant donc de côté tous ces reproches amers, tous ces sarcasmes si fort à la mode, occupons-nous beaucoup, et sans relâche, d'un moyen simple, court, infaillible, quoique malheureusement le moins employé de tous pour corriger tous les gouvernements : c'est de travailler sans cesse sur nous-mêmes pour nous rendre meilleurs ; car nous ne pouvons ôter un vice de nos cœurs, sans ôter aux gouvernements trompés un moyen

de faire le mal, l'autorité même la plus dépravée ne pouvant jamais commettre un crime sans employer un vice. L'aveugle paganisme a bien su dire cependant : « *Que sont les lois sans les mœurs ?* » Et que devons-nous dire, mes frères, nous, sujets de l'Évangile, de ce code divin, immuable, infaillible, dont l'exacte observation rendrait tous les autres inutiles ? Examinons-nous sur cette règle, portons dans cet examen la sévérité dont nous faisons tous plus ou moins profession pour nos chefs, et nous deviendrons plus indulgents pour eux à mesure que nous le serons moins pour nous-mêmes. Que cette grande et terrible époque ne soit point perdue pour nous ; et, comme elle a visiblement réchauffé des germes de religion presque étouffés par les fausses doctrines de ce siècle déplorable, recueillons ces germes avec un saint empressement : animons-les par ce souffle productif qui provient de la vie, et qui la produit. Ne permettons pas qu'aucune influence maligne en gêne le développement dans nos cœurs ; vivons ces courts instants qui nous sont donnés sur la terre, comme il faut y vivre pour mériter enfin cette patrie future, unique destination de l'homme, unique but de nos espérances ; cette patrie céleste où l'on ignore le mal, la douleur et la mort ; *où nous verrons la lumière dans la lumière divine*, *in lumine tuo videbimus lumen* (Ps. XXXV, 10) ; *où nos âmes*, *enivrées de bonheur*, *inondées par les torrents éternels d'une volupté divine*, *boiront sans cesse la vie à la source de la vie. Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ et torrente voluptatis tuæ potabis eos* (Ps. XXXV, 9.)... *Quoniam*

apud te est fons vitæ (Ibid., 10). Et maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles, et tant que Dieu sera Dieu.

C'est le bonheur que je vous souhaite, mes frères ! Au nom du Père, etc.

LETTRE A M. LE MARQUIS ...,

SUR

LA FÊTE SÉCULAIRE DES PROTESTANTS

LETTRE A M. LE MARQUIS ...,

SUR

LA FÊTE SÉCULAIRE DES PROTESTANTS (1).

---

14 janvier 1818.

Monsieur le marquis,

L'œil ne voit pas ce qui le touche. C'est un axiome que j'emploie souvent dans le cours de mes méditations, et qui me sert à expliquer plusieurs phénomènes. Il m'est rappelé dans ce moment par le silence qu'on garde de tout côté sur deux événements faits néanmoins pour attirer l'attention de tous les observateurs.

Je veux parler de la fête séculaire célébrée par les protestants en mémoire de l'établissement du protestantisme, et de la réunion des deux Églises protestantes dites *réformée* et *évangélique*.

Puisque vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur ces deux événements remarquables, je vous avoue franchement que, si je ne me trompe tout à fait,

---

(1) Cette lettre a paru dans un recueil intitulé : *Nouvelles anecdotes chrétiennes*, publié par la *Société des bons livres.*

ils se réunissent pour établir que le protestantisme touche à sa fin, et que lui-même annonce son agonie.

Il a trop d'esprit pour ne pas s'apercevoir à quel point il prête le flanc, par ses divisions intestines qui sont aussi anciennes que lui. Les innombrables sectes sorties de ses entrailles ne se prêtaient point du tout à l'idée d'une réunion ; car tous ces infiniment petits ne pouvaient par leur réunion s'élever jusqu'à l'unité sensible. Le projet est donc tombé sur les deux grandes familles primitives, je veux dire la *luthérienne* et la *calviniste* : les chefs de l'entreprise, qui ne sont point encore connus dans nos pays méridionaux, s'étant flattés de frapper ainsi les yeux par la masse et de faire une espèce d'équilibre au génie entreprenant du catholicisme.

Mais ne vous y trompez point, Monsieur le marquis, ce n'est point du tout une attaque du protestantisme sur le catholicisme, comme on pourrait le croire au premier coup d'œil ; c'est une attaque du philosophisme sur le christianisme.

Il y a longtemps que le protestantisme n'est rien, puisqu'il n'a plus de profession de foi commune, même dans chaque secte prise à part, et puisque c'est un crime capital chez lui que de présenter une profession de foi comme une règle invariable, obligeant la conscience. Le protestantisme étant donc devenu une simple négation, son nom n'exprime plus ce qu'il croit, mais ce qu'il ne croit pas ; il dit bien qu'il n'est pas catholique, mais il refuse de dire ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il ne présente plus aucune idée positive.

Quand on entend célébrer *l'ère de l'affranchissement*

des esprits, et le grand homme qui la proclama à la diète de Worms (sujet favori des plumes protestantes), il ne faut par être la dupe de ces belles phrases. Si Luther n'avait affranchi l'esprit humain de la domination pontificale que pour le soumettre à des consistoires, les beaux esprits de sa secte lui auraient fort peu d'obligation. Ils n'expriment pas clairement leur pensée, mais elle n'est pas moins évidente ; ils remercient Luther de les avoir affranchis de toute autorité. — Vous m'entendez.

C'est ce même *bienfait* que le protestantisme célèbre aujourd'hui ; mais la cause de ce zèle solennel n'est pas difficile à trouver. Il sent aujourd'hui que sa fin approche, et, pour prouver qu'il vit encore, il ne trouve pas de meilleur moyen que de faire beaucoup de bruit.

Soyez bien sûr, Monsieur le marquis, que le jubilé protestant est né principalement de cette cause : les protestants sont frappés (et comment ne le seraient-ils pas ?) du rétablissement véritablement miraculeux du trône de saint Pierre. L'action du catholicisme se fait sentir aux hommes les plus inattentifs : comme un ressort longtemps comprimé, il se détend avec une force nouvelle, et repousse la main profane qui l'assujettissait. Le protestantisme peut dire de son ennemi ce que *Thomas* a dit du temps : *Son vol impétueux me presse et me poursuit.* L'hérésie, ainsi *pressée et poursuivie*, se voit mourir : elle vivait de haine ; mais, par le suicide le plus heureux, elle s'est égorgée elle-même en créant l'indifférence religieuse, qui exclut le fanatisme. Elle sent bien qu'en perdant cette force fiévreuse qui l'animait, elle

perd la vie : elle veut donc faire bonne mine, et, dans un accès de *joie désespérée,* elle célèbre *sa fête séculaire.*

Il y a plusieurs années que les philosophes allemands avaient en vue cette grande époque. Déjà, en 1804, la Société littéraire et patriotique du comté de Mansfeld, où naquit Luther, publia un *prospectus* destiné à échauffer la reconnaissance allemande envers ce grand bienfaiteur de l'humanité en général, et particulièrement de l'Allemagne.

On lisait dans ce prospectus : « La Société propose d'é- « riger un monument à la gloire de Luther, pour le « jubilé de la Réformation, en 1817. Le monument doit « être digne de la reconnaissance des associés et de celle « de l'Allemagne envers un homme qui a si bien mérité « de l'humanité. La première idée de la Société littéraire « fut celle d'un obélisque colossal, sur lequel on grave- « rait cette strophe, tirée d'un cantique composé par « Luther même, et qui caractérise si parfaitement ce « grand homme :

« Quand le monde serait tout Diable,
« Notre Dieu pour nous est un fort (1). »

---

(1)... Mit dem jenen grossen Mann ; so ganz carakterisirenden Strophen des von ihm gedichteten Liedes :

Eine fester Burg ist unser Gott
Und wenn die Welt voll Teufel wære.

(*Staats und gelerhte Zeitung des hamburgischen unparteyischen Correspondenten*, 1804, 10 janv. nº 5.)

Vous serez peut-être surpris, Monsieur le marquis, de cette étrange poésie, qui nous paraîtrait, à nous, l'excès du ridicule ; mais tel est l'esprit de parti : il croit ce qu'il veut, et déclare beau tout ce qui lui plait.

Seriez-vous curieux, par hasard, de savoir ce que devint la *pyramide colossale ?* Je vais vous l'apprendre. La souscription allait assez faiblement, et je me souviens même qu'un gentilhomme protestant d'*assez bonne maison* ayant daigné s'inscrire sur la liste des souscripteurs pour une somme de 400 fr. environ (1), je me permis d'écrire à la marge : *Ce n'est pas trop, mais c'est bien assez.*

La somme cependant atteignait insensiblement une certaine importance ; mais écoutez ce qui en advint. Bonaparte, le premier homme du monde, comme on sait, pour les œuvres pies de tout genre, arriva dans ce moment en Saxe avec son armée ; il mit la main sur l'argent, en bon père de famille ; et, pour donner une preuve de son amitié à Sa Majesté le roi de Saxe, il déclara la religion catholique *religion de l'État,* et la mit, en conséquence, parfaitement de niveau avec sa rivale : *Sa Majesté Impériale*, disait l'*article* 6 du traité (si je ne me trompe), *ayant ce point particulièrement à cœur.*

J'espère, Monsieur le marquis, que cette petite *malice* de la Providence, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ne vous déplaira pas ; il est bon d'ajouter que le changement qui s'est opéré dans la politique depuis deux ou trois ans n'a rien changé au nouveau droit public établi en

---

(1) *Staats und gelehrte Zeitung*, etc., ibid.

Saxe ; de manière que les catholiques sont demeurés éligibles à toutes les places, suivant le vœu du cœur si tendre et si chrétien du grand Napoléon.

Vous sentez de reste combien ce désappointement dut mortifier les *frères :* c'est donc pour s'en consoler qu'ils inventent aujourd'hui la *fête séculaire;* mais la *pyramide colossale* et les vers élégants de Luther ne s'en sont pas moins allés en fumée; et la religion catholique, affranchie de toutes ses chaines, dans la patrie même du grand hérésiarque, peut à juste titre adresser aujourd'hui au très-catholique roi de Saxe les vers que J. B. Rousseau mettait jadis dans la bouche de la Religion parlant à l'électeur Auguste, placé sur ce même trône de Saxe; vers que vous trouverez peut-être aussi beaux que ceux de Luther :

> Je régnerai par toi sur des peuples rebelles;
> Tu régneras par moi sur des peuples soumis.

Par une combinaison singulière, la réunion des deux grandes familles protestantes a coïncidé avec la grande fête séculaire ; et cette circonstance n'est pas moins curieuse que l'autre, puisqu'elle concourt puissamment à prouver que le protestantisme est malade à mort.

Je vous le demande, Monsieur le marquis, et je le demande dans votre personne à tous les hommes sensés de l'univers, peut-on concevoir quelque chose de plus étrange que la réunion de deux religions sans explication préliminaire ?

Le calviniste, avant de se réunir, a-t-il embrassé publiquement le dogme de la présence réelle, ou bien le luthérien a-t-il renoncé à ce même dogme ?

Si les deux systèmes religieux étaient identiques dans leur essence, pourquoi s'étaient-ils séparés ? Et pourquoi les soi-disant *évangéliques* vomirent-ils anciennement contre les *sacramentaires* autant d'injures qu'ils en adressaient aux catholiques ?

Que si, au contraire, les deux religions renferment dans leurs professions de foi des différences substantielles, comment se réunissent-elles aujourd'hui sans nouvelle profession de foi ? Après une séparation de trois siècles, il n'est pas temps, sans doute, de venir dire au monde que les différences sont nulles ; et quand elles le seraient, la seule opinion contraire, qui est celle d'une partie assez considérable du genre humain, suffirait pour défendre, je ne dis pas à la piété, mais à la simple probité, un rapprochement aussi extraordinaire.

Je ne vois qu'une explication plausible de cette phase merveilleuse du protestantisme : elle se tire de l'indifférentisme absolu qui est son ouvrage, et qui a fait disparaître jusqu'à la moindre apparence de tout dogme chrétien. Le luthérien et le calviniste communient ensemble ; et pourquoi pas ? Qui empêche donc les hommes de manger du pain et de boire du vin ensemble ? Le bon sens anglais lui-même a eu l'esprit de dire aux calvinistes qu'*ils mangent leur propre condamnation, en se rendant coupables du corps et du sang de leur Sauveur, toutes les fois qu'ils se mettent à table pour dîner* (1) ; et

(1) Remarques sur l'*Histoire ecclésiastique* de Haweis ; *Anti-Jacobin Review and Magazine*, mars, 1803, n° 57, p. 275.

je me souviens d'avoir entendu une jeune femme de chambre protestante nous dire, un jour de communion générale, avec un rire goguenard : *Aujourd'hui, on trouve au temple à boire et à manger.*

Cette femmelette disait en riant le secret de son Église. Chez elle, comme chez sa sœur ainée, il n'y a plus de croyance commune et positive. Elles se mêlent aujourd'hui par une espèce d'affinité négative qui saute aux yeux. Si elles nous proposaient de se réunir à nous, certainement elles nous combleraient de joie ; mais de quels sages préliminaires ne ferions-nous pas précéder cette heureuse réunion ! Nous exigerions les renonciations les moins équivoques aux erreurs du seizième siècle, et des professions de foi également solennelles et explicites à l'égard des dogmes qui nous distinguent.

Il n'en est pas de même des églises protestantes qui viennent de se rapprocher. Cette réunion n'exige aucun préliminaire : c'est le rien qui se réunit au rien.

Je n'ignore point que déjà, vers le milieu du dix-septième siècle, le calvinisme français avait admis les luthériens à la coupe commune ; mais le réciproque ne fut jamais accordé, que je sache ; et d'ailleurs ces décrets de tolérance n'eurent jamais d'effet général.

Aujourd'hui même, on peut observer que la réunion dont il s'agit n'a point encore été aussi générale qu'on pourrait le croire. Nous voyons bien les actes de réunion, mais les refus ne sont pas aussi publics : quelques-uns cependant se sont fait jour dans les gazettes, et nous savons, par exemple, qu'à Saint-Pétersbourg, l'Église calviniste française, dirigée par M. de la Sausaye, pasteur

genevois, s'est refusée à la communion luthérienne. Mais quel est le ressort qui fait agir ces messieurs ? Est-ce une affaire de conscience, de pique ou d'honneur ? Dieu le sait, et peut-être aussi qu'un pauvre humain comme moi pourrait au moins s'en douter.

Telles sont, Monsieur le marquis, les réflexions que me suggèrent les deux grandes mesures prises par le protestantisme *agonisant*, comme je l'ai dit avec la ferme espérance de ne pas me tromper. Mais de savoir ensuite s'il n'y a pas dans le secret des cœurs quelque motif plus profond qui agit sous le masque avec celui que j'ai indiqué, et qui se sert de lui sans l'aimer, c'est une autre question que je n'oserais pas décider, mais sur laquelle cependant il est possible de présenter quelques présomptions plausibles.

Croyez-vous impossible que des hommes sages et avisés aient pensé à profiter du mouvement général des esprits, pour amener une réunion d'une tout autre importance que celle qui est le sujet de cette lettre ? *Réunir les protestants entre eux pour les réunir plus aisément à nous*, n'est point du tout un projet chimérique. D'abord, il est incontestable que la première réunion favoriserait infiniment la seconde ; car il serait, sans comparaison, plus aisé de n'avoir en tête, en traitant cette affaire, qu'une seule puissance, au lieu de plusieurs qui disputeraient entre elles autant qu'avec nous.

Or, puisque ce préliminaire serait infiniment avantageux au *grand œuvre*, pourquoi certains hommes n'y auraient-ils pas pensé ? Ce ne serait pas la première fois que des sages auraient profité de l'enthousiasme du

grand nombre pour arriver à leurs fins particulières. Il y a en Allemagne beaucoup de bon sens et d'instruction; mais, d'un autre côté, le fanatisme religieux et politique se déploie dans ce grand pays d'une manière bien propre à donner les alarmes les mieux fondées. Serait-il donc impossible qu'un certain nombre de bons esprits eussent conçu l'heureuse idée de profiter du moment, pour favoriser dans l'avenir l'inappréciable réunion qui fermerait la grande plaie du seizième siècle, donnerait une religion aux protestants qui n'en ont plus, et nous perfectionnerait nous-mêmes infiniment dans l'exercice de la nôtre?

Je ne m'avise point de faire le prophète ; mais le pays des hypothèses et des probabilités appartient à tout le monde, et chacun est libre de s'y promener. Ayant pris avec vous, Monsieur le marquis, l'engagement de vous dire ma pensée sur la réunion des protestants, je croirais me donner un tort si je passais sous silence une idée qui m'a passé dans la tête, et qui m'a paru mériter quelque attention.

La fermentation germanique est au comble . le protestantisme chancelle visiblement sur ses bases, et manifeste à tous les yeux le grand symptôme de mort pour toutes les institutions et associations imaginables ; je veux dire la défiance de leurs propres forces, et je ne sais quel tâtonnement inquiet qui cherche des appuis et ne saisit que l'air. Les plus grandes conversions ont frappé tous les yeux. Une infinité d'autres moins visibles sont d'autant plus importantes qu'on ne les aperçoit point encore. Les préjugés se dissipent ; les haines s'é-

teignent. Le catholicisme, en Angleterre, lève déjà un pied respectueux pour franchir le seuil du parlement, au moment (qui ne peut être fort éloigné) où il y sera appelé par la loi et par l'opinion rassainie. Tout annonce un changement général, une révolution magnifique, dont celle qui vient de finir (à ce qu'on dit) ne fut que le terrible et indispensable préliminaire. Pour rendre certaine cette nouvelle révolution que tous nos vœux doivent appeler, pour l'avancer autant qu'il est possible à l'homme, pour frapper enfin le dernier coup sur le grand ennemi de l'Europe, que nous manque-t-il? Hélas! le dernier et le plus décisif de tous les arguments : — *La conformité de notre conduite avec nos maximes.* Si l'on pouvait citer nos vertus en preuve de notre croyance, tous les estimables ennemis de cette croyance, perdraient leurs préjugés, et se jetteraient dans nos bras.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE A M. LE MARQUIS ...,

SUR

L'ÉTAT DU CHRISTIANISME EN EUROPE

LETTRE A M. LE MARQUIS ...,

SUR

L'ÉTAT DU CHRISTIANISME EN EUROPE

Paris, le 1er mai 1819.

Monsieur le marquis,

Vous me priez de vous ouvrir mon cœur sur l'une des plus grandes questions qui puissent intéresser aujourd'hui un homme raisonnable. Vous voulez que je vous dise ma pensée sur l'état présent du christianisme en Europe. Je pourrais vous répondre en deux mots: *Voyez et pleurez;* mais ce n'est pas ce que vous attendez de moi: essayons donc de vous montrer la profondeur de l'ulcère, la cause du mal, et les remèdes possibles.

Au moment où la fatale réforme éclata en Europe, nos docteurs avertirent ses partisans qu'elle les mènerait droit au socinianisme, c'est-à-dire à rien. Bossuet, comme personne ne l'ignore, insista de toute sa puissance sur cette triste prophétie, aujourd'hui parfaitement vérifiée.

Il était aisé de voir que le protestantisme n'est pas une

religion, mais une négation ; que, toutes les fois qu'il affirme, il est catholique ; et que ne reconnaissant d'autre autorité qu'un livre, qui lui-même, suivant leur belle doctrine, n'était soumis à aucune autorité interprétative, tous les dogmes disparaîtraient incessamment l'un après l'autre. Mais ces spéculations philosophiques ne sont pas à la portée de tous les esprits. Pour le grand nombre, il n'y a que l'expérience ; or, cette expérience est arrivée, et chacun peut la contempler. La prétendue réforme a tué le christianisme ; et dans la métropole même du protestantisme, à Genève, le corps des pasteurs ayant solennellement abjuré le dogme fondamental de la divinité du Verbe, il ne reste plus de doute sur ce point.

Quoiqu'il n'y ait rien de si scandaleux et de si déplorable en soi-même que l'acte par lequel ces ministres ont déclaré qu'ils ne recevraient plus dans leur corps tout homme qui oserait émettre une opinion *sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ* (*voy.* la résolution du 3 mai 1817, imprimée dans les *Fragments de l'Histoire ecclésiastique de Genève*, 1817, in-8°, p. 15), sous un certain point de vue cependant, on peut se féliciter de cet acte solennel, qui dit enfin le secret du protestantisme, et ne permet plus le moindre doute à la bonne foi.

Peu importe, au reste, qu'il soit possible de citer des exemples contraires chez tels ou tels individus protestants ; car il ne faut jamais raisonner qu'en masse. Les nations ne changent jamais tout à coup de mœurs, de caractère, de religion, etc. Quelques individus se détachent d'abord, d'autres les suivent : quelques-uns dé-

fendent les anciennes maximes ; mais chaque jour ce nombre privilégié perd quelque unité, et bientôt il ne peut plus s'appeler *nation* ni même *corps;* et c'est à ce point que sont enfin arrivés les protestants.

Il n'y a pas un point de la croyance chrétienne que le protestantisme n'ait attaqué et détruit dans l'esprit de ses partisans ; il est arrivé d'ailleurs ce qui ne pouvait pas manquer d'arriver. Ce malheureux système s'est allié avec le philosophisme, qui lui doit ses armes les plus dangereuses ; et ces deux ennemis de toute croyance ont exercé sur l'Europe une influence si funeste, qu'on exagère peu en disant que cette belle partie du monde n'a plus de religion.

La Révolution française ne fut qu'une suite directe, une conclusion visible et inévitable des principes posés dans le seizième et dans le dix-huitième siècle ; et maintenant l'état de l'Europe est tel, qu'il laisse craindre encore les plus violentes convulsions.

Contre ce torrent la force catholique pouvait donner des espérances ; mais c'est ici que commence un nouveau malheur bien digne d'occuper les têtes pensantes, et qu'on ne saurait trop déplorer.

Cette force étant bien connue de tous les mécréants de l'Europe, c'est contre elle qu'ils ont tourné tous leurs efforts. Ils savaient bien que le cœur du christianisme est à Rome : c'est donc là qu'ils ont frappé après avoir séduit les princes, et même les princes catholiques, avec un art perfide qui a eu les suites les plus funestes.

Ils ont fouillé l'histoire pour y découvrir des faits qui se sont passés il y a mille ans, et qui nous sont de-

venus plus étrangers que la guerre de Troie, et ils s'en sont servis pour effrayer les princes ; ils ont mis en jeu la raison d'état, toujours sûre de se faire écouter, même lorsqu'elle raconte des fables.

Ils se sont alliés aux Jansénistes, calvinistes déguisés, armés depuis leur origine contre la puissance qui n'a cessé de les réprimer.

Par cette épouvantable conjuration, ils ont à peu près anéanti le christianisme en Europe, *même dans les pays catholiques*. Des personnes particulièrement instruites prétendent que l'empereur de Russie, révolté des scandales religieux qu'il a vus à Vienne, en a rapporté des préjugés incurables contre la religion catholique.

Dans un sens ce prince avait raison (si l'on a dit vrai), car il n'y a malheureusement rien de si réel que ces scandales ; mais il manquait à côté de lui un ministre courageux, capable de lui dire :

« Vous croyez, sire, voir ici le catholicisme ; vous
« n'en voyez que l'absence. Vous voyez les œuvres de
« Joseph II. Avec une imprudence fatale et l'impétuosité
« d'un jeune homme inexpérimenté, il sapa chez lui la
« puissance du souverain pontife. Vous en voyez les
« résultats, sire : il n'y a guère plus de religion à Vienne
« qu'il n'y en a à Genève, et qu'il n'y en aura bientôt
« chez vous, lorsque certaines forces que vous ignorez
« auront reçu leur développement. »

Il n'y a pas de vérité plus incontestable que la suivante : *Dans l'état où se trouve actuellement l'esprit humain en Europe, le christianisme ne peut être défendu que par le principe catholique, qui ramène tout à l'autorité.*

Mais comment ce principe pourra-t-il se déployer, si les cours persistent dans leur aveuglement? On peut dire que tous les princes sont détrônés dans un sens, puisqu'il n'y en a pas un qui règne autant que son père et son aïeul ; et le caractère sacré de la souveraineté s'effaçant tous les jours à mesure que le principe irréligieux se répand, personne ne peut prévoir encore l'excès des malheurs qui s'avancent sur l'Europe.

Si les souverains cependant ne plaçaient pas obstinément leurs mains sur leurs yeux, il suffirait pour eux de contempler un seul objet pour trembler: c'est l'éducation de la jeunesse. L'Allemagne surtout, qui a secoué le plus entièrement le joug catholique, est arrivée à un point qui doit occuper les hommes d'État.

Frédéric II disait: *Si je voulais perdre un pays, je le ferais gouverner par des philosophes.*

Que cette leçon ne soit pas perdue pour les souverains: ils sont trop grands pour être gouvernés, ou pour gouverner par des brochures. Il y a des maximes vénérables, invariables, éternelles, qui mènent les hommes, et dont on ne peut s'écarter sous peine de périr. Mille et mille fois on a dit aux souverains que la base du trône était l'autel. Cette vérité, en général, n'a pas été repoussée; mais il s'en faut bien qu'elle ait été aperçue dans son vrai jour et dans toute son étendue.

A quoi sert que cette vérité soit reconnue, si elle ne produit rien, si on la reçoit comme une maxime stérile dont on ne sait tirer aucune conclusion?

Il est impossible de *vouloir* le christianisme si l'on ne veut le principe catholique, sans lequel il n'y a point de christianisme.

Tant que les princes refuseront de reconnaître cette vérité, ils n'auront rien fait ; ils *veulent* la chose sans *vouloir* le moyen de la chose ; ils veulent, et ils ne veulent pas.

L'orgueil, dit l'Écriture, *est le commencement du péché.* On pourrait ajouter, *et de toutes les erreurs.* La plus grande et la plus dangereuse de toutes, dont il est ici question, est encore, comme tant d'autres, une fascination de l'orgueil.

Il y a dans l'enseignement de l'Église catholique une hauteur, une assurance, une inflexibilité qui déplaît à l'autorité temporelle ; celle-ci ne croit pas être maîtresse ou assez maîtresse, partout où il existe un autre pouvoir dont elle ne fait pas ce qu'elle veut.

Elle ne fait pas attention que cet ascendant et cette indépendance sont le caractère naturel et nécessaire de la vérité, en sorte que partout où *il* ne se trouve pas, *elle* ne se trouve pas.

Quelque prince a-t-il jamais imaginé de commander aux mathématiques ? C'est néanmoins précisément la même chose. Dans tous les genres possibles, la vérité est invincible, indépendante et inflexible. Il ne faut donc pas appeler *audace* ou *désobéissance* ce qui n'est que la loi naturelle des choses.

Il est dit dans l'Évangile, que les peuples qui entendaient la prédication du Sauveur étaient étonnés, parce qu'il ne leur parlait pas comme leurs docteurs, *mais comme ayant la puissance.*

La religion vraie (il ne peut y en avoir qu'une), n'étant que la prédication continuée de ce même homme-Dieu,

doit présenter absolument le même caractère. Elle doit parler, enseigner, ordonner *comme ayant la puissance ;* celle qui n'a pas ce ton est humaine. Qu'elle ne s'avise point de nous parler du ciel : elle vient d'ailleurs.

La suprématie russe ou anglaise s'accommode mieux sans doute d'une religion souple qui se prête à tous les mouvements de la volonté souveraine ; mais cette suprématie peut être sûre qu'elle tient l'erreur sous sa main.

Ce n'est pas, au reste, que la suprématie civile ne soit très-bonne où elle est, car sans elle les religions nationales ne pourraient conserver leurs formes. Dès qu'elles ne sont plus animées par l'esprit divin, il faut bien que le bras de chair les soutienne ; mais la religion vraie, et par conséquent unique, n'a pas besoin de ce secours : elle marche seule, parce que sa force lui appartient.

Mais cette religion, qu'on croit *hautaine* parce qu'elle est *haute*, est cependant celle qui dit, enseigne et prouve invinciblement, et perpétuellement, et invariablement :

« Que la souveraineté ne vient point des hommes, et « qu'il n'est pas vrai du tout qu'il n'y a des souverains « que parce que les hommes ont voulu qu'il y en eût » (ce que la philosophie elle-même démontre jusqu'à l'évidence, quand elle n'est pas ivre) ;

« Qu'un mauvais souverain ressemble à une grêle « *qui tombe d'en haut*, et qu'il faut laisser passer ;

« Que personne n'a le droit de le juger, et que rien ne « peut briser le serment qu'on lui a prêté. »

Ce n'est pas si mal, comme on voit ; mais il y a quelque

chose de plus : non-seulement l'Église catholique prêche ces maximes, mais elle les persuade et les fait observer ; elle seule peut se rendre maîtresse du cœur de l'homme et lui commander. L'honnête simplicité dit sérieusement : *Est-ce que nous n'enseignons pas la même chose?* Premièrement, *non*. Mais quand l'assertion serait vraie, il ne s'agit pas de parler, il s'agit de persuader ; il ne s'agit pas d'écrire sur du papier, il faut écrire dans les cœurs. Or, si quelque homme dit qu'une autre religion que la catholique peut s'emparer du cœur de l'homme, le maîtriser, le *christianiser* et le faire mouvoir suivant l'ordre, en vertu du principe divin, cet homme ne sait rien, ne voit rien, ne comprend rien.

Mais c'est encore ici qu'il faut emprunter des paroles à l'Écriture pour s'écrier : *Où est le sage? où est l'écrivain puissant? où est le véritable démonstrateur de notre inconcevable siècle* ? A qui a-t-il été donné une voix assez forte pour arriver jusqu'aux princes, et pour leur faire entendre la plus incontestable des vérités, qu'*ils ne peuvent maintenir les trônes que par la religion, ni maintenir la religion que par le principe catholique?*

Veulent-ils attendre que tout soit perdu, qu'il n'y ait plus en Europe de principe sacré et consacré, et qu'une jeunesse effrénée répète dans toute l'Europe le désolant spectacle de l'Allemagne ? C'est cependant le point où nous tendons, s'ils ne se hâtent de retenir l'esprit humain par le seul frein qu'il puisse recevoir.

C'est en vain qu'on voudrait effrayer les princes sur les suites imaginaires de certaines innovations. Que peuvent-ils craindre ? On n'attend pas d'eux une action

directe contre les différentes religions de leur pays, ce qui serait contraire à toutes les règles de la sagesse. Il suffit de laisser pénétrer la doctrine catholique, et de la laisser agir à sa manière, doucement et respectueusement.

Lorsqu'il y eut à Saint-Pétersbourg, il y a peu d'années, un mouvement religieux qui fit une certaine sensation, on entendit dire par de fort bonnes gens : *L'empereur craint une guerre civile.* Ces honnêtes discoureurs ne pensaient pas que, *pour se battre, il faut être deux.* Comment peut-on ignorer encore que jamais le catholique ne résiste à l'autorité légitime ? On peut l'égorger tant qu'on voudra ; il s'y attend, et jamais il ne préviendra son sort en égorgeant à son tour. Des hommes qui ne comprennent pas même les histoires qu'ils lisent, citent les guerres de religion en France, en Angleterre, etc... Mais qu'est-ce que tout cela fait à la question? Lorsqu'une religion est montée sur le trône, si on l'attaque avec les armes, elle se défend avec les armes. C'était le cas des rois de France résistant *chez eux* au protestantisme qui les attaquait *chez eux.* Rien n'est plus simple ni plus juste. Si les rascolnics prenaient les armes en Russie, est-ce que l'empereur ne défendrait pas son trône et la religion de ses États? Mais lorsque le catholicisme se présente chez une puissance non catholique, soit qu'il arrive de dehors, soit qu'il y prenne naissance par la seule force de la vérité de la grâce, *jamais, jamais,* non *jamais* il n'exercera d'autre force que celle de la persuasion. Jamais il ne conseillera un seul acte de violence. Il pourra monter sur les échafauds; mais, avant de recevoir le coup, il

priera pour le prince légitime qui le frappe. Que si, après être monté sur les échafauds, il lui arrive de monter sur le trône, alors il régnera, et si on l'attaque, il se défendra : c'est le droit incontestable de toute souveraineté.

L'histoire est pleine d'exemples dans ce genre, il suffit d'ouvrir les yeux : jamais on ne trouvera d'exemples contraires.

Ainsi les princes ont tout à gagner et rien à perdre en favorisant le catholicisme, avec la prudence que peuvent exiger les différentes circonstances de temps et de lieu.

L'aspect général de l'Europe, sous le rapport religieux, présente certainement le spectacle le plus désolant ; mais le plus grand de tous les maux est bien peu connu.

Comment révéler le profond secret de la religion et de la politique européenne? Qui osera dire la vérité à celui qui peut tout, et qui ne l'a jamais entendue? Où trouver un prophète envoyé par Dieu même et marqué de son caractère, qui puisse dire à ce puissant prince, sans manquer au respect et (ce qui est mieux encore) à l'amour qui lui est dû : *Vous êtes cet homme?* C'est cependant ce qu'il faudrait dire. Mais y a-t-il un mortel digne d'une telle mission? Que faut-il donc faire? Il faut prononcer ces indispensables paroles avec un religieux tremblement, et prier Dieu, qui les inspire, de les porter à l'oreille qui doit les entendre.

Oui : non-seulement les vertus du très-bon, du très-humain, du très-pieux empereur de Russie sont inutiles à la religion, mais il lui a porté des coups sensibles : il n'est pas nécessaire d'ajouter, *sans le vouloir*. Mais les

erreurs font souvent plus de mal que les intentions les plus hostiles, et le développement de ces erreurs est un sujet de la dernière importance pour l'Europe.

I

Cette grande puissance nuit d'abord essentiellement au christianisme par la protection solennelle accordée à Genève, qui en est devenue l'ennemie mortelle. Genève est le centre de l'incrédulité et le cœur du protestantisme. Elle est, de plus, un foyer de rébellion reconnu pour tel par tous les hommes d'État. Les motifs qui lui ont valu une protection extraordinaire sont bien petits en comparaison de ceux qui auraient dû l'exclure. Genève, considérée simplement comme la métropole du protestantisme, devrait être odieuse à l'empereur de Russie, qui professe des dogmes tout contraires, s'il n'était pas conduit, sans pouvoir s'en douter, par cette force encore cachée pour lui, mais visible à d'autres yeux, qui rapproche insensiblement et invinciblement son Église de l'Église protestante, pour les confondre et les unir bientôt parfaitement ; à moins qu'il n'arrive une chose qui n'est pas du tout hors du cercle des probabilités : c'est qu'à l'époque où l'Église russe sera devenue notoirement protestante, il n'y ait plus de protestants ailleurs.

Le grand empereur est le premier prince chrétien qui ait fait passer le langage théologique dans la diplomatie ; il est le premier qui ait prononcé le nom de *Verbe* dans les actes de sa politique. Comment donc est-il devenu si

ardent protecteur de la ville *ennemie du Verbe;* qui, depuis plus d'un demi-siècle, est publiquement accusée de l'avoir renié ; qui n'a jamais su répondre, non à des dévots exaltés, non à des docteurs catholiques, mais à son compatriote Rousseau et aux encyclopédistes, au délateur fameux de cette apostasie, et qui vient enfin de la confesser publiquement par la bouche de ses pasteurs, qui ont déclaré solennellement, par une déclaration consistoriale à jamais célèbre, du 3 mai 1817, qu'*ils n'admettraient plus dans leur corps aucun ministre qui parlerait de la divinité de J. C., ou*, pour adoucir un peu les termes, *qui exprimerait une opinion sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de J. C.?*

La protection puissante si malheureusement accordée à une ville qui le mérite si peu, a doublé son orgueil et son influence, qui déjà étaient terribles. C'est une plaie des plus douloureuses faites au christianisme, et dont se ressentent surtout les pays catholiques cédés à la turbulente république. Qui les soutiendra contre une influence étrangère qui fait trembler tous leurs protecteurs naturels ? La raison d'État étant toujours et partout mise avant tout, jamais ces peuples ne pourront être rétablis et maintenus dans leurs libertés religieuses que par celui qui les en a privés.

II

La grande puissance blesse le christianisme, en second lieu, par l'appui non moins solennel qu'elle donne à la

Société biblique, entreprise protestante, et la plus antichrétienne qui ait jamais ait été imaginée. Cette Société renferme de grands caractères, des hommes pleins de foi et d'illustres protecteurs : qui en doute? Mais les véritables meneurs rient, le soir à table, de ces hommes respectables dont ils consomment l'argent pour arriver à leur but avec un art qui n'a jamais été égalé. L'Église catholique étant, de la manière la plus notoire, fortement et systématiquement opposée à la communication de l'Écriture sainte en langue vulgaire, sans explication et sans distinction de personnes, c'est pour contredire cette maxime que la Société biblique est établie ; et comme la maxime catholique ne repose que sur le mal immense qui résulte de l'usage contraire, la Société biblique est établie, de plus, pour produire ce mal que l'Église redoute. *Que tout homme de bonne foi*, engagé dans cette Société, mette la main sur la conscience, et qu'il s'interroge loyalement, il sera forcé de convenir qu'il ne s'agit en effet, dans la Société biblique, que de contredire l'Église catholique.

On répète, *tout homme de bonne foi;* car il y a dans cette Société un certain nombre de membres qui se moquent des autres, et qui ont bien des pensées plus profondes que celle de *contredire l'Église catholique*. La Société ne renferme-t-elle pas des Ariens, des Sociniens, des mécréants de tous les genres connus et même notoires?

La souveraineté n'est point faite pour disserter. Elle a d'autres devoirs, une autre destination et d'autres talents. Elle aurait même tort devant Dieu, si elle donnait à des sciences épineuses un temps qui appartient au bonheur des peuples.

La science n'est donc, à l'égard des princes, qu'un simple ministre. C'est à elle à faire des *rapports* pour motiver leurs ordres, et son plus grand devoir est de leur faciliter le travail en respectant leur temps, en évitant les discussions embarrassées, en leur présentant les choses sous des formes simples, et même, s'il est possible, purement expérimentales.

Au nombre de ces vérités ainsi préparées se trouve, si je ne me trompe infiniment, l'observation suivante :

Qu'y a-t-il de plus remarquable dans le monde que le prosélytisme de l'Église catholique ? Le soleil est moins connu. L'univers est rempli de ses travaux apostoliques. Depuis les Iroquois jusqu'au Japon, des monuments de toute espèce attestent sa puissance et ses succès dans ce genre.

Cette force est telle, qu'aucune secte ne tiendra devant elle partout où on laissera le champ libre à l'enseignement catholique. C'est ce qui a fait que plus d'une fois de très-bons princes, professant d'autres religions, et sentant cette prépondérance qu'ils ne pouvaient se cacher, ont cru devoir prendre contre elle des mesures étrangères à leurs maximes ordinaires.

La puissance et le talent de l'Église catholique pour la propagation de la foi étant donc un fait incontestable, on demande ce qu'il faut penser d'une Société qui veut propager la foi par un moyen que l'Église catholique déclare non-seulement inutile, mais dangereux, perfide, et fait exprès pour nuire à la foi ?

Il y a plus : toutes les personnes qui s'occupent de ces sortes de matières savent que plusieurs théologiens

anglais, justement alarmés de la conjuration la plus dangereuse couverte d'un beau nom, ont écrit pour mettre à découvert *le véritable but et les vues cachées de la Société biblique.*

Si le prince qui mettra ces autorités réunies dans un bassin de la balance, veut bien permettre qu'on lui demande, *Que peut-on mettre dans l'autre ?* sa noble conscience n'aura pas de peine à répondre.

Et cependant, nous ne demandons point que les princes étrangers à notre foi, et qui ont admis chez eux la Société biblique, lui retirent brusquement leur protection. Nous savons que les choses sont trop avancées et que les prétentions extrêmes amènent d'extrêmes inconvénients. Nous demandons seulement que ces princes n'associent, ni par séduction ni par autorité, leurs sujets catholiques à une œuvre expressément condamnée par le souverain pontife. Cette prétention est modérée, et nul de ces princes, s'il est sage, ne s'y refusera. Et quant aux effets de le Société biblique, nous en appelons au temps et à l'expérience.

III

La grande puissance nuit, en troisième lieu, au christianisme, parce qu'elle ne soupçonne pas, peut-être, ou qu'elle refuse de reconnaître une grande vérité, qu'*il est impossible de frapper sur le catholicisme sans blesser le christianisme en général.*

Faites disparaître le principe catholique, tout de suite les dogmes commenceront à disparaître l'un après l'autre, et bientôt on arrivera au socinianisme. L'expérience s'est faite sous nos yeux, et comme elle était annoncée d'avance par nos docteurs ; rien ne manque à la démonstration. Dès l'origine de nos disputes, ils avaient annoncé aux chrétiens séparés qu'ils ne pourraient s'arrêter en chemin. La triste prophétie est maintenant vérifiée ; le hideux arianisme lève la tête en Europe, et ses conquêtes augmentent tous les jours. Partout où le principe catholique se retire, il est remplacé plus ou moins rapidement par l'ennemi de toute croyance.

Deux choses à cet égard peuvent tromper les souverains. En premier lieu, l'extérieur de la religion est pris pour la religion. Ils voient chez eux les mêmes formes, les mêmes prières, les mêmes ornements, les mêmes professions de foi écrites et usitées : il est naturel de croire que rien n'a changé. Cependant ils ne voient que l'écorce d'un arbre dont le bois est rongé insensiblement par le venin philosophique, et à la première occasion solennelle l'écorce disparaîtra.

En second lieu, les souverains prennent la force de leur suprématie pour celle de la croyance. Ils se trompent beaucoup. Si l'empereur de Russie retirait tout à coup la puissante main qu'il tient étendue sur la religion ; s'il excluait son ministre du siège qu'il occupe dans le synode ; s'il permettait à ses prêtres de tous les ordres de prêcher, d'écrire, de dogmatiser et de disputer comme ils l'entendraient, en un clin d'œil il verrait sa religion s'en aller en fumée.

Un évêque russe, membre du synode, s'avisa, il y a peu d'années, de traduire des livres allemands dont la doctrine offensa les anciens de l'Église russe. Le métropolitain de Saint-Pétersbourg accusa l'évêque traducteur de spinosisme. Un religieux, nommé Philarète, prit les armes et écrivit contre l'évêque ; celui-ci voulut répondre ; l'archevêque s'y refusa : le clergé se divisa et prit feu. Qu'on l'eût laissé faire, dans six mois on aurait vu une confusion universelle : mais le souverain arriva avec sa suprématie, éteignit l'incendie d'un souffle, imposa silence à tout le monde, et renvoya l'évêque dans son diocèse, sans discussion ni jugement ecclésiastique. Il fit en cela un acte de grande sagesse ; mais la sagesse humaine n'a rien de commun avec la foi : l'acte prouvait que S. M. l'empereur de Russie voulait telle et telle chose, rien de plus.

Si l'on fait disparaître le principe catholique, il ne reste plus rien de divin sur la terre. Ce principe est si fort, qu'il soutient nos ennemis mêmes. Ils ne vivent que par la haine qui les anime contre nous, ils prennent ce sentiment pour le zèle et même pour la foi, tant l'homme est habile à se tromper lui-même ; mais si nous disparaissions aujourd'hui, ils disparaîtraient demain. Aussi, un grand homme d'État (M. le baron d'Erlach) disait à un catholique, dans un instant de franchise et d'épanchement : *Nous savons bien que nous n'existons que par vous.*

Que les princes, même séparés, sachent donc bien qu'en attaquant le catholicisme, ils frappent sur les bases du christianisme.

IV

La grande puissance nuit, en quatrième lieu, au christianisme par l'espèce de persécution qu'elle exerce sur l'Église catholique, directement dans ses propres États, et indirectement ailleurs. Le mot de *persécution* étonnerait bien l'oreille du plus humain des princes, si ce mot pouvait arriver jusqu'à lui ; mais il suffit de s'entendre pour faire disparaitre toutes les ambiguïtés. Toute persécution ne suppose pas des roues, des bûchers et des proscriptions : celle de Julien fut beaucoup plus dangereuse que celle de Dioclétien ; et Bonaparte, qui s'y entendait, l'avait reprise avec un talent diabolique. La Russie se vante et se laisse vanter sur sa *tolérance ;* mais on se trompe de part et d'autre. La Russie tolère toutes les erreurs, parce que toutes les erreurs sont amies, et toujours prêtes à s'embrasser. Il n'en est pas de même de la vérité, ou, si l'on veut, de l'Église catholique, qui n'est rien moins que tolérée.

L'empereur de Russie a huit millions de sujets catholiques, au moins. Il en a dix mille dans sa capitale seule ; il va bien sans dire qu'il leur doit la liberté du culte : cela ne s'appelle point *tolérance*, c'est pure *justice.*

Mais il ne faut pas croire que le catholique soit toléré, même en abusant de ce mot, parce qu'on lui permet d'avoir une église et d'entendre la messe. Il n'y a point de tolérance pour une religion qui n'est pas tolérée

suivant son essence et ses maximes. Certainement on ne dirait pas que la religion juive fût tolérée dans un pays où l'on obligerait ses sectateurs à travailler ou à jouer la comédie le jour du sabbat.

Or, c'est précisément ce qui arrive en Russie à l'Église catholique. Non-seulement elle n'y est pas libre, mais ses maximes les plus fondamentales, les plus essentielles, les plus *vitales*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, y sont contredites et violées sans miséricorde. Les détails sur ce point sont curieux et peu connus.

1° L'Église de Russie repose tout entière sur le système de la suprématie. L'empereur est chef de son Église, et commande sans contradiction ni appel dans le synode par la voix de son *ministre des cultes* : titre funeste inventé par Bonaparte, et substitué, par une fatalité inexplicable, à celui de *procureur général impérial*, que l'habitude avait consacré, et qui n'attristait nullement l'oreille.

Or, cette suprématie, qui est fort bonne où elle est, toutes les autorités de Russie, à la suite de leur souverain, font un effort continuel pour la transporter dans l'Église catholique, où elle est mortelle. Dans tous les pays séparés, la suprématie est excellente et nécessaire ; car si elle ne s'y trouvait pas, où serait la règle ? En peu d'années, on y mettrait le Symbole en thèses, et bientôt en chansons. Mais la religion romaine reconnaissant un chef spirituel, et cette suprématie spirituelle étant l'essence même de cette religion, vouloir lui substituer la suprématie temporelle, c'est anéantir

le catholicisme ; et c'est cependant ce qu'on fait sans relâche dans le pays de la tolérance.

Si le patriarche de Constantinople venait se mêler des affaires religieuses de Russie, on croirait justement qu'il a perdu l'esprit : or, il est impossible d'effacer des têtes russes le préjugé qu'il en est de même du pape à l'égard des catholiques russes ; sophisme mortel qui supprime de fait l'Église catholique. Les communications de l'Église russe catholique avec son chef éprouvent tant de chicanes, reçoivent un si grand nombre d'entraves de la part du gouvernement, que c'est pour les fidèles un sujet continuel de douleur. On vit une fois un ministre des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg, refuser de donner cours à une bulle de canonisation (c'était celle du bienheureux Hieronimo de Naples), et la retenir dans son bureau pendant une éternité, sans qu'il fût possible de donner cours à la cérémonie ; et ce ministre des affaires étrangères était luthérien.

C'était un spectacle véritablement curieux que celui d'un ministre d'État luthérien arrêtant une canonisation catholique chez un souverain qui n'était ni catholique ni luthérien, mais qui garantit le libre exercice de leur religion à ses nombreux sujets catholiques.

Pour faire sentir à quel point la prétendue tolérance est illusoire, il suffirait d'observer que les sujets catholiques de Sa Majesté Impériale n'ont point d'accès auprès d'elle comme catholiques, c'est-à-dire qu'ils n'ont aucun organe officiel et de leur religion par lequel ils puissent porter au souverain leurs représenta-

tions et leurs doléances. Ils sont obligés de passer par la voie d'un *ministre des cultes* qui ne sait pas un mot de ce qu'il faudrait savoir, on ne dit pas pour leur rendre justice, mais seulement *pour* les comprendre.

Sa Majesté Impériale, qui est incontestablement le plus grand juge européen en fait de tact, de délicatesse et de convenance, peut être assurée que pour tout homme, et surtout pour tout prêtre catholique, qui doit traiter officiellement une affaire ecclésiastique en Russie, l'antichambre du *ministre des cultes* est, sans contredit, le plus grand des supplices, après toutefois celui d'avoir l'honneur de lui parler.

2° Nous ne tenons à aucun système de haute discipline plus fortement qu'à celui qui nous fait désirer un sacerdoce libre et indépendant, c'est-à-dire propriétaire. Jamais nous n'avons varié sur ce point ; jamais nous ne nous sommes laissé séduire par les sophismes de l'incrédulité et de la cupidité. Nous savons bien que, partout où le prêtre est salarié, il est avili ; qu'il n'est plus qu'un serviteur timide, ou pour mieux dire un serf de l'autorité qui le paie ; et que d'ailleurs, dans cette supposition, au premier coup de tambour c'en est fait du clergé, qui est affamé par son maître même, en attendant qu'il le soit par l'ennemi. Enfin nous avons, pour défendre ce système, mille raisons décisives, tirées de la théorie et de l'expérience.

En Russie, au contraire, le système est tout différent. Un seul acte de la puissance souveraine a dépouillé radicalement le clergé, et lui a pris l'immense somme de tous ses biens dans toute l'étendue de l'empire. Les suites

de cet acte décisif sont connues et même notoires : on se dispense de les détailler. Mais voici la grande fatalité qui nous accable. L'autorité russe sentant bien (car rien n'étouffe la voix de la conscience), qu'elle a été injuste, et que le sacerdoce russe doit en grande partie à cette spoliation l'infériorité qui frappe tous les yeux, ne veut pas au moins qu'il y ait chez elle des prêtres mieux traités que les siens ; de manière qu'une action continue du gouvernement, tantôt sous une forme et tantôt sous l'autre, tend invariablement à dépouiller l'Église catholique et son clergé. L'empereur de Russie ayant acquis par les derniers traités plusieurs millions de sujets catholiques, nous verrons comment seront traités les biens ecclésiastiques, qui ont déjà fait tenir un grand nombre de discours sinistres ; mais ce qui se passa à Saint-Pétersbourg, il n'y a que trois ou quatre ans, fait sentir, mieux que tous les raisonnements, les maximes du gouvernement.

Les anciens souverains de Russie (dans le dernier siècle cependant) avaient donné à l'Église catholique un terrain qui portait une maison médiocre. Ce terrain étant fort avantageusement placé, les Jésuites, administrateurs des biens de l'Église catholique, imaginèrent d'y bâtir une belle maison au profit de l'Église. Ils appelèrent les capitaux catholiques, qui affluèrent tout de suite : la maison s'éleva, et ne devait pas rendre moins de 36,000 roubles annuellement. Chaque année, on payait 15,000 roubles à compte du capital, et les intérêts du reste ; tous les créanciers étaient contents : jamais entreprise ne fut mieux imaginée et mieux conduite.

Tout à coup un conciliabule de ministres imagina d'enlever cette maison à l'Église catholique, sans cérémonie: c'est ce qu'il firent en effet, laissant tous les esprits justes (sans distinction de culte) frappés d'étonnement et de regret.

Cependant, comme il fallait bien un certain prétexte pour voiler au moins un tel acte, on imagina de dire *que la maison appartenait aux Jésuites qui venaient d'être expulsés, et qu'ainsi la maison devait être confisquée.*

Quand même la maison eût appartenu aux Jésuites, l'acte dont il s'agit aurait été réprouvé également par les maximes de l'équité et par celles de la jurisprudence.

L'équité ne permet pas de prendre le bien d'autrui, sous prétexte que le propriétaire est habillé de noir, ou parce qu'il a le malheur de déplaire.

La jurisprudence défend d'ignorer l'énorme différence qui existe entre la simple *relégation*, laquelle suppose seulement un mécontentement du prince, et le *bannissement*, qui est la suite d'un crime déclaré par un tribunal, et qui emporte *quelquefois* la confiscation des biens.

On prend la liberté de le dire avec une respectueuse franchise : une telle confusion d'idées formerait seule une accusation grave contre une nation entière.

Mais tout cela n'est rien encore quand on songe que la maison appartenait incontestablement à l'Église, sans qu'il y eût moyen d'élever sur ce point le moindre doute raisonnable. Le don du gouvernement était clair:

l'usage et la possession ne l'étaient pas moins. Jamais les Jésuites n'avaient agi qu'en qualité d'administrateurs. Enfin, et c'est tout dire, ils avaient loué cette maison de l'Église pour y établir leur collége, et chaque année le loyer était régulièrement porté dans les livres de compte.

Il semble qu'à de tels faits il n'y avait rien à répondre ; mais rien n'embarrasse la *tolérance* russe. Un des hommes les plus influents de ce pays ne se fit pas difficulté de dire publiquement : *Que signifie donc cette question de savoir à qui appartient la maison? On la veut*, *on l'aura ; et tout est dit.* En effet, on la prit, on la retint ; *et tout fut dit.*

L'injustice alla plus loin. Il fallait indemniser les créanciers qui avaient prêté leur argent : on imagina de les renvoyer sur les Jésuites qui avaient des propriétés dans la Pologne russe pour se faire rembourser ainsi par des hommes qui ne leur devaient rien. Voilà comme, en Russie, la tendance à la spoliation de l'Église catholique ferme les yeux du pouvoir sur les plus grandes monstruosités. La qualité même de sujets, et de sujets fidèles, ne met point les catholiques à l'abri de cette influence fatale ; et c'est ainsi qu'ils sont *tolérés.*

3° Les droits du souverain pontife et sa suprématie spirituelle sont tellement sacrés dans l'Église catholique, qu'ils forment l'essence même de la religion ; puisque, si l'on ôtait ce dogme fondamental, nous serions à peu près d'accord avec les Églises russe, grecque, orientale, etc., ou que, du moins, les différents ne tomberaient que sur des points nullement difficiles à éclaircir, pour la

bonne foi qui s'y prêterait de part et d'autre. C'est la suprématie pontificale qui forme toute la difficulté, vu que nous y tenons comme à la religion même. Aussi les protestants nous appellent *papistes*, et ils ont grandement raison sur le mot : ils ne se trompent, de la manière la plus déplorable, qu'en donnant une signification injurieuse à un titre d'honneur, signe exclusif de la vérité.

Il ne s'agit point du tout ici de savoir si nous avons raison ou non : il suffit de rappeler que tel est notre dogme fondamental. D'où il suit que gêner nos communications avec le saint-siége, ou gêner sa juridiction à notre égard, c'est, par le fait, supprimer l'Église catholique : et c'est ce que fait encore le gouvernement russe, qui ne cesse de s'immiscer dans celui de l'Église et de vouloir la conduire à sa manière, indépendamment de l'autorité supérieure.

Il existe maintenant en Russie un personnage bizarre, qui n'a pu appartenir qu'au temps et au lieu où il a vécu : c'est l'archevêque de Mohiloff, primat catholique de toutes les Russies, qui était protestant et officier de cavalerie avant d'être évêque ; instrument entre les mains de nos ennemis mille fois plus dangereux qu'un protestant de profession, d'une servilité d'ailleurs faite pour dégoûter un noble pouvoir à qui l'obéissance suffit, et qui est *toujours* prêt à contredire et même à braver le saint-siége, parce qu'il est *toujours* sûr d'être soutenu.

C'est lui qui dit un jour à la cour, en montrant l'empereur qui passait : *Voilà mon pape, à moi !* Les témoins

de cette admirable profession de foi existent encore à Saint-Pétersbourg. Cet étrange évêque s'avisa un jour de falsifier, dans une de ses lettres pastorales, un texte du concile de Trente, et un autre texte tiré d'une lettre de Pie VI. Pour cette double *faute* (on veut bien se contenter de ce mot), le pape aujourd'hui régnant, le plus doux, le plus raisonnable, le plus modéré des hommes, ne put cependant se dispenser de lui adresser un bref, où il le blâmait assez sévèrement et lui ordonnait de se rétracter. Mais l'évêque de Mohiloff, qui se sentait soutenu, se moqua du bref et ne se rétracta nullement.

Pour comble de perfection, ce prélat est devenu membre de la Société biblique. Il arriva même à cet égard, un événement extrêmement comique (autant, du moins, que ces choses peuvent être comiques) : c'est que, le jour du Corps de Dieu 1817, l'archevêque se faisant attendre pour la célébration de l'office solennel du matin, l'église étant pleine et personne ne sachant à quoi attribuer un retard aussi extraordinaire, car il était plus de midi et demi, il se trouva que le prélat assistait à une séance de la *Société biblique.*

Un évêque catholique, membre de la Société biblique, est quelque chose de si monstrueux, qu'il est impossible de l'exprimer. Le pape adressa donc au singulier prélat un autre bref dont il ne tint pas plus de compte que du précédent, et il fut encore soutenu dans sa rébellion.

Voilà donc un évêque catholique soutenu contre le souverain pontife : c'est comme si l'on déclarait des officiers libres de toute subordination envers leur général ; c'est l'anéantissement radical de l'Église.

Les ministres russes, au reste, ont trouvé un moyen commode d'échapper au reproche d'intolérance. Ils soutiennent que ces brefs n'existent pas, quoiqu'ils soient connus de toute l'Europe.

Telle est, en raccourci, la tolérance russe à l'égard de la religion catholique ; et il en résulte à l'évidence que si quelque prince, pour éteindre la religion catholique dans ses États sans répandre le sang, demandait à l'homme à la fois le plus habile et le plus envenimé le plan d'une persécution mortelle, mais sourde et indirecte, il serait impossible de lui indiquer, dans ce genre, rien de plus parfait que le plan invariablement suivi dans le pays *de la tolérance*.

On ne saurait trop l'observer, il y a dans l'allure indépendante du catholicisme quelque chose qui choque le maître. Tout ce qui ne plie pas lui déplaît, et il a raison chez lui et temporellement ; car il n'y a pas le moindre doute que si l'on pouvait dire en Russie, non pas seulement *non*, mais seulement *si*, à l'empereur, il ne pourrait plus gouverner, et l'empire finirait ; on peut même observer en passant qu'il y a dans ce gouvernement, qui nous fait pâlir, un très-grand nombre de compensations ignorées des étrangers, et qui le réconcilient avec l'homme. Mais il ne s'en suit pas du tout que le même principe puisse être transporté dans la religion, qui se règle par d'autres lois. Lorsque ce puissant prince aura découvert que *la vérité n'a point d'empereur*, il aura fait un pas immense vers cette vérité, et le monde s'en apercevra sur-le-champ.

En attendant, il est démontré que la grande puissance

est réellement persécutrice, dans toute la force du terme, à l'égard de la religion catholique, et qu'il en résulte un contre-coup terrible contre le christianisme en général.

V

La grande puissance nuit, en cinquième lieu, à la cause du christianisme, parce qu'elle n'a pas su écarter de ses lèvres le venin germanique, et qu'il n'y a pas trop moyen de douter qu'elle n'ait embrassé le rêve funeste de la *religiosité*, ou du *christianisme universel*. L'empereur est trop grand naturellement, et d'ailleurs trop ami des grandes choses à la tête desquelles se trouve sa grande renommée, pour n'avoir pas conçu la haute pensée de la réunion des chrétiens : malheureusement (et c'est ici la grande plaie européenne), il s'est représenté le christianisme comme une collection de systèmes ou de sectes différentes sur quelques points, mais toutes bonnes dans le fond, et qu'on peut suivre en sûreté de conscience, pourvu qu'on soit d'accord sur les *dogmes fondamentaux*.

Tandis qu'au contraire il est prouvé, pour la raison autant que pour la théologie, que *la religion est d'un côté, et les sectes de l'autre.*

Ce mot de *secte*, qui signifie *coupure* ou *séparation*, suppose nécessairement un *corps primitif* où la *coupure* s'est faite. On sait, par exemple, que le *rascolnic* forme une *secte* en Russie, parce qu'il est séparé de la religion

nationale ; on sait que l'Église protestante est une *secte*, puisqu'elle a été *coupée* et retranchée de l'Église universelle vers la fin du seizième siècle, etc.

Ainsi donc, c'est une contradiction dans les termes de soutenir qu'il n'y ait que des *sectes* dans le monde ; et lorsqu'on dit *toutes les sectes chrétiennes*, on ne sait ce qu'on dit, si l'on ne suppose pas un corps antérieur dont elles se sont détachées.

Il n'est donc pas possible qu'il n'y ait que des *sectes* dans le monde ; et ce qui n'est pas moins rigoureusement démontré, c'est qu'il ne peut y avoir *deux corps* dont elles se sont détachées · car, si, dans une religion divinement révélée (sur ce point tous les chrétiens sont d'accord), deux associations opposées se prétendent *corps*, l'une ou l'autre a nécessairement tort, puisqu'il ne saurait y avoir deux établissements divins primitifs et opposés : l'une est donc *corps*, et l'autre *secte*.

Donc, *le corps*, *la religion*, *l'Église* (c'est tout un) est d'un côté, et les *sectes* sont de l'autre, et il ne s'agit plus que de savoir où est le *corps* : tout le reste, sera *secte*.

Il n'y a pas de théorème mathématique plus clair et plus incontestable que ce qu'on vient de lire.

Cette fable des *sectes* et de leur égalité a dû nécessairement en engendrer une autre non moins fatale que la précédente, c'est-à-dire celle des *dogmes fondamentaux et non fondamentaux*.

Cette erreur, au fond, n'est que l'erreur protestante sous une autre forme ; car lorsqu'on en vient à demander quel est le dogme fondamental, on ne manque pas

de nous dire : *C'est celui qui est clairement contenu dans l'Écriture sainte.* Mais comme il s'agit précisément de savoir si tel ou tel dogme est contenu dans l'Écriture, il s'ensuit que, sans un tribunal infaillible, tout est en l'air, puisque chacun voit ce qu'il veut dans l'Écriture.

Depuis Arius jusqu'à Calvin, il n'y a pas un seul dogme chrétien qui n'ait été attaqué et nié *par l'Écriture*. Pour tout hérétique, le dogme *fondamental* est celui qu'il juge à propos de retenir, et le dogme *non fondamental* est celui qu'il rejette.

Si l'on proposait à l'empereur de Russie d'abolir ses deux sénats et tous ses tribunaux, en lui disant que chaque plaideur n'a qu'à lire les ukases législatifs et les codes pour savoir s'il a raison ou tort, que dirait le grand prince ? On ne lui proposerait cependant que le système protestant sur l'Écriture sainte, c'est-à-dire le système *qui met la loi à la place du juge, tandis que la loi n'existe et ne parle que par le juge.*

Et si l'on ajoutait que, pour éteindre absolument les procès, S. M. I. n'a qu'à faire traduire ces mêmes ukases du russe, en finnois, en esthonien, en lapon, en arménien, en géorgien, en tartare, en kamtchadale, etc., et à multiplier le nombre des exemplaires par centaines de mille, afin qu'il n'y ait pas dans ses vastes États un seul boutiquier, un seul pêcheur, un seul iswochik (cocher public) qui n'ait un exemplaire des lois, que dirait encore le grand souverain ? Il verrait certainement, au premier coup d'œil, le résultat de cette profonde mesure : *Multiplication des procès sans aucunes*

bornes; interprétations extravagantes, et jugements analogues.

Cette folie, de pure supposition, n'est cependant que l'image naïve de la folie biblique.

L'empereur de Russie, avec *le christianisme universel, les dogmes fondamentaux* et *la Société biblique*, peut donc être certain qu'il est dans le grand chemin de la destruction du christianisme, et qu'il y travaille réellement avec toute la puissance et toutes les saintes intentions qui suffiraient pour faire triompher la sainte loi.

Il y a bien longtemps que les amis de la religion n'ont rien vu d'aussi extraordinaire et d'aussi triste.

A la vérité, le christianisme, en sa qualité d'institution divine, ne peut être détruit *en général*; mais il peut fort bien l'être *ici* ou *là*. Une seule version antique, et même quelques lignes de cette version, mal interprétées par un fanatisme populaire, ont bien pu créer les *rascolnics* russes, ulcère immense qui ronge la religion nationale et fait tous les jours de nouveaux progrès. Qu'arrivera-t-il lorsqu'un peuple simple, et entier dans ses idées, aura la Bible en langue vulgaire dans toutes les éditions *bibliques?* Personne n'en sait rien : ce qu'il y a de sûr, c'est que s'il en résultait un incendie général en Russie, le gouvernement ne recueillerait que ce qu'il aurait semé.

Les détails qui précèdent font parfaitement comprendre, si je ne me trompe infiniment, comment le prince le plus puissant de la chrétienté, et (ce qu'il y a d'étrange) l'un des plus religieux, avec de grands talents, une volonté ferme et d'excellentes intentions, trompé cependant

et conduit par des préjugés déplorables, a porté un préjudice immense à la cause du christianisme.

La Providence l'appelait à la plus grande gloire qui ait jamais illustré un souverain, *la réunion des chrétiens*.

Et l'empereur est sourd à l'appel de la Providence !

Que n'est-il possible de lui parler ! Mais toute discussion suppose une espèce d'égalité qui permet l'opposition, et ressemble parfois à la dispute : elle a besoin enfin d'une certaine liberté presque entièrement exclue par le respect, surtout à l'égard d'un prince qui, pour le bonheur même de ses peuples (ce qui est aussi vrai qu'invraisemblable), n'a jamais dû connaître la contradiction.

Qui osera donc lui dire : « O bon et puissant monar« que, vous êtes complètement trompé. Votre *sainte* « *alliance* n'a été signée que par la crainte et la cour« toisie : elle ne suppose, de votre part, que d'excellentes « intentions ; mais le résultat, si elle en a un, sera de « consolider toutes les sectes, et de prouver à la pos« térité que l'essence du christianisme vous avait « échappé. »

Si quelque serviteur fidèle avait pu lui tenir à peu près le même discours lorsqu'il était à Paris maître des choses, et pouvant faire ce qu'il voulait ; s'il lui avait dit : « Sire, vous êtes entièrement trompé : une habile « perversité vous attaque par le côté où tous les hommes « sont vulnérables ; elle vous montre la gloire où elle « n'est pas ; elle vous fait croire qu'il faut conserver « toute la révolution, excepté son chef. Vous appuyez

« de votre auguste main le sceau de la légitimité sur tous « les forfaits de l'usurpation et de l'athéisme : au lieu « de renverser, comme il le faudrait et comme vous le « pouvez, le trône de Bonaparte, qui est le scandale « de l'univers, vous le conservez avec une sorte de res- « pect pour y faire monter le roi de France, qui ne peut « manquer de glisser dans peu de temps, avant de « s'apercevoir peut-être qu'il n'est pas à sa place. Vous « conservez, vous exaspérez, vous étendez les principes « révolutionnaires que vous pouvez étouffer : bientôt « vous les verrez s'étendre de la manière la plus ef- « frayante, s'unir au fanatisme allemand, et faire trem- « bler l'Europe, etc. ».

L'honnête homme courageux qui aurait tenu ce discours au puissant empereur jouirait aujourd'hui de son estime et de sa reconnaissance, puisque l'événement aurait justifié la vérité des principes et la sagesse de l'avis.

Mais puisque enfin le mal est fait, et puisqu'un fantôme de la gloire, pris pour elle-même, a privé l'Europe du résultat que nous avions droit d'attendre, pourquoi le prince qu'on a su écarter d'un champ de gloire qui l'appelait ne se jetterait-il pas dans un autre qui lui est ouvert de même, qu'il est le maître de parcourir librement et sans rival?

Sa Majesté Impériale, par une fatalité bien malheureuse, n'a jamais pu vaincre entièrement le mouvement intérieur qui l'écarte des catholiques. Dans ces voyages nombreux, où son génie également actif et bienfaisant a cherché l'instruction de toute part, on a pu voir près

de lui les hommes les plus étrangers à la foi de son pays : mais une grande tête catholique ne l'a jamais approché, et par conséquent il ne l'a jamais recherchée. Il peut se faire sans doute que la raison politique entre pour quelque chose dans cet éloignement, mais enfin il existe, et il a produit un mal infini, puisqu'il a empêché les grandes vérités d'arriver jusqu'à lui.

Il est difficile de le croire lorsque l'on a été élevé dans des idées directement contraires, et cependant rien n'est plus vrai : de quelque façon qu'on s'y prenne et quelque puissance qu'on y emploie, *toute tentative pour réunir les chrétiens sera toujours vaine, et de plus ridicule ou funeste* (ou l'un et l'autre), *si elle ne commence pas par une adresse au souverain pontife, et si elle ne se continue sous ses auspices.* On peut lire, à la tête de la Démonstration évangélique de Huet, une lettre de Puffendorff où il dit, après avoir donné à ce livre fameux les éloges qui lui sont dus, *que le projet de la réunion des chrétiens donnerait beaucoup plus d'espérance s'il était entrepris par le saint-siége, que s'il l'était par d'autres hommes quelconques séparés de l'Église romaine.*

Cet aveu, fait par un protestant, et par un homme aussi savant que Puffendorff, est une grande leçon donnée à tout homme qui pourrait et qui voudrait essayer le *grand œuvre.*

Que la puissance se laisse instruire, et nous sommes sauvés ! La politique, prise dans toute l'étendue de ce mot, est infiniment au-dessus de tout ce qu'on est convenu d'appeler *science*, et qu'on estime peut-être trop dans notre siècle. L'*Encyclopédie* entière ne vaut pas la

dernière guerre contre les Français, conduite par l'empereur de Russie avec tant de courage, de prudence et d'habileté.

Mais, après avoir rendu avec une parfaite et respectueuse sincérité l'hommage dû à cette sorte de supériorité qui n'appartient nullement à ce qu'on appelle *science*, il est permis d'observer que, lorsqu'il s'agira de certaines recherches pénibles qui exigent le silence du cabinet et de longues lectures, les princes feront bien de nous écouter.

Nul souverain dans l'univers n'a pu rendre (encore aujourd'hui) autant de services à la religion, et bien peu de souverains lui font autant de mal, que l'empereur de Russie. Les causes en sont détaillées dans ce mémoire avec une franchise et une vérité qui ne souffrent pas d'objections. Malheureusement c'est bien le cas de s'écrier en style évangélique : *Comment entendra-t-il, si on ne lui parle pas ?*

Mais qui donc lui parlera ? — Quand on se demande par quels organes la vérité peut arriver jusqu'à l'empereur de Russie, on ne sait en imaginer que deux parmi les créatures : *Un ange, ou une dame.*

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE HUITIÈME VOLUME

Lyon. — Impr. E. Vitte, rue Condé, 30.